



Thèse

2014

Public access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Attachement, coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant : le
développement du sentiment de sécurité au sein de la famille

Koller, Rheane

How to cite

KOLLER, Rheane. Attachement, coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant : le développement du sentiment de sécurité au sein de la famille. Doctoral Thesis, 2014. doi: 10.13097/archive-ouverte/unige:37206

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:37206>

Publication DOI: [10.13097/archive-ouverte/unige:37206](https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:37206)

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 14.03.2023 22:17



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Section de Psychologie

Sous la direction du Prof. J. E. Dumas
et la co-direction du Prof. N. Favez

ATTACHEMENT, COPARENTAGE ET MANIFESTATIONS ÉMOTIONNELLES DE L'ENFANT : LE DÉVELOPPEMENT DU SENTIMENT DE SÉCURITÉ AU SEIN DE LA FAMILLE

THESE

Présentée à la
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
de l'Université de Genève
pour obtenir le grade de Docteur en **Psychologie**

par
Rhéane KOLLER

de
Bourrignon (JU)

Thèse No 548

GENEVE

Décembre 2013

97-505-119



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Doctorat en psychologie

Thèse de Rhéane KOLLER

Intitulée : « Attachement, coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant : le développement du sentiment de sécurité au sein de la famille »

*

La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, sur préavis d'une commission formée par les professeurs : Nicolas Favez, co-directeur, FPSE, Université de Genève ; Jean Dumas, co-directeur, FPSE, Université de Genève ; Martial Van der Linden, FPSE, Université de Genève ; Geneviève Bergonnier-Dupuy, Université Paris Ouest Nanterre La défense

autorise l'impression de la présente thèse, sans prétendre par là émettre d'opinion sur les propositions qui y sont énoncées.

GENEVE, le 31 mars 2014

Le doyen :

Pascal Zesiger

Thèse No 548

Numéro d'immatriculation : 97.505.119

Uni Mail

40 bd du Pont-d'Arve - CH-1211 Genève 4

Tél. 022 379 90 01 - Fax 022 379 90 20

www.unige.ch/fapse

Doyen-FPSE@unige.ch

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit de nombreuses rencontres avec des personnes que je souhaite remercier pour l'aide, le soutien et les conseils qu'elles m'ont apportés, ou tout simplement pour leur bonne humeur, qui ont fait de ces années de thèse une aventure inoubliable.

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse, le Prof. Jean Dumas, pour la confiance qu'il m'a accordée, pour ses conseils avisés et pour ses encouragements. J'ai mis parfois sa patience à l'épreuve et lui suis reconnaissante pour le soutien dont il a fait preuve à mon égard, malgré les échéances repoussées maintes fois et les changements survenus en cours de route.

Je souhaite également exprimer ma gratitude à mon co-directeur, le Prof. Nicolas Favez, pour avoir accepté de reprendre au pied levé cette fonction. J'ai beaucoup apprécié son accueil chaleureux à chaque fois que j'ai sollicité son aide, ainsi que ses commentaires constructifs qui m'ont été très utiles pour enrichir ce travail.

J'aimerais également remercier infiniment le Professeur Christiane Robert-Tissot pour sa disponibilité et pour sa générosité dans nos échanges. Ses encouragements et ses précieux conseils m'ont beaucoup aidée pour mener à bien ce travail. Un grand merci au Professeur Geneviève Bergonnier-Dupuy pour la pertinence de ses remarques qui ont souvent alimenté ma réflexion au cours de ce travail, ainsi qu'au Professeur Martial Van der Linden pour avoir accepté d'être membre du jury.

Mes remerciements s'adressent aussi :

- À toute l'équipe du Centre d'Etude de la famille et notamment à France Frascarolo pour sa collaboration et sa disponibilité. Un merci à Élisabeth Fivaz-Depeursinge qui m'a fait découvrir le monde de la recherche. Son enthousiasme a su éveiller mon envie de concilier mes activités cliniques avec celles de chercheuse.
- À mes très chères camarades de route, Anna-Maria Vitale Tiar et Emily Cottingham pour leur écoute et leur soutien, ainsi que pour tous les chaleureux moments passés dans le bureau en leur compagnie. Merci à Sonia Lucia Esseiva pour avoir partagé son

expérience de doctorante avec moi. Un merci tout particulier à Francesca Suardi. Cela ne nous rajeunit pas, mais depuis 10 ans déjà, nos routes se croisent. Sa disponibilité et son soutien inconditionnel sont pour moi inestimables. Un grand merci également à Francesco Lopes avec qui j'ai beaucoup apprécié de mener ce projet et qui a toujours été présent pour m'encourager dans les périodes plus difficiles. Je n'oublierai pas nos épopées, en train, en bus ou en moto, le samedi ou le dimanche matin pour aller à la rencontre des familles aux quatre coins de la Suisse. Que de souvenirs mémorables !

- À Karine Savioz, Jérôme Rime et Stéphane Rothen, pour l'aide qu'ils ont su m'apporter dans les moments clefs de ce travail.
- À toutes les personnes (Naheen, Clémence, Heidi, Luciana, Lisa, Marion) qui ont contribué aux évaluations des familles.
- Aux familles qui ont accepté de partager une part d'elles-mêmes au cours de la recherche et pour l'accueil chaleureux qu'elles nous ont réservé. Sans leur participation et leur ouverture d'esprit, ce travail n'aurait pas vu le jour et je les remercie vivement pour cet engagement.
- À Annick, mon amie de toujours, et à ma sœur pour leur soutien inconditionnel tout au long de ce travail. Une tendre pensée à Raphaël pour sa patience et pour sa confiance inébranlable pendant toutes ces années. Un remerciement tout spécial à mes parents qui m'ont donné confiance en mes moyens. Ils ont toujours cru en moi et m'ont soutenue depuis le début. Je leur dois beaucoup.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	I
TABLE DES MATIÈRES	III
LISTE DES TABLEAUX.....	VI
LISTE DES FIGURES	IX
INTRODUCTION	1
1. LITTÉRATURE	5
1.1. ATTACHEMENT PARENT-ENFANT.....	5
1.1.1. Attachement mère-enfant.....	5
1.1.2. Attachement père-enfant.....	8
1.1.3. Vers une approche systémique de l'attachement	14
1.2. COPARENTAGE.....	19
1.2.1. Définition.....	19
1.2.2. Articulation entre le coparentage et les autres sous-systèmes familiaux	22
1.2.3. Coparentage et ajustement de l'enfant	24
1.3. LIENS ENTRE COPARENTAGE ET ATTACHEMENT PARENT-ENFANT.....	27
1.3.1. Coparentage et attachement parent-enfant : revue des études existantes	28
1.3.2. Liens entre coparentage et attachement de l'enfant en fonction du genre du parent	30
1.3.3. Interdépendance entre l'attachement père-enfant et mère-enfant	31
1.4. VARIABLES MODÉRATRICES DU LIEN ENTRE COPARENTAGE ET ATTACHEMENT PARENT-ENFANT	33
1.4.1. Attachement adulte dans le couple.....	34
1.4.2. Stress familial.....	43
1.4.3. Sexe de l'enfant.....	46
1.5. MANIFESTATIONS ÉMOTIONNELLES DE L'ENFANT.....	48
1.5.1. Aux origines de l'émotion	49
1.5.2. Perspective fonctionnaliste	50
1.5.3. Développement émotionnel de l'enfant.....	51
1.5.4. Manifestations émotionnelles de l'enfant et attachement parent-enfant	54
1.5.5. Manifestations émotionnelles de l'enfant et coparentage.....	56
1.5.6. Attachement parent-enfant en tant que modérateur	58

2. PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES	59
3. MÉTHODE	65
3.1. POPULATION	65
3.2. PROCÉDURE	68
3.3. MESURES ET MATÉRIEL	69
3.3.1. Variables dépendantes	69
3.3.2. Variables indépendantes	74
3.3.3. Variables modératrices du lien entre coparentage et sécurité d attachement parent-enfant	82
3.3.4. Variables secondaires	87
3.3.5. Résumé des variables et des mesures	88
4. RÉSULTATS	89
4.1. TRAITEMENT DES DONNÉES MANQUANTES.....	89
4.2. PLAN D ANALYSE	90
4.3. ATTACHEMENT PARENT-ENFANT ET COPARENTAGE : ANALYSES PRÉLIMINAIRES	92
4.3.1. Caractéristiques sociodémographiques et variables principales de l étude.....	92
4.3.2. Coparentage	95
4.3.3. Attachement parent-enfant.....	101
4.4. LIENS ENTRE COPARENTAGE ET ATTACHEMENT PARENT-ENFANT.....	107
4.5. VARIABLES MODÉRATRICES DU LIEN ENTRE COPARENTAGE ET ATTACHEMENT PARENT-ENFANT	113
4.5.1. Attachement adulte dans le couple.....	113
4.5.2. Sentiment d efficacité parentale.....	116
4.5.3. Stress familial.....	119
4.5.4. Sexe de l enfant.....	121
4.6. MANIFESTATIONS ÉMOTIONNELLES DE L ENFANT.....	126
4.6.1. Analyses descriptives des manifestations émotionnelles de l enfant.....	126
4.6.2. Caractéristiques sociodémographiques et manifestations émotionnelles.....	128
4.6.3. Liens directs entre attachement, coparentage et manifestations émotionnelles	129
4.6.4. Attachement parent-enfant en tant que modérateur du lien entre coparentage et manifestations émotionnelles	134
4.7. RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS.....	137

5. DISCUSSION.....	138
5.1. LIENS ENTRE COPARENTAGE ET ATTACHEMENT PARENT-ENFANT.....	138
5.1.1. Liens entre coparentage rapporté par les parents et attachement parent- enfant.....	139
5.1.2. Liens entre coparentage observé et attachement parent-enfant.....	146
5.1.3. Le contexte d observation et son influence sur les comportements de coparentage.....	147
5.1.4. Caractéristiques sociodémographiques.....	152
5.2. VARIABLES MODÉRATRICES DU LIEN ENTRE COPARENTAGE ET ATTACHEMENT PARENT-ENFANT.....	155
5.2.1. Attachement adulte dans le couple.....	156
5.2.2. Sentiment d efficacité parentale.....	163
5.2.3. Stress familial.....	166
5.2.4. Sexe de l enfant.....	167
5.3. MANIFESTATIONS ÉMOTIONNELLES DE L ENFANT.....	169
5.3.2. Liens entre manifestations émotionnelles et attachement parent-enfant.....	170
5.3.3. Liens entre manifestations émotionnelles et coparentage.....	171
5.3.4. Attachement parent-enfant en tant que modérateur du lien entre coparentage et manifestations émotionnelles.....	174
5.4. LIMITES ET PROLONGEMENTS.....	175
5.4.1. Sécurité d attachement parent-enfant : une mesure de l enfant « idéal » ?...	176
5.4.2. Coparentage, un concept difficilement opérationnalisable.....	177
5.4.3. Les facettes constitutives de l émotion.....	179
5.4.4. Vers un modèle conceptuel.....	180
6. CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS CLINIQUES.....	181
7. BIBLIOGRAPHIE.....	189
8. ANNEXES.....	217
Annexe A : Critères d évaluation des manifestations émotionnelles de l enfant.....	218
Annexe B : Critères d évaluation du coparentage.....	219
Annexe C : Accords interjuges pour le coparentage-LTP et JPN, l alliance familiale- LTP et le fonctionnement familial-JPN.....	220
Annexe D : Analyses factorielles sur la base des échelles de coparentage-LTP et JPN.....	221
Annexe E : Critères d évaluation de l alliance familiale (FAAS).....	222
Annexe F : Critères d évaluation du fonctionnement familial-JPN.....	224
Annexe G : Analyses factorielles sur la base des items du questionnaire « Being a parent ».....	225
Annexe H : Asymétries et voussures pour les variables de l étude.....	226
Annexe I : Analyses de régression incluant l alliance familiale-LTP et le fonctionnement familial-JPN.....	227

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1. Profil sociodémographique des participants	67
Tableau 3.2. Dimensions et étendue des scores aux dimensions de coparentage	77
Tableau 3.3. Liste des variables sociodémographiques	87
Tableau 3.4. Récapitulatif de l'ensemble des variables et des instruments de mesure de l'étude	88
Tableau 4.1. Comparaison de moyennes pour les variables de coparentage et de fonctionnement familial-JPN en fonction de la présence d'une fratrie	93
Tableau 4.2. Comparaison de moyennes pour les variables de coparentage et de fonctionnement familial-JPN en fonction de l'activité professionnelle exercée par la mère.....	94
Tableau 4.3. Corrélations entre les variables de coparentage, d'alliance familiale-LTP et de fonctionnement familial-JPN.....	96
Tableau 4.4. Analyse de régression incluant les termes d'interaction entre le coparentage-JPN et la présence d'une fratrie pour expliquer le coparentage-LTP	97
Tableau 4.5. Saturation des items du coparentage LTP et JPN sur les trois facteurs extraits de l'analyse factorielle	98
Tableau 4.6. Comparaison des moyennes pour le coparentage rapporté en fonction du genre du parent	99
Tableau 4.7. Corrélations entre les variables de coparentage observées et rapportées	100
Tableau 4.8. Moyennes et écarts-types pour la sécurité d'attachement père-enfant et mère-enfant en fonction du sexe de l'enfant.....	102
Tableau 4.9. Analyses descriptives des indices associés au Q-sort.....	104
Tableau 4.10. Corrélations entre les indices associés au Q-sort et la sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant	104
Tableau 4.11. Corrélations entre les variables de coparentage et de sécurité d'attachement parent-enfant.....	108
Tableau 4.12. Analyses de régression visant à expliquer la sécurité d'attachement parent-enfant à partir des variables de coparentage	108
Tableau 4.13. Moyennes, écarts-types et comparaison de moyennes entre pères et mères pour l'attachement adulte.....	113
Tableau 4.14. Analyses de régression incluant les termes de l'interaction entre l'attachement adulte et le coparentage.....	114
Tableau 4.15. Analyses de régression incluant les termes de l'interaction entre le sentiment d'efficacité maternelle et le coparentage.....	117
Tableau 4.16. Moyennes, écarts-types et comparaison de moyennes entre pères et mères pour le stress parental, l'insatisfaction conjugale et le stress lié aux événements de vie.....	119
Tableau 4.17. Analyses de régression incluant les termes de l'interaction entre le stress familial et le coparentage.....	120

Tableau 4.18. Analyses de régression incluant les termes de l'interaction entre le sexe de l'enfant et le coparentage.....	121
Tableau 4.19. Moyennes et écarts-types pour les manifestations émotionnelles et engagement de l'enfant avec ses parents.....	127
Tableau 4.20. Moyennes, écarts-types et comparaison de moyennes entre filles et garçons pour les manifestations émotionnelles (positives et négatives) divisées en deux groupes	128
Tableau 4.21. Corrélations point-bisériales entre la sécurité d'attachement parent-enfant, le coparentage et les manifestations émotionnelles (positives et négatives) de l'enfant, divisées en deux groupes.....	129
Tableau 4.22. Comparaison de moyennes pour les manifestations émotionnelles négatives, divisées en trois groupes, en fonction de la sécurité d'attachement parent-enfant	130
Tableau 4.23. Comparaison de moyennes pour les manifestations émotionnelles négatives, divisées en trois groupes, en fonction du coparentage LTP et JPN.....	131
Tableau 4.24. Analyses de régression logistique visant à expliquer les manifestations émotionnelles de l'enfant à partir des variables de sécurité d'attachement parent-enfant.....	132
Tableau 4.25. Analyses de régression logistique visant à expliquer les manifestations émotionnelles de l'enfant à partir des variables de coparentage.....	132
Tableau 4.26. Analyses de régression logistique incluant les termes de l'interaction entre le sexe de l'enfant et le coparentage.....	133
Tableau 4.27. Analyses de régression logistique incluant les termes de l'interaction entre l'attachement parent-enfant et le coparentage.....	135
Tableau 4.28. Récapitulatif des résultats	137
Tableau 8.1. Description des critères d'évaluation des manifestations émotionnelles de l'enfant	218
Tableau 8.2. Description des critères d'évaluation du coparentage, moyennes et écarts-types pour chaque dimension	219
Tableau 8.3. Accords interjuges pour le coparentage LTP et JPN.....	220
Tableau 8.4. Accords interjuges pour l'alliance familiale-LTP	220
Tableau 8.5. Accords interjuges pour le fonctionnement familial-JPN.....	220
Tableau 8.6. Saturation des items du coparentage-LTP sur le facteur extrait de l'analyse factorielle	221
Tableau 8.7. Saturation des items du coparentage-JPN sur le facteur extrait de l'analyse factorielle	221
Tableau 8.8. Moyennes et écarts-types des échelles composant le FAAS	222
Tableau 8.9. Description des critères d'évaluation du FAAS	223
Tableau 8.10. Description des critères d'évaluation du fonctionnement familial-JPN, moyennes et écarts-types pour chaque dimension.....	224
Tableau 8.11. Saturation des items du questionnaire « Being A Parent » sur le facteur extrait de l'analyse factorielle (évaluation par la mère)	225

Tableau 8.12. Saturation des items du questionnaire « Being A Parent » sur le facteur extrait de l'analyse factorielle (évaluation par le père).....	225
Tableau 8.13. Asymétries et voussures pour les variables de l'étude	226
Tableau 8.14. Analyses de régression visant à expliquer l'attachement mère-enfant à partir des variables d'alliance familiale-LTP et de fonctionnement familial-JPN	227
Tableau 8.15. Analyses de régression visant à expliquer l'attachement père-enfant à partir des variables d'alliance familiale-LTP et de fonctionnement familial-JPN	227

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1. Modèle conceptuel des hypothèses	64
Figure 3.1. Procédure de recherche	68
Figure 3.2. Echelles composant le FAAS et les quatre fonctions associées	80
Figure 4.1. Illustration de l'ensemble des corrélations obtenues entre le coparentage-LTP et JPN, l'alliance familiale-LTP et le fonctionnement familial-JPN.	96
Figure 4.2. Proportion d'enfants attachés de manière sécurée et insécure, suivant un seuil de .30 au Q-sort.....	103
Figure 4.3. Corrélations entre les différents indices issus du Q-sort et les variables de sécurité d'attachement parent-enfant	106
Figure 4.4. Modèle de médiation par la sécurité d'attachement père-enfant entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement mère-enfant	110
Figure 4.5. Modèle de médiation par la sécurité d'attachement mère-enfant entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement père-enfant.....	111
Figure 4.6. Association entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement père-enfant en fonction a) de l'attachement anxieux chez le père et b) de l'attachement anxieux chez la mère.	116
Figure 4.7. Association a) entre le coparentage-JPN et la sécurité d'attachement mère-enfant et b) entre le coparentage-JPN et la sécurité d'attachement père-enfant en fonction du sentiment d'efficacité parentale.....	118
Figure 4.8. Association entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement parent-enfant en fonction du stress familial	121
Figure 4.9. Association entre le coparentage-JPN et la sécurité d'attachement mère-enfant en fonction du sexe de l'enfant	122
Figure 4.10. Illustration des effets d'interaction entre les conflits coparentaux rapportés par le père et l'attachement adulte	124
Figure 4.11. Illustration des effets d'interaction entre le coparentage-JPN et le sentiment d'efficacité parentale.....	124
Figure 4.12. Illustration des effets d'interaction entre les conflits coparentaux rapportés par le père et le stress familial	125
Figure 4.13. Illustration de l'effet d'interaction entre le coparentage-JPN et le sexe de l'enfant	126
Figure 4.14. Distribution des scores a) pour les émotions positives et b) pour les émotions négatives.....	128
Figure 4.15. Association a) entre le coparentage-LTP et les manifestations émotionnelles positives de l'enfant et b) entre le coparentage-LTP et les manifestations émotionnelles négatives de l'enfant en fonction du sexe de l'enfant.....	133
Figure 4.16. Association entre le coparentage-JPN et les manifestations émotionnelles positives de l'enfant, en fonction de la sécurité d'attachement père-enfant	135

INTRODUCTION

« Child guidance workers all over the world have come to recognize more and more clearly that the overt problem which is brought to the Clinic in the person of the child is not the real problem; the problem which as a rule we need to solve is the tension among all the different members of the family. Child guidance is thus concerned not with children but with the total family structure of the child who is brought for treatment. »
(Bowlby, 1949, p. 123)

La théorie de l'attachement constitue une approche dominante pour comprendre le développement socioémotionnel de l'enfant (Thompson, 2000). La relation mère-enfant a longtemps été considérée comme le prototype des relations que l'enfant établira ultérieurement. Cette importance décisive, sinon exclusive, donnée à la mère, a surgi dans un contexte historique où le père était le seul pourvoyeur de la famille et était donc peu impliqué auprès de l'enfant (Cabrera, Tamis-LeMonda, Bradley, Hofferth, & Lamb, 2000). Progressivement, en lien avec la participation accrue des femmes au marché de l'emploi et l'évolution des mentalités quant à la paternité, les pères se sont davantage impliqués dans les soins et dans l'éducation qu'auparavant (Bianchi, 2000). Dès lors, les chercheurs ont commencé à accorder plus d'importance à la présence paternelle auprès de l'enfant. Un large pan de connaissances s'est donc ouvert sur l'attachement père-enfant et ses contributions spécifiques au développement de l'enfant (Tamis-LeMonda & Cabrera, 2002).

Par ailleurs, un autre champ d'études a révélé que les pères influencent directement l'enfant en interagissant avec lui, mais aussi indirectement, par le biais des comportements de la mère ou du climat familial (Lamb & Tamis-LeMonda, 2004). La mère a besoin d'être reconnue et acceptée par le père pour pouvoir exercer son rôle. Ce soutien du père à l'égard de la mère constitue un facteur important, susceptible d'améliorer le fonctionnement adaptatif des enfants à haut risque, notamment ceux attachés de manière insécure à leur figure d'attachement primaire (Sroufe, 2005, cité par McHale & Irace, 2011). Néanmoins, le père ne peut remplir cette fonction soutenante et encadrante que s'il est en retour reconnu par la mère. Par son attitude et ses attentes, la mère peut contrôler et réguler l'accès du père à l'enfant, entravant par là même le développement d'un lien d'attachement sécure entre le père et l'enfant. Ces considérations

traduisent l'enjeu d'étudier l'enfant non seulement dans sa relation avec chacun des parents, mais également en considérant la relation interparentale elle-même. Cette approche renvoie plus spécifiquement à l'étude du coparentage, qui se définit comme la capacité des parents à pouvoir collaborer plus ou moins efficacement dans leurs fonctions parentales (McHale, Kuersten-Hogan, & Rao, 2004). Ainsi, la relation d'attachement mère-enfant peut être affectée par ce qui se passe entre les deux partenaires, et plus largement par l'ensemble des interactions familiales. Dans une vision systémique, les rôles et les statuts de chaque membre de la famille sont considérés comme étant interdépendants : chaque personne influence et est influencée par ce qui arrive aux autres.

La théorie de l'attachement n'a toutefois pas réellement tenu compte de ce principe systémique. Elle a trop souvent eu tendance à conceptualiser la relation parent-enfant de manière « décontextualisée », c'est-à-dire sans tenir compte des autres relations dans lesquelles elle est enracinée. Dans ses premiers écrits cliniques, Bowlby (1949) avait pourtant souligné l'importance de considérer la famille dans sa globalité pour comprendre la détresse et l'insécurité de l'enfant.

Certes, les facteurs familiaux n'ont pas été complètement négligés dans la théorie de l'attachement ; il existe quelques études axées sur les liens entre la qualité des relations conjugales et l'attachement parent-enfant (Frosch, Mangelsdorf, & McHale, 2000 ; Howes & Markman, 1989 ; Isabella & Belsky, 1985 ; Owen & Cox, 1997). Pour autant, au-delà des seuls aspects conjugaux, nous ne pouvons que constater, avec un certain étonnement, la rareté des travaux ayant considéré l'association entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Les raisons de cette lacune sont sans doute multiples. Sur le plan méthodologique, le fait d'appréhender, de manière systématique, la complexité des relations au sein de la famille constitue un certain défi. Il n'existe, pour l'instant, aucun paradigme expérimental clairement validé permettant de mettre en évidence les patterns d'interactions entre les parents, à l'instar, par exemple, de la Situation Étrange pour l'évaluation de l'attachement (McHale et al., 2004). De plus, l'étude de ce lien entre relations coparentales et attachement parent-enfant nécessite de dépasser les clivages existant entre les deux champs d'études que sont la théorie de l'attachement et la théorie systémique. Ce n'est pourtant qu'en proposant des études transdisciplinaires de ce type que nous aboutirons à une meilleure compréhension du développement de l'enfant.

La première partie de ce travail vise donc à examiner les relations d'attachement que l'enfant entretient avec chacun de ses parents, en tenant compte de la qualité des relations coparentales. Cet examen porte sur des familles composées d'enfants âgés de 18 à 24 mois, avec pour objectif de répondre aux questions suivantes : est-il possible qu'en parvenant à construire une relation coparentale soutenante et collaborante, les parents maximisent les chances de l'enfant de développer un attachement sécurisé avec chacun d'entre eux ? En revanche, lorsque le coparentage devient hostile et que chaque parent contredit l'autre ou le critique, comment l'enfant peut-il, dans ce contexte, conjuguer un lien d'attachement sécurisé avec sa mère et avec son père ? Comme le montrent certains travaux, la meilleure configuration possible pour le développement et l'équilibre de l'enfant est lorsque ce dernier est capable de construire des attachements sécurisés avec ses deux parents (Diener, Isabella, Behunin, & Wong, 2008 ; Main & Weston, 1981 ; Ryan, Martin, & Brooks-Gunn, 2006 ; Suess, Grossmann, & Sroufe, 1992 ; Verschueren & Marcoen, 1999). Par conséquent, il s'avère primordial de mettre en évidence, à travers l'étude du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant, les conditions permettant de promouvoir ce double attachement sécurisé.

Le deuxième but de notre démarche vise à évoluer vers un modèle plus complexe, qui fournisse une compréhension plus large et plus écologique du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. En tant que système ouvert, la famille peut être sujette à différentes perturbations, liées aux aléas de la vie quotidienne ou à la présence de certains facteurs de vulnérabilité. Dans son modèle écologique, Belsky (1984) montre qu'il existe trois grands groupes de facteurs qui façonnent les pratiques parentales : les caractéristiques du parent, celles de l'enfant et les facteurs socio-contextuels de stress. Nous avons ainsi sélectionné quatre facteurs appartenant à ce modèle, qui peuvent agir en tant que modérateurs du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant : l'attachement adulte dans le couple, le sentiment d'efficacité parentale, le stress familial et le sexe de l'enfant. L'identification de ces variables modératrices est essentielle, sachant que l'attachement et la dynamique familiale, une fois établis, montrent une surprenante stabilité à travers le temps, même à travers les périodes de changements développementaux significatifs (Favez et al., 2006 ; McHale & Rotman, 2007 ; Waters, Merrick, Treboux, Crowell, & Albersheim, 2000). La prise en compte de ces variables qui sont susceptibles de modifier le lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant, permet de cibler les familles pour lesquelles d'un soutien préventif serait indiqué et d'offrir des portes d'entrées supplémentaires pour une approche clinique.

La troisième partie de ce travail élargit encore ce modèle en y incluant les manifestations émotionnelles de l'enfant. Bien que la littérature ait largement démontré que l'enfant apprend à réguler ses émotions dans le cadre des relations parent-enfant, l'impact des interactions coparentales sur l'expressivité émotionnelle de l'enfant est nettement moins connu. La famille constitue pourtant un lieu privilégié de socialisation en fournissant à l'enfant un contexte au sein duquel il apprend à exprimer et à réguler ses émotions (Denham, 1998). Les enfants qui sont exposés quotidiennement à des interactions coparentales mal coordonnées sont susceptibles d'éprouver un certain mal-être sur le plan émotionnel. La théorie de la sécurité émotionnelle a démontré dans des situations de conflits conjugaux où l'enfant manifeste une vive détresse dans un tel climat familial, signe de leur insécurité émotionnelle (Davies & Cummings, 1994). En outre, il apparaît clairement que chaque parent modifie son répertoire comportemental lorsqu'il interagit seul avec l'enfant ou en présence de l'autre parent (Lindsey & Caldera, 2006 ; Mendonça, Cossette, Strayer, & Gravel, 2011 ; Stroud, Durbin, Wilson, & Mendelsohn, 2011). Pour tous les membres de la famille, même pour l'enfant, le contexte triadique est plus complexe que les interactions en face-à-face. L'enfant est confronté dans ce contexte aux émotions exprimées par chacun de ses parents, mais aussi aux signaux plus subtils transmis entre ses parents. Il se construit des expériences affectives distinctes de celles qu'il connaît avec chacun de ses parents isolément. En s'appuyant sur ces considérations, la présente étude évalue la manière dont la relation coparentale et la sécurité d'attachement parent-enfant s'articulent, afin d'expliquer les manifestations émotionnelles, tant positives que négatives, de l'enfant.

Par ailleurs, la période où l'enfant atteint l'âge de deux ans constitue un véritable défi pour les parents, avec de possibles bouleversements au niveau familial. L'enfant devient plus mobile et plus exigeant, contraignant les parents à multiplier leurs efforts pour le contrôler et lui poser les limites. Durant cette période, il acquiert une plus grande indépendance et autonomie. Ses progrès sont remarquables dans plusieurs autres domaines : coordination motrice, capacités symboliques et langagières, habiletés de régulation émotionnelle, développement de son empathie et de son sens moral (Edwards & Liu, 2002). Or la maîtrise de ces nouvelles habiletés est grandement facilitée lorsque l'enfant entretient une relation d'attachement sécuritaire avec chacun de ses parents, et que ces derniers sont aptes à co-construire un contexte garantissant protection et sérénité (McHale & Irace, 2011). Cette période constitue donc un moment particulièrement propice pour l'étude tant du coparentage que de l'attachement parent-enfant.

1. LITTÉRATURE

1.1. Attachement parent-enfant

1.1.1. Attachement mère-enfant

La théorie de l'attachement postule que l'enfant a un besoin de sécurité dans ses relations interpersonnelles, afin de grandir harmonieusement. Selon Bowlby (1969), la présence d'un système comportemental amène l'enfant à rechercher la proximité avec sa figure d'attachement, pour garantir sa survie. En cas de menace, réelle ou fictive, il active son système comportemental d'attachement en émettant des signaux, tels que pleurs, cris ou conduites d'agrippement, dont le but est d'attirer le parent vers lui (Ainsworth, Blehar, Waters, & Wall, 1978).

En lui répondant de manière sensible (c'est-à-dire en percevant ses signaux, en les interprétant de façon adaptée, et en satisfaisant ses besoins dans un délai adéquat), le parent permet à l'enfant de reprendre le contrôle de ses émotions (Ainsworth et al., 1978). Il peut ainsi retrouver un état de bien-être et de sécurité interne, ce qui lui permet en retour de pouvoir explorer le monde environnant. À l'inverse, lorsque le parent se montre peu sensible¹, la recherche de proximité ne permet pas de soulager l'enfant de sa détresse. Celui-ci ne peut acquérir de sentiment de sécurité et se voit contraint d'utiliser d'autres stratégies d'adaptation, dites secondaires (Kobak, Cole, Ferenz-Gillies, Fleming, & Gamble, 1993). Une première stratégie consiste à « hyperactiver » son système d'attachement : l'enfant exagère les signaux qu'il émet pour attirer l'attention sur lui, afin de regagner le contact avec sa figure d'attachement. S'installe alors une relation de dépendance avec le parent qui empêche l'enfant de s'investir dans des activités d'exploration (Belsky, Rovine, & Taylor, 1984). Une seconde stratégie consiste à « désactiver » son système d'attachement, en maintenant ses comportements d'exploration, même face à des situations stressantes ou menaçantes. L'enfant s'efforce donc de ne pas porter attention aux événements effrayants, en se tournant vers d'autres sources d'intérêt (Miljkovitch, Pierrehumbert, Turganti,

¹ Ce manque de sensibilité peut se traduire par des comportements parentaux rejetants, négligeants ou inconsistants.

& Halfon, 1998). L'apparent calme de cet enfant et l'absence de crainte pour sa sécurité en cas de « danger » sont assimilables à un comportement défensif, consistant à ne rien attendre de l'autre et à éviter ainsi d'être déçu (Main & Weston, 1982). À plus long terme, l'enfant internalise la conviction que ses émotions sont dangereuses car elles sont sources d'anxiété et doivent être réprimées pour prévenir le rejet.

La sécurité d'attachement se réfère donc à la capacité de l'enfant à utiliser le parent comme une base de sécurité, mais renvoie aussi à la confiance attribuée au parent en termes de disponibilités et de compétences pour servir de « havre de paix » (Waters & Cummings, 2000). Un enfant capable d'utiliser avec succès le parent comme une base de sécurité montrera un équilibre optimal entre attachement et exploration (Ainsworth, Bell, & Stayton, 1974). Ce n'est que lorsque les besoins de proximité sont satisfaits que l'enfant peut s'éloigner et explorer son environnement (Bowlby, 1969). Les comportements d'attachement et d'exploration sont donc liés entre eux, tout en étant antagonistes : lorsque l'un est activé, l'autre est automatiquement inhibé (Bowlby, 1969). Avec le développement de la locomotion, cette dimension d'exploration devient aussi centrale que le besoin de réconfort (Barnett, Kidwell, & Leung, 1998). En grandissant, l'enfant ressent moins le besoin d'une réelle proximité avec sa figure d'attachement. La simple conviction qu'il peut maintenir un contact visuel avec le parent suffit souvent à le rassurer (Pérouse de Montclos & Mintz, 2006).

La répétition des expériences interactives avec le parent conduit ainsi l'enfant à organiser progressivement ses attentes en modèles internes opérants. Ces représentations internes comprennent un modèle de soi et un modèle de l'autre (Bowlby, 1969). L'enfant se construit une image de lui-même comme étant plus ou moins digne d'être aimé, et une perception des autres comme étant plus ou moins accessibles, attentionnés ou prévisibles pour répondre à ses besoins émotionnels (Bretherton, 1985 ; Cassidy, 1988). Ces représentations cognitives vont le guider dans sa manière de penser, de percevoir et de se conduire dans les relations interpersonnelles, ainsi que dans la régulation de ses émotions (Miljkovitch, 2001).

L'étude des représentations d'attachement conduit à s'interroger sur les processus impliqués dans la formation des modèles internes opérants (Mendonça, Cossette, Lapointe, & Strayer, 2008). Suivant la perspective classique définie par Bowlby (1969), les liens d'attachement sont hiérarchisés. Les expériences relationnelles vécues avec la figure d'attachement *primaire* - généralement la mère -, sont intériorisées et servent de modèle ou de prototype aux autres

relations. La mère joue ainsi un rôle de premier plan pour le développement de l'enfant. Le père, quant à lui, peut être considéré comme une figure d'attachement secondaire qui comble les besoins de l'enfant, lorsque la figure primaire n'est pas disponible par exemple (Bowlby, 1969). Selon ce modèle hiérarchique, la relation au père ne joue qu'un rôle subsidiaire dans le développement de l'enfant. Cette primauté d'une relation sur l'autre a néanmoins été remise en question par certains chercheurs. Afin d'accorder une plus grande importance au père et à l'influence de ce dernier sur le devenir de l'enfant, d'autres modèles d'organisation des représentations d'attachement ont aussi été proposés : les modèles *intégratif* et *indépendant*. Le modèle *intégratif* suppose que toutes les relations d'attachement sont intégrées en une seule représentation mentale et qu'elles exercent des influences comparables sur le devenir de l'enfant. Cette approche en « réseau » met l'accent sur les phénomènes de compensation entre les différentes relations d'attachement. Une relation d'attachement sécurisée avec le père peut compenser partiellement une relation d'attachement insécurisée avec la mère ou inversement. En effet, l'enfant ayant développé deux attachements sécurisés à ses parents est plus enclin à présenter de meilleures compétences cognitives, scolaires ou sociales que l'enfant avec un seul attachement sécurisé, lui-même favorisé par rapport à l'enfant n'en disposant d'aucune (Cugmas, 2007 ; Diener et al., 2008 ; Ryan et al., 2006 ; Suess et al., 1992 ; Van Ijzendoorn, Sagi, & Lambermon, 1992 ; Verschueren & Marcoen, 1999). Ce modèle ne tient cependant pas compte de la spécificité des rôles parentaux, contrairement au modèle *indépendant*, dont l'un des principes postule que l'enfant construit des représentations d'attachement distinctes qui exercent leur influence dans des domaines spécifiques du développement de l'enfant.

Le modèle *hiérarchique* a largement dominé la théorie de l'attachement et, dans une certaine mesure, reste le modèle de référence. De nombreuses études soutiennent néanmoins la validité et la pertinence des deux autres modèles (*intégratif* et *indépendant*), sans toutefois parvenir à déterminer lequel est plus convaincant et reflète au mieux les données² (Bacro & Florin, 2009 ; Cassibba, Van Ijzendoorn, & D'Odorico, 2000 ; Howes, Hamilton, & Philippsen, 1998). Pour autant, ces travaux ont le mérite de montrer que le modèle de la dyade mère-enfant doit être complété. L'enfant ne s'attache pas qu'à une seule figure. Les personnes significatives autour de lui contribuent à la construction de ses représentations d'attachement. À ce titre, le père constitue

² Selon Pierrehumbert (2003), ces modèles ne sont peut-être pas exclusifs et ces relations s'organisent probablement différemment selon les domaines de développement de l'enfant. Par exemple, un attachement sécurisé avec le père peut venir compenser un attachement insécurisé avec la mère (modèle intégratif), tout en ayant des effets spécifiques dans d'autres secteurs du développement de l'enfant (modèle indépendant).

un partenaire privilégié, qu'il soit amené à jouer un rôle secondaire (modèle hiérarchique), égal (modèle intégratif) ou complémentaire à celui de la mère (modèle indépendant). L'enfant établit donc des représentations de la relation avec sa mère et avec son père qui vont lui conférer un style relationnel, une manière d'être qui lui est propre et une façon d'appréhender son environnement.

1.1.2. Attachement père-enfant

Le rôle du père a fortement évolué au cours des dernières décennies. Avec la participation croissante des femmes sur le marché de l'emploi et l'évolution des mentalités quant à la paternité, le temps que le père passe avec l'enfant a presque doublé en vingt ans (Livingston & Parker, 2011)³.

Malgré cet investissement paternel accru en termes de temps passé avec l'enfant, il n'en reste pas moins que la présence et l'accessibilité maternelles demeurent prépondérantes. Par ailleurs, les pères s'impliquent davantage dans les activités de jeux que dans les prestations de soins, à la différence des mères (Lamb, 2002). En dépit de ces distinctions, la grande majorité des travaux ne constatent pas de différences qualitatives entre les attachements père-enfant et mère-enfant ; ils mettent en évidence des proportions d'attachement sécure similaires au père et à la mère (Caldera, 2004 ; Cox, Owen, Henderson, & Margand, 1992 ; Dubeau & Moss, 1998 ; Monteiro, Veríssimo, Vaughn, Santos, & Bost, 2008).

Cette absence de différence qualitative entre les attachements au père et à la mère ne signifie pas nécessairement l'équivalence des relations en termes de sécurité (Boyer, Strayer, & Ponce, 2005). Les relations d'attachement de l'enfant à chacun des parents peuvent en effet prendre des formes et des fonctions différentes. Cette spécificité dans les attachements, largement évoquée dans la littérature, sera présentée ci-après.

³ Une étude nationale sur les pères menée aux États-Unis indique qu'entre 1985 et 2000, le temps que les pères mariés passent avec leurs enfants a plus que doublé, se situant à 6,5 heures par semaine en moyenne en 2000. Cette augmentation ne s'observe toutefois que dans les familles au sein desquelles les parents résident sous le même toit. Avec la progression des divorces et la complexification des structures familiales, un nombre accru de pères ne vivent toutefois pas avec leurs enfants et, par conséquent, passent un temps relativement réduit avec eux (Livingston & Parker, 2011).

1.1.2.1 Les spécificités de l'attachement père-enfant

Des recherches soulignent que les parents se focalisent sur différentes sections du continuum attachement-exploration (Grossmann et al., 2002). Alors que les mères constituent les figures privilégiées pour obtenir soutien et réconfort, les pères sont davantage définis comme un partenaire de jeu qui active les comportements d'exploration. Ils répondent aux besoins de l'enfant d'être stimulé et de prendre des risques dans un contexte de confiance où ce dernier sait qu'il sera protégé des éventuels dangers (Paquette, 2004). Durant les jeux libres, les pères se montrent plus stimulants physiquement et agissent avec l'enfant de manière plus déstabilisante émotionnellement et cognitivement que les mères (Laflamme, Pomerleau, & Malcuit, 2002 ; Paquette, 2004 ; Roggman, 2004 ; Yogman 1981). Ils mettent également en œuvre davantage de jeux non conventionnels, créatifs et récréatifs que les mères ; celles-ci instaurent, au contraire, plus souvent des jeux didactiques et centrés sur les objets (Labrell, 1997). L'attachement au père joue ainsi un rôle essentiel dans la capacité de l'enfant à s'ouvrir au monde extérieur et à devenir autonome (Le Camus, 1995 ; Paquette, 2004). *A contrario*, l'attachement mère-enfant répond davantage aux besoins de réassurance et de protection de l'enfant en cas de fatigue, maladie ou détresse. Umemura et coll. (2013) notent que cette « préférence » chez l'enfant qui consiste à se tourner vers la mère lorsqu'il a besoin de réconfort est manifeste, indépendamment du type d'attachement qu'il entretient avec sa mère ou avec son père. Même si l'attachement mère-enfant est insécure et l'attachement père-enfant sécure, l'enfant privilégie la mère dans ces moments-là. La question de savoir si l'enfant en situation de détresse solliciterait plutôt son père, dans le cas où ce dernier serait le principal donneur de soins, n'a pas été abordée (Umemura, Jacobvitz, Messina, & Hazen, 2013). Ces différences dans les styles d'interaction des mères et des pères ne sont toutefois pas massives. Elles ne se manifestent pas dans toutes les cultures (Roopnarine, Talukder, Jain, Joshi, & Srivastav, 1992 ; Sun & Roopnarine, 1996) et diminuent avec l'âge de l'enfant (Labrell, Deleau, & Juhel, 2000). Des variations sont également rapportées en fonction du statut socio-économique de la famille ou du niveau d'éducation du père (Borke, Lamm, Eickhorst, & Keller, 2007). En fait, dans notre société occidentale, les rôles du père et de la mère se doivent d'être interchangeables, même s'ils restent complémentaires sur certains aspects. Quelques travaux en viennent ainsi à conclure qu'il existe probablement plus de convergences que de divergences dans les comportements des parents (Mendonça et al., 2011).

Plusieurs chercheurs ont également découvert des différences entre les facteurs déterminant l'attachement père-enfant et ceux menant à l'attachement mère-enfant (Braungart-Rieker, Garwood, Powers, & Wang, 2001 ; Notaro & Volling, 1999). Bien que la sensibilité parentale⁴ soit une composante essentielle pour l'établissement de la sécurité d'attachement mère-enfant, ce facteur ne prédit que dans une moindre mesure l'attachement père-enfant (Lucassen et al., 2011). Les recherches révèlent que ce sont davantage les comportements du père visant à stimuler et à inciter l'enfant à explorer son environnement qui déterminent les représentations d'attachement de l'enfant⁵ (Grossmann et al., 2002). La sensibilité des mères au besoin de sécurité de l'enfant devrait donc être distinguée de la sensibilité des pères au besoin d'exploration⁶ (Grossman & Grossman, 1998). Par conséquent, les pères privilégieraient d'autres stratégies pour maintenir et promouvoir l'attachement avec leur enfant (George, Cummings, & Davies, 2010). Selon certains travaux, le niveau d'implication du père se révèle être un prédicteur de l'attachement père-enfant (Caldera, 2004 ; Cox, Owen, Henderson, Margand, 1992). Outre la quantité de temps, il conviendrait cependant d'apprécier aussi la qualité de l'engagement du père avec l'enfant (Brown, McBride, Shin, & Bost, 2007). Brown et coll. (2002) observent par exemple que le niveau d'implication du père détermine la sécurité d'attachement père-enfant, mais uniquement lorsque le père se montre moins positif et adéquat dans la relation avec l'enfant (faible démonstration d'affects positifs ou haut niveau d'intrusion dans la relation). Pour ces pères dont le comportement est relativement inadéquat, une plus grande implication de leur part auprès de l'enfant accroît le risque qu'ils ne développent une relation d'attachement insécure avec lui (Brown, McBride, Shin, & Bost, 2007). D'autres études soulignent que les facteurs contextuels, tels que la qualité de la relation conjugale, affectent davantage l'attachement père-enfant que l'attachement mère-enfant (Belsky, 1996). Les hommes sont plus portés à percevoir leur rôle de père et de mari comme un tout (Townsend, 2002). La relation de couple constitue ainsi un contexte important qui influence son engagement et sa relation avec l'enfant (Bouchard & Lee, 2000). Néanmoins, contrastant avec les recherches sur l'attachement mère-enfant, les prédicteurs de l'attachement père-enfant restent relativement peu connus (Brown et al., 2007 ; Newland, Coyl, & Freeman, 2008).

⁴ Ce concept se réfère à l'écoute des besoins physiques et émotionnels de l'enfant, à la promptitude et à l'efficacité des réponses maternelles aux besoins qu'il exprime.

⁵ Grossmann et coll. (2002) ont plus particulièrement montré au travers d'une étude longitudinale que les comportements stimulants du père lorsque l'enfant est âgé d'un an sont reliés à la représentation d'attachement de ce dernier à l'âge de 10 ans et même de 16 ans.

⁶ Lucassen et coll. (2011), dans leur méta-analyse, distinguent la sensibilité combinée ou non avec la stimulation au cours du jeu. Ils nuancent toutefois les conclusions de Grossmann et Grossmann (1998), en ne mettant pas en évidence de différences dans les liens entre l'attachement père-enfant et ces deux formes de sensibilité.

Au travers de ces différents travaux, force est de constater qu'il n'est pas possible de généraliser directement les observations réalisées dans le contexte de la dyade mère-enfant à la relation père-enfant. En fait, pendant longtemps, la théorie de l'attachement n'a pas fourni de cadre conceptuel permettant d'identifier les dimensions les plus caractéristiques de cette relation. Le recours à des méthodes et à des situations expérimentales similaires pour évaluer l'attachement de l'enfant à la mère, puis au père, n'a pas aidé à comprendre la véritable nature de cette relation d'attachement père-enfant. Un certain nombre de travaux n'ont pas obtenu de lien significatif entre l'attachement au père, évalué dans la Situation Étrange, et les compétences de l'enfant (Lewis & Lamb, 2003 ; Suess et al., 1992). D'autres études ont même découvert des résultats allant à l'encontre des prédictions de Bowlby ; il est par exemple apparu que les enfants insécures dans leur relation d'attachement avec le père auraient des relations plus positives avec leurs pairs que les enfants sécures (Youngblade et al., 1993). Au vu de ces différents résultats, certains auteurs en ont conclu que l'attachement père-enfant était relativement instable (Volling & Belsky, 1992) et contribuait peu à prédire d'autres variables (Suess et al., 1992), ce qui n'a fait qu'entretenir la conception de Bowlby selon laquelle le père est une figure d'attachement secondaire. En fait, le problème est certainement lié à la méthodologie utilisée : la Situation Étrange a été conçue pour observer les épisodes de séparation et de réunion entre le parent et l'enfant. Elle se rapporte donc plus particulièrement au versant maternel de l'attachement et ne constitue pas une mesure valide de l'attachement père-enfant, du moins lorsque celui-ci n'est pas le principal donneur de soins (Paquette, 2004).

Ce n'est que quelques années plus tard que les chercheurs ont remis en question leurs pratiques visant à appliquer d'emblée au père ce qui avait été conçu pour la mère (Volling & Belsky, 1991). Afin de prendre en compte les aspects les plus caractéristiques de cette relation, ils ont élaboré de nouveaux concepts, modèles et instruments. À cet égard, la méthode du Q-sort présente un avantage certain. Elle permet l'observation d'une large palette de comportements relevant des deux systèmes d'attachement et d'exploration (Grossmann & Grossmann, 1998). De plus, ce protocole d'évaluation se déroule dans le milieu de vie de l'enfant, ce qui accroît la validité écologique des observations (Waters & Deane, 1985). Il n'en reste pas moins que cet instrument s'appuie sur une base théorique et empirique qui fait référence à la sécurité d'attachement mère-enfant (Waters, 1995). Par conséquent, les mêmes critiques que pour la Situation Étrange pourraient être émises à l'encontre de cet instrument. Cependant, le Q-sort établit des critères pour le score de sécurité d'attachement, mais aussi pour la dépendance, la désirabilité et d'autres dimensions décrivant l'enfant (par exemple Vaughn & Waters, 1990). Les

scores de sécurité d'attachement à la mère et au père peuvent ainsi être corrélés à ces autres indices (dépendance, désirabilité, etc.). Les similarités (ou dissimilarités) dans les corrélations obtenues permettent de relever les éventuelles distinctions entre les relations d'attachement au père et à la mère. Tant qu'un instrument spécifique pour l'évaluation de l'attachement père-enfant n'a pas été développé⁷, le Q-sort reste donc fort utile.

Cette attention portée au père a permis une avancée considérable en parvenant, d'une part, à identifier plus précisément les caractéristiques de cet attachement et en cernant mieux, d'autre part, son influence sur l'enfant. Néanmoins, à force de trop vouloir rechercher les spécificités du père, certains auteurs sont tombés dans les travers inverses, en omettant de prendre en compte les interactions possibles entre le père et la mère et en négligeant les similitudes dans les relations d'attachement mère-enfant et père-enfant (Stolz, Barber, & Olsen, 2005). Les deux parents ne fonctionnent pourtant pas isolément l'un de l'autre, mais s'influencent mutuellement dans l'actualisation de leur rôle parental. Les pères constituent une importante source de soutien émotionnel pour la mère et contribuent à augmenter la qualité de l'attachement mère-enfant. Fletcher (2009) constate, par exemple, que lorsque les pères se montrent soutenant à l'égard de leur conjointe traitée pour une dépression post-partum, ces dernières deviennent capables, malgré leur mal-être, d'établir une relation d'attachement sécuritaire avec leur enfant. D'autres études relèvent ce rapport d'interdépendance entre les parents, en montrant que certains troubles ou fragilités chez le père peuvent altérer la qualité de l'attachement mère-enfant (Das Eiden, Edwards, & Leonard, 2002). De l'autre côté, la mère exerce également par son attitude et son comportement, une influence sur l'implication du père auprès de l'enfant (Allen & Hawkins, 1999 ; Gaunt, 2008), et ultimement, sur la relation d'attachement père-enfant. Ces quelques travaux revendiquent ainsi l'importance de mieux comprendre les influences réciproques pouvant exister entre les liens d'attachement.

⁷ À ce sujet, il convient de relever les travaux prometteurs de Paquette et Bigras (2010) portant sur la validation d'une nouvelle situation pour l'évaluation de l'attachement père-enfant : la situation risquée.

1.1.2.2 Similarités et influences réciproques entre les attachements au père et à la mère

L'éventuelle interdépendance entre les attachements mère-enfant et père-enfant constitue une des questions cruciales dans le champ de l'attachement. Dans une méta-analyse rassemblant onze études⁸, Fox et coll. (1991) mettent en évidence une similarité entre les attachements de l'enfant à la mère et au père, évalués au moyen de la Situation Étrange (Fox, Kimmerly, & Schafer, 1991). Des conclusions similaires sont obtenues dans les études qui évaluent l'attachement au travers du Q-sort (Dubeau & Moss, 1998 ; Macé, 2006, cité par Bacro & Florin, 2009 ; Monteiro et al., 2008). Le degré de concordance reste toutefois globalement modéré, plusieurs études débouchant sur des résultats contradictoires⁹.

Parmi les facteurs expliquant cette relative ressemblance dans les attachements, Fox et coll. (1991) pointent le tempérament de l'enfant. Par son attitude, l'enfant contribue à façonner les comportements parentaux. Il se peut également que les parents s'influencent mutuellement dans leur relation avec l'enfant, en modelant leurs comportements. Hawkins et coll. (1993) relèvent l'importance de cet apprentissage social ; l'un des parents observe l'autre dans sa pratique, intégrant celle-ci comme base ou point de comparaison pour ajuster ensuite ses propres comportements (Hawkins, Christiansen, Sargent, & Hill, 1993). Il importe toutefois que les parents soient suffisamment collaborants au niveau coparental pour qu'ils puissent apprendre de l'expérience de l'autre. Comme le mentionne Frascarolo (1994), lorsque le père est très impliqué dans son rôle (ce qu'elle a appelé les « nouveaux pères »), l'enfant se comporte de manière similaire avec chacun de ses parents durant la Situation Étrange. Par contre, lorsqu'il est moins impliqué, l'enfant réagit différemment avec chacun de ses parents. Caldera et Lindsey (2006) constatent également que lorsque les parents sont en désaccord au niveau coparental, les attachements de l'enfant à ses deux parents sont davantage discrepantes : l'enfant est susceptible de développer un attachement sécurisé avec l'un de ses parents et insécurisé avec l'autre. Par conséquent, la manière dont les parents se répartissent les tâches et collaborent vis-à-vis de l'enfant peut les amener à fonctionner plus ou moins comme des bases de sécurité interchangeable.

⁸ Ces onze études correspondent à un effectif total de 710 enfants observés avec leur mère et avec leur père.

⁹ Certaines études (Cox et al. 1992 ; Cugmas, 2007 ; Main & Weston, 1981 ; Steele, Steele, & Fonagy, 1996) aboutissent à des conclusions divergentes, en montrant que les attachements de l'enfant à sa mère et à son père ne sont pas significativement corrélés entre eux.

Dans un contexte marqué par la collaboration entre les parents, l'enfant apprend probablement qu'il peut autant compter sur sa mère que sur son père. À l'inverse, dans un climat de rivalité ou de conflits entre les parents, l'enfant intègre probablement davantage le pattern suivant : « lorsque je m'approche de ma mère, mon père interfère, ou vice versa. ». Ces considérations rappellent que la qualité de l'attachement parent-enfant est tributaire de l'attention et des soins que l'enfant reçoit de l'un ou l'autre parent, mais aussi de la relation (et même de l'attachement) qui se développe entre eux. Autrement dit, l'attachement doit être compris de manière systémique, en tenant compte de la façon dont les relations d'attachement sont distribuées et se nouent au sein du réseau familial. Comme l'énonce Cowan (1997), le modèle issu du système familial fournit une compréhension plus différenciée et plus intégrée des facteurs impliqués dans l'attachement de l'enfant à sa mère et à son père.

Par conséquent, il paraît évident que les relations d'attachement parent-enfant s'intègrent dans un système familial plus large, au sein duquel chaque relation peut influencer l'autre. Parmi les aspects susceptibles d'influencer l'attachement parent-enfant, nous en retenons plus particulièrement deux : la sécurité d'attachement de l'autre parent avec l'enfant, ainsi que la capacité des deux partenaires à collaborer et à se soutenir l'un l'autre dans leur rôle parental.

1.1.3. Vers une approche systémique de l'attachement

La présente étude s'écarte ainsi d'une approche centrée sur la dyade parent-enfant en y incluant une perspective familiale. Elle tente de dépasser le clivage existant entre la théorie de l'attachement et celle de la pensée systémique. Bien qu'elles soient toutes deux des théories relationnelles, ces approches ont pourtant évolué indépendamment l'une de l'autre jusqu'à une période récente (Delage, 2008 ; Shaver & Mikulincer, 2012). Ils gagneraient pourtant à joindre leurs forces pour aboutir à une compréhension plus complexe des liens d'attachement dans leur contexte (Crespo, 2012).

Bowlby (1949), dans ses premiers écrits cliniques, avait pourtant souligné l'importance de considérer la famille dans sa globalité pour comprendre la détresse et la sécurité de l'enfant, mais il s'est ensuite principalement centré sur la mère, occultant le rôle du père. En réalité, son modèle reflète les pratiques sociales de l'époque. Dans la société anglaise de l'après-guerre, les mères

étaient les principales responsables des soins et de l'éducation des enfants. Bowlby était également très marqué par la théorie freudienne et par les apports des éthologues qui ont presque exclusivement mis l'accent sur la mère et le petit être. En donnant une importance quasi exclusive à la mère, il a sans doute freiné l'expansion de la théorie de l'attachement vers des modèles incluant le père ou le système familial.

D'autres raisons peuvent expliquer le cloisonnement entre ces deux mouvements théoriques, comme le fait qu'ils se sont développés en abordant des réalités conceptuelles différentes. Les théoriciens de l'attachement se sont intéressés au sentiment de sécurité, au soin et à la protection, tandis que les systémiciens se sont concentrés sur les notions de frontières, de rôle, de relations hiérarchiques, de communication et de résolution de conflits. De plus, la mise en place de protocoles expérimentaux hautement standardisés n'a pas facilité leur transposition à d'autres structures familiales. Prenons l'exemple de la Situation Étrange. Seuls quelques chercheurs sont en fait parvenus à dépasser les contraintes méthodologiques et les standards imposés par ce protocole, en y intégrant à la fois le père et la mère ou la fratrie (Farnfield, 2009 ; Frascarolo, 1994 ; Howe & Ross, 1990 ; Stewart & Marvin, 1984). L'inclusion de toute la fratrie a ainsi permis de démontrer que les frères et sœurs plus âgés peuvent être utilisés comme base de sécurité et jouer le rôle de figures d'attachement subsidiaires en l'absence de la mère (Howe & Ross, 1990 ; Stewart & Marvin, 1984). Or, ces quelques études illustrent la manière dont les membres de la famille (père ou fratrie) peuvent coopérer et se soutenir dans le but ultime de préserver la sécurité émotionnelle de l'enfant et de maintenir un certain équilibre familial (Stewart & Marvin, 1984).

Inscrivant dans cette même perspective, Byng-Hall (1995, 2008) propose de considérer le système familial dans son ensemble comme un potentiel fournisseur de base de sécurité pour ses membres (Alexander & Warner, 2003 ; Byng-Hall, 1995 ; Stevenson-Hinde, 1990). Il étend ainsi le concept de base de sécurité à la famille entière, qu'il définit comme un « réseau fiable de relations d'attachement, lequel permet à tout membre [i] de se sentir en sécurité pour explorer ses relations avec chacun des autres et avec des personnes extérieures à la famille » (Byng-Hall, 1995, p. 46). Lorsqu'une base de sécurité familiale est établie, chaque membre est susceptible de recevoir de l'aide comme d'en apporter, dans la mesure de ses possibilités. Chacun est également accepté et reconnu dans sa valeur et peut être à même de comprendre le point de vue de l'autre et ce qu'il ressent. Cette quiétude permet en retour l'ouverture vers l'extérieur, rendant disponibles

les membres de la famille pour des apprentissages, des activités culturelles ou simplement pour rencontrer des personnes en dehors de la sphère familiale (Byng-Hall, 2008).

Par ailleurs, cette notion de base de sécurité familiale permet également de mieux comprendre les possibles répercussions des interactions familiales sur la qualité de l'attachement. L'étude de Dubois-Comtois et Moss (2008) apporte un éclairage empirique sur cette notion de base de sécurité familiale. En effet, ils constatent en s'appuyant sur 49 familles et leur enfant âgé de 8 ans, que les représentations d'attachement de ce dernier¹⁰ sont déterminées aussi bien par la qualité de la relation avec la mère évaluée trois ans plus tôt, que par le fonctionnement des interactions familiales¹¹. En d'autres termes, les enfants « sécures » évoluent le plus souvent dans un contexte marqué par des interactions familiales positives et harmonieuses, alors que les enfants « désorganisés » connaissent plus probablement des interactions familiales problématiques (Dubois-Comtois & Moss, 2008). Ce résultat atteste que le sentiment de sécurité reflète non seulement les expériences que l'enfant vit avec sa figure d'attachement primaire, mais aussi celles qu'il partage dans sa famille. Une famille dont la base de sécurité est efficace permet à l'enfant de développer un rapport de sécurité et non pas de dépendance ou d'évitement avec ses parents.

Byng-Hall (1995, 2002, 2008) souligne par ailleurs que l'un des paramètres essentiels pour la création d'une telle base de sécurité est la capacité des parents à collaborer ensemble, afin de répondre en tout temps aux besoins de l'enfant. Cette collaboration doit ainsi permettre au parent de maintenir un niveau de stabilité suffisant, au travers de l'encadrement commun des deux parents. Cette notion d'encadrement a plus particulièrement été conceptualisée par Fivaz, Fivaz et Kaufman (1982). Le père et la mère forment le système encadrant, défini comme hiérarchiquement supérieur, alors que l'enfant constitue le système encadré. Le système encadrant a pour fonction d'organiser un contexte sécurisant, favorable au développement du système encadré. Pour ce faire, le comportement des parents doit être suffisamment prédictible (c'est-à-dire avoir une certaine constance dans le temps) et ajusté (c'est-à-dire adapté aux compétences de l'enfant). Le terme « suffisamment » indique que le contexte doit cependant admettre un certain degré de variation pour stimuler l'intérêt de l'enfant. Le système encadré, à savoir l'enfant, à quant à lui, a aussi une fonction d'induction des comportements parentaux. Il

¹⁰ Ces représentations d'attachement ont été évaluées à partir de la tâche des histoires à compléter de Bretherton, Ridgeway et Cassidy (1990).

¹¹ Le fonctionnement familial a été évalué dans le cadre du laboratoire au cours d'un moment de repas. Le codage a été réalisé au moyen du « *Mealtime Interaction Coding System* » (MICS ; Dickstein, Hayden, Schiller, Seifer, & San Antonio, 1994)

informe ses parents sur son état physique et affectif qui peuvent en retour s'ajuster plus étroitement à ses attentes et à son niveau de développement. Les influences entre ces deux systèmes, encadré et encadrant, sont réciproques mais asymétriques. Elles progressent de concert vers un but commun qui est celui de favoriser l'autonomie de l'enfant.

La théorie de l'attachement conçoit ainsi la figure d'attachement comme une base de sécurité et de réassurance pour l'enfant, à partir de laquelle celui-ci peut s'autonomiser. Le modèle de l'encadrement et la perspective de Byng-Hall (1995) complètent cette approche : il incombe aux deux parents, en tant que système encadrant, d'assurer les deux mêmes fonctions de sécurité et d'exploration. La théorie de l'attachement cible sur la sécurité en termes de prise de distance relationnelle et émotionnelle ; la proximité physique et l'accessibilité de la figure d'attachement apportent la confiance nécessaire à l'enfant pour lui permettre d'explorer son environnement. Le modèle de l'encadrement met en revanche davantage l'accent sur la continuité temporelle dans les soins : les deux parents doivent encadrer l'enfant dans la proximité physique, mais en lui offrant également un environnement stable et cohérent à travers le temps.

Davies et Cummings (1994) ont également développé cette idée selon laquelle la sécurité émotionnelle s'étend au contexte familial. Leur théorie se démarque des précédentes en suggérant que ce sentiment de sécurité émane plus particulièrement de la relation opposant les deux parents. Les conflits conjugaux diminuent la confiance chez l'enfant dans la capacité de ses deux parents à pouvoir répondre émotionnellement à ses attentes (Cummings, Schermerhorn, Davies, Goeke-Morey, & Cummings, 2006 ; Davies et al., 2002). Or, selon ces auteurs, les enfants cherchent activement à préserver et à restaurer cette confiance (Davies & Cummings, 1994). Les manifestations de détresse intenses constituent ainsi l'un des procédés leur permettant de regagner un certain contrôle sur la situation et de retrouver un certain sens de la sécurité familiale (Koss et al., 2011). Néanmoins, si ces stratégies peuvent être adaptées sur le court terme, elles le sont bien moins à plus longue échéance et conduisent à des difficultés d'adaptation psychosociale (Cummings et al., 2006).

Davies et Cummings (1994) défendent donc l'idée qu'il existe deux types de sécurité : le sentiment d'insécurité généré par le système conjugal, et celui qui se construit dans la relation parent-enfant, tel que le décrivent les théoriciens de l'attachement. Ces deux formes de sécurité évoluent de manière indépendante (Davies & Woitach, 2008). Ils n'excluent pas que l'insécurité d'attachement parent-enfant puisse jouer le rôle de médiateur dans la relation entre conflits

conjugaux et difficultés d'adaptation chez l'enfant. Cependant, leur postulat de base est que le sentiment d'insécurité émotionnelle chez l'enfant émanant de la relation interparentale, constitue un prédicteur unique et robuste du fonctionnement adaptatif de l'enfant, même après avoir pris en compte l'insécurité d'attachement dans les relations parent-enfant (Davies et al., 2002). Une autre différence constatée est que le sentiment d'insécurité émotionnelle a des répercussions plus marquées au niveau des troubles internalisés de l'enfant, alors que le processus médiatisé par l'insécurité d'attachement parent-enfant prédit plus particulièrement les symptômes externalisés (Davies et al., 2002).

Ces travaux sur la sécurité émotionnelle chez l'enfant, à la lumière des relations de couple, portent principalement sur les enfants en âge scolaire. Les observations de Fivaz-Depeursinge et coll. (2007) contribuent à l'approfondissement de cette perspective, en montrant que l'enfant possède déjà très tôt cette volonté de maintenir ou de regagner une certaine sécurité émotionnelle (Fivaz-Depeursinge, Frascarolo, Lopes, Dimitrova, & Favez, 2007 ; Fivaz-Depeursinge, Lopes, Python, & Favez, 2009). À l'âge de dix-huit mois, l'enfant, pris au milieu des désaccords entre ses parents, initie certaines stratégies de provocation, d'évitement ou même de divertissement, visant à distraire les parents et à les détourner du conflit. À long terme, l'énergie déployée pour réguler les tensions entre ses parents limite cependant ses ressources pour assouvir d'autres tâches développementales, telles que le développement de son autonomie.

En guise de conclusion, il ressort à l'évidence que le sentiment de sécurité de l'enfant découle non seulement des expériences que l'enfant vit dans la relation avec sa figure d'attachement principale, mais aussi de la capacité des membres de la famille à rester en cohésion et à offrir de la sécurité à l'enfant dans le contexte familial. Comme le suggère Von Sydow (2002), l'enfant développe simultanément des modèles internes opérant dyadiques et des patterns d'attachement triadiques, qui influencent chacun à leur manière le comportement de l'enfant. Il importe par ailleurs que les parents encadrent et assurent les soins et l'éducation de l'enfant en se respectant et en se soutenant mutuellement, pour que, d'une part, cette base de sécurité familiale puisse être efficiente et que, d'autre part, les enfants reçoivent un sentiment de prédictibilité, de confiance et de sécurité (Beavers & Hampson, 2000). Cette étude vise donc à rendre compte du maintien et de l'émergence de cette sécurité émotionnelle qui émane plus particulièrement de l'unité coparentale.

1.2. Coparentage

1.2.1. Définition

Alors que chaque parent, en tant que figure d'attachement, exerce une influence sur l'enfant, le terme de coparentage se réfère à la manière dont père et mère s'ajustent mutuellement (ou non) pour assumer leur rôle parental. La relation coparentale se définit ainsi par la façon dont les partenaires travaillent ensemble pour le bien-être de l'enfant (Schoppe, Mangelsdorf, & Frosch, 2001 ; Van Egeren & Hawkins, 2004).

Cette définition large laisse la place à d'importantes variations, selon les études, sur la nature de cette relation, et plus particulièrement sur les dimensions qui la composent (Van Egeren & Hawkins, 2004). Le concept de coparentage se caractérise ainsi par différents aspects, tels que la collaboration entre les parents, la compétition/hostilité, l'engagement vis-à-vis de l'enfant, les accords et désaccords concernant l'éducation, le partage des tâches et des activités éducatives, ou encore le « gatekeeping »¹² (Feinberg, 2003 ; Margolin, Gordis, & John, 2001 ; Schoppe-Sullivan, Brown, Cannon, Mangelsdorf, & Sokolowski, 2008).

Cette absence de consensus dans la conceptualisation du coparentage s'explique sans doute par le fait qu'il existe de multiples façons d'être coparents, suivant la pluralité des pratiques éducatives, des styles parentaux et des milieux socioculturels (Rouyer, 2009). De plus, le coparentage, tout comme la parentalité, renvoie explicitement aux croyances qui déterminent ce qu'est un comportement « socialement acceptable ». Or ces attentes sont susceptibles de varier d'une culture à l'autre (McHale & Kurrien, 2013).

Ce concept de coparentage est donc porteur de l'idéal égalitaire prôné par notre société. Il n'implique pourtant pas que les rôles de chaque parent soient strictement similaires sur le plan des responsabilités et de l'autorité (Feinberg, 2003), ou que les valeurs et pratiques parentales soient semblables (Gamble, Ramakumar, & Diaz, 2007).

¹² Le « gatekeeping » signifie littéralement « garde-barrière » et se réfère initialement aux comportements qui restreignent l'accès de l'autre parent à l'enfant ou entrave la relation avec l'enfant. Il a également été étendu au versant positif, en incluant les comportements du parent qui promeuvent ou encouragent les relations entre l'autre parent et l'enfant.

D'ailleurs, un des principes sous-tendant la notion de coparentalité repose sur le fait que les parents ont inmanquablement des idées plus ou moins différentes sur la manière d'élever leur enfant (McHale & Fivaz-Depeursinge, 1999). Dans les familles qui fonctionnent bien, les parents reconnaissent et s'accommodent de leurs divergences dans leur style et leur manière d'éduquer, sans se disqualifier. La réussite de cette entreprise conjointe repose sur une compréhension du point de vue de l'autre, une bonne communication, une confiance dans les efforts de chacun, et enfin la mise en place de stratégies efficaces pour résoudre les dissonances qui se font jour au quotidien (McHale & Irace, 2011). Cette solidarité se traduit aussi par des échanges émotionnellement positifs et chaleureux, tant avec l'enfant qu'entre les parents eux-mêmes (McHale, 1997). Dans ce contexte, les parents peuvent garantir structure et sécurité à l'enfant, et lui apporter des réponses qui soutiennent favorablement son développement et son intégrité (McHale & Kurrien, 2013 ; McHale, Salman, Strozier, & Cecil, 2013).

Cette dynamique coparentale n'implique toutefois pas que les parents soient toujours d'accord. Les conflits sont inévitables et même nécessaires à toute relation coparentale. Ils permettent à la famille de négocier les différents changements de manière flexible et de surmonter les défis rencontrés, tout en restant unie (Favez, 2011). Toutes les formes de conflits ne sont ainsi pas forcément néfastes au bien-être de la famille, conduisant certains chercheurs à les classifier en deux catégories : les constructifs et les destructeurs (Cummings, Goeke-Morey, Papp, & Dukewich, 2002 ; Goeke-Morey, Cummings, Harold, & Shelton, 2003 ; McCoy, Cummings, & Davies, 2009). Les conflits sont dits « constructifs », lorsqu'ils aboutissent à des compromis acceptables et s'accompagnent d'émotions positives (Goeke-Morey et al., 2003). Dans ces conditions, les désaccords peuvent être rapidement désamorcés et ne donnent pas lieu à une escalade. L'enfant peut développer une certaine confiance en la capacité de ses parents à gérer efficacement les difficultés (McCoy et al., 2009). À travers ces échanges, il devient témoin et participant actif d'une forme de coopération, où les besoins et les perspectives de chacun sont pris en compte. L'existence de différents modes de fonctionnement et points de vue lui permet d'enrichir ses propres représentations (Favez et al., 2012).

Au contraire, les conflits sont dits « destructeurs » lorsque les parents se retrouvent dans un rapport de force, sans possibilité d'aboutir à une réconciliation. Les affects négatifs dominent ce type d'échanges, qui se caractérisent par de l'agression verbale, des menaces ou des insultes (McCoy et al., 2009). De tels débordements s'observent lorsque l'un des parents cherche par son comportement à supplanter l'autre dans son rôle, en sabotant les actions de son partenaire ou en

attirant l'attention de l'enfant vers lui. Cette lutte entre ces parents constitue une entrave à la construction des liens d'attachement et représente une menace pour la sécurité émotionnelle de l'enfant, l'issue de ces conflits ne pouvant être que la victoire ou la défaite de l'un des protagonistes (Real Del Sarte, 2005). Le fait que, dans ce type d'échange, chaque parent suit ses propres impératifs, amène aussi l'enfant à se retrouver face à des messages contradictoires, ce qui augmente encore sa confusion et son incertitude (McHale & Rasmussen, 1998).

Les études longitudinales attestent que ces modes de fonctionnement coparentaux sont relativement stables et perdurent souvent de la grossesse à la période scolaire de l'enfant (Gable, Belsky, & Crnic, 1995 ; McHale & Rasmussen, 1998 ; Schoppe-Sullivan, Mangelsdorf, Frosch, & McHale, 2004 ; Van Egeren, 2003). Malgré cette relative stabilité, chaque étape du développement de l'enfant sollicite probablement le coparentage d'une manière différente. La dynamique coparentale est un processus en co-construction permanente qui amène les parents à renégocier continuellement leur système de valeurs et leurs pratiques parentales, en fonction des transitions de vie et des changements développementaux de l'enfant. Or, la période où l'enfant approche de sa deuxième année de vie représente un véritable défi pour les parents. L'enfant devient plus mobile et plus autonome, obligeant ses parents à le contrôler et à le stimuler autrement que durant sa première année de vie (Belsky, Crnic, & Gable, 1995 ; Fagot & Kavanagh, 1993). Cette étape constitue également une période-clé pour le développement de ce dernier. En apprenant à attendre et à différer les gratifications, l'enfant intègre de nouvelles capacités de régulation émotionnelle. Les premières acquisitions langagières lui permettent de mieux contenir ses émotions et donc, de mettre en œuvre des stratégies de régulation émotionnelle plus efficaces. Il peut ainsi exprimer ses sentiments aux autres et obtenir un retour sur leur pertinence (Cole, Michel, & Teti, 1994 ; Kopp, 1989). L'enfant de cet âge est par ailleurs animé par un fort désir d'autonomie et d'affirmation, qu'il assouvit notamment en testant les limites imposées par ses parents (Dunn, 1987). Plus qu'un simple spectateur de la dyade active, il déploie une large gamme de comportements de charme, de provocation ou de détresse, dans le but d'attirer l'attention de ses parents vers lui. Cette période de vie oblige donc les parents à s'ajuster très étroitement l'un à l'autre pour maintenir une solidarité entre eux.

1.2.2. Articulation entre le coparentage et les autres sous-systèmes familiaux

Le sous-système coparental est distinct de la relation conjugale - tant sur le plan empirique que théorique -, tout en y étant étroitement lié (Jouriles et al., 1991 ; Margolin et al., 2001 ; Talbot & McHale, 2004 ; Van Egeren, 2003). Les études montrent que la présence de conflits conjugaux est typiquement associée à une relation coparentale marquée par la compétition et l'hostilité (Talbot & McHale, 2004 ; McHale, 2007). Néanmoins, certaines qualités chez le parent (telles qu'un haut degré de flexibilité ou l'expression d'affects positifs chez le père) constituent des ressources importantes qui contribuent à limiter la propagation des difficultés de la sphère conjugale à la relation coparentale (Kolak & Volling, 2007 ; Talbot & McHale, 2004). Le coparentage ne prolonge ainsi pas simplement la relation conjugale. La relation coparentale peut emprunter une trajectoire différente de celle du couple. Cela apparaît clairement dans le cas des couples divorcés : la relation intime entre les deux conjoints n'existe en effet plus, tandis que la relation coparentale perdure, en tout cas sur le plan juridique (Schoppe-Sullivan et al., 2004). Certaines études attestent également, en montrant que le coparentage a une influence sur l'adaptation psycho-sociale de l'enfant, au-delà de l'incidence de la relation conjugale (LeRoy, Mahoney, Pargament, & DeMaris, 2013 ; McHale & Rasmussen, 1998). Il n'existe donc pas de simple chevauchement entre ces deux relations, mais chacune garde sa part de spécificité et suit sa propre voie.

De la même manière, une distinction peut être établie entre le coparentage et la relation parent-enfant. Le coparentage offre un cadre d'expérience différent et plus complexe que celui de la dyade parent-enfant. Plusieurs études rapportent en effet que l'attitude du parent diffère selon qu'il interagit seul avec l'enfant ou en présence de l'autre parent (Mendonça et al., 2011 ; Lindsey & Caldera, 2006 ; Stroud et al., 2011). D'autres travaux relèvent que la relation coparentale affecte l'enfant d'une manière unique, ne pouvant être obtenue par la relation dyadique parent-enfant (Belsky, Putnam, & Crnic, 1996 ; Karreman, van Tuijl, van Aken, & Dekovi, 2008). Des troubles du comportement peuvent ainsi émerger suite à des difficultés dans la relation coparentale, alors même que le parent témoigne de bonnes capacités à répondre adéquatement aux besoins de celui-ci lorsqu'il est seul avec lui.

En dernier lieu, le sous-système coparental doit être distingué du système familial pris dans son ensemble. Bien que ces deux relations se situent toutes deux au niveau triadique du système familial (Hayden et al., 1998), il serait réducteur de les appréhender comme étant identiques. Le coparentage forme l'unité père-mère, alors que le système familial représente l'unité père-mère-enfant(s) (Van Egeren & Hawkins, 2004). Une des principales distinctions entre ces deux relations tient à la contribution de l'enfant. Considéré comme un participant à part entière dans le cadre des interactions familiales (Crouter & Booth, 2003 ; Fivaz-Depeursinge & Favez, 2006), l'enfant et ses comportements ne sont cependant pas directement pris en compte dans l'examen de la relation coparentale (Van Egeren & Hawkins, 2004). Nous pouvons ainsi imaginer qu'un enfant au tempérament difficile trouble le fonctionnement familial, bien que les parents soient parfaitement aptes à collaborer pour maîtriser son fort caractère. Prenons un autre exemple : alors que, dans l'interaction avec l'un des parents, certains enfants réagissent très fortement à l'intrusion de l'autre dans le jeu, d'autres enfants semblent mieux accepter cette stimulation excessive. De telles différences dans les réactions de l'enfant altèrent forcément le fonctionnement familial, en dépit du fait que la relation coparentale pourrait être la même dans ces deux cas de figure. En définitive, les registres familial et coparental constituent deux entités séparées, mais qui entretiennent des liens très étroits entre eux. Une relation coparentale de qualité constitue une condition indispensable, mais non suffisante, à un déroulement harmonieux des interactions familiales.

Il apparaît ainsi que le système familial constitue en tant que tel un niveau de plein droit et distinct du sous-système coparental. Pour rendre compte de ce niveau d'interaction spécifique, l'équipe de recherche de Lausanne a élaboré le modèle de l'alliance familiale (Fivaz-Depeursinge & Corboz-Warnery, 1999). Celui-ci évalue plus spécifiquement la capacité des membres à se coordonner en vue de réaliser une tâche donnée. L'alliance peut être décrite comme « fonctionnelle » lorsque tous les membres de la famille sont inclus et que les rôles de chaque membre sont respectés. Les interactions sont coordonnées et négociées efficacement. Des moments de plaisir à trois peuvent ainsi être partagés. L'alliance peut être qualifiée de « dysfonctionnelle » lorsqu'il y a exclusion de l'un des partenaires ou lorsque la relation est tendue ou conflictuelle entre les parents. Dans ce dernier cas de figure, tous les partenaires sont engagés dans l'interaction, mais les rôles de chacun ne sont pas respectés : l'un des partenaires interfère, par exemple, dans les activités de l'autre. Les interactions ne sont pas placées sous le signe de la coordination et de la négociation. La fréquence accrue d'émotions négatives caractérise ce type d'échanges.

Comprendre la famille dans toute sa complexité ne peut pas se faire au travers d'une mesure unique : il convient d'en appréhender les différentes facettes. Dans cette étude, nous contribuons à offrir une vue plus complète de cette dynamique familiale, en mettant l'accent principalement sur l'analyse du coparentage, mais en considérant également la perspective familiale au travers du modèle de l'alliance familiale.

1.2.3. Coparentage et ajustement de l'enfant

Plus d'une décennie de recherches sur la coparentalité a ainsi permis de documenter l'existence d'un lien entre coparentage et adaptation socio-émotionnelle chez l'enfant. Néanmoins, les travaux dans ce domaine sont très éclectiques et leur synthèse est rendue difficile (Rouyer & Huet-Gueye, 2012). En effet, ces études portent sur des groupes d'âges très différents. Elles n'ont pas abordé les mêmes dimensions du coparentage, et ont souvent évalué des aspects différents du fonctionnement adaptatif de l'enfant (social, cognitif, affectif). Elles utilisent, en outre, diverses méthodes pour mesurer le coparentage : méthode objective, au travers de l'observation ; subjective, par des questionnaires ou des entretiens¹³. Parmi les travaux évaluant ce lien entre coparentage et ajustement de l'enfant, McHale et Rasmussen (1998) relatent, par exemple, qu'un haut niveau d'hostilité et de compétition observés entre les parents est corrélé à une augmentation des comportements agressifs chez l'enfant trois ans plus tard (évalués par les enseignants). Cette association perdure même après avoir pris en compte la qualité des échanges conjugaux et le bien-être des parents. Les résultats de cette même étude sur les données de coparentage autorapportées indiquent que les stratégies du père visant à promouvoir la cohésion familiale, et celles de la mère consistant à éviter de dénigrer le père, sont deux indices déterminants pour l'ajustement de l'enfant. Dans une autre étude, Belsky et coll. (1996) ont classé les épisodes de coparentage en trois catégories : soutenant, non-soutenant et mixtes (incluant à la fois des comportements soutenant et non-soutenant) (Belsky et al., 1996). Ils relèvent qu'un niveau élevé de coparentage non-soutenant est associé à un manque d'inhibition chez l'enfant âgé de trois ans¹⁴. Cette relation persiste après avoir tenu compte de la qualité de la relation parent-enfant. Les désaccords entre les parents pourraient donc avoir modifié le comportement de l'enfant ; ce dernier tente possiblement de mettre fin aux tensions coparentales,

¹³ L'évaluation du coparentage au travers d'entretiens reste rare, mais a notamment été utilisée dans une étude de McHale, Salman, Strozier et Cecil (2013).

¹⁴ Cet aspect correspond à un score ajusté d'inhibition calculée à partir de la mesure de tempérament de l'enfant, évaluée à l'âge d'un an.

en cherchant par exemple à s'affirmer davantage. Ces considérations confirment l'idée précédemment évoquée que l'enfant déploie certaines stratégies dans le but de préserver son sentiment de sécurité émotionnelle (Davies et Cummings, 1994).

D'autres études relèvent également l'existence d'un lien entre coparentage et ajustement de l'enfant dans des domaines variés, tels que problèmes externalisés et internalisés (LeRoy et al., 2013 ; McConnell & Kerig, 2002 ; McHale & Rasmussen, 1998 ; Schoppe et al., 2001), adaptation et compétences scolaires (Stright & Neitzel, 2003 ; McHale, Rao, & Krasnow, 2000), ou développement social (Leary & Katz, 2004 ; Scrimgeour, Blandon, Stifter, & Buss, 2013).

Un nombre florissant d'études démontre l'importance du coparentage pour le développement de l'enfant. Quelques travaux rapportent néanmoins des résultats différents. Par exemple, Schoppe-Sullivan et coll. (2009), dans leur recherche portant sur 92 familles et leur enfant âgé de 4 ans, ne mettent pas en évidence de lien direct entre le coparentage observé et les problèmes de comportements externalisés chez l'enfant rapportés un an plus tard, par la mère et par l'enseignant (Schoppe-Sullivan, Weldon, Cook, Davis, & Buckley, 2009). Ces chercheurs expliquent cette absence de résultats d'une part, par l'âge des enfants recrutés, et d'autre part, par leur méthode d'évaluation du coparentage. Celle-ci se déroule en laboratoire. L'observation en laboratoire peut effectivement masquer certains comportements et réduire les différences interindividuelles. Une autre étude, portant sur 735 familles mexico-américaines et leur enfant âgé de 9 mois, ne relève pas non plus d'association significative entre les conflits coparentaux rapportés par les parents et les comportements sociaux de l'enfant¹⁵, observés dans le cadre de l'interaction avec sa mère (Cabrera, Shannon, & La Taillade, 2009). Cette étude n'évalue l'enfant qu'à un seul moment. Or, il se pourrait que l'effet négatif des désaccords coparentaux sur l'enfant ne se manifeste que plus tard dans son développement. La nécessité d'observer les comportements de l'enfant sur le long terme paraît évidente. Par ailleurs, les caractéristiques socio-économiques et culturelles de la population étudiée devraient être prises en compte, car elles ont une possible influence sur le résultat. Dans cette étude, les conflits de coparentaux rapportés par le père sont par exemple associés à une plus grande sensibilité des mères dans la relation avec l'enfant. Les mères hispano-américaines tendent peut-être davantage à protéger leur enfant contre les méfaits des conflits coparentaux, en comparaison aux mères d'autres cultures. Finalement, l'étude de LeRoy et coll. (2013), portant sur un échantillon de 164 couples mariés et

¹⁵ Les comportements sociaux regroupent par exemple les vocalisations de l'enfant ou la recherche d'un contact visuel avec le parent.

leur enfant âgé de six mois, révèlent que seuls les comportements de sabotage de la mère (rapportés par les pères) engendrent des problèmes de comportement chez l'enfant six mois plus tard. Les comportements du père au niveau coparental n'ont en revanche pas d'impact sur l'enfant. Plus étonnant, le soutien de la mère au niveau coparental (suivant la perception du père) est lié à une augmentation des problèmes de comportement chez l'enfant. Ce dernier résultat, contraire aux attentes et à ce qui est habituellement évoqué dans la littérature, suggère qu'un excès de soutien de la mère peut nuire à la relation père-enfant et avoir un impact négatif sur l'enfant.

Compte tenu de cette hétérogénéité dans les résultats, il se pourrait que certains facteurs jouent un rôle dans cette association entre coparentage et ajustement de l'enfant, en modifiant la nature et la force de cette relation. Cette question sur l'étude des modérateurs a été peu abordée. Les chercheurs ont souvent omis de prendre en compte le rôle interactif du coparentage avec d'autres facteurs (Schoppe-Sullivan et al., 2009), à l'exception de quelques travaux. Parmi ceux-ci, Leary et Katz (2004) constatent que la suppression de l'activité vagale (indice de régulation physiologique) sert de facteur de protection dans la relation entre coparentage et fonctionnement adaptatif de l'enfant. Lorsque l'enfant a la capacité de se réguler au niveau physiologique, les conflits coparentaux n'entraînent alors pas sa relation avec ses pairs (Leary & Katz, 2004). Certaines caractéristiques familiales agissent également sur ce lien entre coparentage et ajustement chez l'enfant (Schoppe et al., 2001). Les désaccords entre les parents ne sont reliés aux problèmes externalisés chez l'enfant que dans le cas où les émotions négatives dominent les échanges. Ce résultat rejoint l'idée précédemment évoquée, que tous les conflits coparentaux ne sont pas nécessairement délétères pour le développement de l'enfant. Ils le sont seulement lorsqu'ils ne peuvent être désamorçés et qu'ils restent chargés en affects négatifs.

Bien que trop rares, ces quelques travaux indiquent que certaines caractéristiques propres à l'enfant et à la famille peuvent accentuer, diluer ou même supprimer cette association entre coparentage et difficultés d'adaptation chez l'enfant. En fait, malgré l'ampleur des recherches actuelles sur le coparentage, nous connaissons peu les ressources ou les facteurs de vulnérabilité qui peuvent influencer cette relation entre coparentage et ajustement de l'enfant. La connaissance de ces modérateurs fournirait pourtant une vue plus dynamique des processus familiaux. Tous les conflits entre les parents n'ont pas la même portée sur l'enfant et certaines ressources familiales ou individuelles permettent d'éviter la propagation des difficultés d'un sous-système à l'autre. Comprendre les conditions qui déterminent l'impact du coparentage sur le fonctionnement

adaptatif de l'enfant constitue une étape importante, qui permettrait de mieux identifier les groupes à risque et les ressources spécifiques de ces familles.

La présente recherche s'inscrit dans cette démarche, en évaluant plus spécifiquement le lien direct entre coparentage et sécurité d'attachement chez l'enfant, ainsi qu'en identifiant les éventuelles fragilités ou au contraire les ressources familiales qui peuvent être responsables des différences interindividuelles dans cette relation.

1.3. Liens entre coparentage et attachement parent-enfant

En s'appuyant sur la théorie des systèmes familiaux, les chercheurs ont conceptualisé différents modèles pour schématiser les connexions possibles entre les différents sous-systèmes composant l'unité familiale. Principalement utilisés pour décrire l'association entre les conflits conjugaux et la relation parent-enfant, ils nous serviront, dans ce travail, de grilles de lecture pour comprendre la complexité des liens pouvant exister entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant.

- *Hypothèse du « spillover » ou du débordement* : le climat affectif ou les comportements présents dans un sous-système prolifèrent directement - positivement ou négativement - dans un autre sous-système (Grych, 2002). Cette hypothèse prédit des associations positives entre la relation coparentale et la sécurité d'attachement parent-enfant.
- *Hypothèse de la compensation* : Ce modèle est associé à des corrélations négatives entre les différents sous-systèmes. Les parents recherchent de la satisfaction dans un système pour contrebalancer ou masquer les déficiences d'un autre système. Malgré l'existence de certaines insatisfactions au niveau coparental, l'un des conjoints peut ainsi continuer à s'investir dans la relation avec l'enfant, et cela pourrait se traduire par une relation d'attachement sécuritaire. Dans certains cas, ce processus de compensation peut néanmoins s'apparenter à une lutte de pouvoir entre les deux parents ; l'un des parents tentant de s'approprier la relation avec l'enfant dans le but de faire coalition avec lui. Ce processus peut alors créer des tensions entre l'enfant et le parent exclu de la coalition et perturber les liens d'attachement, alors qu'ils s'en trouvent renforcés avec l'autre parent.

Ces deux hypothèses soulignent ainsi la complexité des processus en jeu. La majorité des travaux, portant notamment sur les liens entre conflits conjugaux et relation parent-enfant, soutiennent l'hypothèse du « spillover » ; rares sont les études concluant sur un phénomène de compensation (Erel & Burnam, 1995 ; Grych, 2002 ; Krishnakumar & Buehler, 2000).

La suite de ce chapitre sera divisée en trois sections. Nous commencerons par passer en revue les études ayant abordé la question du lien entre coparentage et attachement parent-enfant. Une attention particulière sera ensuite accordée aux différences liées au genre du parent. S'inscrivant dans une perspective systémique, l'association entre coparentage et sécurité d'attachement sera finalement examinée en tenant compte de l'interdépendance entre les attachements à la mère et au père.

1.3.1. Coparentage et attachement parent-enfant : revue des études existantes

Un nombre très limité de recherches s'est intéressé à cette relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant (McHale, 2007). Dans leur méta-analyse sur le lien entre coparentage et ajustement chez l'enfant, Teubert et Pinquart (2010) relèvent également l'absence surprenante de recherches dans ce domaine et appellent à de telles investigations.

Parmi les travaux existants, l'étude de Caldera et Lindsey (2006), portant sur 60 familles avec des enfants âgés de 11 à 15 mois, a plus particulièrement évalué la relation entre coparentage, relation mère-enfant et sécurité d'attachement parent-enfant (évaluée au travers du Q-sort rapporté par les parents). Leurs résultats indiquent qu'une augmentation des comportements compétitifs et hostiles entre les parents est associée à une moins grande sécurité d'attachement parent-enfant, cette dernière mesure est évaluée à partir des perceptions de la mère et du père. Les désaccords et la compétition au niveau coparental entravent donc la confiance de l'enfant dans la capacité de ses parents à lui procurer une expérience de sécurité. Ce lien entre coparentage et sécurité d'attachement se révèle être direct et non médiatisé par la qualité de la relation mère-enfant.

Une étude longitudinale réalisée par Brown et coll. (2010) rapporte également un lien entre le coparentage (observé et autorapporté) et la sécurité d'attachement parent-enfant (évaluée au travers de la Situation Étrange) (Brown, Schoppe-Sullivan, Mangelsdorf, & Neff, 2010). Elle met toutefois en évidence des résultats divergents de ceux de Caldera et Lindsey (2006), notamment en relevant une différence entre père et mère. Une relation soutenante entre les parents, lorsque l'enfant a trois mois, est associée à une plus grande sécurité d'attachement père-enfant, évaluée dix mois plus tard, alors qu'un tel lien n'apparaît pas pour la sécurité d'attachement mère-enfant. Une telle différence entre père et mère se retrouve aussi dans l'étude de Coyl-Sheperd et Newland (2013) portant sur 92 familles et leur enfant âgé entre 7 et 13 ans. Ces auteurs relèvent l'existence d'un lien entre l'entente ou la cohérence des parents en matière de discipline et la sécurité d'attachement père-enfant. Un tel résultat n'est pas observé avec l'attachement mère-enfant. Cette dernière mesure est évaluée par l'enfant lui-même au travers d'images représentant les comportements d'attachement (Roggman, Coyl, Newland, & Cook, 2001).

Enfin, Holland et McElwain (2013), en s'appuyant sur un échantillon de 122 familles avec des enfants âgés entre 31 et 35 mois, constatent que le soutien coparental rapporté par la mère est associé à la sécurité d'attachement mère-enfant, mais seulement dans les dyades avec des garçons. Un tel résultat n'est pas observé dans les dyades avec des filles. Notons que l'attachement mère-enfant est évalué par la Situation Étrange. Le sexe de l'enfant semble ainsi jouer un rôle important dans cette relation, ce qui rejoint les constatations de Brown et coll. (2010). Ces derniers mettent en évidence que l'association entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant est plus marquée chez les garçons que chez les filles. Cet aspect sera discuté plus en détail dans le chapitre sur le sexe de l'enfant.

Comme nous l'avons déjà évoqué, il est difficile de synthétiser ces résultats, en raison de la diversité des méthodes d'investigation employées. Chacune de ces études a évalué différents aspects du coparentage. En l'état actuel des connaissances, il nous est impossible de déterminer avec exactitude quels aspects spécifiques du coparentage influencent la sécurité d'attachement parent-enfant. En outre, des différences notoires entre ces recherches apparaissent dans l'évaluation de l'attachement parent-enfant. La Situation Étrange ne peut être considérée comme équivalente à la méthode du Q-sort, même si les chercheurs relèvent des corrélations modérées entre ces deux mesures (Van Ijzendoorn, Vereijken, Bakermans-Kranenburg, & Riksen-Walraven, 2004). Certaines critiques ont, par ailleurs, été émises à l'encontre de la Situation

Étrange, en particulier en ce qui concerne, comme mentionné plus haut, l'évaluation de l'attachement père-enfant. Le Q-sort pourrait constituer une méthode alternative intéressante, car il évalue des comportements diversifiés (Pierrehumbert, Mühlemann, Antonietti, Sieye, & Halfon, 1995 ; Van Ijzendoorn et al., 2004). Son utilisation par un observateur externe doit cependant être privilégiée ; les représentations des parents tendent en effet à se rapporter davantage aux caractéristiques de l'enfant (comme le tempérament) qu'aux aspects liés à la relation d'attachement en soi (Pierrehumbert et al., 1995 ; Tarabulsy et al., 2008 ; Van Ijzendoorn et al., 2004). Les études dans ce domaine auraient ainsi avantage à être répliquées en utilisant une méthodologie plus développée pour préciser les résultats obtenus jusqu'à maintenant.

1.3.2. Liens entre coparentage et attachement de l'enfant en fonction du genre du parent

Les études sur le coparentage gagneraient également à se focaliser davantage sur les contributions respectives de la mère et du père dans le système familial (Ippolito Morrill, Hines, Mahmood, & Córdova, 2010). Les processus familiaux ne fonctionnent pourtant pas de manière similaire du point de vue de la mère ou du père (Ippolito Morrill & al., 2010). Chaque parent a sa propre perception des interactions familiales, en fonction de ses expériences relatives au sein de la famille, de sa disponibilité et de sa manière de s'investir avec l'enfant (Feldman, Wentzel, & Gehring, 1989). Quelques études constatent par exemple que les représentations des mères quant aux comportements de coparentage de leur partenaire sont moins clairement reliées à leur relation avec l'enfant ou à l'ajustement de celui-ci que les représentations des pères (LeRoy et al., 2013 ; Pedro, Ribeiro, & Shelton, 2012). Une possible explication est que la relation mère-enfant s'avère probablement moins affectée par le fonctionnement coparental que ne l'est la relation père-enfant, ce qui apporte un certain crédit à l'hypothèse de la vulnérabilité paternelle (Cummings & Davies, 2010). La paternité étant moins clairement définie par les conventions sociales que la maternité, les pères pourraient s'avérer plus vulnérables au déroulement des relations coparentales (Coltrane & Adams, 2008 ; Thompson & Walker, 1989). Il se peut aussi que les pères soient plus influencés par les processus familiaux, car ils ont le choix de la nature et du degré d'implication dans leur relation avec l'enfant. Leurs interactions avec l'enfant se déroulent, en outre, le plus souvent en présence de la mère (Belsky & Volling, 1987).

Contrairement aux pères, les mères se doivent d'assumer les responsabilités liées à l'éducation de l'enfant, quelles que soient les difficultés rencontrées au niveau familial (Ippolito Morrill et al., 2010). Dans notre société, leur rôle est en effet moins perçu comme optionnel. Compte tenu de ces considérations, il importe d'offrir des plans de recherche qui tiennent compte des points de vue de chaque parent sur le coparentage, en lien avec leur relation d'attachement avec l'enfant. C'est précisément dans cette démarche que s'inscrit le présent travail.

1.3.3. Interdépendance entre l'attachement père-enfant et mère-enfant

Bien que jusqu'à présent les études réalisées aient examiné la manière dont le coparentage est relié tant à la sécurité d'attachement père-enfant que mère-enfant, elles n'ont pas considéré les possibles influences entre les relations d'attachement. La notion de coparentage renvoie à l'idée implicite d'une certaine réciprocité entre les parents, mais celle-ci n'est que rarement prise en compte explicitement.

La prise en considération de cette interdépendance entre les attachements pourrait pourtant avoir des implications importantes sur les processus sous-tendant cette association entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. En effet, les liens entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant peuvent être directs, mais pourraient aussi être partiellement médiatisés par leur effet sur la mère. Les conflits coparentaux peuvent par exemple conduire à une détérioration du lien d'attachement père-enfant, par le fait même qu'ils entraînent des difficultés dans le lien d'attachement mère-enfant. Même si, selon certains chercheurs, les émotions négatives ou les difficultés sont particulièrement contagieuses et se propagent rapidement au sein des relations familiales, le même processus pourrait avoir cours avec les comportements positifs (Larson & Almeida, 1999). Lorsque la relation coparentale est harmonieuse, les parents passent probablement un temps conséquent dans les interactions triadiques, ce qui leur donne davantage l'opportunité d'apprendre ensemble à répondre à l'enfant (Hawkins et al., 1993). Barnett et coll. (2008) le montrent au niveau conjugal : une relation de qualité entre les conjoints crée un contexte positif qui promeut en retour des niveaux similaires de sensibilité chez la mère et chez le père (Barnett, Deng, Mills-Koonce, Willoughby, & Cox, 2008). Ainsi, le climat affectif positif entre les parents pourrait avoir un impact similaire sur les

dyades père-enfant et mère-enfant et favoriser le développement de liens d'attachement sécurisés avec chacun des parents.

Par ailleurs, cette interdépendance entre les parents transparait dans d'autres domaines que l'attachement : l'implication du père avec l'enfant est, par exemple, fortement reliée à celle de la mère (Amato, 1994 ; Cabrera et al. 2000 ; Flouri & Buchanan, 2003 ; Pleck & Hofferth, 2008). Selon Pleck et Hofferth (2008), le niveau de participation de la mère auprès de l'enfant sert de point de comparaison au père pour déterminer sa propre implication. Un parallèle peut être fait avec les études évoquant l'influence de la mère sur la relation père-enfant. La mère peut, par ses croyances ou par son attitude, encourager ou, au contraire, inhiber le père dans ses efforts (Allen & Hawkins, 1999 ; De Luccie, 1995 ; Gordon & Feldman, 2008 ; Schoppe-Sullivan et al., 2008). Ces études suggèrent ainsi que la relation d'attachement père-enfant peut être partiellement médiatisée par la relation d'attachement mère-enfant. Pleck et Hofferth (2008) le constatent dans leur étude en relevant que l'association entre les conflits conjugaux et l'implication du père auprès de l'enfant est non seulement directe, mais aussi partiellement médiatisée par l'implication de la mère. La nécessité d'élaborer des modèles d'analyse au sein duquel l'influence de la mère est soit statistiquement contrôlée, soit examinée comme une composante médiatrice ou modératrice paraît évidente, afin de ne pas surestimer les effets directs d'une relation sur l'autre (Cabrera & Tamis-LeMonda, 2013 ; Roggman, Bradley, & Raikes, 2013).

Le même raisonnement pourrait s'appliquer au niveau du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Le lien entre les relations coparentales et l'attachement père-enfant pourrait être partiellement médiatisé par la qualité de l'attachement mère-enfant. Le processus inverse ne doit pas être négligé : l'association entre coparentage et sécurité d'attachement mère-enfant pourrait également être partiellement médiatisée par la qualité de l'attachement père-enfant. Le fait d'examiner le lien entre coparentage et sécurité d'attachement, tout en contrôlant l'attachement de l'enfant à l'autre parent, permet ainsi de tenir compte de cette interdépendance entre les attachements.

1.4. Variables modératrices du lien entre coparentage et attachement parent-enfant

Les études ayant examiné les liens entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant présentent des résultats très hétérogènes. Partant de ce constat, il nous importe de mieux comprendre comment nous pouvons concilier les différentes hypothèses et données obtenues dans ces travaux. Pour identifier les sources de cette hétérogénéité, il s'avère nécessaire d'aller au-delà des effets principaux et de prendre en compte les différences inter-familiales. Pourquoi certains parents ont-ils des difficultés en lien avec la relation coparentale, dans la relation d'attachement avec leur enfant, alors que pour d'autres parents, cet effet est atténué ? Outre le sexe de l'enfant, nous connaissons peu les facteurs de vulnérabilité ou de ressources susceptibles d'expliquer les variations dans le lien entre ces deux sous-systèmes. La famille est un système ouvert pouvant être sujet à des perturbations et des remaniements, liés aux aléas de la vie ou à divers facteurs de vulnérabilité. Ces sources d'influences peuvent provoquer des réorganisations dans les liens entre les différents sous-systèmes familiaux (Grych, 2002 ; Minuchin, 1985).

Le modèle de Belsky (1984) met l'accent sur trois sources d'influences majeures de la parentalité : les caractéristiques des parents, celles de l'enfant et les facteurs socio-contextuels. Ces différents facteurs agissent indépendamment les uns des autres, mais interagissent également pour promouvoir le développement de l'enfant. L'impact cumulé de ces multiples déterminants du parentage devrait donc être pris en compte. Comme l'énoncent Vondra et Belsky (1993): « plus souvent que l'inverse, les mauvaises choses (ou les bonnes choses) s'assemblent pour influencer le parentage » (p. 2)¹⁶.

Partant de ces considérations, le coparentage ne peut pas être traité comme l'unique prédicteur de l'attachement parent-enfant. La prise compte des possibles interactions entre le niveau familial et d'autres caractéristiques au sein de la famille constitue une étape indispensable. En adoptant une telle perspective, notre travail s'écarte d'un modèle causal et linéaire qui ne permet pas de prendre en compte la complexité des processus en jeu. C'est davantage un modèle interactionnel, admettant une causalité complexe, qui sera appliqué ici.

¹⁶ « More often than not, bad things (or good things) go together when it comes to influences on parenting » (Vondra & Belsky, 1993, p.2).

Étudier les effets combinés du coparentage avec d'autres facteurs contextuels ouvre ainsi la voie à un vaste champ de recherche. Certaines ressources existantes au sein de la famille peuvent diminuer les effets négatifs du coparentage sur l'attachement parent-enfant, ou en renforcer les effets positifs. Les conflits coparentaux peuvent, au contraire, s'avérer particulièrement délétères lorsqu'ils surviennent dans un environnement familial instable, ou lorsque l'un des parents présente certaines vulnérabilités.

Guidés par le modèle écologique de Belsky (1984), nous avons sélectionné, parmi l'éventail de modérateurs possibles, quatre potentiels facteurs susceptibles d'atténuer, de renforcer ou même de supprimer cette association entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant :

- Pour les caractéristiques des parents :
 - l'attachement adulte dans le couple
 - le sentiment d'efficacité parentale
- Pour les facteurs socio-contextuels : le stress familial
- Pour les caractéristiques de l'enfant : le sexe

1.4.1. Attachement adulte dans le couple

À l'âge adulte, le partenaire amoureux devient la figure d'attachement la plus significative. Hazan et Shaver (1990) notent que dans les relations de couple interviennent des processus dynamiques très similaires à ceux observés entre l'enfant et son parent. Les adultes se sentent, par exemple, plus en sécurité lorsque leur partenaire est à proximité, et qu'il est accessible et réceptif à leurs besoins émotionnels. Le partenaire est utilisé comme une base de sécurité à partir de laquelle la personne peut explorer son environnement et s'engager dans d'autres projets, tels que les loisirs ou le travail.

La littérature conceptualise les différences individuelles dans les *patterns* d'attachement adulte en fonction de deux dimensions (Brennan, Clark, & Shaver, 1998) : l'anxiété d'abandon et l'évitement de l'intimité. Un attachement anxieux consiste en une peur du rejet et de l'abandon, et se caractérise par un besoin constant d'intimité et de rapprochement dans la relation (Campbell, Simpson, Boldry, & Kashy, 2005). Un attachement évitant reflète plutôt l'inconfort

de la personne avec l'intimité, et se traduit par un grand besoin d'autonomie et de distance dans la relation. Les personnes qui présentent peu de traits d'attachement évitant et anxieux possèdent un attachement sécure (Brennan et al., 1998).

Les travaux sur l'attachement autorapporté se sont principalement intéressés au développement, au maintien ou à la dissolution de la relation conjugale, et plus rarement aux autres relations au sein de la famille. En effet, les études ayant examiné les liens entre les patterns d'attachement adulte et la qualité de la relation coparentale sont rares. Les chercheurs n'ont pas davantage étudié l'association entre le style d'attachement adulte dans le couple et l'attachement parent-enfant, en dépit des liens théoriques entre ces deux concepts. Comme l'explique Howard (2010), la littérature sur l'attachement adulte dans le couple s'est développée indépendamment de celle sur les relations d'attachement parent-enfant. Pourtant, lorsqu'un parent présente un attachement sécure avec son conjoint, il se peut qu'il soit également plus disponible pour répondre aux besoins émotionnels de son enfant (Bowlby, 1969). Selon les théoriciens de l'attachement, la continuité entre les attachements dans le couple et la relation avec l'enfant paraît évidente, puisqu'ils reposent tous deux sur le même système biologique, à savoir le système comportemental d'attachement (Bowlby, 1969). Ce système gouverne le comportement que la personne adopte dans ses relations de couple et avec son enfant (Fraley & Shaver, 2000). Néanmoins, les recherches empiriques à ce sujet sont encore peu nombreuses. L'un des objectifs de cette étude sera donc de considérer les liens directs entre l'attachement adulte dans les relations de couple et la sécurité d'attachement parent-enfant.

1.4.1.1 Liens directs entre attachement adulte et sécurité d'attachement parent-enfant

Parmi les études examinant l'association directe entre l'attachement adulte et la sécurité d'attachement parent-enfant, celle de Newland et coll. (2010) atteste que l'insécurité d'attachement chez le père est corrélée à un attachement du même ordre chez l'enfant âgé entre 8 et 11 ans, cette dernière mesure étant évaluée par le biais d'un questionnaire¹⁷ (Newland, Coyl, & Chen, 2010). Maysseless et coll. (1997), dans leur étude auprès d'enfants âgés entre 14 et 22

¹⁷ Ce questionnaire est le Children's relationship attitudes (CRA; Roggman et al., 2001).

mois, constatent aussi une certaine continuité entre le style d'attachement de la mère et les comportements d'attachement de l'enfant, évalués durant la Situation Étrange. Plus précisément, l'attachement de type évitant chez la mère est associé aux comportements évitants de l'enfant, alors que l'attachement de type anxieux est rattaché aux comportements évitants et ambivalents de l'enfant (Maysseless, Sharabany, & Sagi, 1997). D'autres études ne relèvent en revanche pas de lien significatif entre l'attachement adulte et l'attachement parent-enfant (Bernier & Matte-Gagné, 2011 ; Howard, 2010). Notons que, dans son étude, Howard (2010) a recours à une mesure catégorielle de l'attachement adulte. Or, l'utilisation d'une mesure catégorielle, et non pas continue, diminue la puissance statistique du test et réduit la probabilité d'observer un résultat significatif (Brauer, 2002). Par ailleurs, cette dernière étude porte exclusivement sur les pères. Le rôle que joue le genre du parent dans la transmission intergénérationnelle des patterns d'attachement reste encore peu clair (Obegi, Morrison, & Shaver, 2004). Van Ijzendoorn (1995) suggère que la transmission des modèles d'attachement du parent sur ceux de l'enfant est plus marquée en ce qui concerne la mère que le père (Van Ijzendoorn, 1995). Ce résultat s'explique probablement par le fait que les mères assument une plus large part des responsabilités liées aux soins et à l'éducation des enfants que les pères. Notons que les travaux dans ce domaine ont essentiellement évalué l'attachement au travers de l'entrevue d'attachement adulte (AAI ; George, Kaplan, & Main, 1996). L'influence du genre du parent au niveau du lien entre le style d'attachement adulte et l'attachement parent-enfant doit encore être précisée. Une attention particulière devrait être apportée à cet aspect.

Il se peut également que le lien entre l'attachement adulte et la sécurité d'attachement parent-enfant transite par la relation parent-enfant. Les mères évitantes s'avèrent en effet moins soutenantes et moins chaleureuses avec leur enfant âgé de 36 mois, lorsqu'elles tentent de lui enseigner une nouvelle tâche (Rholes, Simpson, & Blakely, 1995). De même, elles répondent de façon moins sensible à leur enfant, lorsque celui-ci est âgé de 10 à 50 mois (Selcuk et al., 2010), en particulier les mères éprouvant une certaine détresse psychologique (Mills-Koonce et al., 2011). Portant sur des enfants plus âgés (5 ans), Edelstein et coll. (2004) constatent aussi que les mères évitantes (et non pas anxieuses) ont des comportements moins adéquates¹⁸ face à la détresse de leur enfant, que les autres mères (Edelstein et al., 2004). Enfin, Millings et coll. (2013) notent que les patterns d'attachement anxieux et évitant du parent sont associés à une augmentation des comportements parentaux dysfonctionnels (plus d'autoritarisme et plus de

¹⁸ Plus précisément, trois aspects ont été évalués pour évaluer les comportements de la mère : la sensibilité, les comportements d'intrusion et d'hostilité du parent.

permissivité) auprès d'enfants âgés entre 7 et 8 ans (Millings, Walsh, Hepper, & O'Brien, 2013). Ce lien est médiatisé par la capacité du parent à interpréter et à répondre de manière sensible aux besoins de son partenaire, ce qui donne à ce dernier les ressources nécessaires pour fournir un sentiment de sécurité à l'enfant. Un large corps de recherche atteste ainsi de l'existence d'un lien entre les patterns d'attachement autorapportés - plus particulièrement l'attachement évitant - et les différentes facettes des comportements parentaux.

Certaines influences contextuelles sont néanmoins susceptibles de modifier la nature de ce lien entre attachement adulte et sécurité d'attachement parent-enfant (Howard, 2010). Bernier et Miljkovitch (2009) constatent par exemple que la transmission intergénérationnelle du père à l'enfant est plus souvent observée lorsque les pères jouent un rôle central dans la vie de l'enfant (en ayant la garde de l'enfant après un divorce, par exemple). Certes, cette dernière étude évalue l'attachement adulte à partir de « l'AAI », mesure différente de celle de l'attachement romantique, mais elle suggère que l'implication du père auprès de l'enfant constitue un facteur essentiel à la transmission intergénérationnelle des patterns d'attachement. D'autres études seraient nécessaires pour comprendre dans quelles conditions, cette transmission des patterns d'attachement peut avoir lieu ou non.

L'autre problème est que les pères ne sont que rarement inclus dans ces travaux. De plus, aucun d'entre eux n'a considéré les possibles répercussions de l'attachement adulte sur le partenaire (liens croisés). Pourtant, lorsqu'un parent peut compter sur son conjoint comme base de sécurité, il se pourrait qu'il soit en retour plus disponible pour procurer un sentiment de sécurité à son enfant (Woodhouse, Dykas, & Cassidy, 2009). Cohn et coll. (1992) relèvent par exemple que les mères insécures dont le conjoint est sécurisé interagissent plus positivement avec leur enfant que les mères insécures dont le conjoint est insécure. L'attitude de la mère envers l'enfant est donc influencée par son propre attachement, ainsi que par celui de son partenaire (Cohn, Cowan, Cowan, & Pearson, 1992). En ce sens, l'attachement sécurisé du conjoint représente un facteur de protection important, susceptible d'améliorer la qualité de la relation mère-enfant. C'est pourquoi, nous testerons, dans ce travail, un modèle où les patterns d'attachement adulte sont reliés non seulement à la sécurité d'attachement du parent avec son enfant, mais aussi à l'attachement de l'autre parent avec l'enfant.

1.4.1.2 Attachement adulte en tant que modérateur du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant.

Ce travail vise ainsi à examiner la manière dont l'attachement adulte et le coparentage interagissent pour expliquer la sécurité d'attachement parent-enfant. Tant l'attachement sécure chez le parent que la capacité de collaboration entre les parents constituent deux aspects essentiels pour la création d'une base de sécurité familiale efficiente (Byng-Hall, 1995). Ces deux facteurs pris conjointement pourraient renforcer la sécurité d'attachement parent-enfant. Un parent en sécurité dans ses relations intimes et qui peut compter sur son partenaire pour le soutenir dans les tâches parentales, pourrait en retour fournir un sentiment de sécurité à son enfant (Woodhouse et al., 2009).

Par ailleurs, la littérature considère que l'attachement sécure constitue une ressource importante pour l'individu, plus particulièrement lorsqu'il doit faire face à des situations adverses ou stressantes. La capacité de la personne à affronter les événements stressants varie notamment en fonction de son style d'attachement. Les personnes sécures mettent en place des stratégies d'ajustement plus constructives et plus efficaces que les personnes insécures (Attale & Consoli, 2005). Face à des conflits, elles adoptent également une attitude plus positive et mobilisent des ressources plus adaptées que les personnes insécures (Collins & Feeney, 2004). Ces dernières tendent au contraire à réguler leurs affects de détresse avec une certaine difficulté et à nourrir rapidement un sentiment d'inefficacité personnelle (Mikulincer & Shaver, 2005).

Alors que les conflits coparentaux extrêmement intenses engendrent inévitablement des effets délétères sur l'enfant, les conflits de moindre intensité peuvent générer quant à eux des effets plus ambigus, suivant la façon dont ils sont conditionnés par l'attachement adulte. Le style d'attachement du parent agit en quelque sorte comme un filtre interprétatif à travers lequel les personnes évaluent les interactions familiales et adaptent leurs comportements en conséquence. Les effets des conflits coparentaux sur l'attachement parent-enfant peuvent ainsi varier selon le style d'attachement du parent. Un attachement sécure chez le parent pourrait constituer une ressource importante, permettant d'éviter que les conflits coparentaux ne débordent sur la relation d'attachement parent-enfant.

Cette hypothèse prend appui sur un certain nombre de travaux ayant évalué l'insécurité d'attachement du parent comme un facteur modérateur du lien entre conflits conjugaux et fonctionnement familial. Paley et coll. (2005) ont, par exemple, examiné la relation entre les représentations d'attachement adulte, avant la naissance de l'enfant, et la qualité des interactions familiales lorsque l'enfant est âgé de deux ans. L'insécurité d'attachement du père interagit avec les désaccords conjugaux, de telle sorte que la combinaison de ces deux facteurs de risque conduit à des interactions familiales de moins bonne qualité, deux ans après la naissance de l'enfant (Paley et al. 2005). Notons que dans ce travail, l'insécurité d'attachement est évaluée par le biais de « l'AAI ». Même si cette mesure est distincte, elle est toutefois reliée à celle de l'attachement adulte dans le couple (Shaver, Belsky, & Brennan, 2000). Par ailleurs, une autre étude de Davies et coll. (2004) montre que les désaccords conjugaux sont corrélés à des pratiques parentales moins adéquates (moins d'acceptation parentale), plus particulièrement dans le cas où les parents présentent un attachement insécuré. Ces deux études confirment que les parents se caractérisant par un attachement insécuré sont plus vulnérables aux effets des désaccords conjugaux que ceux disposant d'un attachement sécuré (Davies, Sturge-Apple, & Cummings, 2004).

Bien que portant spécifiquement sur la relation coparentale, notre étude s'inscrit dans le prolongement de ces travaux. Elle suggère que le lien entre conflits coparentaux et sécurité d'attachement parent-enfant puisse être influencé par les patterns d'attachement adulte. Nous distinguons toutefois entre les deux dimensions d'attachement : anxieux et évitant. Selon leur style d'attachement, les personnes n'interprètent pas de la même manière les conflits et leurs répercussions sur la parentalité peuvent différer.

Les personnes se caractérisant par un attachement anxieux éprouvent souvent une grande détresse lorsqu'elles sont confrontées à des conflits (Campbell et al., 2005). Elles peinent à se détacher de cette souffrance et ruminent leurs pensées négatives (Shaver & Hazan, 1993). Il se peut ainsi que la détresse ressentie dans les relations coparentales se propage au-delà de sa source d'origine et entrave la relation d'attachement parent-enfant (Mikulincer & Orbach, 1995).

Les individus ayant un attachement évitant maintiennent au contraire une certaine distance relationnelle et évitent toute confrontation suscitant une certaine détresse (Simpson, Rholes, & Nelligan, 1992). Bien qu'ils soient en général moins envahis par les émotions négatives, ils

adoptent des stratégies de retrait des interactions familiales (Elliston, McHale, Talbot, Parmley, & Kuersten-Hogan, 2008), ce qui pourrait entraver leur relation d'attachement avec l'enfant.

Le présent travail étend ainsi le champ des connaissances sur la transmission intergénérationnelle de l'attachement en considérant les deux aspects suivants : 1) les liens directs entre les patterns d'attachement adulte dans le couple et la sécurité d'attachement parent-enfant ; 2) les possibles interactions entre les patterns d'attachement adulte et le coparentage, dans le but de prédire la sécurité d'attachement parent-enfant.

1.4.1.3 Sentiment d'efficacité parentale

Chaque parent peut vivre son rôle de manière différente et se sentir plus ou moins compétent dans les tâches qui lui incombent. La compréhension des expériences subjectives qui animent les parents dans leur rôle respectif est examinée au travers du sentiment d'efficacité parentale (Coleman & Karraker, 2003). Ce concept se réfère à la croyance du parent dans sa capacité à agir de manière efficace et compétente, à la fois sur l'enfant et sur l'environnement (Ardelt & Eccles, 2001).

Suivant la théorie de Bandura (2003), le parent construit au fil de ses expériences des patterns internes qu'il applique pour appréhender les situations rencontrées. Les succès qu'il rencontre en tant que parent contribuent ainsi à former son sentiment d'efficacité parentale. Les expériences vicariantes (modelage, comparaison sociale), la persuasion verbale (encouragements, soutien de la part des proches), ou les états physiologiques et émotionnels, sont d'autres facteurs contribuant au développement de ce sentiment d'efficacité. Celui-ci est donc susceptible d'évoluer en fonction de l'expérience individuelle, des tâches requises ou du contexte (Bandura, 2003).

L'importance de cette notion d'efficacité parentale pour le bien-être de l'enfant et son développement a été largement décrite dans la littérature (Coleman & Karraker, 2003). Un haut niveau de sentiment d'efficacité est corrélé à des pratiques parentales positives (Coleman & Karraker, 1998 ; Izzo, Weiss, Shanahan, & Rodriguez-Brown, 2000). Au contraire, un faible sentiment d'efficacité amène les parents à réagir de manière relativement hostile et négative aux

comportements difficiles de l'enfant (Bondy & Mash, 1999 ; Pierce et al., 2010). Par ailleurs, lorsque les pères pensent que leur conjoint les considère comme compétents, ils se sentent en retour plus efficaces dans leur rôle (Bouchard & Lee, 2000) et s'impliquent davantage auprès de l'enfant (Pasley, Futris, & Skinner, 2002). Ces études montrent ainsi l'impact du sentiment d'efficacité parentale sur le déroulement des interactions familiales et le développement de l'enfant. Néanmoins, le sentiment d'efficacité parentale n'a jamais été étudié conjointement avec le coparentage pour expliquer le développement de l'enfant.

Le coparentage entretient pourtant des liens étroits avec le sentiment d'efficacité. L'aide et les encouragements que le parent reçoit de son conjoint peuvent faciliter le développement et le maintien de ce sentiment d'efficacité (De Montigny & Lacharité, 2005). L'étude de Solmeyer et Feinberg (2011) conclut en effet que le degré de soutien et de collaboration entre les parents est relié à un haut sentiment d'efficacité parentale ; ces deux aspects étant rapportés par les parents. À l'inverse, un haut niveau de conflits et d'hostilité entre les parents est associé à un relativement faible sentiment d'efficacité (Solmeyer & Feinberg, 2011). En tant que coparents, le père et la mère sont amenés à évoluer ensemble dans leur rôle. Si l'un des parents se sent efficace dans sa fonction, l'autre parent se trouve renforcé dans sa capacité à mener à bien les tâches parentales qui lui incombent, sachant qu'il peut s'appuyer sur l'aide et les ressources de son partenaire.

Bien que tout porte à croire que le soutien reçu au niveau coparental puisse avoir un effet bénéfique sur le sentiment d'efficacité parentale, ces propos méritent d'être nuancés. La réalité est plus complexe. L'implication du parent auprès de l'enfant n'est en effet pas toujours vécue positivement. Même si les mères souhaitent que leur conjoint les allège dans leur rôle, elles ne sont pas toujours prêtes à être délestées de leurs tâches et à laisser la place au père. Dans une étude réalisée auprès de 78 couples et leur enfant âgé de 8 mois, Sasaki et coll. (2010) constatent que le sentiment d'efficacité des mères est déterminé par la manière dont elles perçoivent les compétences parentales de leur conjoint. Lorsque les mères les jugent compétents dans leur rôle et que ces derniers sont impliqués auprès de l'enfant, elles perdent du même coup confiance en elles, et rapportent un relativement faible sentiment d'efficacité (Sasaki, Hazen, & Swann, 2010). Au lieu d'être soulagées d'une partie des responsabilités qui leur reviennent, ces mères ressentent l'implication du père auprès de l'enfant comme une dépossession de leur propre rôle, ce qui les amène à douter de leurs propres capacités parentales. En d'autres termes, une plus grande implication du père auprès de l'enfant peut parfois péjorer le sentiment d'efficacité de la mère (Sasaki, Hazen, & Swann, 2010).

Notre société cultive, certes, des valeurs d'égalité dans la coparentalité, mais l'idéologie de la mère comme responsable des soins persiste. La mère est en quelque sorte conditionnée sociologiquement pour organiser et orchestrer les tâches familiales, et ce surtout lorsque les enfants sont jeunes. C'est, pour ainsi dire ce que notre société attend d'une « bonne mère » (Riina & Feinberg, 2012). L'idée que la mère « est naturellement plus qualifiée » dans ce domaine est donc profondément enracinée dans les mœurs. Compte tenu de ces attentes, le soutien du père au niveau coparental pourrait renvoyer à la mère une image d'incompétence ou d'incapacité à pouvoir assumer seule les tâches qui lui incomberaient de par son rôle. Dans ces circonstances, elle pourrait alors développer un sentiment de culpabilité.

Par ailleurs, l'implication du père est perçue et acceptée d'autant plus mal lorsqu'elle s'exerce dans le même champ d'activité que celui privilégié par les mères. Jia et Schoppe-Sullivan (2011) constatent en effet qu'une plus grande implication du père dans les *activités de jeu* mène à un coparentage plus soutenant une année après, alors son implication dans *les activités de soin* suscite davantage de conflits et de compétition dans la relation coparentale un an après. Fagan et Cabrera (2012) aboutissent aux mêmes conclusions : un engagement conséquent du père dans les activités d'éveil cognitif de l'enfant, lorsque celui est âgé de 9 mois, est associé à une relative rareté de conflits coparentaux trois ans plus tard. Au contraire, son engagement dans les soins physiques de l'enfant entraîne une augmentation des conflits au niveau coparental. Les mères s'attendent à ce que les pères soient plus impliqués dans les activités récréatives avec l'enfant que dans les tâches relatives aux soins, qu'elles estiment relever de leur champ de compétence, et pour lesquelles elles semblent moins enclines à accepter l'implication du père. Dans ces études, les expériences subjectives des parents n'ont toutefois pas été évaluées. Nous nous interrogeons ainsi sur le rôle joué par le sentiment d'efficacité maternelle : n'est-il pas possible que les mères confiantes en leurs compétences parentales, acceptent mieux l'implication du père auprès de l'enfant, et ce, même si celle-ci s'exerce dans leur champ de compétence ? Le sentiment d'efficacité pourrait donc jouer un rôle dans l'instauration d'une relation coparentale soutenant permettant à la mère de ne pas se sentir bafouée dans son rôle.

À travers ces considérations, nous avons peu évoqué le père. Similairement aux résultats obtenus auprès de la mère, Biehle et Mickelson (2011) rapportent que l'implication de la mère dans le champ d'activité du père diminue consécutivement la confiance de celui-ci en ses propres capacités. En effet, un engagement conséquent de la mère dans les activités ludiques lorsque l'enfant est âgé d'un mois, amène le père à se sentir relativement moins efficace dans son rôle

trois mois plus tard (Biehle & Mickelson, 2011). Le père aime à se définir comme le compagnon de jeu préféré de l'enfant. L'investissement de la mère dans son domaine d'intérêt peut renvoyer à ce dernier le sentiment qu'elle ne lui fait pas confiance et qu'elle lui interdit l'accès à la coparentalité.

En résumé, ces études amènent à concevoir le sentiment d'efficacité parentale comme une ressource indispensable tant pour le développement de l'enfant que pour l'établissement d'une relation coparentale de qualité. L'existence d'un sentiment d'efficacité parentale pourrait constituer une condition nécessaire à l'instauration d'un coparentage soutenant permettant au parent de ne pas se sentir disqualifié par l'aide reçue de son conjoint. En vue de tester cette hypothèse, cette qualité individuelle sera considérée comme un potentiel modérateur du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant.

1.4.2. Stress familial

Le stress peut être opérationnalisé de différentes manières (Crnic & Low, 2002). Père et mère subissent du stress en raison des multiples rôles et responsabilités qu'ils doivent assumer. Ce stress chronique survient de manière insidieuse et s'immisce dans la vie quotidienne. Les événements de vie négatifs constituent un autre facteur de stress susceptible d'entraîner des remaniements majeurs dans la dynamique familiale. De telles sources de stress risquent donc de fragiliser l'équilibre familial et d'avoir un impact négatif sur l'enfant.

Bien qu'il soit possible d'étudier les contributions spécifiques d'un facteur de stress (tel que le stress parental) sur l'enfant, une telle approche ne tient pas compte du fait que ces facteurs surviennent rarement de façon isolée (Sameroff, Seifer, & Bartko, 1997). Lorsque la famille doit composer avec plusieurs sources de stress, les effets de celles-ci s'accumulent. Les risques que l'enfant développe des difficultés d'adaptation sont multipliés. Par conséquent, c'est moins la nature spécifique de ces facteurs de stress que leur nombre qui prédit les conséquences négatives sur l'enfant (Appleyard, Egeland, van Dulmen, & Sroufe, 2005 ; Attar, Guerra, & Tolan, 1994 ; Dumas, 2007 ; Forehand, Biggar, & Kotchick, 1998 ; Sameroff & Seifer, 1983). Notre étude s'inscrit dans cette perspective, en prenant en compte l'impact cumulé des stress liés à l'insatisfaction conjugale, aux responsabilités parentales et aux événements de vie négatifs.

L'insatisfaction conjugale constitue un facteur de stress susceptible d'entraver les différentes relations familiales, et notamment la sécurité d'attachement parent-enfant (Goldberg & Easterbrooks, 1984 ; Howes & Markman, 1989). En effet, l'arrivée de l'enfant représente un véritable défi pour la grande majorité des couples. La plupart d'entre eux rapportent d'ailleurs une détérioration de la satisfaction conjugale après la naissance de l'enfant (Shapiro, Gottman, & Carrère, 2000). Selon Heaton (1990), la satisfaction conjugale s'amenuise surtout au cours des deux premières années de vie de l'enfant, davantage que durant les premiers mois suivant la naissance, période qu'il qualifie de sorte de « lune de miel ». Parmi les nombreux facteurs expliquant ce déclin de la satisfaction conjugale, nous pouvons citer le changement de rôle des conjoints, les nouvelles tâches et responsabilités, l'augmentation du stress parental, la diminution du temps à disposition pour les activités en couple, la capacité propre à chaque parent à pouvoir faire face au stress et encore le tempérament de l'enfant, etc. (Belsky, Spanier, & Rovine, 1983). La relation de couple est reconnue comme étant un déterminant important de la qualité de la vie de famille et de la parentalité avec de jeunes enfants (Erel & Burnam, 1995). Une faible satisfaction et un haut niveau de conflits dans le couple diminuent le bien-être de l'ensemble du système familial, notamment dans les relations parent-enfant (Erel & Burman, 1995 ; Krishnakumar & Buehler, 2000). En particulier, ainsi que nous l'avons déjà relevé, la relation père-enfant paraît plus affectée par les conflits conjugaux que la relation mère-enfant (Almeida, Wethington, & Chandler, 1999 ; Pedro et al., 2012). Il semble en effet que les femmes parviennent mieux à différencier leurs rôles de mère et de conjointe que les pères.

Le *stress parental* est un autre élément qui compose ce facteur de stress familial. Il se réfère au sentiment que les tâches et exigences que le parent doit gérer excèdent ses ressources personnelles et sociales (Abidin, 1990 ; Ponnet et al., 2013). Ce type de stress affecte très largement les familles. Une étude sur sa prévalence aux États-Unis indique qu'entre 2003 et 2004, dans 35 % des foyers, un des parents au moins ressent un niveau de stress parental élevé¹⁹ (Raphael, Zhang, Liu, & Giardino, 2010). Les études rapportent ainsi que ce type de stress peut avoir des effets sur la relation d'attachement parent-enfant (Coyle, Roggman, & Newland, 2002 ; DeMulder, Denham, Schmidt, & Mitchell, 2000 ; Jarvis & Creasey, 1991 ; Teti, Nakagawa, Das, & Wirth, 1991). Il peut aussi détériorer les relations coparentales. Une étude de Bronte-Tinkew et coll. (2010) montre effectivement qu'un plus haut niveau de stress chez le père est significativement associé à une relation coparentale moins soutenante, cela même après avoir

¹⁹ Quatre questions relatives au stress parental, inspirées du questionnaire d'Abidin (1995), ont été posées. Un point de coupure a été défini afin de distinguer les parents éprouvant un bas et un haut niveau de stress (score allant de 4 à 16 ; un score ≥ 11 étant défini comme un haut niveau de stress (Raphael et al., 2010).

contrôlé le stress chez la mère (Bronte-Tinkew, Horowitz, & Carrano, 2010). Cependant l'augmentation des responsabilités paternelles au niveau coparental a des conséquences sur le stress du père, qui restent assez peu connues. Dans leur étude, Mitchell et Cabrera (2009) relatent que les pères les plus engagés dans les activités de gestion, telles que prendre soin de l'enfant lorsqu'il est malade ou aller avec lui chez le médecin, rapportent un niveau de stress plus élevé que les pères moins engagés (Mitchell & Cabrera, 2009). Le lien de causalité n'est pas défini. Ces pères sont peut-être plus stressés car ils assument davantage de responsabilités parentales. D'un autre côté, il est plausible que le stress ait un impact sur leur engagement dans certaines activités parentales. Des études complémentaires seraient nécessaires pour mieux comprendre ce lien entre relation coparentale et stress paternel.

Le stress lié aux événements de vie est le dernier élément constitutif de ce facteur de stress familial. Ce type de stress peut toucher différents secteurs, car il inclut aussi bien les changements intrafamiliaux qu'extrafamiliaux (tels que décès d'un proche, changement d'activité professionnelle ou mort d'un proche). Ces événements de vie ont en commun d'être perçus négativement par le parent. Ils peuvent donc engendrer de l'instabilité et du chaos au sein de l'environnement familial. Les conséquences de ces changements majeurs sont toutefois beaucoup moins claires que pour les deux autres types de stress précédemment évoqués. Les événements de vie majeurs, s'ils engendrent dans certains cas des conséquences négatives en accentuant les tensions familiales, occasionnent dans d'autres circonstances des effets positifs, en renforçant par exemple la cohésion ou la solidarité entre les membres de la famille (Randall & Bodenmann, 2009).

Le stress peut donc avoir certains effets contradictoires sur le fonctionnement familial. L'accumulation de ces divers facteurs de stress provoque néanmoins certaines instabilités familiales, ce qui peut en retour entraver la capacité des membres de la famille à offrir une base de sécurité émotionnelle (Byng-Hall, 1995). En d'autres termes, vivre dans des conditions de stress familial peut exacerber les effets négatifs du coparentage et augmenter le risque que l'enfant soit attaché de manière insécure à ses parents.

Dans cette étude, une attention particulière sera accordée aux différences de genre entre père et mère. Quelques travaux suggèrent que les deux parents ne réagissent pas forcément aux événements stressants de la même manière. Pendant longtemps, la théorie de Cannon (1932) ne distinguait que deux attitudes face au stress : « lutter ou fuir ». Un examen plus approfondi des

réactions des femmes a révélé que ce type de réponse n'est pas celui que les mères adoptent, car un tel comportement face au stress mettrait leur progéniture en péril. Elles cherchent au contraire davantage à protéger leurs petits et à les apaiser, augmentant ainsi considérablement leurs chances de survie. Elles vont donc redoubler d'attention et de soins à leur égard et rechercher du soutien auprès de leur réseau social. Ce type de comportement, qualifié de « *tend and befriend* », n'est pas sans rappeler celui décrit dans le processus d'attachement (Taylor, 2006 ; Taylor et al., 2000). De plus, les études de Gottman indiquent que les hommes rencontrent plus de difficultés à négocier les émotions intenses lorsqu'ils sont impliqués dans des conflits conjugaux ; ces travaux font état d'une plus grande activation physiologique des hommes dans les situations conflictuelles. Cette réactivité physiologique amène souvent ces derniers à minimiser l'ampleur des conflits et à les éviter lorsque ceux-ci surviennent (Gottman & Levenson, 1986).

Compte tenu de ces différences réactionnelles entre hommes et femmes face au stress, nous pourrions donc supposer que les tensions que les pères éprouvent sont plus susceptibles de contaminer l'ensemble des relations familiales que celles ressenties par les mères (Almeida et al., 1999). La probabilité est grande que les hommes se désengagent des relations familiales, alors que les mères pourraient, dans un tel contexte, continuer malgré tout à s'investir auprès de l'enfant. Par conséquent, il se pourrait que l'effet de modération du stress familial sur le lien entre coparentage et attachement parent-enfant soit plus évident pour le père que pour la mère.

1.4.3. Sexe de l'enfant

Comme certaines études l'ont souligné, les relations entre coparentage et sécurité d'attachement peuvent différer en fonction du sexe de l'enfant. Dans leur étude, Brown et coll. (2010) observent que l'association entre coparentage et attachement est plus forte dans les familles avec des garçons que dans les familles avec des filles. De même, Holland et McElwain (2013) constatent que la perception du coparentage par la mère est reliée à la sécurité d'attachement mère-fils, alors qu'un tel lien n'existe pas pour la sécurité d'attachement mère-fille.

D'autres recherches sur le coparentage mentionnent également des différences liées au sexe de l'enfant. Pedro et coll. (2012) indiquent, par exemple, que les pères adoptent davantage de comportements de rejet par rapport à leur fils (selon leur perception) lorsqu'ils évaluent, au

niveau coparental, l'attitude de leur conjointe comme étant conflictuelle. L'attitude de la mère envers l'enfant ne diffère en revanche pas en fonction des comportements du père au niveau coparental (suivant les perceptions de celle-ci). Après d'enfants plus âgés (entre 7 et 11 ans), McConnell et Kerig (2002) constatent que dans les familles avec des garçons, un coparentage hostile et compétitif est corrélé à davantage de problèmes de comportement que dans les familles avec des filles.

Les études sur l'attachement parent-enfant, pour leur part, ne relèvent que rarement des différences de genre (Pierrehumbert et al., 2009). Une étude montre cependant que, face à des conditions de vie familiales stressantes, les garçons sont plus enclins à développer un attachement insécure à leur mère que les filles (DeMulder et al., 2000).

Ces travaux amènent à conclure que les garçons sont plus sensibles au déroulement des interactions coparentales et au stress familial que les filles. Ces considérations sont en accord avec la littérature sur le couple ; il transparait une vulnérabilité plus marquée face aux conflits conjugaux chez les garçons que chez les filles (Davies & Lindsay, 2001 ; Kaczynski, Lindahl, Malik, & Laurenceau, 2006 ; Sturge-Apple, Davies, Boker, & Cummings, 2004).

Pour comprendre ces différences réactionnelles entre les garçons et les filles, précisons que les enfants ne sont pas forcément confrontés au même type d'échanges coparentaux. Dans son étude, McHale (1995) note que les garçons assistent davantage à des conflits ouverts entre ses parents, alors que les filles sont plus souvent exposées à des différences d'investissement parental, avec un retrait du père. Par ailleurs, d'autres travaux rapportent que les pères s'investissent davantage dans la relation avec leurs fils qu'avec leurs filles et, probablement, même en cas de tensions familiales (Pleck & Masciadrelli, 2004). Les garçons sont ainsi plus susceptibles d'être témoins des conflits entre leurs parents que ne le sont les filles. Une seule étude contredit ces conclusions, en avançant que les dysfonctionnements au niveau conjugal engendrent un coparentage plus hostile dans les familles avec des filles, alors qu'un tel lien n'apparaît pas dans les familles avec des garçons (Stroud et al., 2011).

Si cette dernière recherche fait exception, toutes les autres font état d'une plus grande sensibilité ou vulnérabilité au fonctionnement coparental des garçons par rapport aux filles. Nous pourrions donc supposer que le lien entre coparentage et sécurité d'attachement soit plus marqué dans les familles avec des garçons que dans les familles avec des filles.

1.5. Manifestations émotionnelles de l'enfant

La théorie de l'attachement constitue l'un des cadres conceptuels les plus importants pour comprendre les différences individuelles au niveau de l'expression émotionnelle. L'enfant organise ces émotions dans le creuset des interactions précoces avec sa figure d'attachement (Sroufe & Waters, 1977).

Outre la théorie de l'attachement qui contribue à la compréhension du développement affectif de l'enfant, les études s'accordent à reconnaître que la famille fournit un contexte de socialisation différent de celui de la dyade parent-enfant (Favez et al., 2012 ; Fivaz-Depeursinge & Corboz-Warnery, 1999 ; Garner, 1995 ; Halberstadt & Eaton, 2002). L'environnement familial forme un système unique au sein duquel les membres développent leur propre manière d'être, unique en soi (McHale & Fivaz-Depeursinge, 1999). L'enfant y apprend à s'exprimer et à réguler ses émotions (Fivaz-Depeursinge & Corboz-Warnery, 1999 ; Halberstadt, Cassidy, Stifter, Parke, & Fox, 1995). Plusieurs études montrent ainsi que les expériences que l'enfant vit au sein de sa famille ont un impact important sur son fonctionnement ultérieur (Boyum & Parke, 1995 ; Cassidy, Parke, Butkovsky, & Braungart, 1992 ; Dunn & Brown, 1994 ; Favez et al., 2012).

Au vu de ces considérations, notre étude entend plus particulièrement examiner deux aspects essentiels :

- 1) La relation entre sécurité d'attachement parent-enfant et manifestations émotionnelles de l'enfant. Dans sa relation avec la figure d'attachement, l'enfant apprend des patterns de régulation des émotions, qu'il internalise et généralise ensuite à d'autres contextes relationnels. Les enfants sécures sont ainsi décrits comme étant plus compétents sur le plan émotionnel et répondant de manière plus adaptée socialement que les enfants insécures. Notre étude se distingue toutefois des précédentes par l'examen qu'elle produit des compétences émotionnelles dans un cadre autre que celui de la dyade. La majorité des recherches ont exploré les capacités émotionnelles de l'enfant sécure ou insécure dans la relation avec l'un ou l'autre parent. Peu d'études ont toutefois examiné si les compétences émotionnelles de l'enfant à interagir dans le contexte familial dépendent de la qualité de son attachement parent-enfant. Notre étude vise donc à répondre à la question suivante : est-ce que l'enfant sécure dans sa relation d'attachement avec la mère

ou avec le père se révèle plus compétent sur le plan émotionnel dans le cadre des relations familiales que l'enfant insécuré ?

- 2) L'association entre coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant. Un certain nombre d'études ont souligné l'importance de la relation coparentale pour prédire l'ajustement ultérieur de l'enfant (voir Teubert & Pinquart, 2010). Il importe néanmoins de mieux comprendre les mécanismes capables d'améliorer le cours ou d'empêcher l'émergence de ces comportements problématiques chez l'enfant (Denham et al., 2000). En présumant que l'apparition de ces problèmes chez ce dernier est liée à des difficultés au niveau de la régulation émotionnelle, les dysfonctionnements dans les interactions familiales et coparentales pourraient alors se refléter au niveau de ses expressions émotionnelles tant positives que négatives. Cette partie de notre travail se situe donc dans la lignée des travaux de Davies et Cummings (1994). Ces chercheurs considèrent en effet que les réactions émotionnelles de l'enfant sont un des éléments-clés pour comprendre l'émergence de problèmes de comportement chez ce dernier, en lien avec les conflits entre les parents.

1.5.1. Aux origines de l'émotion

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les émotions étaient considérées comme des états perturbateurs, réactionnels et intermittents. Elles sont actuellement définies comme des processus adaptatifs et continuellement activés (Emde, 1998). Darwin (1872) s'était penché sur le caractère adaptatif et inné des émotions en soulignant leur valeur universelle. Les émotions permettent à l'individu de répondre à des besoins vitaux, en l'amenant à réagir, à fuir ou à lutter face à un adversaire. Wallon (1941) a cependant été l'un des premiers auteurs à mettre l'accent sur l'importance évolutionniste des émotions et leur fonction adaptative pour la survie du « petit homme ». Il conçoit les émotions chez l'enfant comme une première base de différenciation moi-autrui et un premier lieu de représentation. Dans cette perspective, les émotions sont des prérequis au développement cognitif. En émettant l'idée que l'attachement correspond à un besoin primaire et inné, Bowlby (1985) a également permis de donner une base biologique et adaptative aux liens affectifs. La perspective fonctionnaliste s'inscrit donc dans la lignée de ces travaux. Elle

reconnaît que les émotions ont une valeur adaptative et une fonction régulatrice de notre comportement.

1.5.2. Perspective fonctionnaliste

La perspective dite fonctionnaliste postule ainsi que les émotions ne sont pas que le reflet interne de celui qui les émet, mais ont aussi un sens relationnel (Barrett & Campos, 1987). Elles ont pour fonction de partager une expérience particulière et d'influencer le cours de l'interaction (Fogel & Thelen, 1987). Elles permettent en particulier d'établir, de maintenir ou d'interrompre la relation entre l'enfant et son environnement (Barrett & Campos, 1987). Les émotions ont la valeur d'un message élaboré et clair, tel que « je désire que tu continues l'interaction » pour l'expression de plaisir, ou « change ça » pour l'expression de colère ou de détresse (Weinberg & Tronick, 1994). Lorsque l'enfant a dix-huit mois, la communication est clairement marquée par une forme d'intentionnalité. À cet âge, l'enfant fait déjà preuve d'une certaine autonomie dans l'expression de ses émotions et dans la capacité à pouvoir les gérer ; il est en effet en mesure d'initier, de maintenir ou de cesser un comportement, attestant d'une certaine maîtrise et d'une conscience des attentes de l'autre (Kochanska, Coy, & Murray, 2001).

Suivant cette approche, les émotions n'ont pas de sens en soi, mais prennent sens dans l'interaction. Elles sont donc façonnées et influencées par le contexte social dans lequel l'enfant grandit (Rime, 2010). Dès la naissance, l'enfant possède une large gamme d'expressions émotionnelles qui lui permet d'interagir avec son environnement immédiat et de prendre une part active dans les échanges. Il signale ses désirs et ses besoins à ses parents et ceux-ci tentent de s'y ajuster en retour. Les capacités affectives de l'enfant et les relations avec son environnement sont ainsi interconnectées et s'influencent réciproquement. Dans la suite de ce travail, nous allons retracer le développement des capacités émotionnelles de l'enfant, en montrant la manière dont l'enfant peut, dès la naissance, participer activement aux échanges avec ses deux partenaires.

1.5.3. Développement émotionnel de l'enfant

Certains chercheurs s'accordent à dire qu'il existe une première gamme d'émotions - dites émotions primaires ou basiques - apparaissant au cours de la première année de vie de l'enfant, tandis qu'une seconde ó composée des émotions secondaires ou complexes - s'exprime généralement vers la fin de la deuxième année (pour une revue : Draghi-Lorenz, Reddy, & Costall, 2001). Les émotions complexes se manifestent avec le développement de la conscience de soi, inférée par l'expérience du nez rouge²⁰ et par l'acquisition des pronoms « je », « moi », « mien ». Elles sont la conséquence directe de la capacité de l'enfant à se représenter soi-même comme une entité séparée des autres (différenciation soi/autrui). À cet âge, l'enfant arrive à comprendre qu'il fait l'objet de l'attention de quelqu'un et peut parfois montrer de l'embarras. Il peut se mettre à la place de l'autre et partager ses émotions, faisant preuve d'une certaine empathie. Par ailleurs, il réalise que d'autres possèdent ce qu'il désire, ce qui peut l'amener à ressentir de la jalousie (Lewis, Sullivan, Stanger, & Weiss, 1989).

Des recherches empiriques remettent cependant en question ces affirmations. Elles suggèrent que les émotions complexes, telles que l'embarras, la jalousie ou l'empathie, sont déjà bien présentes avant l'âge de deux ans (par exemple : Draghi-Lorenz, Reddy, & Morris, 2005 ; Fivaz-Depeursinge, Favez, Lavanchy Scaiola, & Lopes, 2010 ; Hart & Carrington, 2002 ; Legerstee, Ellenbogen, Nienhuis, & Marsh, 2010). Ces chercheurs postulent, en fait, que l'enfant naît social et manifeste dès la naissance une intention de communiquer. Il vient au monde avec les rudiments d'une conscience de soi (Lagercrantz & Changeux, 2009 ; Trevarthen & Aitken, 2003). Dès les premiers jours de vie, le bébé exprime un ensemble d'expressions affectives (telles que des sourires ou des vocalisations) en réponse aux comportements de l'adulte. Il perçoit aussi les moindres modifications dans l'attitude de l'adulte et y réagit de façon différenciée (Rochat, Striano, & Blatt, 2002). Plusieurs chercheurs l'ont démontré en mettant au point des dispositifs expérimentaux, tels que le « Still-face »²¹ ou le paradigme de l'interaction

²⁰ Cette expérience du nez rouge consiste à poser un point rouge sur le nez de l'enfant à son insu. Entre 15 et 18 mois, l'enfant face à un miroir se touche le nez et tente de l'effacer, indiquant qu'il se reconnaît. Il sait que quelque chose est différent chez lui. On en infère qu'il a développé une conscience de soi (Lewis & Brooks-Gunn, 1979). Alors qu'avant 15 mois, l'enfant dans une telle situation n'agit pas comme s'il se reconnaissait lui-même.

²¹ Le « still-face » est une situation introduite par Tronick, Als, Adamson, Wise et Brazelton (1978). Au cours de l'interaction, le parent adopte, à un moment donné et sans raison apparente, un visage impassible et neutre. L'enfant prend immédiatement conscience de cette perturbation dans l'échange. Face à cette absence de réponse, il se raidit et, le visage figé, jette de fréquents et rapides regards au parent. Il émet éventuellement quelques sourires afin de le séduire, mais finit par se détourner radicalement de lui. La modification de sa conduite ainsi que ses tentatives pour solliciter le parent peuvent être considérées comme un indice de ses intentions à rétablir l'échange.

directe-différée par vidéo²². Ces procédures révèlent les étonnantes capacités du bébé, dès les premiers mois de vie, à détecter des perturbations dans l'échange et à développer des attentes interactives (Bertin & Striano 2006 ; Nadel, Carchon, Kervella, Marcelli, & Réserbat-Plantey, 1999 ; Nagy, 2008). Elles attestent de l'existence d'une intersubjectivité primaire ; l'enfant fait très tôt l'expérience d'exister en tant qu'entité cohérente et physiquement distincte du parent, avec un vécu et des expériences qui lui sont propres (Stern, 1985).

Vers la fin de la première année, émerge une nouvelle forme d'intersubjectivité, dite « secondaire ». À ce stade, l'enfant peut non seulement partager des éprouvés subjectifs, mais également des intentions fondées sur des objectifs (coordination de l'attention vers un objet, pointage du doigt) et des états mentaux (partage d'affects, référenciation sociale). Durant cette période, l'enfant commence par exemple à utiliser les expressions émotionnelles de l'autre comme une source d'information lors de situations ambiguës ou inhabituelles (Klennert, Campos, Sorce, Emde, & Svejda, 1983 ; Sorce, Emde, Campos, & Klennert, 1985). En situation d'incertitude, l'enfant régule par exemple son comportement en faisant un va-et-vient du regard entre l'obstacle et la mère, vérifiant l'expression faciale de sa mère²³. Suivant que celle-ci sourit ou au contraire montre une expression de peur, l'enfant ajuste son comportement, soit en poursuivant son exploration, soit en s'arrêtant. L'acquisition de l'intersubjectivité secondaire permet ainsi à l'enfant de s'introduire dans le « monde des paysages psychiques » (Stern & Fivaz-Depeursinge, 1997). L'enfant n'est plus uniquement préoccupé par les faits externes, c'est-à-dire les conduites directement perceptibles, telles que les gestes ou les expressions faciales, mais il peut comprendre l'intimité psychique et s'intéresser aux états internes qui sous-tendent les comportements manifestes (Stern, 1985).

Trevarthen n'a toutefois pas mentionné l'émergence de nouvelles émotions après cette période qui suit la première année de vie (Draghi-Lorenz et al., 2001). Selon Draghi-Lorenz et coll. (2001), cela confirme que toutes les émotions, y compris les plus complexes, sont en place à cet âge. Plusieurs études empiriques confirment d'ailleurs que l'enfant manifeste des signes

²² Dans le « paradigme double vidéo direct-différé », le bébé est confronté tour à tour à une communication en direct avec sa mère et à une communication différée. Cette dernière ne constitue donc pas une réponse aux comportements actuels du bébé (Murray & Trevarthen, 1985 ; Nadel et al., 1999). Dès trois mois, les bébés repèrent la période de communication différée et y réagissent, montrant ainsi qu'ils ont des attentes de synchronisation dans l'échange. Comme pour le « still-face », ces résultats corroborent l'idée que l'enfant peut très tôt anticiper les réactions de l'autre et comprendre l'intentionnalité des comportements humains.

²³ Cette description se réfère à l'expérience de la falaise visuelle, un enfant de 12 mois est séparé de sa mère et posé sur une table transparente dont le fond est réglable et, lorsqu'il est profond, s'apparente à une falaise. L'enfant rejoint sa mère, sans hésitation, si le fond est tout en haut, et s'arrête s'il est tout en bas. Lorsque le fond est à une hauteur intermédiaire, l'enfant ne traverse la « falaise » que si sa mère sourit, mais reste sur place si sa mère montre une expression de peur (Sorce et al., 1985).

d'empathie ou de jalousie vers 8-9 mois déjà (Fivaz-Depeursinge et al. 2010 ; Hart & Carrington, 2002 ; Legerstee et al., 2010 ; Roth-Hanania, Davidov, & Zahn-Waxler, 2011).

Malgré les divergences de points de vue sur cette question du développement émotionnel, tous les auteurs s'accordent à reconnaître qu'à l'âge de 18 mois, la conscience de soi chez l'enfant est déjà bien développée. L'enfant comprend, pour reprendre Arthur Rimbaud, que le « Je est un autre ». Il sait qu'il est une entité distincte et qu'il exerce une certaine influence sur le monde. Il saisit également que l'adulte qui l'entoure est doué d'un univers intérieur propre, qu'il cherchera par différents moyens à modifier (en usant de son charme, de la provocation et de la détresse).

Dans ce processus, il apparaît clairement que l'autonomie que l'enfant revendique à cet âge, ou l'individualité qu'il se construit, sont irrémédiablement liées à l'altérité. Par nature, tout individu ne peut se sentir « un » ou « je » qu'avec les autres. Le Soi ne se développe toutefois pas seulement dans les échanges dyadiques, mais se construit également dans le cadre des interactions familiales. Dès la naissance, le bébé se révèle capable de s'engager non seulement avec une personne, mais aussi avec ses deux parents. À partir de l'âge de trois mois, l'enfant peut partager ses émotions de plaisir, d'intérêt ou de détresse avec ses deux parents. Il regarde chaque parent à tour de rôle pour signaler son état affectif. L'enfant peut ainsi faire référence à l'expérience qui vient de se passer avec l'autre parent (Fivaz-Depeursinge, Favez, Lavanchy, De Noni, & Frascarolo, 2005). Par ces initiatives triangulaires, l'enfant cherche ainsi activement à partager sa vie intérieure avec celle de ses parents.

Ces conduites triangulaires précoces constituent un premier pas vers l'intersubjectivité et contribuent à la construction de son Soi. Elles ont de plus une valeur adaptative importante. Elles préservent un lien interpersonnel à trois dans des situations empreintes d'affects ou de plaisir, mais aussi d'incertitude ou de conflit. D'ailleurs, Stern (2005) soutient l'idée que l'intersubjectivité constitue un système motivationnel au même titre que l'attachement ; il conçoit en particulier que ces deux systèmes sont complémentaires et se renforcent mutuellement. L'attachement préserve la proximité entre les personnes pour permettre à l'intersubjectivité de se développer ou de s'approfondir, et l'intersubjectivité crée des conditions qui favorisent la formation d'attachement. Pourtant, même s'ils se facilitent mutuellement la tâche, ces deux systèmes demeurent distincts et indépendants. Il est en effet possible d'être attaché sans partager une intimité intersubjective ou d'être intime intersubjectivement sans être attaché. Par conséquent, il s'avère fondamental pour l'adaptation et même la survie de l'enfant

ó que ce dernier puisse développer très tôt la capacité de partager son expérience affective avec ses deux parents. En retour, cette capacité à lire les intentions et les sentiments de l'autre, ainsi qu'à partager ses émotions, contribue à consolider ses liens d'attachement avec les personnes significatives autour de lui.

En guise de synthèse, l'enfant se construit donc non seulement des « schémas d'être avec » (Stern, 1985) sa mère ou son père, mais aussi « des schémas d'être avec » ses deux parents réunis (Favez & Frascarolo-Moutinot, 2005). Les relations familiales sont donc susceptibles d'avoir un impact sur les capacités émotionnelles de l'enfant, indépendamment sans doute, de la qualité de l'attachement parent-enfant.

1.5.4. Manifestations émotionnelles de l'enfant et attachement parent-enfant

Sroufe et Waters (1977) définissent la théorie de l'attachement comme une théorie de la régulation émotionnelle. Le parent oriente l'enfant vers une compréhension de son environnement, en donnant un sens aux différentes stimulations et émotions qui lui viennent de son monde interne ou externe. L'enfant attaché de manière sécurisée fait l'expérience d'un parent qui décode correctement les messages et y répond de manière empathique. Il apprend ainsi à communiquer ouvertement ses émotions, à la fois positives et négatives, et à adapter ses comportements en fonction de ceux d'autrui. Au contraire, l'enfant attaché de manière insécure ne reçoit pas les réponses adéquates et satisfaisantes qui lui permettent d'assouvir ses besoins émotionnels. Ses perceptions envers l'environnement s'en trouvent déformées, il peut par exemple se sentir menacé, alors même qu'il ne l'est pas. En situation de frustration ou de stress, il va alors soit minimiser, soit maximiser l'expression de ses émotions négatives (Cassidy, 1994).

Corroborant ces propos, plusieurs études rapportent que les enfants sécurisés expriment significativement moins de détresse au cours de situations expérimentales occasionnant du stress que les enfants insécures (et notamment les enfants « ambivalents ») (Diener, Mangelsdorf, McHale, & Frosch., 2002 ; Leerkes & Wong, 2012 ; Smith, Calkins, & Keane, 2006). Ces résultats doivent toutefois être pris avec une certaine précaution, car il existe un indéniable chevauchement empirique et conceptuel entre ces deux concepts. En général, les enfants sécurisés

montrent de bonnes capacités à réguler leur détresse au cours de l'expérience de la Situation Étrange. Rien d'étonnant, par conséquent, que les études mettent à jour un tel lien entre attachement et émotions négatives chez l'enfant, et ce surtout lorsque celles-ci sont évaluées directement après l'expérience de la Situation Étrange, ou juste après, dans un cadre d'interaction relativement similaire. Ce problème est toutefois réduit dans la présente étude, puisque les liens d'attachement parent-enfant et les manifestations émotionnelles de l'enfant sont examinés dans deux contextes très différents. Les émotions de l'enfant sont en effet analysées au cours d'un jeu en famille, alors que la qualité de l'attachement correspond à l'évaluation de la relation parent-enfant. L'une des observations a lieu en laboratoire et l'autre se déroule sur le lieu de vie de la famille.

A notre connaissance, une seule recherche (Umemura et al., 2013) s'apparente à la nôtre par l'évaluation qu'elle produit des émotions de l'enfant dans le contexte d'une tâche familiale suscitant un certain stress. Portant sur des enfants âgés de 24 à 29 mois, ces auteurs ne relèvent toutefois pas de lien significatif entre la durée des émotions négatives exprimées par l'enfant et l'attachement parent-enfant (mesuré par la Situation Étrange). En revanche, les enfants sécures sont décrits comme étant plus aptes à répondre de manière flexible aux situations occasionnant de la détresse. Ils retrouvent plus rapidement un état de sérénité après un épisode de détresse que les enfants insécures (Umemura et al., 2013).

Par ailleurs, les enfants sécures régulent non seulement mieux leurs émotions négatives, mais montrent aussi de meilleures capacités à partager leurs émotions positives (Bretherton, 1990). Waters et coll. (1979) le soulignent dans une étude réalisée auprès de 36 enfants âgés de 18 mois : 95 % des enfants « sécures » sourient spontanément à leur mère durant l'épisode précédant la Situation Étrange, contre seulement 42 % des enfants « insécures » (Waters, Wippman, & Sroufe, 1979). De même, Diener et coll. (2002) relèvent que les enfants attachés de manière sécure à leur père montrent plus d'émotions positives durant une tâche suscitant un stress modéré ó notons que ce lien est spécifique à l'attachement père-enfant. Cette capacité des enfants sécures à pouvoir partager leurs émotions positives se retrouve aussi dans le cadre des interactions triadiques : les enfants sécures initient plus d'échanges positifs avec leurs parents dans ce contexte (Umemura et al., 2013). Bien que la qualité des interactions familiales n'ait pas été évaluée, nous pourrions toutefois imaginer que les enfants sécures évoluent le plus souvent dans des interactions familiales coordonnées, au sein desquelles chaque parent est apte à prendre en compte l'autre. Ils peuvent alors participer activement aux échanges et partager leur plaisir

avec leurs deux parents (Favez & Frascarolo, 2011 ; McHale, Fivaz-Depeursinge, Dickstein, Robertson, & Daley, 2008). Le présent travail par l'examen qu'il produit des liens entre coparentage, sécurité d'attachement parent-enfant et manifestations émotionnelles de l'enfant, contribue à étoffer les connaissances dans ce domaine.

En résumé, la sécurité d'attachement est généralement corrélée à un haut niveau d'émotions positives et à un bas niveau d'émotions négatives chez l'enfant ; du moins lorsque celui-ci est évalué seul en présence de sa figure d'attachement. Les études ayant transposé les observations de l'enfant dans un environnement triadique sont rares, à l'exception de celle de Umemura et coll. (2013). Nous pouvons toutefois supposer que les enfants avec un attachement sécure possèdent un solide bagage pour exprimer leurs émotions de manière socialement adaptée, y compris dans le creuset des interactions familiales.

1.5.5. Manifestations émotionnelles de l'enfant et coparentage

Comme nous l'avons déjà évoqué, une relation coparentale coopérative et peu conflictuelle offre à l'enfant des stimulations prévisibles et cohérentes. Dans ces conditions, l'enfant peut développer une certaine confiance dans la continuité et dans la disponibilité des soins qui lui seront prodigués. Il peut participer activement aux échanges qui se caractérisent le plus fréquemment par l'expression d'émotions congruentes, authentiques et à tonalité positive (Kitzmann, 2000 ; Sotomayor-Peterson, Figueredo, Christensen, & Taylor, 2012). Un tel environnement s'avère favorable à l'apprentissage de multiples points de vue et probablement, à la gestion des émotions. Nous pourrions alors supposer que l'enfant exprime, dans ce contexte, relativement plus d'émotions positives et moins d'émotions négatives.

À l'inverse, des interactions parentales hostiles et mal coordonnées créent un environnement familial instable et chaotique. Certaines études soulignent l'effet délétère d'un tel environnement sur l'ajustement émotionnel de l'enfant (Dumas et al., 2005 ; Fiese, Foley, & Spagnola, 2006). Dans ces familles, les parents contrecarrent parfois les actions de l'autre parent, dans le but d'attirer l'attention de l'enfant. Les stimulations offertes ne s'ajustent pas aux attentes de l'enfant, mais servent davantage à réguler les conflits. Pris dans ce type d'échange, l'enfant ne

peut pas se fier à ses parents pour satisfaire ses besoins et se décourage de solliciter leur aide (Fosco & Grych, 2012). Un tel contexte n'offre ainsi pas d'autre choix à l'enfant que celui de se retirer de l'interaction, ou alors d'exprimer intensément sa frustration, dans le but de changer le cours des interactions.

Ces considérations s'appuient notamment sur les travaux relatifs à la théorie de la sécurité émotionnelle (EST). Cette théorie démontre que l'enfant exposé à des conflits destructifs entre ses parents fait preuve d'une plus grande détresse et de comportements dérégulés (Davies & Cummings, 1994). Les processus de régulation émotionnelle constituent l'un des mécanismes centraux expliquant la relation entre conflits conjugaux et ajustement de l'enfant (Davies, Sturge-Apple, Cicchetti, Manning, & Zale, 2009). Autrement dit, l'exposition à des conflits entre les parents augmente progressivement la réactivité émotionnelle de l'enfant et, en fin de compte, conduit à des difficultés au niveau de son fonctionnement psychologique et physiologique (Davies et al., 2009).

D'autres travaux corroborent ces propos, en montrant que l'enfant réagit déjà très tôt, sur le plan émotionnel, aux difficultés de coordination dans les relations familiales ou coparentales (Gordon & Feldman, 2008 ; McHale et al., 2008). McHale et coll. (2008) observent par exemple que, dès l'âge de trois mois, le jeune enfant, pris dans les échanges conflictuels entre ses parents, renonce à faire de la communication triangulaire ou, au contraire, en amplifie le nombre. *A contrario*, lorsque les interactions coparentales sont fonctionnelles, l'enfant initie davantage d'échanges triangulaires et partage plus d'émotions positives que négatives (Koller, 2004 ; McHale et al., 2008). De même, McHale et coll. (1996) constatent encore que les enfants âgés de 30 mois, confrontés à des échanges compétitifs et des disputes verbales entre leurs parents, manifestent davantage de comportements de frustration au cours de tâches de résolution de problèmes (McHale, Kuersten-Hogan, & Lauretti, 1996). Finalement, une dernière étude montre que les enfants âgés de 36 mois présentent de moins bonnes capacités de contrôle volontaire lorsqu'ils évoluent dans un environnement marqué par des échanges hostiles et compétitifs entre les parents (Karreman et al., 2008). Relevons que cette aptitude de contrôle volontaire est à la base de l'émergence de l'autorégulation des émotions.

Par conséquent, ces travaux suggèrent l'existence d'un lien entre coparentage et comportements émotionnels de l'enfant. La présente recherche examine cette question auprès d'enfants âgés de 18 à 24 mois ; ce champ de recherche est particulièrement important, sachant que les réactions

émotionnelles précoces de l'enfant peuvent être l'une des clés pour comprendre l'émergence de problèmes de comportement.

1.5.6. Attachement parent-enfant en tant que modérateur

Un autre but de notre travail consiste à évaluer l'attachement parent-enfant, en tant que potentiel modérateur du lien entre coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant. Différents chercheurs ont montré que la sécurité d'attachement peut servir de facteur de protection, en rendant l'enfant moins vulnérable aux événements négatifs pouvant survenir au sein de la vie de famille (Pettit, Bates, & Dodge, 1997). L'attachement sécurisé constitue, d'un côté, une ressource interne susceptible d'atténuer l'impact des conflits coparentaux sur l'ajustement émotionnel de l'enfant. D'un autre côté, l'insécurité d'attachement peut être définie un facteur de risque supplémentaire, augmentant la probabilité d'observer des conséquences négatives chez l'enfant (Deklyen & Greenberg, 2008).

Certains travaux, sans doute trop rares et portant exclusivement sur la relation conjugale, ont considéré l'attachement parent-enfant comme un potentiel modérateur. Dans une étude réalisée auprès de 103 enfants âgés de 11 ans, El-Sheikh et Elmore-Staton (2004) observent que la sécurité d'attachement au père modère le lien entre conflits conjugaux et problèmes de comportement chez l'enfant : un niveau plus élevé de conflits conjugaux n'est relié à une augmentation des difficultés externalisées que chez l'enfant insécure, alors qu'un tel lien n'apparaît pas chez les enfants sécurisés. Une recherche menée par Lindsey et coll. (2009) auprès d'enfants plus jeunes (entre 12 et 22 mois) aboutit au même constat : les enfants insécures ont plus de risques de présenter des difficultés avec leurs pairs en lien avec les conflits conjugaux que les enfants sécurisés (Lindsey, Caldera, & Tankersley, 2009).

Plusieurs études ont démontré que les difficultés rencontrées au niveau coparental prédisent l'adaptation psychosociale de l'enfant, mais aucune d'entre elles n'a toutefois considéré le rôle de l'attachement parent-enfant dans cette relation. Pourtant, les études précitées sur le couple montrent que l'attachement parent-enfant modère le lien entre conflits conjugaux et ajustement de l'enfant. Le présent travail entend donc examiner l'attachement parent-enfant comme un potentiel modérateur de la relation entre coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant.

2. PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES

Bien que les théoriciens de l'attachement se soient presque exclusivement focalisés sur la dyade parent-enfant, l'approche systémique suggère que les multiples relations au sein de la famille créent un contexte d'expérience unique pouvant avoir d'importantes implications sur l'attachement parent-enfant. Le but de cette recherche est de mieux comprendre les liens entre coparentage et sécurité d'attachement, en considérant les conditions responsables de cette association.

Un des concepts-clefs de l'approche familiale est sans doute le coparentage (Frascarolo, Despland, & Tissot, 2012). Une relation coparentale marquée par la coopération signifie un bon engagement affectif entre les partenaires. Chacun est respecté dans son style relationnel et les différences de points de vue peuvent être partagées et négociées de façon à aboutir à un compromis acceptable (Delage, 2013). Cette entreprise conjointe permet ainsi aux parents de remplir ensemble leur fonction encadrante, et d'offrir à l'enfant une base de sécurité stable où les règles sont prévisibles et cohérentes (McHale, Lauretti, Talbot, & Pouquette, 2002). Dans ce type d'échange, la communication s'établit le plus souvent sur un mode intersubjectif. Les parents font comprendre à l'enfant qu'ils peuvent ressentir ce qu'il éprouve. Ils créent ainsi un contexte qui contribue au bien-être de l'enfant, en augmentant son sentiment de confiance et de sécurité et en améliorant ses capacités de régulation émotionnelle (McHale et al., 2008).

Lorsque la relation coparentale se caractérise au contraire par de l'hostilité et des conflits entre les parents, ceux-ci sont alors dans l'impossibilité d'offrir un cadre cohérent et qui soit ajusté aux demandes de l'enfant (Cummings et al., 2002). Les conflits entre les parents visent davantage à résoudre leurs insécurités relationnelles qu'à satisfaire les besoins émotionnels de l'enfant. L'enfant se retrouve alors régulièrement confronté à des messages contradictoires de la part de ses parents, engendrant incertitude et confusion. Dans ce contexte, il ne peut développer une confiance suffisante dans la capacité des parents à lui procurer une expérience de sécurité. Cette base de sécurité peu efficace rend également les membres de la famille plus vulnérables aux autres facteurs de stress qui les entourent.

En nous appuyant sur ces interprétations, nous avons dégagé trois questions de recherches.

La première question de recherche vise à examiner les liens entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Nous allons considérer l'association entre ces deux concepts, tout en mettant l'accent sur les transactions possibles entre les relations d'attachement de l'enfant à la mère et au père. Les recherches ayant jusqu'à présent étudié la relation coparentale et l'attachement parent-enfant ont ignoré l'interdépendance entre les relations d'attachement ou même les potentiels processus de compensation. L'enfant pourrait compenser l'insécurité affective qu'il développe avec l'un des parents par la sécurité qu'il a construit avec l'autre.

Un certain nombre de travaux ont par ailleurs montré que les comportements du père sont tributaires, dans une certaine mesure, de l'attitude de la mère. En s'appuyant sur ces études, il convient de ne pas négliger l'influence que la mère peut exercer sur la relation entre coparentage et sécurité d'attachement père-enfant. Pleck et Hofferth (2008) estiment que les effets directs d'une relation sur l'autre sont souvent surestimés, car bon nombre d'études omettent de prendre en compte la mère comme un potentiel médiateur. Pour soutenir cette idée, il y a lieu de tester si le lien entre le coparentage et la sécurité d'attachement père-enfant n'est pas médiatisé par la sécurité d'attachement mère-enfant.

Par ailleurs, les travaux dans ce domaine montrent des résultats très inconsistants qui s'expliquent notamment par des différences au niveau méthodologique. Nous avons souligné l'importance de prendre en compte des instruments d'évaluation qui soient adaptés aux spécificités de la relation d'attachement mère-enfant et père-enfant. La méthode du Q-sort, pour autant qu'elle soit utilisée par un observateur expérimenté, offre une alternative intéressante à la Situation Étrange. Cette méthode permet l'évaluation de comportements diversifiés en mettant davantage l'accent sur le système d'exploration (Grossmann & Grossmann, 1998). En outre, nous avons démontré l'importance d'offrir des plans de recherche incluant les perceptions séparées de la mère et du père. En effet, les parents ne partagent pas forcément les mêmes expériences au sein de la famille et développent parfois une vision différente des relations coparentales. Cependant, dans la littérature existante, les questionnaires de coparentage ont généralement été complétés par les mères uniquement ou, lorsque les pères ont été considérés, les mesures ont été rassemblées en un score combiné. Un des aspects importants de ce travail est de mettre en évidence la relation existant entre les comportements de coparentage rapportés par

la mère et par le père et la sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant. Nous pouvons ainsi considérer les liens directs pour un même parent et les liens croisés entre les parents.

La *deuxième question de recherche* amène à s'interroger sur les caractéristiques individuelles et familiales pouvant modifier cette relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Nous avons cherché à comprendre sous quelles conditions spécifiques la relation coparentale a un effet sur la sécurité d'attachement parent-enfant. Les résultats obtenus dans les travaux antérieurs suggèrent qu'il existe une hétérogénéité considérable dans la nature de ce lien. Cette relation pourrait être accentuée sous l'effet de certaines vulnérabilités familiales ou au contraire, être atténuée en présence de certaines ressources. Nous examinerons plus particulièrement si cette association varie en fonction des patterns d'attachement adulte, du sentiment d'efficacité parentale, du stress familial et du sexe de l'enfant.

La *dernière question de recherche* est davantage axée sur les manifestations émotionnelles de l'enfant. Elle vise à comprendre de quelle manière la sécurité véhiculée dans les relations coparentales et celle que chaque parent procure à l'enfant contribuent à expliquer l'expressivité émotionnelle de l'enfant. Bien que la relation entre attachement et émotion soit largement documentée, la manière dont le coparentage est relié aux manifestations émotionnelles de l'enfant l'est nettement moins. Plusieurs travaux attestent que la relation coparentale est un déterminant important du fonctionnement socio-émotionnel de l'enfant (e.g. Karreman et al., 2008 ; McHale & Rasmussen, 1998). Les mécanismes sous-tendant cette association restent toutefois peu connus. L'apparition de problèmes d'ajustement chez l'enfant pourrait néanmoins se refléter précocement au niveau de ses manifestations émotionnelles. Nous allons donc considérer la manière dont le coparentage et la sécurité d'attachement parent-enfant sont associés aux manifestations émotionnelles tant positives que négatives de l'enfant.

Questions de recherches et hypothèses :

La présente étude vise à répondre aux questions suivantes :

- 1) Le coparentage est-il relié à la sécurité d'attachement parent-enfant, indépendamment de la relation d'attachement de l'enfant à l'autre parent ?

- 2) Les patterns d'attachement adulte, le sentiment d'efficacité parentale, le stress familial et le sexe de l'enfant modèrent-ils la relation entre coparentage et sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant ?
- 3) Quel est l'apport du coparentage et de la sécurité d'attachement parent-enfant à l'explication des manifestations émotionnelles positives et négatives de l'enfant ? Est-ce que la sécurité d'attachement parent-enfant modère la relation entre coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant ?

La revue de la littérature permet de formuler plus précisément les hypothèses théoriques suivantes :

- 1) Lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant

Une relation coparentale se caractérisant par un haut niveau de collaboration et un bas niveau de conflits est reliée à la sécurité d'attachement parent-enfant. Ce lien persiste même après avoir pris en compte l'attachement de l'enfant à l'autre parent.

Cette relation est examinée séparément pour la sécurité d'attachement mère-enfant (hypothèse 1a) et pour la sécurité d'attachement père-enfant (hypothèse 1b)

- 2) Modération du lien entre coparentage et attachement parent-enfant

Le lien entre le coparentage et l'attachement parent-enfant est modéré par les variables suivantes :

- 2a) attachement adulte dans le couple
- 2b) sentiment d'efficacité parentale
- 2c) stress familial
- 2d) sexe de l'enfant

- 2a) L'attachement adulte au niveau du couple :

Lien direct entre les patterns d'attachement adulte dans le couple et la sécurité d'attachement parent-enfant. Les parents rapportant un attachement anxieux ou évitant dans le couple entretiennent une relation d'attachement moins sûre avec leur enfant.

Analyses de modération : Le lien positif entre la collaboration entre les parents et la sécurité d'attachement parent-enfant est renforcé lorsque les parents rapportent un attachement sécure dans le couple (faible niveau d'attachement anxieux ou évitant).

Le lien négatif entre une relation coparentale conflictuelle et la sécurité d'attachement parent-enfant est accentué lorsque les parents rapportent un attachement insécure dans le couple (haut niveau d'attachement anxieux ou évitant).

2b) Sentiment d'efficacité parentale :

Un haut degré de collaboration entre les parents est relié à la sécurité d'attachement parent-enfant, plus particulièrement lorsque les parents se sentent suffisamment efficaces dans leur rôle.

2c) Stress familial :

Un stress familial accentue le lien négatif entre conflits coparentaux et sécurité d'attachement parent-enfant. L'effet de modération est plus marqué pour les pères que pour les mères.

2d) Sexe de l'enfant :

Le lien est plus marqué entre coparentage et sécurité d'attachement pour les garçons que pour les filles.

3) Liens directs et indirects entre le coparentage, la sécurité d'attachement parent-enfant et les manifestations émotionnelles chez l'enfant

3a) *Lien direct* : Le coparentage ainsi que la sécurité d'attachement parent-enfant sont reliés aux manifestations émotionnelles positives et négatives de l'enfant. Plus précisément, une relation coopérante et peu conflictuelle entre les parents, ainsi qu'un attachement parent-enfant sécure, créent un contexte favorable amenant l'enfant à exprimer relativement plus d'émotions positives et moins d'émotions négatives.

- 3b) *Lien indirect* : Le lien entre coparentage et manifestations émotionnelles chez l'enfant est modéré par la sécurité d'attachement de l'enfant à sa mère et à son père. Un attachement hautement sécurisé protège l'enfant contre l'impact négatif des conflits coparentaux sur ses manifestations émotionnelles.

La figure 2.1 schématise les différentes hypothèses.

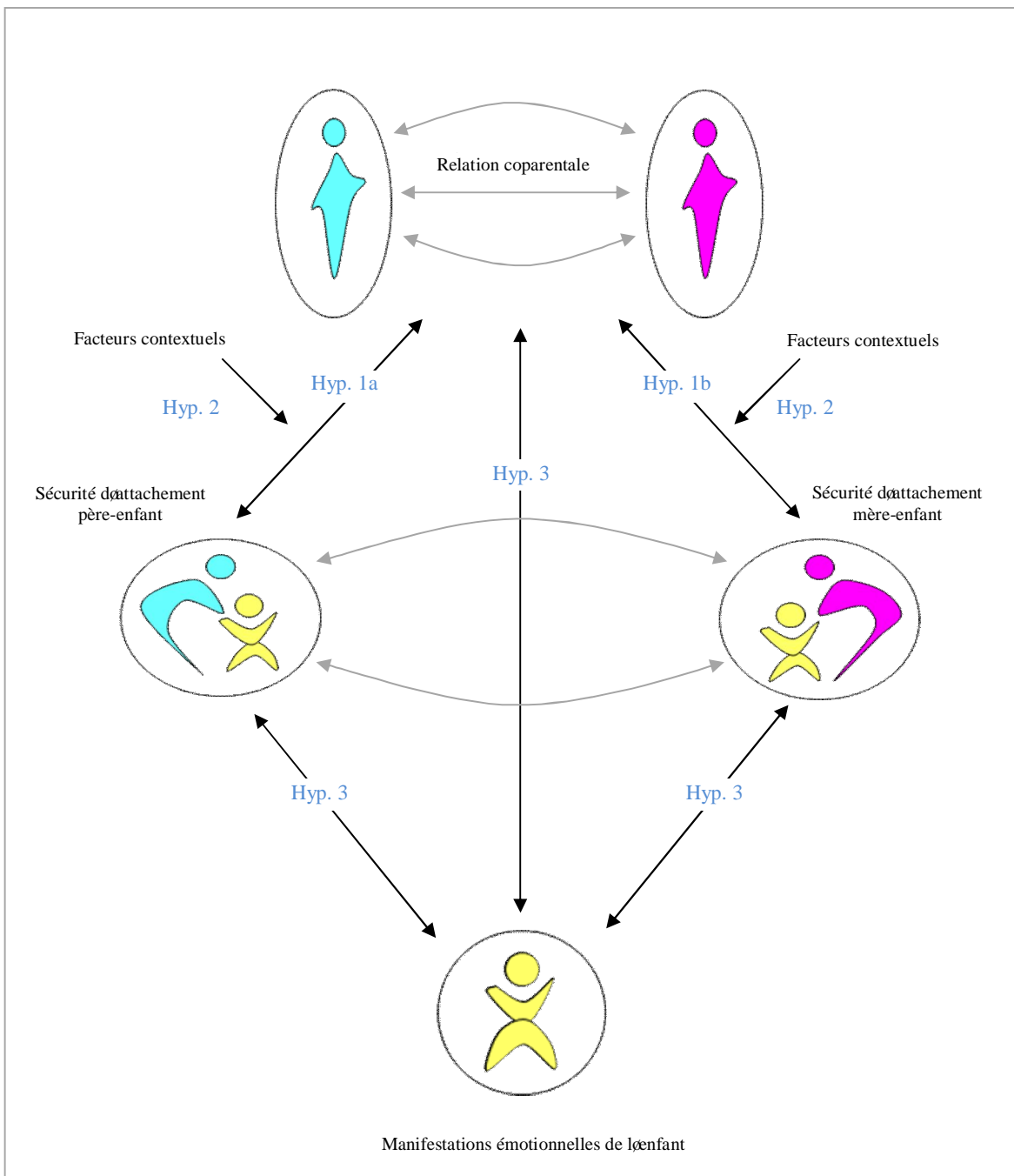


Figure 2.1. Modèle conceptuel des hypothèses

3. MÉTHODE

Ce chapitre s'articule en trois parties successives : la première examine la population, la seconde la procédure de recherche, et enfin la dernière décrit les mesures et le matériel utilisés. Les différentes mesures sont décrites en distinguant les variables dépendantes, indépendantes, modératrices et secondaires.

Le protocole de cette recherche a été approuvé par la Commission d'Éthique de l'Université de Genève en septembre 2008. Chaque famille signe une feuille de consentement précisant la procédure d'évaluation et l'utilisation des données récoltées. La confidentialité du traitement des données et l'anonymat des familles sont garantis.

3.1. Population

L'échantillon est constitué de 51 familles volontaires ayant un enfant âgé entre 18 et 25 mois. Les participants sont recrutés au Salon du Bébé (« Babyplanet »). Cette manifestation, qui a lieu chaque année au mois d'octobre à Lausanne, s'adresse aux jeunes parents et aux futurs parents. Quelques familles ont également été enrôlées après avoir rencontré les parents dans des crèches ou dans des lieux publics (ex. parcs).

Critères d'inclusion et caractéristiques de la population

Cette étude n'inclut que des parents vivant sous le même toit (mariés ou non). L'enfant peut être unique ou faire partie d'une fratrie. L'âge moyen de l'enfant lors de la première rencontre est de 21.09 mois ($E.T.=1.85$). L'échantillon final²⁴ compte 29 garçons ($M=21.29$; $E.T.=1.88$) et 20 filles ($M=20.83$; $E.T.=1.92$). Malgré nos tentatives de recruter un nombre identique de garçons et de filles, les enfants de sexe masculin sont surreprésentés (59.19 % de l'échantillon). La littérature indique que les pères s'investissent davantage dans la relation avec les garçons

²⁴ Deux familles ont été écartées des analyses, parce qu'elles n'ont pas participé à la seconde rencontre ou parce que les données présentaient certaines valeurs extrêmes (voir le plan d'analyse).

qu'avec les filles (Manlove & Vernon-Feagans, 2002 ; Rouyer, Frascarolo, Zaouche-Gaudron, & Lavanchy, 2007), ce qui peut expliquer la plus grande difficulté à enrôler les familles avec des filles. Tous les enfants sont nés à terme, à l'exception de deux enfants nés prématurés²⁵. L'âge moyen des mères varie de 23 à 41 ans ($M=32.52$) et celui des pères de 28 à 49 ans ($M=35.21$). La durée de la relation de couple s'étend de 2.5 ans à 15 ans ($M=7.40$).

Un résumé des caractéristiques de l'échantillon est présenté dans le tableau 3.1. Les catégories socioprofessionnelles sont représentatives de la population générale, les classes moyennes étant majoritaires. Les parents au bénéfice d'une formation supérieure ou universitaire sont légèrement surreprésentés : 31.52 % des personnes de l'échantillon ont un bagage universitaire, contre 23.7 % au niveau de la moyenne nationale²⁶. 36.73 % des mères de notre échantillon n'exercent pas d'activité professionnelle à l'extérieur, contre 29.7 % des mères au niveau national²⁷. La répartition des couples selon la nationalité des partenaires correspond à ce qui est rapporté au niveau national. Les couples sont principalement formés de deux partenaires de nationalité suisse (59.18 %, contre 50.84 % à l'échelon national), viennent ensuite les couples mixtes (30.61 %, contre 35.54 %) et les unions composées de deux conjoints d'origine étrangère (10.20 %, contre 13.63 %)²⁸.

Les familles du présent échantillon participent à cette étude sur une base volontaire et ne sont pas sélectionnées en raison de difficultés cliniques. Cependant, certains participants (34.09 %) consultent ou ont consulté un spécialiste (psychiatre, psychologue, conseiller conjugal) pour des raisons d'ordre psychologique. Il s'agit le plus souvent de consultations individuelles ($n=22$), en couple ($n=5$) ou, plus rarement, en famille ($n=2$).

²⁵ L'un des enfants prématurés est né à 37 semaines et l'autre à 31 semaines.

²⁶ Selon les statistiques de l'Office Fédéral de la Statistique pour 2012 : <http://www.bfs.admin.ch>.

²⁷ Selon les statistiques de l'Office Fédéral de la Statistique pour 2012, pour les mères en couple avec des enfants âgés entre 0 et 6 ans.

²⁸ Selon les statistiques datant de 2011.

Tableau 3.1. Profil sociodémographique des participants

	<i>n</i>	%
Caractéristiques socio-économiques		
Niveau de formation (<i>n</i> = 92)		
Ecole obligatoire	3	3.26
Apprentissage ou formation élémentaire	29	31.52
Maturité professionnelle ou gymnasiale	31	33.70
Formation professionnelle supérieure ou universitaire	29	31.52
Catégories professionnelles (<i>n</i> = 98) ¹		
Employés non qualifiés et ouvriers	17	17.35
Personnel des services et de la vente ou employés administratifs	33	33.67
Professions intermédiaires (techniciens, infirmiers, comptables, etc.)	17	17.35
Professions intellectuelles, scientifiques ou cadres supérieurs	13	13.27
Non salariés (au foyer, étudiants, rente d'invalidité)	18	18.37
Emploi du parent		
Mères avec emploi		
Temps complet	4	12.90
Temps partiel	27	87.10
Mères sans activité professionnelle à l'extérieur ²	18	36.73
Pères avec emploi		
Temps complet	38	88.37
Temps partiel	5	11.63
Pères sans activité professionnelle (chômage, rente d'invalidité, étudiants)	6	12.24
Niveau de revenu estimé par la famille (<i>n</i> = 49)		
Pas du tout suffisant	3	6.12
À peine suffisant	15	30.61
Moyennement suffisant	22	44.90
Tout à fait suffisant	9	18.37
Configuration familiale		
Type de famille		
Familles de première union	46	93.88
Familles recomposées	3	6.12
Statut conjugal		
Couples mariés	40	81.63
Couples en cohabitation	9	18.37
Taille de la famille (vivant sous le même toit) (<i>n</i> = 49)		
Un seul enfant	29	59.18
Deux enfants	15	30.61
Trois enfants	5	10.20
Ordre de naissance de l'enfant-cible (<i>n</i> = 49)		
Premier né	32	65.31
Deuxième né	12	24.49
Troisième né	5	10.20
Nationalité des parents (<i>n</i> = 98)		
Suisse	73	74.49
Europe	22	22.45
Autre	3	3.06
Répartition des couples selon la nationalité des conjoints (<i>n</i> = 49)		
Suisse-suisse	29	59.18
Mixte (l'un des conjoints est suisse et l'autre de nationalité étrangère)	15	30.61
Étranger étranger	5	10.20
Mode de garde de l'enfant-cible³		
Crèche	22	45.83
Famille élargie	17	35.42
Maman de jour ou autre	9	18.75
Autre (amie)	1	2.08

Notes. ¹ Pour la catégorie socioprofessionnelle, les personnes au chômage sont catégorisées suivant leur dernier emploi. ² Selon les critères retenus, une mère avec emploi travaille plus de 10 heures par semaine (<20%). Ce même critère est employé dans l'étude de Jia et Schoppe-Sullivan (2011). ³ Les modes de garde peuvent être combinés et ne concernent pas nécessairement tous les enfants de l'échantillon.

3.2. Procédure

Le protocole expérimental s'effectue en *deux rencontres* :

- La *première* se déroule dans le cadre du laboratoire. Après un temps d'accueil, la famille participe à deux situations de jeux : le JPN qui implique l'ensemble de la famille (y compris les frères et sœurs) et le LTP qui n'inclut que les parents et l'enfant-cible âgé entre 18 et 25 mois. Ces deux situations d'observation sont utilisées pour mesurer le coparentage et les manifestations émotionnelles de l'enfant.
- La *seconde* a lieu au domicile de la famille. Elle permet l'évaluation de l'attachement parent-enfant au sein même du milieu de vie de l'enfant. Chaque observation de la relation mère-enfant et père-enfant dure au minimum deux heures.

Entre les deux rencontres, les parents remplissent individuellement un cahier de questionnaire. L'intervalle de temps entre les deux sessions varie de 4 jours à 2.9 mois ($M=25.12$ jours, $E.T.=21.32$).

La figure 3.1 récapitule la procédure de recherche :

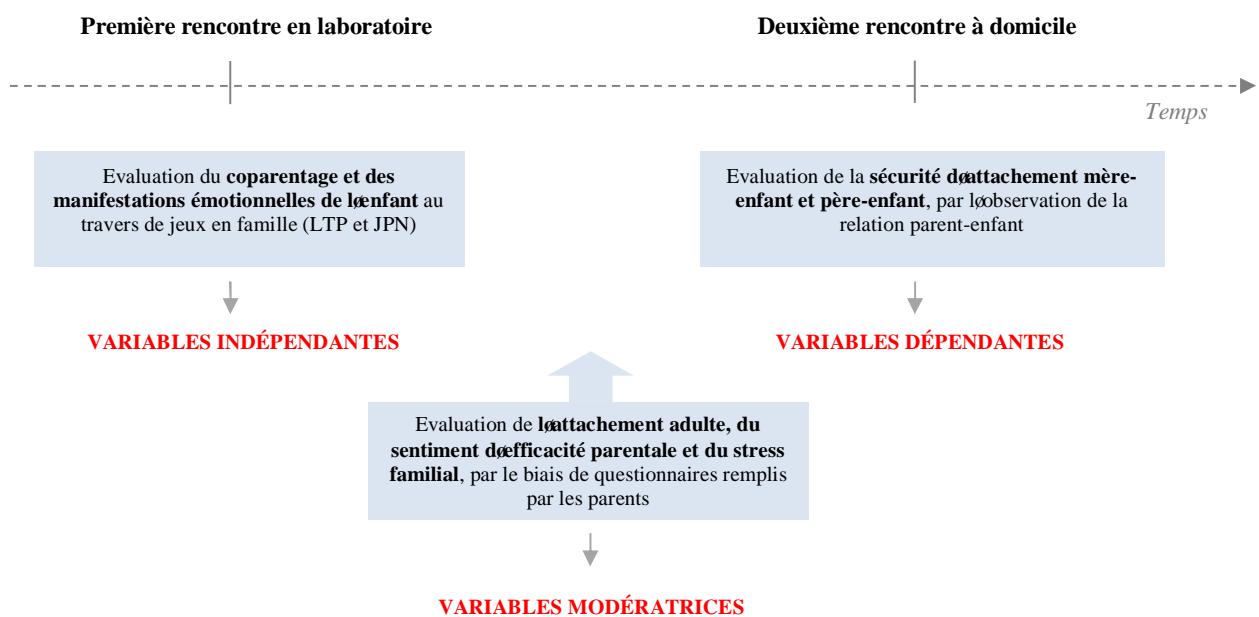


Figure 3.1. Procédure de recherche

3.3. Mesures et matériel

3.3.1. Variables dépendantes

3.3.1.1 Attachement parent-enfant

Contexte d'observation

La sécurité d'attachement parent-enfant est évaluée par un observateur entraîné, en utilisant la méthode du Q-sort (Waters & Deane, 1985 ; traduction et adaptation française : Pierrehumbert et al., 1995). L'enfant est observé en présence de l'un, puis de l'autre parent ; l'ordre de passation est inversé pour la moitié de l'échantillon.

Durant l'observation, le parent est encouragé à se livrer, dans la mesure du possible, à ses occupations habituelles à la maison. L'expérimentateur ne participe aux activités de l'enfant que si celui-ci le sollicite, et reprend sa place d'observateur après un certain temps. Il peut questionner le parent sur certains comportements qui ne sont pas directement observés ou constatés durant la visite. L'évaluation des deux dyades se déroule à la suite l'une de l'autre. Pendant que l'un des parents est observé en présence de l'enfant, l'autre est mobilisé dans une pièce de la maison pour un entretien semi-structuré. Dans certains cas particuliers ($n=10$), où l'enfant est malade, fatigué, ou que le temps d'observation n'a pas été suffisant pour compléter le codage, les deux sessions d'observations ne se succèdent pas, mais sont entrecoupées de quelques jours.

Codage

Après la visite, la sécurité d'attachement parent-enfant est codée en utilisant les énoncés du Q-sort qui se réfèrent aux comportements de l'enfant liés à sa personnalité, à sa relation avec le parent ou à son attitude avec l'expérimentateur. Chaque énoncé figure sur une petite carte. La procédure exige tout d'abord de trier les énoncés en trois piles (vrai, ne sait pas, faux), suivant le

degré de pertinence du comportement décrit, puis en 9 piles allant du plus « vrai » au plus « faux »²⁹. Il convient ensuite de reprendre le tri et de procéder à une distribution forcée avec un nombre déterminé de cartes dans chaque pile. Cette distribution « forcée » s'approche du modèle de distribution normal ou d'une courbe en cloche. Chaque énoncé se voit ainsi assigner une valeur en fonction de son emplacement dans la distribution. Par exemple, les cartes placées dans la pile 9 reçoivent la valeur 9 et les cartes placées dans la pile 3 obtiennent la valeur 3.

Afin de générer le score de sécurité d'attachement, la distribution finale pour un enfant donné est corrélée à la répartition d'un enfant « hypothétiquement sûr ». Cette répartition correspond à la description fournie par un groupe d'experts et sert de critère de référence³⁰. Certains énoncés sont ainsi très représentatifs de la sécurité d'attachement (ex. « après avoir été effrayé ou bouleversé, l'enfant se console si sa mère le prend dans les bras », ou : « lorsqu'il entre dans une pièce où se trouve sa mère, l'enfant la salue, lui fait un sourire, lui montre un objet, l'appelle, etc. »). D'autres le sont moins. Les scores du Q-sort peuvent se situer entre -1 et +1, correspondant ainsi à une corrélation parfaitement négative ou positive avec la distribution de l'enfant hypothétiquement sûr. En pratique, rares sont les scores en dessous de -.25 ou au-dessus de .80 (Monteiro et al., 2008).

Suivant la procédure suggérée par Teti et coll. (1991), les coefficients de corrélation obtenus sont transformés en score z (valeurs standardisées) pour obtenir un score continu décrivant la sécurité d'attachement. Les plus hauts scores reflètent les attachements parent-enfant les plus sûrs.

Lorsque le Q-sort est utilisé par un observateur externe, ses propriétés psychométriques sont bonnes. Une méta-analyse s'appuyant sur 139 études (Van Ijzendoorn et al., 2004) indique que le Q-sort évalué par un expérimentateur présente une validité convergente satisfaisante avec la Situation Étrange ($r = .31$) et une excellente validité prédictive avec la sensibilité maternelle ($r = .39$). Selon la validation française, le Q-sort réalisé par un observateur externe est un instrument fiable qui permet de différencier les enfants classés sûrs et insûrs par la Situation Étrange (Pierrehumbert et al., 1995). En revanche, le Q-sort rempli par les parents ne constitue pas une mesure valide de l'attachement parent-enfant. Les parents tendent à évaluer leur enfant en recourant à des catégories de représentations proches de la notion de tempérament

²⁹ La pile 1 rassemble les items qualifiés de « très faux », 2= « assez faux », 3= « un peu faux », 4= « plus faux que vrai », 5= « ni vrai, ni faux », 6= « plus vrai que faux », 7= « un peu vrai », 8= « assez vrai », 9= « très vrai ».

³⁰ Pierrehumbert et coll. (1995), dans l'adaptation française du Q-sort, a créé un pareil critère de référence qui s'adapte à nos normes culturelles. Il sera donc utilisé dans la présente étude.

(Pierrehumbert et al., 1995). Les évaluations rapportées par les parents et celles des observateurs convergent d'ailleurs faiblement³¹ (Cassibba et al., 2000 ; Pederson & Moran, 1995 ; Pierrehumbert et al., 1995).

Autres indices rattachés au Q-sort

L'instrument fournit deux autres critères : la désirabilité et la dépendance de l'enfant (Waters & Deane, 1985). Pour calculer ces deux indices, la distribution finale des énoncés pour un enfant donné est corrélée à celle d'un enfant hypothétiquement « désirable » ou d'un enfant hautement « dépendant ». Ces critères sont établis préalablement par un groupe d'experts.

Dans l'étude de validation française, l'équipe de Pierrehumbert et coll. (1995) a soumis les 79 énoncés à une analyse factorielle. Les résultats ont permis d'extraire les cinq facteurs suivants : enfant sociable, facile, indépendant, paisible et proche. Calculés dans la présente étude, ces indices montrent une bonne consistance interne, avec des alphas de Cronbach s'élevant respectivement à .77, .83, .85, .67, et .85 pour la dyade mère-enfant, et à .75, .81, .84, .68, et .84 pour la dyade père-enfant.

Accords interjuges

L'investigatrice principale de cette étude a réalisé les codages pour la totalité de l'échantillon. Pour procéder au calcul de l'accord interjuge, quelques observations ($n=14$) ont été accomplies en présence d'une seconde examinatrice décrivant l'enfant de manière indépendante. Les distributions finales des deux codeurs sont corrélées en moyenne à $r=.69$ (allant de $r=.49$ à $r=.77$). Plus précisément, la moyenne des corrélations s'élève à $r=.70$ pour les dyades père-enfant et à $r=.67$ pour les dyades mère-enfant. Compte tenu de ces indices de corrélation, l'accord interjuge peut être considéré comme acceptable.

³¹ Une étude indique que la convergence entre les données du Q-sort rapportées par les parents et les observateurs peut être influencée par le niveau de sensibilité parentale. Les descriptions des mères sensibles sont plus proches de celles des observateurs que celles des mères insensibles (Tarabulsy et al., 2008).

3.3.1.2 Manifestations émotionnelles de l'enfant

Les manifestations émotionnelles de l'enfant sont évaluées sur la base des enregistrements vidéo du *LTP* (« Lausanne Trilogique Play »), jeu décrit ci-dessous. Pour créer ce système d'évaluation, nous nous sommes inspirés du codage des « Monadic Phases Systems » (Tronick, Als, & Brazelton, 1980) et de celui développé par Diener et coll. (2002). L'évaluation suit ainsi une procédure en deux parties :

Une première partie recueille la fréquence des **expressions émotionnelles de l'enfant** :

- **Émotions positives** : L'enfant est engagé de manière ludique. Il sourit (coin de la bouche relevé, joues soulevées, yeux légèrement brillants) et/ou produit des vocalisations joyeuses.
- **Émotions négatives** : L'enfant montre des émotions de tristesse, de colère, de tension, de frustration et/ou émet des vocalisations négatives. Ces expressions faciales indiquant du déplaisir peuvent être accompagnées de tensions dans le corps ou de mouvements non-coordonnés.
- **Émotions neutres** : Les émotions exprimées ne sont ni positives, ni négatives.
- **Émotions autres** : L'enfant manifeste des émotions non clairement identifiables ou des émotions telles que la peur ou l'étonnement.
- **Incodable** : Cette catégorie est utilisée lorsque le visage de l'enfant est caché par l'un des parents ou l'angle de la caméra.

Une seconde partie prend en compte la fréquence des *stratégies comportementales* : engagement de l'enfant avec sa mère, son père ou dans la tâche, orientation loin de la tâche, comportements d'auto-réconfort et la catégorie « incodable ». Cette seconde partie du codage ne fait toutefois pas l'objet d'analyse dans ce travail³².

Les expressions émotionnelles et les stratégies comportementales sont codées simultanément pour chaque intervalle d'une seconde. Ces catégories de codage ne sont pas exclusives. Une seule cotation par intervalle est toutefois retenue, correspondant à l'émotion et au comportement prédominant. Pour réaliser le codage, l'enregistrement vidéo de l'enfant en gros plan est visionné

³² Une description détaillée du système de codage est fournie dans le tableau 8.1 de l'annexe A.

en vitesse normale avec de fréquents arrêts, et en vitesse réduite pour déterminer les changements d'une catégorie à une autre. L'enfant est observé au cours des quatre parties du LTP (voir descriptif du jeu ci-dessous). Une durée maximale de codage de trois minutes par partie a toutefois été définie (ce qui équivaut à 720 intervalles d'une seconde). Ce temps de codage est fixé à l'avance, mais la durée de chaque partie peut en réalité être tantôt plus longue, tantôt plus courte. Les parents sont en effet autorisés, lorsqu'ils le souhaitent, à transiter d'une partie à l'autre et à mettre fin au jeu. Par conséquent, la durée effective d'observation est de 10 minutes et 99 secondes ($E.T. = 0\phi 2$, $Min. = 7\phi 8$, $Max. = 12\phi$), soit 699 intervalles d'une seconde. Pour chaque catégorie, un taux relatif est calculé, en divisant le nombre d'intervalles où l'émotion ou le comportement sont présents par le nombre total d'intervalles. Le score obtenu correspond à la proportion de temps durant lequel l'émotion ou le comportement en question se manifestent. Il peut varier entre 0 et 1 ; 0 lorsque l'enfant n'exprime pas du tout le comportement donné et 1 lorsque l'enfant montre un tel comportement sur toute la durée de l'observation.

Accords interjuges

Deux codeurs, ayant suivi une formation et un entraînement intensif sur un large nombre d'enregistrements vidéo, ont réalisé l'ensemble des codages. Les désaccords sur l'évaluation ont été discutés et clarifiés au fur et à mesure. L'accord interjuge a été calculé sur 27.5 % de l'échantillon.

Les coefficients Kappa sont rangés entre .77 et .90³³. Plus précisément, ils sont de .88 pour les émotions positives et de .88 pour les émotions négatives, ce qui suggère une bonne validité interjuge.

³³ Les kappas pour les autres catégories sont : émotions neutres : $k=.90$; engagement vers la mère : $k=.83$; engagement vers le père : $k=.82$; engagement vers la tâche : $k=.82$; engagement loin de la tâche : $k=.77$.

3.3.2. Variables indépendantes

3.3.2.1 Coparentage rapporté

Le « questionnaire de coparentage (McHale, 1997 ; validation française : Frascarolo et al., 2009) évalue les représentations des parents quant à la fréquence de leurs comportements liés au coparentage. Il mesure quatre aspects du coparentage :

- *Les comportements renforçant l'unité familiale* : représente les comportements ou les commentaires visant à maintenir la cohésion familiale.
- *Les comportements d'affection* : fait référence aux marques d'affections témoignées au partenaire et à l'enfant.
- *Les comportements conflictuels* : correspond aux disputes à propos de l'enfant, en présence de celui-ci.
- *Les comportements dénigrants* : évalue les comportements ou les commentaires qui entament l'image que l'enfant a de l'autre parent, en l'absence de ce dernier.

Cet instrument comprend initialement 16 items. La validation française n'en retient cependant que 11 (Frascarolo et al., 2009). Pour chaque item, la mère et le père évaluent leur propre attitude et doivent estimer la fréquence des comportements énoncés sur une échelle de Likert à 7 points, allant de 1=*absolument jamais* à 7=*presque constamment*. Les scores peuvent aller de 4 à 28 pour l'unité familiale (4 questions), de 2 à 14 pour l'affection (2 questions), de 3 à 21 pour les conflits (3 questions) et de 2 à 14 pour le dénigrement (2 questions).

Dans l'étude de validation française (Frascarolo et al., 2009), les alphas de Cronbach sont acceptables pour les dimensions d'unité familiale ($\alpha = .81$) et de conflits ($\alpha = .70$). En revanche, ils le sont moins pour les dimensions d'affection ($\alpha = .62$) et de dénigrement ($\alpha = .44$).

Des résultats similaires sont relevés dans cette étude. Les échelles d'affection et de dénigrement présentent une consistance interne insatisfaisante et sont donc écartées des analyses ultérieures ($\alpha = .76$ et $\alpha = .55$ pour la mère et $\alpha = .24$ et $\alpha = .28$ pour le père). Les échelles d'unité familiale et de

conflits coparentaux possèdent en revanche une meilleure consistance interne, s'élevant respectivement à .87 et .71 pour la mère et à .80 et .67 pour le père.

3.3.2.2 Coparentage observé

Contexte d'observation

Le coparentage est évalué sur la base des enregistrements vidéo des deux situations de jeu en famille :

- Le *LTP* (« Lausanne Trilogie Play » : Fivaz-Depeursinge & Corboz-Warnery, 1999). Dans cette situation, les membres de la famille sont assis autour d'une petite table ronde. L'enfant est installé dans une chaise haute et ses deux parents lui font face, dans une configuration en triangle. Le jeu se déroule en quatre parties. Dans la *première partie*, l'un des parents joue avec l'enfant, tandis que l'autre parent est simplement présent. Dans la *seconde partie*, les parents échangent leurs rôles. Dans la *troisième partie*, les deux parents jouent avec l'enfant. Finalement, dans la *quatrième partie*, les parents discutent entre eux et c'est au tour de l'enfant d'être en position de tiers observateur. Quelques jouets³⁴ sont mis à disposition pour mener à bien cette tâche. Le jeu est filmé au moyen de deux caméras, l'une cadrant les parents et l'autre l'enfant. Les parents doivent négocier les transitions d'une partie à l'autre et se réorganiser après chaque changement de configuration. Une durée de jeu approximative de 10 à 12 minutes est donnée à titre indicatif, mais les parents décident eux-mêmes de son terme.

Cette situation met en évidence les capacités adaptatives de la famille. Elle modélise les différentes configurations possibles dans une communication à trois³⁵, selon un scénario en quatre parties (Favez, 2011). L'utilité du LTP pour l'évaluation de l'alliance familiale mais aussi du coparentage a été largement documentée dans la littérature (Elliston et al., 2008 ; Khazan, McHale, & Decourcey, 2008 ; McHale et al., 2008). Cette situation s'avère plus particulièrement adaptée lorsque la famille ne compte qu'un seul enfant.

³⁴ Les jouets à disposition se composent de trois petites cuillères, de quelques plots encastrables, d'un certain nombre de figurines équivalent au nombre d'enfants que compte la famille, et de chaussettes colorées pouvant également être transformées en marionnettes.

³⁵ Les quatre configurations possibles dans une interaction à trois sont, soit les trois partenaires (père-mère-enfant) qui interagissent ensemble, soit une dyade active (père-enfant, mère-enfant, mère-père), tandis que le troisième partenaire est en position d'observateur-participant (Fivaz-Depeursinge & Favez, 2006).

- L'inclusion des frères et sœurs lorsque la famille compte plusieurs enfants constitue une seconde étape indispensable, étant donné l'importance des relations fraternelles pour le développement social de l'enfant (Dunn, 1988 ; Sawyer et al., 2002). Afin d'appréhender l'ensemble des interactions familiales, une seconde situation expérimentale a donc été proposée: le *Jeu du Pique-Nique (JPN)* ; Frascarolo-Moutinot & Favez, 2005). Au cours de cette tâche, la famille est invitée à partir en pique-nique et à mettre en scène ce moment partagé. Un grand tapis vert symbolise l'espace de verdure et un banc en bois matérialise le décor. Les parents disposent d'un panier en osier contenant de la dinette pour le repas. Chaque enfant reçoit un sac à dos contenant quelques jouets³⁶. Cette activité permet d'observer les interactions familiales dans un contexte ludique, tout en renvoyant à des aspects de la vie quotidienne (tels que mettre la table, ranger les objets, etc.). Cette situation est moins standardisée que le LTP, car les seules contraintes imposées consistent à rester à l'intérieur du terrain (tapis vert) et à ranger le matériel en fin de jeu. Le jeu est filmé au moyen d'une seule caméra. Les parents décident du moment où ils souhaitent mettre fin à l'activité. Une durée approximative de 15 à 20 minutes est donnée à titre indicatif.

Codage

L'évaluation des enregistrements vidéo des deux jeux en famille s'effectue au moyen du « Coparenting and Family Rating System » (CFRS ; McHale, Kuersten-Hogan, & Lauretti, 2000). Ce système de codage global est largement utilisé pour l'évaluation de la dynamique coparentale (voir par exemple Karreman et al., 2008 ; Kolak & Vernon-Feagans, 2008 ; McHale, Kuersten-Hogan, Lauretti, & Rasmussen, 2000). Il comporte 9 dimensions :

- Six dimensions qui évaluent les *comportements de coparentage* : compétition entre les parents, critique verbale, coopération entre les parents, soutien de la mère à l'égard du père, soutien du père à l'égard de la mère, chaleur entre les parents.
- Deux dimensions centrées plus spécifiquement sur *la relation parent-enfant* : chaleur mère-enfant et chaleur père-enfant.

³⁶ Le matériel de jeu pour le JPN consiste en une balle, une marionnette sous forme de tortue et un livre. Si plusieurs enfants sont présents, l'offre de jouets est complétée en fonction de l'âge de ceux-ci.

- Une dimension qui appréhende *l'organisation du jeu*³⁷ : telle que le respect des consignes, la structure du jeu et la fluidité des transitions. Cette échelle considère la manière dont les parents s'accordent sur la réalisation de la tâche imposée. Elle investigate le fonctionnement instrumental de la famille, tandis que les autres échelles décrivent davantage les aspects affectifs.

Les scores pour chacune de ces dimensions vont de 1 à 5, excepté pour les variables de chaleur père-enfant ou mère-enfant, qui eux varient de 1 à 7. Une description détaillée des échelles est fournie dans le tableau 8.2 de l'annexe B. Le tableau ci-dessous présente les dimensions et l'étendue des scores.

Tableau 3.2. Dimensions et étendue des scores aux dimensions de coparentage

Dimensions	Min-Max
Compétition entre les parents	1-5
Critique verbale	1-5
Coopération entre les parents	1-5
Soutien du père à l'égard de la mère	1-5
Soutien du père à l'égard de la mère	1-5
Chaleur entre les parents	1-5
Chaleur mère-enfant	1-7
Chaleur père-enfant	1-7
Organisation du jeu	1-5

Réduction des données

Conformément à la méthode utilisée dans d'autres études (McHale & Rasmussen, 1998 ; Talbot & McHale, 2004), nous avons soumis les dimensions de coparentage à deux analyses factorielles afin de réduire les données obtenues : l'une regroupant les dimensions pour le LTP et l'autre celles pour le JPN. Les résultats de ces analyses aboutissent à une solution à un seul facteur d'après le « scree test » de Cattell (1966)³⁸. Le facteur extrait à partir des dimensions du coparentage-LTP explique 39.35% de la variance totale (valeur propre : 4.10). Il regroupe autant les aspects positifs du coparentage (tels que la coopération, le soutien parental) que les aspects négatifs (la compétition ou la critique verbale). Les saturations sont élevées ($\bar{O} \pm .45$) pour toutes les dimensions. L'analyse factorielle à partir des dimensions du coparentage-JPN fait ressortir un

³⁷ Cette échelle a été créée spécifiquement pour cette étude.

³⁸ Bien que les deux analyses factorielles pour le LTP et le JPN fournissent une solution à deux facteurs suivant le critère de Kaiser, les deux facteurs sont difficilement interprétables. Les items positifs (coopération, soutien, chaleur) et négatifs (compétition, critique verbale) ne ressortent pas sur deux facteurs distincts, mais un des deux facteurs contient à la fois des items positifs et négatifs. De plus, certains items (comme par exemple le soutien parental) saturent fortement sur les deux facteurs. La solution à un seul facteur est donc privilégiée et ce, malgré le fait que la solution à deux facteurs soit plus fréquemment retrouvée dans la littérature (Karreman et al., 2008 ; McHale, 1995 ; Schoppe-Sullivan, Mangelsdorf, Brown, & Szewczyk Sokolowski, 2007).

facteur unique expliquant 34.55 % de la variance totale (valeur propre : 3.66). Celui-ci inclut principalement les aspects positifs du coparentage et, dans une moindre mesure, les aspects négatifs. Les items de compétition et de critique verbale saturent en effet faiblement sur ce facteur ($\lambda = .25$). Les résultats détaillés des analyses factorielles réalisées sont présentés dans l'annexe D. Les deux scores factoriels pour le coparentage-LTP et JPN seront utilisés dans les analyses ultérieures. Un haut score se caractérise par un haut niveau de chaleur, de coopération et de soutien, ainsi que par un bas niveau de compétition et de critique verbale dans les échanges entre les parents.

Les deux facteurs extraits pour le coparentage-LTP et JPN obtiennent une bonne consistance interne, les alphas de Cronbach s'élevant respectivement à .84 et à .77.

Accords interjuges

Pour limiter les biais, un même codeur a évalué les familles que dans un seul contexte d'interaction. L'investigatrice de cette étude réalise les codages pour le coparentage-LTP tandis qu'un autre codeur (étudiante de master), aveugle aux hypothèses testées, effectue les évaluations du coparentage-JPN. Tous les évaluateurs ont reçu un entraînement de 30 heures environ, en visionnant des enregistrements vidéo issus d'autres échantillons.

Pour le calcul de l'accord interjuge, une partie des évaluations est réalisée par un second évaluateur (33.33 % pour le LTP ; 43.14 % pour le JPN). Les coefficients Gamma ont été calculés, mesure qui s'avère tout à fait appropriée lorsqu'elle est utilisée avec des données ordinales (Liebetrau, 1983). En outre, ce choix se justifie en raison de la faible variabilité inter-sujet de notre échantillon³⁹. Les coefficients Gamma se situent entre .82 et .97 ($M = .85$) pour le LTP et entre .78 et .86 ($M = .84$) pour le JPN. Ils s'interprètent comme les Kappas de Cohen. L'accord interjuge peut donc être considéré comme satisfaisant. Pour information, les coefficients de corrélation intra-classe ont également été calculés et sont présentés dans le tableau 8.3 de l'annexe C.

³⁹ Bien que les corrélations intra-classe (ICC) soient communément utilisées dans la littérature, cet indice vise à démontrer que la variance entre les observateurs (« interobserver variance ») est petite, relativement à la variance entre les observations (« intraobserver variance »). De fait, lorsque les observations sont homogènes, comme dans le présent échantillon, il est plus difficile d'obtenir un haut score d'ICC (Costa-Santos, Bernardes, Ayres-de-Campos, Costa, & Costa, 2011). Plusieurs autres études ont également recours aux coefficients gamma pour le calcul de l'accord interjuge du coparentage (Brown, Mangelsdorf, Neff, Schoppe-Sullivan, & Frosch, 2009 ; Jia & Schoppe-Sullivan, 2011 ; Karreman et al., 2008).

3.3.2.3 Alliance familiale-LTP

Codage

L'alliance familiale est évaluée à partir des enregistrements vidéo du LTP. Elle correspond au degré d'engagement et de coordination des membres de la famille durant la tâche réalisée. Le système de codage utilisé est le Family Alliance Assessment Scale (FAAS ; Favez, Lavanchy Scaiola, Tissot, Darwiche, & Frascarolo, 2011). Quatre fonctions interactives sont nécessaires à l'établissement de cette alliance familiale : la participation, l'organisation, la focalisation et le partage affectif. Elles se réalisent principalement au travers de formations corporelles liées à l'orientation du bassin, du torse, du regard et des expressions faciales :

- *La participation* : les partenaires montrent une disponibilité à interagir par leur position et leur orientation corporelle, ce qui se traduit principalement au niveau de l'orientation du bassin.
- *L'organisation* : chaque partenaire respecte et conserve le rôle qui lui est assigné durant l'interaction. Par exemple, lorsque l'un des partenaires est en position de tiers, il n'interfère pas ou ne cherche pas à attirer l'attention de l'enfant vers lui. L'orientation du torse constitue l'élément d'observation déterminant pour cette fonction.
- *La focalisation* : les partenaires se réunissent autour d'un intérêt commun et ont la possibilité de pouvoir co-construire un jeu ensemble (partie 3) ou de suivre le jeu (partie 1 et 2). Cet aspect se révèle par les échanges de regards.
- *Le partage d'affects* : les partenaires peuvent partager des émotions, notamment de plaisir. Les expressions affectives et les gestes que les partenaires s'adressent les uns aux autres constituent les éléments essentiels à l'évaluation de cette fonction.

La façon dont les membres de la famille vont remplir ou non ces quatre fonctions est révélatrice de l'alliance familiale (Fivaz-Depeursinge & Corboz-Warnery, 1999). Ces dernières sont hiérarchiquement imbriquées : pour que la fonction d'organisation puisse être remplie, il faut que la fonction de participation soit satisfaite. Il en est de même pour les fonctions suivantes. Les fonctions les plus complexes s'emboîtent donc dans les fonctions les plus simples.

Ces quatre fonctions et les formations corporelles associées sont évaluées au travers de neuf échelles. Deux échelles supplémentaires prennent en considération l'aspect temporel et

dynamique, en évaluant les erreurs de coordination au cours de l'interaction. La figure 3.2 présente les différentes échelles et les fonctions évaluées. Un score est attribué à ces 11 échelles pour la totalité du jeu (les quatre parties du LTP confondues) selon une gradation allant de 1 à 5, le score le plus élevé représentant le fonctionnement le plus optimal⁴⁰. Le score total est obtenu en additionnant les résultats à ces dimensions. Il peut varier entre 11 et 55. Un score élevé correspond donc à un haut degré d'engagement et de coordination entre les membres de la famille. Dans cette étude, le score total obtient une bonne consistance interne avec un alpha de Cronbach à .89⁴¹.

Concepts théoriques		Échelles	Min-Max
Structure	Participation ↓	Postures et regards	1-5
		Inclusion des partenaires	1-5
	Organisation ↓	Implication de chacun dans son rôle	1-5
		Structure	1-5
	Focalisation ↓	Co-construction	1-5
		Encadrement parental	1-5
		Chaleur familiale	1-5
Dynamique	Partage d'affects ↓	Validation du vécu émotionnel	1-5
		Authenticité des affects	1-5
		Erreurs de communication et résolutions durant les activités	1-5
			Erreurs de communication et résolutions durant les transitions
		Score total d'alliance familiale	11-55

Source : Favez et al., 2011, p. 25

Figure 3.2. Échelles composant le FAAS et les quatre fonctions associées

Une examinatrice, ayant reçu une formation et un entraînement d'une semaine, a effectué l'ensemble des codages. Afin de calculer l'accord interjuge, certaines familles ont été recodées par un second évaluateur également formé (35% de l'échantillon). Les corrélations intra-classe s'élèvent à .77 pour le total. Certaines dimensions obtiennent toutefois des scores très bas, comme la validation du vécu émotionnel (.21) ou la chaleur familiale (.25). Ces différentes échelles doivent être considérées avec précaution. Les résultats détaillés des corrélations intra-classe sont présentés dans le tableau 8.4 de l'annexe C.

⁴⁰ Bien que le système de codage original du FAAS prévoit un score en trois points (2 = *appropriés*; 1 = *modéré* et 0 = *inapproprié*), nous avons modifié la cotation, selon une échelle en cinq points, pour permettre une discrimination plus fine des familles. Le score de 5 correspond au score de 2 dans le système original, 3 équivaut au 1 et 1 est égal à 0. Le codeur peut choisir un score intermédiaire entre ces trois scores.

⁴¹ Afin de nous assurer de l'absence de plusieurs facteurs, une analyse factorielle a été réalisée à titre exploratoire. L'analyse factorielle avec extraction des valeurs propres a abouti à une solution à deux facteurs (un facteur avec valeur propre à 4.69 et un autre avec valeur propre à 1.30). Toutefois, le graphique des valeurs propres indique une nette diminution de la variance expliquée entre le premier (42.60%) et le deuxième facteur (11.78%), justifiant par là l'utilisation d'un facteur unique.

3.3.2.4 Fonctionnement familial - JPN

Codage

Le fonctionnement familial est examiné à partir des enregistrements vidéo du JPN. Le système de codage utilisé est le Re-Pas (« Revised Picnic Assessment Scale » ; Frascarolo-Moutinot & Favez, 2005). Il se différencie du codage sur le coparentage par sa prise en considération d'autres aspects de la dynamique familiale, comme la pose de limite ou les échanges conjugaux. Il comporte cinq dimensions, à savoir ⁴²:

- *Structuration de la tâche* : le respect des consignes correspond à la présence des différents moments précisés dans la consigne (repas, rangement des jouets) et à la capacité des parents à faire évoluer le jeu de manière fluide.
- *Coparentage* : la coopération et le soutien que les parents s'apportent durant les échanges.
- *Échanges conjugaux* : le degré de complicité entre les parents, qui transparaît notamment à travers l'échange de regards, de sourires ou de moments d'affection.
- *Pose de limite* : la capacité des parents à donner à l'enfant des limites claires et adaptées à la consigne et aux circonstances.
- *Chaleur familiale* : le climat affectif qui se dégage des interactions familiales.

Chaque dimension est cotée sur des échelles en 5 points. Les scores s'étendent de 1 à 5, le score le plus élevé correspondant aux comportements optimaux. Un score total est calculé en additionnant les résultats à ces différentes échelles : il peut aller de 5 à 25. Plus le score global est élevé, plus la famille fonctionne de manière optimale dans l'accomplissement de la tâche. Le score total de fonctionnement familial-JPN montre une bonne consistance interne ($r = .72$)⁴³.

Accord interjuge

L'investigatrice de cette étude, ayant suivi la formation et un entraînement de quatre jours sur ce système de codage, a réalisé l'ensemble des codages. Une partie des familles (37 % de

⁴² Le tableau 8.10 dans l'annexe E fournit une description détaillée de ces échelles.

⁴³ Pour nous assurer de la présence d'éventuels facteurs, les dimensions sont soumises à une analyse factorielle. Les résultats font ressortir un seul facteur avec des valeurs propres supérieures à 1, justifiant alors l'utilisation du score total.

l'échantillon) a été recodée pour calculer l'accord interjuge. Les coefficients Gamma obtenus pour chaque échelle sont bons, étant situés entre .66 et 1.00 ($M=.81$). Les corrélations intra-classe ont également été calculées et sont présentées dans le tableau 8.5 de l'annexe C.

3.3.3. Variables modératrices du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant

Les variables suivantes sont définies comme variables modératrices dans le modèle proposé :

3.3.3.1 Attachement adulte

L'attachement adulte est mesuré au moyen du questionnaire « Relationship Scales Questionnaire » (RSQ ; Griffin & Bartholomew, 1994, traduction française : Guédeney, Fermanian, & Bifulco, 2010). Cet instrument évalue les représentations ou l'état d'esprit actuel du père et de la mère à l'égard de leurs relations de proximité. Plus précisément, il considère la manière dont la personne se perçoit et se comporte dans ses relations de proximité.

Il compte 30 items extraits de « l'Attachment Style Questionnaire » de Hazan et Shaver (1987), du « Relationship Questionnaire » de Bartholomew et Horowitz (1991) et de l'« Adult Attachment Scale » de Collins et Read (1990). Chaque item prévoit des réponses sur une échelle de Likert en 5 points, allant de 1 = *pas du tout comme moi* à 5 = *tout à fait comme moi*. Chacun des parents évalue à quel point l'affirmation reflète ses pensées et ses comportements dans ses relations de proximité en général.

Ce questionnaire est analysé d'après les recommandations de Kurdek (2002), qui propose d'appliquer le modèle bidimensionnel de Simpson et al. (1992). 13 des 30 items sont retenus pour le calcul des deux scores d'attachement *évitant* (8 items) et *anxieux* (5 items). Les scores peuvent varier entre 8 et 40 pour l'attachement évitant et entre 5 et 25 pour l'attachement anxieux. Un score élevé signifie un haut niveau d'attachement *anxieux* ou *évitant*.

Les alphas de Cronbach pour les dimensions d'attachement évitant et anxieux sont respectivement de .72 et .73 pour la mère et de .79 et .67 pour le père.

3.3.3.2 Sentiment d'efficacité parentale

Le sentiment d'efficacité parentale est évalué au moyen du questionnaire « Being A Parent » (BAP ; McCarty & Doyle, 2001), lui-même adapté du questionnaire « Parenting Sense of Competence Scale » (Gibaud-Wallston & Wandersman, 1978 ; Johnston & Mash, 1989).

Cet instrument comprend 12 items et chacun des parents doit identifier à quel point il se perçoit efficace et compétent dans son rôle parental selon une gradation en sept points : 1 = *absolument pas d'accord* à 7 = *tout à fait d'accord*. Les items sont regroupés en deux dimensions : le sentiment de satisfaction (dimension affective qui évalue la motivation parentale) et le sentiment d'efficacité parentale (dimension instrumentale qui se réfère à la compétence parentale). Les analyses factorielles incluant les 12 items aboutissent, d'après le « scree test », à une solution à un facteur pour la mère (33.54 % de la variance expliquée, valeur propre : 4.03) et à un facteur pour le père (32.34 % de la variance expliquée, valeur propre : 3.89). La répartition des items sur chaque facteur extrait n'est toutefois pas identique pour la mère et pour le père (pour plus de détails, voir tableaux 8.11 et 8.12 dans l'annexe D). Nous avons tenu compte de ces différences en conservant les scores factoriels dans les analyses ultérieures. Un score élevé reflète ainsi un haut sentiment d'efficacité parentale (score séparé pour la mère et pour le père).

Les alphas de Cronbach du BAP s'élèvent à .79 pour la mère et à .79 pour le père. La consistance interne de ces scores peut donc être considérée comme acceptable. De plus, les scores du père et de la mère corrélaient entre eux ($r = .43, p < .01$).

3.3.3.3 Stress familial

La variable de stress familial comprend l'ensemble des données issues des questionnaires de stress parental (PSI), d'insatisfaction conjugale (MAT) et des événements de vie négatifs.

Les corrélations entre ces différents indices se situent entre $r = .21$ à $r = .64$, à l'exception du score pour les événements de vie négatifs rapportés par le père. Cette dernière mesure n'est corrélée significativement ni avec le stress maternel ($r = -.06$, ns) ni avec l'insatisfaction conjugale du père ($r = .16$, ns). Elle est donc exclue du score composite de stress familial.

Finalement, une analyse factorielle a été menée en incluant les scores globaux de stress du père, de la mère, de l'insatisfaction conjugale du père comme de la mère, et enfin des événements de vie négatifs rapportés par la mère. Elle permet d'extraire un facteur unique, avec des valeurs propres supérieures à 1, qui explique 52.44 % de la variance totale (valeur propre : 2.62). L'insatisfaction conjugale du père sature sur ce facteur à .83, celle de la mère à .76. Le stress du père sature à .62, les événements stressants rapportés par la mère à .52, et enfin le stress de la mère à .43. Ce facteur unique correspond au stress familial. Sa consistance interne (alpha de Cronbach) est satisfaisante et s'élève à .73.

Les différents questionnaires qui entrent dans la conception de cet indice de stress familial sont décrits ci-dessous :

Stress parental

Le stress parental est évalué au moyen du « Parental Stress Index » dans sa version courte (PSI-SF ; Abidin, 1990 ; version française : Bigras, LaFreniere, & Dumas, 1996). Ce questionnaire mesure le niveau de stress ressenti par les parents dans la relation parent-enfant. Initialement, le questionnaire (version courte) s'appliquait aux mères. Une étude confirme sa validité pour les pères (McKelvey et al., 2009).

Ce questionnaire comprend 36 items, répartis en trois sous-échelles de 12 items chacun : 1) *la détresse parentale* (le parent a l'impression qu'il ne maîtrise pas son rôle parental) ; 2) *l'interaction parent-enfant dysfonctionnelle* (le parent estime que sa relation avec son enfant est négative) ; et 3) *l'enfant difficile* (le parent perçoit que son enfant est difficile à éduquer). Pour chaque item, le père et la mère indiquent leur degré d'accord ou de désaccord avec l'énoncé, selon une échelle de Likert en cinq points, allant de 1 = *profondément en désaccord* à 5 = *profondément d'accord*. Le score total est obtenu en additionnant les résultats aux trois sous-échelles. Il peut varier entre 36 et 180. Un score élevé peut être interprété comme un haut niveau de stress parental.

Un score total supérieur à 90 indique un niveau élevé de stress parental correspondant au seuil de détresse clinique. Dans cette étude, six pères et six mères (12.24 % des participants) atteignent ce seuil. Ce taux est comparable à celui obtenu dans l'échantillon normatif, qui correspond à 10 % (Abidin, 1995).

Les alphas de Cronbach pour le stress total indiquent une bonne consistance interne ($\alpha = .89$ pour la mère et $\alpha = .93$ pour le père).

Insatisfaction conjugale

L'insatisfaction conjugale est déterminée au travers du questionnaire « Marital Adjustment Test » (MAT ; Locke & Wallace, 1959). Cet instrument est utilisé pour mesurer le degré d'ajustement et de satisfaction au niveau conjugal.

L'instrument comporte 15 items. Huit d'entre eux évaluent le degré d'accord ou de désaccord (échelle de Likert en six points) entre les partenaires dans huit domaines de la vie de couple⁴⁴. En outre, chaque partenaire doit estimer son niveau général de bonheur dans le couple sur une échelle allant de 1 à 7. Six autres questions mesurent la résolution de conflit, la gestion des activités personnelles et communes, ainsi que les éventuels regrets par rapport à la mise en couple. Le score total est obtenu en additionnant les items, dont certains sont préalablement pondérés. Il peut varier de 2 à 158. Dans cette étude, les scores sont inversés, de sorte qu'un score élevé représente un haut niveau d'insatisfaction conjugale.

Un score inférieur à 100⁴⁵ peut être interprété comme le signe d'une détresse clinique (Christensen & Heavey, 1999). Une proportion relativement importante de mères, 24.49 % ($n=12$), et de pères, 38.76 % ($n=19$), atteignent ce niveau de détresse. Ces taux sont toutefois comparables à ceux relevés dans les autres études réalisées avec des familles volontaires (voir par ex. Schermerhorn, Cummings, & Davies, 2005)⁴⁶.

La consistance interne mesurée par l'alpha de Cronbach est bonne ($\alpha = .76$ pour les mères et $\alpha = .73$ pour les pères).

⁴⁴ Ces huit domaines sont la gestion des finances, les loisirs, les manifestations d'affection, la sexualité, les relations avec les amis et la belle-famille, le savoir-vivre et la philosophie de vie.

⁴⁵ Étant donné que les scores ont été inversés dans cette étude, le seuil clinique correspond aux scores en-dessus de 58.

⁴⁶ Dans cette étude ($n=115$), 25.2 % des mères et 41.2 % des pères atteignent ce seuil de détresse conjugale.

Événements de vie négatifs

Les événements de vie stressants sont évalués par le biais du questionnaire « Life Experiences Survey » (« LES » ; Sarason, Johnson, & Siegel, 1978), qui répertorie les changements de vie importants (positifs ou négatifs) auxquels les individus peuvent être confrontés. Le questionnaire regroupe une liste d'événements dans des domaines très divers, tels la mort d'un proche, une maladie chez soi ou un proche, un nouveau travail, un changement de lieu de vie. Initialement, cet instrument comporte 50 items⁴⁷, dont trois laissés vides que les participants complètent à leur convenance. La présente étude n'en retient que 26 (parmi lesquels trois items vides). Certains items ont été écartés en raison de leur manque de pertinence pour la population étudiée (p. ex. mort de l'épouse, départ des enfants de la maison) ou de leur faible probabilité d'apparition (p. ex. emprisonnement, saisie de bien).

Pour chaque item, le père et la mère évaluent l'occurrence ou non de ces événements au cours des 18 derniers mois. Ils doivent ensuite estimer l'impact positif ou négatif de ces changements selon une échelle en 7 points (de +3 *extrêmement positif* à -3 *extrêmement négatif*).

Sarason et coll. (1978) considèrent que tout changement est stressant en soi, quelle que soit sa désirabilité. Cependant, certains auteurs ont remis en question cette logique (Vinokur & Selzer, 1975) : les événements non désirables ont des effets plus nuisibles sur l'individu que les événements désirables (Sarason, Sarason, Potter, & Antoni, 1985). Dans cette étude, seuls les items sélectionnés par le sujet comme étant négatifs sont donc retenus. Le score total est calculé en additionnant le degré d'impact des événements négatifs et en prenant la valeur absolue de cette somme. Le score total peut varier entre 0 et 78. Un score élevé indique un niveau important de stress.

Ici, l'alpha de Cronbach ne peut pas être calculé, car chaque sujet sélectionne différents items et l'interprétation positive ou négative de l'impact de ces événements est déterminée par le répondant.

⁴⁷ Une seconde section contient dix items supplémentaires, mais qui ne s'appliquent qu'aux étudiants.

3.3.4. Variables secondaires

3.3.4.1 Données sociodémographiques

Des informations sur les données sociodémographiques ont été recueillies. Les voici résumées dans le tableau 3.3 :

Tableau 3.3. Liste des variables sociodémographiques

Nomination de la variable	Définition	Type	Sous-catégories
Sexe de l'enfant	Genre	Nominale	0-fille, 1-garçon
Age parent	Age père/mère	Continue	
Nationalité	Nationalité mère/père	Nominale	0-autre, 1-suisse
Statut couple	Statut du couple	Nominale	0-non-marié, 1-marié
Durée couple	Nb d'années depuis la rencontre du couple	Discrète	Nb d'années
Présence fratrie	Présence de frères et sœurs	Nominale	0-non, 1-oui
Rang de l'enfant	Rang de l'enfant dans sa famille	Nominale	1-aîné, 0-cadet
Formation	Niveau de formation mère/père	Ordinale	1-élémentaire, 2-moyen, 3-sup.
Activité prof. mère	La mère exerce une activité professionnelle en dehors de la maison (plus de 10 hrs par sem. ou taux d'activité supérieur à 20 %)	Nominale	0-non, 1-oui
Revenu estimé	Revenu de la famille estimé par la mère	Catégorielle	1-à peine suffisant, 2-moyennement, 3-tout à fait suffisant ^a
Crèche	Enfant fréquente la crèche	Nominale	0-non, 1-oui
Temps mère seule	Nb de demi-jour passé <i>seule</i> avec l'enfant par semaine	Discrète	Nb de demi-jours
Temps père seul	Nb de demi-jour passé <i>seul</i> avec l'enfant par semaine	Catégorielle	1-aucun, 2-entre un et deux demi-jours, 3-plus que deux demi-jours

Notes. ^a Initialement, la variable comprenait quatre sous-échelles, mais du fait du petit nombre de sujet ($n = 3$), la catégorie 0-revenu pas du tout suffisant a été combinée avec la catégorie 1-à peine suffisant.

3.3.5. Résumé des variables et des mesures

Le tableau 3.4 résume l'ensemble des instruments et des variables mesurées.

Tableau 3.4. Récapitulatif de l'ensemble des variables et des instruments de mesure de l'étude

	Variables	Instruments	Dispositif d'évaluation ^a	Mesures ^b	Scores	Hypothèses	
VARIABLES DÉPENDANTES	Sécurité d'attachement parent-enfant	Q-sort	O	Sécurité d'attaché. M-enf. Sécurité d'attach. P-enf.	Scores standardisés	1. Liens entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant	
	Manifestations émotionnelles de l'enfant	Instrument créé pour cette étude	O	Taux d'émotions positives et négatives exprimés par l'enfant	0 - 1	3. Liens entre sécurité d'attachement parent-enfant, coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant	
VARIABLES INDÉPENDANTES	Coparentage rapporté par les parents	Questionnaire de coparentage	Q	Unité familiale (M)	4-28	1. Idem	
				Unité familiale (P)	4-28		
				Conflits coparentaux (M)	3-21		
				Conflits coparentaux (P)	3-21		
	Coparentage observé	CFRS	O	Coparentage-LTP	Score factoriel	Pas d'hypothèse spécifique (analyses descriptives)	
				Coparentage-JPN	Score factoriel		
Alliance familiale-LTP	FAAS	O	Alliance familiale-LTP	11-55			
Fonctionnement familial-JPN	Échelle d'évaluation du JPN	O	Fonctionnement familial-JPN	5-25			
VARIABLES MODÉRATRICES	Attachement adulte dans le couple	RSQ	Q	Attach. anxieux (M)	5 à 25		2. Analyses de modération de la relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant
				Attach. anxieux (P)	5 à 25		
				Attach. évitant (M)	8 à 40		
				Attach. évitant (P)	8 à 40		
	Sentiment d'efficacité parentale	BAP	Q	Sentiment d'efficacité (M)	Score factoriel	2. Idem	
				Sentiment d'efficacité (P)	Score factoriel		
	Stress familial	PSI-SF, MAT, LES	Q	Stress parental (M)	Score factoriel	2. Idem	
				Stress parental (P)			
Insatisfaction conjugale (M)							
Insatisfaction conjugale (P)							
Événements de vie négatifs (M)							
Données socio-démographiques		Q	Diverses mesures				

Notes. ^a O=Observation ; Q=Questionnaires autorapportés ; ^b M=mère ; P=père

4. RÉSULTATS

4.1. Traitement des données manquantes

Une seule famille n'a pas poursuivi les investigations entre la première et la seconde rencontre et a donc été exclue des analyses. Pour une autre famille, la relation d'attachement père-enfant n'a pas pu être codée correctement au moyen du Q-sort, à cause d'un problème lors du codage. Nous avons complété cette donnée manquante en imputant la moyenne des scores d'attachement père-fils, calculée à partir des données existantes. Le choix d'imputation est lié au fait que les garçons présentent un score d'attachement moins sûr que les filles, même si cette différence n'est pas statistiquement significative. Les notes prises par l'examinatrice lors de l'observation à domicile soutiennent la pertinence de cette valeur imputée.

Les autres valeurs manquantes concernent essentiellement les données autorapportées. Trois familles n'ont pas restitué les questionnaires (non-réponse totale pour ces familles). Nous avons préalablement vérifié si les données sont manquantes complètement aléatoirement (« missing completely at random »), c'est-à-dire que la probabilité qu'une observation soit manquante est indépendante des autres variables incluses dans la base de données (Howell, 1997 ; Little & Rubin, 2002). Pour ce faire, nous avons procédé à des analyses de régressions logistiques⁴⁸. Les résultats montrent que les données manquantes ne dépendent pas des autres variables renseignées, suggérant ainsi que les valeurs sont absentes pour des raisons aléatoires. La méthode de remplacement des données manquantes peut donc être choisie librement. Ces données ont été remplacées par la moyenne des valeurs existantes.

⁴⁸ Plus précisément, une variable dichotomique est construite (1-données manquantes ; 0-données non manquantes) et placée en tant que variable dépendante. L'analyse permet ainsi de voir si la présence de données manquantes dépend ou non des variables renseignées (coparentage-LTP, coparentage-JPN, alliance familiale-LTP, fonctionnement familial-JPN, attachement parent-enfant). Les résultats de ces analyses peuvent être demandés à l'auteur.

4.2. Plan d'analyse

Dans une étape préliminaire, nous nous sommes assurés que les variables répondent aux conditions d'une distribution normale. Les données qui excèdent ± 2 aux critères d'asymétrie et d'aplatissement (Skeweness & Kurtosis) peuvent être définies comme anormalement distribuées (Stevens, 2002). Les coefficients d'asymétrie et d'aplatissement pour les variables étudiées sont présentés dans le tableau H.1 de l'annexe H. En suivant ce critère, toutes les données sont normalement distribuées, à l'exception de deux variables, celle de l'unité familiale rapportée par le père et celle d'émotions négatives. Nous avons également tenu compte de la présence éventuelle de valeurs extrêmes (valeurs standardisées se situant au-delà de trois écarts-types). Une valeur concernant l'alliance familiale s'est révélée être extrême pour l'une des familles évaluées. Cette famille a été ôtée des analyses, réduisant notre échantillon à $n = 49$.

Afin de répondre aux questions de recherches de cette étude, nous avons mené les analyses suivantes :

Quels sont les liens entre le coparentage et la sécurité d'attachement parent-enfant, indépendamment de la sécurité d'attachement de l'enfant à l'autre parent ?

Afin de répondre à cette *première question de recherche*, nous avons procédé à deux analyses de régression hiérarchiques⁴⁹ pour chaque variable dépendante, à savoir les scores de sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant. Les variables sociodémographiques sont incluses dans le premier bloc du modèle de régression et les variables indépendantes dans le second bloc. Les variables indépendantes sont le coparentage-LTP et JPN, ainsi que les quatre variables de coparentage autorapporté. Le troisième bloc contient la sécurité d'attachement au coparent. Cette dernière étape permet de vérifier si les variables de coparentage contribuent à expliquer la qualité d'attachement parent-enfant, indépendamment du lien d'attachement de l'enfant à l'autre parent.

⁴⁹ Bien que nos données respectent les critères prédéfinis, il n'en reste pas moins que l'impact de certaines valeurs extrêmes peut s'avérer problématique. Nous avons procédé à une analyse de régression dite robuste (à l'aide du logiciel R) en parallèle à l'analyse de régression OLS (également avec le logiciel R), la régression hiérarchique de type OLS étant connue pour présenter très peu de robustesse vis-à-vis des valeurs extrêmes. Les valeurs anormalement basses ou élevées peuvent modifier de façon très sensible la pente de la droite de régression qui résume le nuage de points, ce qui pourrait compromettre la validité de nos résultats. Les analyses de régression dites robustes visent en revanche à éviter ces problèmes liés aux valeurs extrêmes. Dans notre étude, les résultats ont révélé certaines déviations par rapport aux coefficients de régression comparés avec ceux de l'analyse de régression OLS, mais les conclusions ne changent pas. Seuls les résultats de l'analyse de régression OLS seront donc présentés.

Les patterns d'attachement dans le couple, le sentiment d'efficacité parentale, le stress familial et le sexe de l'enfant modèrent-ils la relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant ?

Étant donné la taille restreinte de notre échantillon et le nombre important de variables indépendantes, seules les variables significatives du modèle précédent sont retenues dans les analyses suivantes. Ces variables sont en quelque sorte « fixées », c'est-à-dire qu'elles demeurent même si l'ajout de nouvelles variables modifie la significativité.

Pour répondre à cette *deuxième question de recherche*, nous avons réalisé de nouvelles analyses de régression en ajoutant les variables modératrices au modèle restreint. Pour limiter les problèmes de multicolinéarité, toutes les variables sont centrées en retranchant la moyenne des données brutes (Aiken & West, 1991). Les variables correspondant aux effets principaux sont entrées dans le premier bloc et les termes de l'interaction⁵⁰ sont insérés dans le second. L'interaction est représentée graphiquement suivant trois lignes de régression « bas » (-1 écart-type de la moyenne), « moyen », « haut » (+1 écart-type de la moyenne). L'analyse des pentes simples (« simple slope analysis »)⁵¹ permet d'interpréter ces effets d'interaction.

Quels sont les liens directs et indirects entre le coparentage, la sécurité d'attachement parent-enfant et les manifestations émotionnelles positives et négatives de l'enfant ?

Pour cette *troisième question de recherche*, les scores correspondant aux taux d'émotions positives et négatives exprimées par l'enfant représentent les deux variables dépendantes. Les données sur les émotions négatives ne suivent toutefois pas une distribution normale. Pour parer à ce problème, nous avons découpé les variables émotions positives et négatives en deux, en fonction de leur valeur médiane. Nous obtenons ainsi un groupe d'enfants exprimant un taux nul ou faible d'émotions positives ou négatives et un autre groupe regroupant ceux qui manifestent un taux élevé d'émotions positives ou négatives. Nous avons ensuite réalisé une série d'analyses de régression logistique, dans le but de prédire les manifestations émotionnelles positives et négatives, à partir de la sécurité d'attachement parent-enfant et des différentes variables de coparentage observé et rapporté. Pour chacune de ces analyses de régression logistique, les

⁵⁰ Les termes de l'interaction sont créés en multipliant la variable modératrice par la variable indépendante.

⁵¹ Le calcul des pentes permet de connaître la force de la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante lorsqu'elles sont en lien avec la variable modératrice et d'examiner si cette relation est significative ou non.

enfants présentant un haut niveau d'émotions positives ou négatives sont comparés à ceux manifestant peu ou pas d'émotions positives ou négatives.

4.3. Attachement parent-enfant et coparentage : analyses préliminaires

Avant de décrire les résultats obtenus sur les liens entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant (1^{ère} question de recherche), une série d'analyses préliminaires a été réalisée. Au point 4.3.1, nous allons tout d'abord examiner les éventuels liens entre les caractéristiques sociodémographiques et les variables principales de l'étude. Dans la section 4.3.2, nous considérerons les relations entre coparentage, alliance familiale-LTP et fonctionnement familial-JPN. Toutes ces variables sont théoriquement proches. Nous nous attendons donc à ce qu'elles soient reliées entre elles. Les données de coparentage observées sont également comparées à celles de coparentage autorapportées. Finalement, au point 4.3.3, nous terminerons par des analyses préliminaires portant sur la sécurité d'attachement parent-enfant et les différents indices issus du Q-sort.

4.3.1. Caractéristiques sociodémographiques et variables principales de l'étude

Nous n'avons défini aucune hypothèse spécifique par rapport aux liens entre les caractéristiques sociodémographiques et les variables d'intérêt de cette étude.

Le sexe et l'âge de l'enfant, la fréquentation de la crèche ainsi que l'âge, la nationalité, le niveau de formation et le statut socioprofessionnel des parents n'apparaissent pas comme étant associés aux variables d'intérêt de l'étude. La présence d'une fratrie, l'exercice d'une activité professionnelle par la mère ou la durée de la relation de couple sont par contre significativement reliés au coparentage ou à la sécurité d'attachement parent-enfant.

4.3.1.1 Présence d'une fratrie

La qualité des interactions familiales et coparentales varie suivant que la famille compte un ou plusieurs enfants. Les familles avec un enfant unique montrent un fonctionnement familial-JPN et un coparentage-JPN de meilleure qualité que les familles avec plusieurs enfants (voir tableau 4.1). Cette différence est statistiquement significative pour le fonctionnement familial-JPN, mais correspond à une tendance s'approchant de la significativité ($p=.06$) pour le coparentage-JPN. Dans les familles avec plusieurs enfants, les parents doivent probablement davantage coopérer et négocier pour mener à bien la tâche imposée, ce qui se répercute au niveau de la qualité des interactions familiales et coparentales.

Tableau 4.1. Comparaison de moyennes pour les variables de coparentage et de fonctionnement familial-JPN en fonction de la présence d'une fratrie

Variabes	<i>n</i>	Moyennes	Ecarts-types	<i>T</i>	<i>ddl</i> ^a	<i>p</i>	Cohen's <i>d</i> ^b
Coparentage-JPN ^c							
Enf. unique	29	0.21	0.88				
Fratrie	20	-0.31	0.94	-1.96	47	.06	.57
Fonctionnement fam.-JPN ^d							
Enf. unique	29	16.95	3.68				
Fratrie	20	18.97	2.47	-2.30	47	.03	.66

Notes. ^a *ddl* = degré de liberté ; ^b Cohen's *d* = taille de l'effet ; ^c valeur correspondant à un score factoriel qui varie de -2.03 à 2.04 ; ^d score qui peut aller de 5 à 25.

4.3.1.2 Exercice d'une activité professionnelle par la mère

Pour rendre compte de l'exercice d'une activité professionnelle par la mère, nous avons créé une variable dichotomique prenant la valeur 1 pour les mères exerçant un travail en dehors du domicile (taux d'activité supérieur à 20 %), et 0 pour celles qui sont au foyer. Lorsque la mère est active professionnellement, les résultats mettent en évidence un fonctionnement familial-JPN et un coparentage-JPN de meilleure qualité que lorsque la mère est au foyer (voir tableau 4.2). Cette différence est statistiquement significative pour le fonctionnement familial-JPN. Elle s'approche du seuil de significativité pour le coparentage-JPN ($p=.08$). Pourtant, les données rapportées par les pères sur le coparentage ne corroborent pas ces conclusions et semblent même les contredire. Les comparaisons de moyennes montrent que les pères tendent effectivement à rapporter moins de conflits coparentaux lorsque les mères sont au foyer que lorsqu'elles sont actives professionnellement (voir tableau 4.2).

Tableau 4.2. Comparaison de moyennes pour les variables de coparentage et de fonctionnement familial-JPN en fonction de l'activité professionnelle exercée par la mère

Variabes	<i>n</i>	Moyennes	Écarts-types	<i>T</i>	<i>ddl</i> ^a	<i>p</i>	Cohen's <i>d</i> ^b
Coparentage-JPN ^c							
Activité prof.	31	0.18	0.86				
Mère au foyer	18	-0.31	0.99	1.82	47	.08	.53
Fonctionnement fam.-JPN ^d							
Activité prof.	31	18.87	2.99				
Mère au foyer	18	16.89	3.10	2.21	47	.03	.65
Conflits coparentaux rapportés (P) ^e							
Activité prof.	31	9.00	2.53				
Mère au foyer	18	7.69	2.26	1.81	47	.08	.55

Notes. ^a *ddl* = degré de liberté ; ^b Cohen's *d* = taille de l'effet ; ^c valeur correspondant à un score factoriel qui varie de -2.03 à 2.04; ^d score qui peut se situer entre 5 et 25, ^e score rapporté par les pères (P) qui varie de 3 à 21.

4.3.1.3 Durée de la relation conjugale

La durée de la relation de couple est associée positivement à la sécurité d'attachement père-enfant ($r = .31, p < .05$) et à la sécurité d'attachement mère-enfant ($r = .27, p = .07$).

Une relation de couple de longue durée, qui s'avère donc stable, semble profiter au développement d'une relation d'attachement sécuritaire entre le parent et l'enfant. Cet effet est plus marqué pour l'attachement père-enfant que mère-enfant. Inversement, le fait que les parents soient engagés dans une relation sécuritaire qui leur apporte satisfaction et gratification, pourrait également assurer une certaine pérennité au couple.

4.3.1.4 Synthèse des résultats concernant les caractéristiques sociodémographiques

- La présence d'une fratrie, l'exercice d'une activité professionnelle par la mère et la durée de la relation de couple sont reliés aux variables principales de l'étude.
- Dans les familles ne comptant qu'un enfant unique, nous observons un fonctionnement familial-JPN et un coparentage-JPN de meilleure qualité que dans les familles comportant plusieurs enfants.
- De même, lorsque la mère exerce une activité professionnelle, nous relevons un fonctionnement familial-JPN et un coparentage-JPN de meilleure qualité que lorsqu'elle

est au foyer. Cependant, les données autorapportées sur le coparentage vont à l'encontre de ces résultats puisque les pères tendent à rapporter un plus haut niveau de conflits coparentaux lorsque la mère travaille à l'extérieur que lorsqu'elle est au foyer.

- La durée de la relation de couple est reliée positivement à la sécurité d'attachement parent-enfant. Une plus grande stabilité dans le couple suppose un attachement parent-enfant plus sûr. L'effet est plus marqué pour les pères que pour les mères.

4.3.2. Coparentage

Les analyses préliminaires sur le coparentage s'articulent autour de trois volets. Elles visent premièrement à évaluer les liens entre coparentage-JPN et LTP, alliance familiale-LTP et fonctionnement familial-JPN. Proches théoriquement, ces mesures n'en restent pas moins distinctes. Nous nous attendons toutefois à ce qu'elles soient corrélées entre elles. Un tel résultat permettrait également de confirmer la validité de notre mesure de coparentage. Deuxièmement, nous allons plus précisément examiner les liens entre le coparentage-JPN et LTP et vérifier si la relation entre ces deux mesures dépend de la présence ou non d'une fratrie au sein de la famille. Finalement, nous analyserons les liens existant entre le coparentage observé et rapporté par les parents.

4.3.2.1 Liens entre coparentage-LTP et JPN, alliance-familiale-LTP et fonctionnement familial-JPN

Les corrélations (voir tableau 4.3) montrent que le coparentage-LTP est corrélé positivement à l'alliance familiale-LTP ($r = .55$). Ainsi, une relation coparentale soutenante et peu conflictuelle durant le LTP est associée à une alliance familiale de qualité. De même, le coparentage-JPN est relié positivement au fonctionnement familial-JPN ($r = .72$). La force de ce lien entre coparentage-JPN et fonctionnement familial-JPN indique que ces deux mesures évaluent presque le même construit, malgré le fait qu'elles reposent sur des conceptualisations théoriques différentes.

L'association entre ces différentes évaluations (conduites par des codeurs indépendants) confirme la validité de notre mesure de coparentage LTP et JPN.

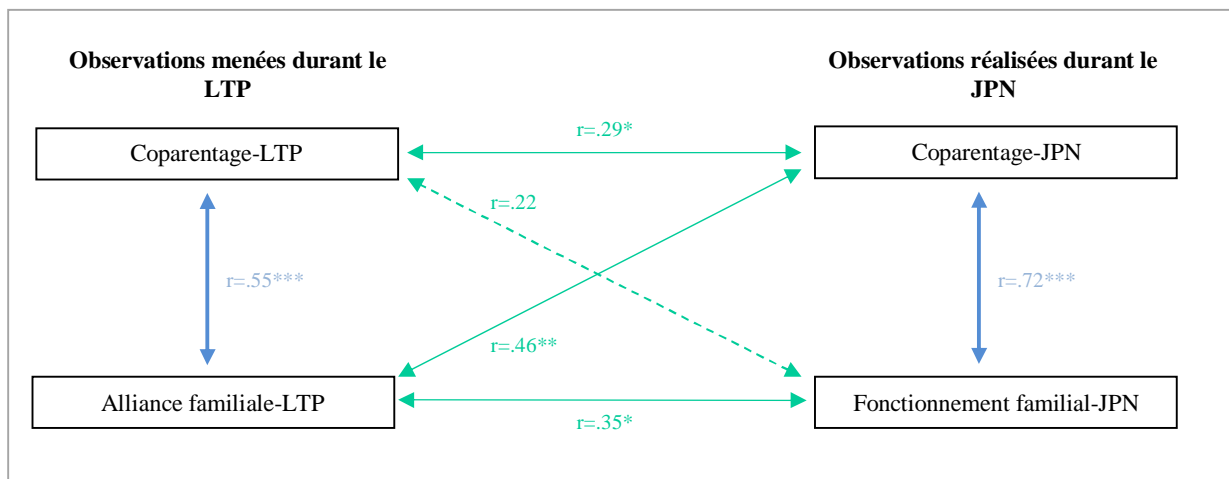
En revanche, les résultats n'indiquent pas de lien significatif entre le coparentage-LTP et le fonctionnement familial-JPN. De plus, les variables de coparentage-LTP et JPN sont significativement reliées entre elles, mais le coefficient de corrélation reste relativement modeste ($r = .29, p < .05$). La figure 4.1 illustre les corrélations obtenues entre le coparentage-JPN et LTP, l'alliance familiale-LTP et le fonctionnement familial-JPN.

Tableau 4.3. Corrélations entre les variables de coparentage, d'alliance familiale-LTP et de fonctionnement familial-JPN

	1	2	3	4
1. Alliance fam.-LTP ^a	-			
2. Coparentage-LTP ^b	.55***	-		
3. Coparentage-JPN ^c	.46***	.29*	-	
4. Fonctionnement fam.-JPN ^d	.35*	.22	.72***	-
Moyennes	44.09	0.00	0.00	18.14
Écarts-types	5.01	0.94	0.93	3.15

Notes. ^a Score qui peut varier entre 11 et 55 ; ^b Score factoriel qui se situe entre -2.83 et 1.90 ; ^c Score factoriel qui oscille entre -2.03 à 2.04 ; ^d Score pouvant aller de 5 à 25.

Δp < .10, *p < .05, **p < .01, ***p < .001



Notes. Les coefficients de corrélations sont particulièrement élevés entre l'alliance familiale-LTP et le coparentage-LTP, ainsi qu'entre le fonctionnement familial-JPN et le coparentage-JPN, confirmant la validité des mesures de coparentage. Ils sont en revanche moins élevés entre les différents contextes d'observation.

Figure 4.1. Illustration de l'ensemble des corrélations obtenues entre le coparentage-LTP et JPN, l'alliance familiale-LTP et le fonctionnement familial-JPN.

4.3.2.2 Liens entre coparentage-LTP et JPN

Pour rappel, la situation du LTP ne met en scène que les deux parents et l'enfant-cible, alors que le JPN inclut l'ensemble de la fratrie lorsqu'il y a des frères et sœurs ($n = 20$). La présence d'une fratrie pourrait toutefois modifier ou atténuer la relation entre les variables de coparentage LTP et JPN. Afin d'investiguer cet effet de modulation, nous avons mené une analyse de régression en incluant comme variables indépendantes le coparentage-JPN, la fratrie (variable dichotomique) et les termes de l'interaction (coparentage-JPN X fratrie). Les résultats (voir tableau 4.4) n'indiquent pas que la fratrie modère le lien entre le coparentage-JPN et LTP. Pour une même famille, les différences dans le lien entre le coparentage-LTP et JPN ne semblent pas pouvoir être attribuées à la présence ou non de plusieurs enfants au sein de la famille.

Nos résultats appellent toutefois à la prudence. En effet, nous pouvons constater que l'effet direct entre le coparentage-JPN et le coparentage LTP disparaît lorsque les termes de l'interaction sont entrés dans le modèle.

Tableau 4.4. Analyse de régression incluant les termes d'interaction entre le coparentage-JPN et la présence d'une fratrie pour expliquer le coparentage-LTP

	Coparentage-LTP ^a		
	<i>B</i> ^b	<i>SE B</i> ^c	β ^d
Coparentage-JPN	.18	.20	.18
Fratrie	.17	.28	.09
Coparentage JPN X Fratrie	.31	.30	.20

Notes. Fratrie : présence = 1 ; non = 0.

^a $F(3 ; 45) = 1.92, p = .140$; ^b Valeurs non-standardisées ; ^c Erreur standard de B ; ^d Valeurs standardisées.

Δ $p < .10$, * $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

Afin de mieux comprendre les liens entre ces mesures de coparentage-LTP et JPN, nous avons mené d'autres investigations en examinant l'organisation des items (ou dimensions) du coparentage, en fonction des deux situations d'observation. Pour ce faire, nous avons conduit une analyse factorielle incluant tous les items du LTP et du JPN. Les résultats (voir tableau 4.5) font ressortir trois facteurs expliquant respectivement 29.79 %, 17.75 % et 10.50 % de la variance totale. Le tableau 4.5 présente les saturations des items sur chacun de ces facteurs. Les résultats indiquent que les items relatifs aux aspects « positifs » du coparentage se regroupent sur deux facteurs distincts : l'un des facteurs rassemble les items positifs du LTP et l'autre les items positifs du JPN. En revanche, les items se rapportant aux aspects « négatifs » du coparentage sont réunis sur un même facteur, quelles que soient les conditions expérimentales.

Ces résultats suggèrent ainsi que les aspects « négatifs » du coparentage sont davantage rattachés aux caractéristiques propres de la famille, alors que les aspects « positifs » dépendent davantage de la nature de la tâche expérimentale.

Par ailleurs, les résultats de cette analyse factorielle amènent à constater une différence concernant la variable de « soutien parental ». Les deux indices de « soutien de la mère » et « soutien du père » évalués durant le LTP saturent positivement sur le facteur de coopération-LTP et négativement sur le facteur de compétition. En revanche, ces deux mêmes indices codés durant le JPN ne saturent que positivement sur le facteur de coopération-JPN. Cette dimension n'est donc pas appréhendée de la même manière par les examinateurs selon le contexte d'observation. Durant le JPN, l'absence de soutien signifie un manque d'entraide ; les parents ne font pas appel l'un l'autre, mais sans que cela soit associé à un climat compétitif entre eux. En revanche, durant le LTP, le manque de soutien est chargé en affects négatifs.

Tableau 4.5. Saturation des items du coparentage LTP et JPN sur les trois facteurs extraits de l'analyse factorielle

Items	Fact 1 : coopération-JPN	Fact 2 : compétition LTP-JPN	Fact 3 : coopération-LTP
Coopération-JPN	.78	-.19	.13
Chaleur père-enfant-JPN	.73	.42	.24
Soutien de la mère-JPN	.68	-.38	.08
Organisation-JPN	.66	.07	.11
Chaleur mère-enfant-JPN	.60	.32	.37
Soutien du père-JPN	.54	-.29	-.04
Chaleur entre les parents-JPN	.51	-.07	.32
Critique verbale-LTP	-.01	.65	-.20
Compétition-JPN	-.22	.61	.08
Compétition-LTP	.08	.57	-.20
Organisation-LTP	.01	-.56	.29
Critique verbale-LTP	-.11	.54	-.06
Chaleur mère-enfant-LTP	.10	-.02	.79
Chaleur père-enfant-LTP	.18	-.14	.75
Soutien de la mère-LTP	-.03	-.63	.63
Coopération-LTP	.28	-.30	.56
Chaleur entre les parents-LTP	.25	-.12	.47
Soutien du père-LTP	.05	-.41	.47
% de la variance	29.79 %	17.75 %	10.50 %
Valeurs propres	4.85	2.73	1.45

Notes. Analyse factorielle maximum de vraisemblance, rotation varimax.

Pour la suite des analyses, nous conserverons les variables de coparentage-LTP et JPN telles qu'elles ont été décrites dans la partie méthode.

4.3.2.3 Analyses descriptives du coparentage rapporté

Les analyses descriptives du coparentage rapporté par les parents montrent des différences significatives entre père et mère (voir tableau 4.6). Les mères rapportent significativement plus de conflits coparentaux que les pères. Elles tendent également à adopter plus souvent des comportements visant à promouvoir l'unité familiale que les pères. Par conséquent, les mères s'engagent davantage que les pères dans des comportements de coparentage tant positifs que négatifs. Il apparaît par exemple que 71.74 % des mères rapportent assez fréquemment (au-delà d'une fois par semaine) la présence d'échanges tendus avec le père au sujet des enfants, contre seulement 47.83 % des pères. De même, 50 % des femmes interviennent assez fréquemment quand elles voient leurs conjoints se prendre mal avec l'enfant, contre seulement 10.87 % des pères. Ces différences entre père et mère pourraient être rattachées au fait que les mères sont plus présentes auprès de l'enfant que les pères. Dans notre échantillon, les mères passent effectivement en moyenne 5.26 demi-journées par semaine ($E.T. = 3.05$) seules avec leurs enfants, contre seulement 0.89 demi-journée ($E.T. = 1.44$) pour les pères. Cette différence est statistiquement significative, $t(45) = -8.13$, $p < .001$. Les mères ont donc davantage d'opportunités de mettre en œuvre des comportements de coparentage.

Tableau 4.6. Comparaison des moyennes pour le coparentage rapporté en fonction du genre du parent

Variabes	Moyennes	Écarts-types	t	ddl^a	p	Cohen's d^b
Conflits coparentaux ^c						
Mère	10.18	2.50	4.19	48	.00	.66
Père	8.52	2.49				
Unité familiale ^d						
Mère	19.51	3.46	1.84	48	.07	.35
Père	18.25	3.78				

Notes. ^a ddl = degré de liberté ; ^b Cohen's d = taille de l'effet ; ^c score qui peut varier entre 3 et 21 ; ^d score pouvant se situer entre 4 et 28.

4.3.2.4 Liens entre coparentage rapporté et observé

Le tableau de corrélations (voir tableau 4.7) n'indique pas de lien significatif entre le coparentage rapporté et observé. Une seule tendance se dessine entre les comportements de la mère visant à promouvoir l'unité familiale et le coparentage-JPN, mais cette corrélation n'atteint pas le seuil de significativité ($p=.09$). Cette absence de lien significatif entre coparentage observé et autorapporté se retrouve également dans d'autres études (Brown et al., 2010 ; Karreman et al., 2008).

Tableau 4.7. Corrélations entre les variables de coparentage observées et rapportées

Items	1	2	3	4	5	6
1. Coparentage-LTP (O)	-					
2. Coparentage-JPN (O)	.29*	-				
3. Unité familiale-mère (R)	.11	.25 ^Ä	-			
4. Unité familiale-père (R)	.08	.00	.13	-		
5. Conflits coparentaux-mère (R)	.13	.02	-.09	-.20	-	
6. Conflits coparentaux-père (R)	.20	.16	-.17	-.05	.38**	-
Moyennes	0.00	0.00	19.51	18.25	10.18	8.52
Ecart-types	0.94	0.93	3.46	3.78	2.50	2.49

Notes. O= observé, R= rapporté par les parents.

Ä $p < .10$, * $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

4.3.2.5 Synthèse des analyses préliminaires concernant le coparentage

- Les analyses de corrélation montrent que plus le coparentage est de qualité (c'est-à-dire hautement coopératif et peu conflictuel) et plus le score d'alliance familiale-LTP est élevé. De même, plus le coparentage-JPN est de qualité et plus le fonctionnement familial-JPN est optimal. Ces résultats attestent d'une certaine cohérence entre ces différentes mesures, tout du moins lorsque celles-ci ont trait à la même situation expérimentale. Les corrélations sont en effet beaucoup plus modérées entre les mesures comparant les deux contextes expérimentaux, comme entre le coparentage-LTP et JPN ($r = .29$).
- Fort de ce constat, nous avons examiné si la configuration familiale (présence d'une fratrie ou non) pouvait modifier la relation entre le coparentage-LTP et JPN. Les résultats

n'indiquent pas que le lien entre ces évaluations varie en fonction de la présence d'une fratrie.

- Une analyse factorielle réalisée sur la base de tous les items de coparentage-LTP et JPN amène à conclure que les aspects négatifs du coparentage (compétition et dispute verbale entre les parents) sont similaires d'une situation expérimentale à l'autre. Les aspects négatifs sont réunis sur un facteur unique, quelle que soit la condition expérimentale. Les aspects positifs du coparentage (coopération et soutien entre les parents) saturent en revanche sur deux facteurs distincts, l'un pour le JPN et l'autre pour le LTP. Ainsi, les aspects positifs du coparentage sont plus fortement dépendants de la nature de la tâche que ne le sont les aspects négatifs du coparentage.
- Nous avons examiné les liens entre le coparentage observé et rapporté par les parents, mais ceux-ci sont quasiment inexistantes. Une seule corrélation s'approchant du seuil de significativité ressort entre les comportements rapportés par la mère visant à promouvoir l'unité familiale et le coparentage-JPN. En outre, des différences sont constatées entre père et mère au niveau du coparentage autorapporté. Les mères rapportent davantage de conflits coparentaux et de comportements visant à promouvoir l'unité familiale que les pères.

4.3.3. Attachement parent-enfant

Les études ayant utilisé le Q-sort pour l'évaluation de l'attachement père-enfant restent rares. La validité de cet instrument mérite encore d'être confirmée. Nous avons donc procédé à quelques analyses préliminaires pour s'assurer de la pertinence d'utiliser cette mesure.

Dans la suite de ces analyses, nous examinerons les patterns de corrélation entre les indices du Q-sort et les scores de sécurité d'attachement père-enfant et mère-enfant. En comparant les résultats avec ceux obtenus dans d'autres études, ces analyses donnent des indications sur la validité de la mesure de sécurité d'attachement. De plus, nous opposerons les profils de l'enfant attaché de manière sécuritaire à la mère à ceux de l'enfant attaché de manière sécuritaire à son père pour évaluer les différences pouvant exister entre ces deux relations d'attachement.

4.3.3.1 Analyses descriptives de la sécurité d'attachement parent-enfant

Le tableau 4.8 présente les moyennes et les écarts-types des variables de sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant. Rappelons que le score de sécurité d'attachement correspond au coefficient de corrélation exprimant le degré de ressemblance du sujet avec le prototype de l'enfant sûr. Il peut varier de -1 à 1. Les moyennes et l'étendue des scores de sécurité d'attachement obtenus sont comparables à celles relevées dans d'autres études (voir méta-analyse de Van Ijzendoorn et al., 2004)⁵².

Une ANOVA à mesures répétées (ANOVA intra-sujets) a été réalisée pour tester les différences entre les scores de sécurité d'attachement père-enfant et mère-enfant, en fonction du sexe de l'enfant. Ni les effets principaux, ni l'effet d'interaction n'atteignent le seuil de significativité. Ce résultat se retrouve dans la littérature (Caldera, 2004 ; Monteiro et al., 2008) ; les différences entre filles et garçons au niveau de l'attachement sont rares, du moins pour ce groupe d'âge (Pierrehumbert et al., 2009).

Tableau 4.8. Moyennes et écarts-types pour la sécurité d'attachement père-enfant et mère-enfant en fonction du sexe de l'enfant

	Sécurité d'attachement mère-enfant		Sécurité d'attachement père-enfant	
	<i>M (E.T.)^a</i>	<i>Min.- Max.</i>	<i>M (E.T.)</i>	<i>Min.- Max.</i>
Total ^b	.35 (.18)	-.16 -.61	.36 (.18)	-.05 -.57
Filles (n=20)	.39 (.19)	-.08 -.61	.40 (.15)	-.06 -.54
Garçons (n=29)	.32 (.18)	-.16 -.55	.34 (.20)	-.05 -.57

Notes: ^a *M (E.T.)*=Moyennes (écarts-types) ; ^b Scores qui peuvent varier de -1 à 1.

Les scores de sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant sont corrélés entre eux ($r = .50$, $p = .00$). Ce résultat doit toutefois être nuancé ; cette corrélation n'est significative que lorsque l'enfant est un garçon ($r = .75$, $p = .00$), mais elle est nulle lorsque l'enfant est une fille ($r = .03$, ns). Les garçons expérimentent plus probablement une sécurité d'attachement similaire avec leur mère ou avec leur père. Les filles entretiennent en revanche plus fréquemment un attachement distinct, hautement sûr avec l'un de ses parents et moins sûr avec l'autre.

⁵² Pour information, dans l'étude de (Brown, McBride, Shin, & Bost, 2007), la moyenne est de .39 pour les pères ; Caldera (2004) indique une moyenne de .29 pour les pères et .34 pour les mères ; Monteiro et al. (2008) relèvent une moyenne de .41 pour les pères et .45 pour les mères. Dans la méta-analyse de Van Ijzendoorn et al. (2004), la moyenne pour les mères est de .31.

La méthode du Q-sort permet la conceptualisation de l'attachement comme une mesure continue. Il est néanmoins reconnu que les enfants obtenant un score au Q-sort supérieur à .30 sont attachés de manière sécurisée⁵³. En découpant nos scores suivant cette valeur seuil, nous obtenons 69.4 % ($n=34$) d'enfants sécurisés avec la mère et 65.5 % ($n=32$) d'enfants insécures avec le père (voir figure 4.2). Ces résultats correspondent parfaitement aux pourcentages relevés dans la littérature (Ainsworth et al., 1978 ; Belsky et al., 1984). Selon les classifications d'attachement retrouvées dans la Situation Étrange, 65 % des enfants sont catégorisés comme sécurisés et 25 % comme insécures (Ainsworth, Blehar, Waters, & Wall, 1978). Tenant compte des recommandations de Waters et Deane (1985), nous privilégierons dans les analyses futures, l'utilisation du score continu d'attachement.

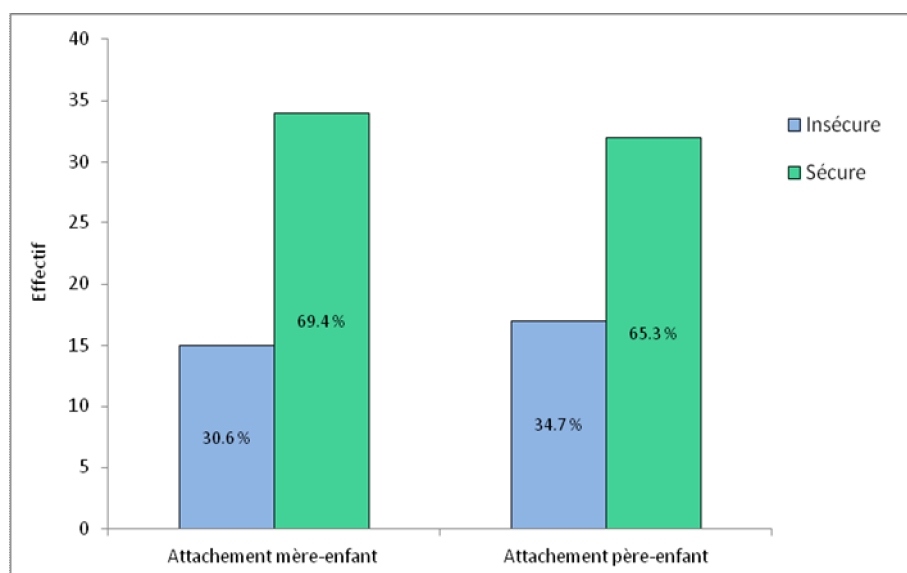


Figure 4.2. Proportion d'enfants attachés de manière sécurisée et insécure, suivant un seuil de .30 au Q-sort

4.3.3.2 Liens entre sécurité d'attachement parent-enfant et indices du Q-sort

Outre la mesure de sécurité d'attachement, le Q-sort permet d'obtenir d'autres indices. Le tableau 4.9 présente les analyses descriptives et les corrélations entre père et mère pour ces différents indices.

⁵³ Ce seuil à .30 respecte les proportions d'attachement sécurisée et insécure définies dans la littérature (voir Ainsworth, Blehar, Waters, & Wall, 1978).

Tous les indices sont corrélés entre les deux parents, ce qui signifie que l'enfant décrit comme paisible avec la mère l'est également avec le père, l'enfant indépendant avec sa mère, l'est également avec son père, etc. Les différences de moyennes (t-test) indiquent que l'enfant a tendance à être plus paisible avec sa mère qu'avec son père, mais c'est l'unique différence qui ressort de ces analyses.

Tableau 4.9. Analyses descriptives des indices associés au Q-sort

	Mère	Père	<i>r</i> (mère X père)	<i>t</i> -test (<i>ddl</i> = 48) ^b
	<i>M</i> (<i>E.T.</i>) ^a	<i>M</i> (<i>E.T.</i>) ^a		
<i>Indices issus des critères du Q-sort :</i>				
Enfant désirable ^c	0.33 (0.25)	0.35 (0.24)	.55***	-1.38
Enfant dépendant ^c	-0.03 (0.21)	-0.07 (0.19)	.56***	0.12
<i>Dimensions issues des items du Q-sort :</i>				
Enfant sociable ^d	5.20 (1.26)	5.25 (1.24)	.79***	0.48
Enfant facile ^d	5.84 (1.66)	5.78 (1.58)	.50***	-0.25
Enfant indépendant ^d	5.24 (1.77)	5.35 (1.84)	.65**	0.51
Enfant paisible ^d	5.28 (1.33)	4.97 (1.42)	.71***	-2.01
Enfant proche ^d	4.84 (1.98)	4.69 (1.72)	.41**	-0.52

Notes. ^a *M* (*E.T.*) = moyennes (écarts-types) ; ^b *ddl* = degré de liberté ; ^c scores peuvent varier de -1 à 1 ; ^d scores pouvant se situer entre 1 et 9.

Δ *p* < .10, * *p* < .05, ** *p* < .01, *** *p* < .001

Nous avons ensuite examiné les liens entre ces différents indices et les scores de sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant (voir tableau 4.10).

Tableau 4.10. Corrélations entre les indices associés au Q-sort et la sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant

	Indices issus des critères du Q-sort		Indices issus des items du Q-sort				
	Désirabilité	Dépendance	Enf. sociable	Enf. facile	Enf. indépendant	Enf. paisible	Enf. proche
Sécurité d'attach. mère-enf.	.94***	-.04	.14	.68***	.02	.60***	.40**
Sécurité d'attach. père-enf.	.95***	-.22	.15	.65***	.12	.51***	.54***

Notes. Δ *p* < .10, * *p* < .05, ** *p* < .01, *** *p* < .00

Les résultats (voir tableau 4.10) indiquent que le prototype de l'enfant *désirable* est corrélé aux scores de sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant. La force de cette corrélation ($r = .94$ pour la relation mère-enfant et $r = .95$ pour la relation père-enfant) pourrait remettre en question la validité des scores de sécurité d'attachement, n'étant pas certain qu'ils rendent bien compte de la sécurité d'attachement, et non pas de la désirabilité. D'autres études obtiennent cependant des corrélations aussi élevées entre ces deux indices (allant de $r = .85$ à $r = .85$) (Belsky & Rovine, 1990 ; Pierrehumbert et al., 1995). De même, Posada et coll. (1995) constatent de fortes

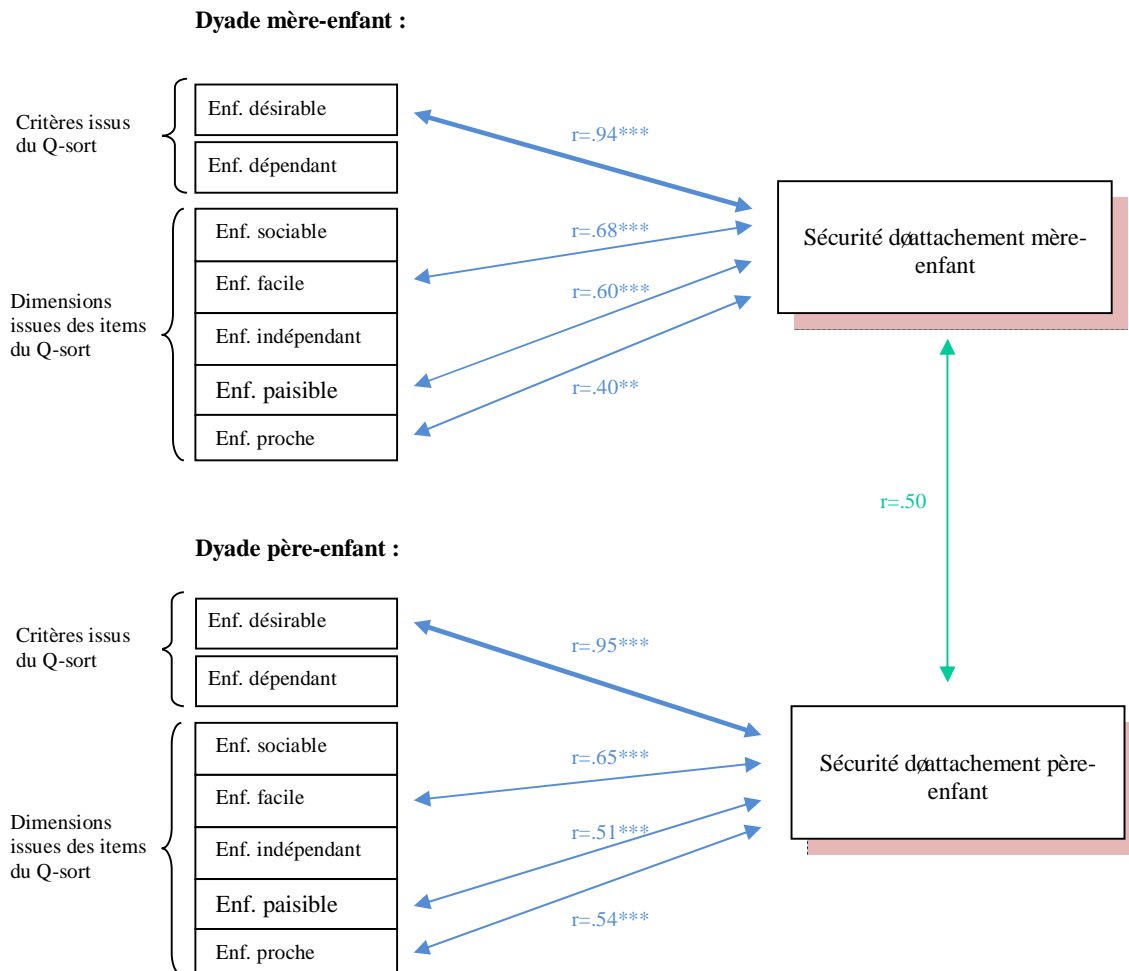
similarités entre les descriptions de « l'enfant idéal » rapportées par la mère et celles de l'enfant « sécure » évaluées par un groupe d'experts (allant de $r = .84$ à $r = .79$) (Posada et al., 1995).

Le prototype de l'enfant *dépendant* n'est pas corrélé significativement avec la sécurité d'attachement parent-enfant. Plus précisément, la corrélation est nulle avec la sécurité d'attachement mère-enfant ($r = -.04$, ns), et légèrement inverse avec la sécurité d'attachement père-enfant ($r = -.22$, ns). Ces résultats correspondent tout à fait à ceux relevés dans la littérature⁵⁴ (Waters & Deane, 1985). Ces concepts de sécurité et de dépendance tendent à s'opposer, ce qui explique qu'ils ne soient pas corrélés significativement entre eux. Un lien d'attachement sécure favorise l'autonomie de l'enfant et ne contribue donc pas à sa dépendance. Le père favorise plus particulièrement le versant exploratoire dans les relations d'attachement, ce qui pourrait également expliquer la corrélation légèrement négative obtenue avec le père, relativement à la corrélation nulle avec la mère.

Nous avons par ailleurs corrélé les dimensions issues des items du Q-sort (enfant sociable, facile, indépendant, paisible et proche) avec celles de sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant. Les patterns entre ces dimensions et les scores de sécurité d'attachement parent-enfant sont relativement similaires, que cela soit pour la dyade mère-enfant ou père-enfant. L'enfant attaché de manière sécure à sa mère se montre désirable, facile, paisible et proche de celle-ci. La même description s'applique pour l'enfant attaché de manière sécure à son père. Il en résulte que les profils de l'enfant attaché de manière sécure à sa mère correspondent aux profils de l'enfant attaché de manière sécure au père. Ces résultats suggèrent que les relations d'attachement mère-enfant et père-enfant sont assez identiques. La figure 4.3 illustre ces patterns de corrélations entre les dimensions issues du Q-sort et la sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant.

Étonnamment, la dimension de sociabilité n'est pas significativement reliée aux scores de sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant. La littérature relate pourtant que l'attachement est un facteur important et décisif dans le processus de socialisation de l'enfant (Richters & Waters, 1991). Notons que les observations de la relation d'attachement se sont déroulées au domicile de la famille, et il est ainsi difficile, dans ce contexte, d'apprécier le caractère sociable de l'enfant. Cette dimension de sociabilité correspond donc plutôt à l'attitude de l'enfant vis-à-vis de l'expérimentateur qu'aux comportements de sociabilité en soi.

⁵⁴ Waters et Deane (1985) rapportent dans leur étude un $r = -.09$ pour des enfants de 12 mois et un $r = -.36$ pour des enfants de 36 mois.



Notes. Cette figure montre que le profil de l'enfant attaché de manière sécuritaire à sa mère est relativement similaire au profil de l'enfant attaché de manière sécuritaire à son père.

Figure 4.3. Corrélations entre les différents indices issus du Q-sort et les variables de sécurité d'attachement parent-enfant

4.3.3.3 Synthèse des résultats concernant l'attachement parent-enfant

- Les scores de sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant sont corrélés significativement entre eux ($r = .50$). Cependant, cette corrélation n'est significative que pour les garçons ($r = .75$). Ainsi, le garçon attaché de manière sécuritaire à sa mère l'est probablement aussi à son père. La corrélation entre la sécurité d'attachement avec sa mère et avec son père n'est en revanche pas significative pour les filles ($r = .03$) ; ces

dernières sont susceptibles d'entretenir un attachement hautement sécurisé avec l'un des parents et moins sécurisé avec l'autre.

- Nous avons comparé la manière dont les différents indices du Q-sort (tels que la dépendance, la désirabilité et les dimensions issues des items) sont corrélés aux scores de sécurité d'attachement père-enfant et mère-enfant. Ainsi, l'enfant attaché de manière sécurisée à sa mère montre les mêmes caractéristiques que l'enfant attaché de manière sécurisée à son père. Les distinctions relevées dans la littérature entre l'attachement au père (tourné vers l'exploration) et à l'attachement de la mère (tourné vers la proximité physique) ne se retrouvent pas dans notre évaluation.

4.4. Liens entre coparentage et attachement parent-enfant

La première question de recherche s'intéresse aux liens entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Nos analyses se centreront exclusivement sur les variables de coparentage. Par conséquent, l'alliance familiale-LTP et le fonctionnement familial-JPN seront écartés des analyses⁵⁵.

Les analyses de corrélations (voir tableau 4.11) montrent un lien s'approchant du seuil de significativité entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement parent-enfant. Le coparentage-JPN observé est également relié positivement à la sécurité d'attachement père-enfant.

⁵⁵ Les analyses avec l'alliance familiale-LTP et le fonctionnement familial-JPN aboutissent toutefois aux mêmes conclusions que celles avec le coparentage-LTP et le coparentage-JPN. Les résultats de ces analyses sont présentés dans l'annexe I.

Tableau 4.11. Corrélations entre les variables de coparentage et de sécurité d'attachement parent-enfant

Items :	1	2	3	4	5	6	7
1. Coparentage-LTP	-						
2. Coparentage-JPN	.29*	-					
3. Unité familiale (M)	.11	.25	-				
4. Unité familiale (P)	-.08	.00	.13	-			
5. Conflits coparentaux (M)	.13	.02	-.09	-.20	-		
6. Conflits coparentaux (P)	.20	.16	-.17	-.05	.38**	-	
7. Sécurité d'attachement mère-enfant	-.07	.10	.04	.14	.02	-.27	-
8. Sécurité d'attachement père-enfant	.12	.37**	.22	.18	-.10	-.27	.50***

Notes. M = mère ; P = père

Äp < .10, *p < .05, ** p < .01, ***p < .001

Des analyses de régression hiérarchiques ont également été conduites pour prédire respectivement la sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant. Dans la première étape du modèle, nous avons inséré les variables sociodémographiques qui étaient significativement reliées aux variables principales de l'étude. Le sexe de l'enfant a également été ajouté, en raison de son influence potentielle sur le coparentage et sur la sécurité d'attachement parent-enfant. La deuxième étape du modèle inclut l'ensemble des variables de coparentage observées et autorapportées. La troisième étape comporte la sécurité d'attachement à l'autre parent. Le but de cette dernière étape est d'examiner si les effets du coparentage sur la sécurité d'attachement parent-enfant restent significatifs, même après avoir contrôlé l'attachement de l'enfant à l'autre parent.

Tableau 4.12. Analyses de régression visant à expliquer la sécurité d'attachement parent-enfant à partir des variables de coparentage

	Sécurité attachement mère-enfant						Sécurité attachement père-enfant					
	Modèle 1 ^a			Modèle 2 ^b			Modèle 3 ^c			Modèle 4 ^d		
	B ^e	SE B ^f	ß ^g	B	SE B	ß	B	SE B	ß	B	SE B	ß
Étape 1												
Sexe enf.	-.49	.30	-.24	-.25	.30	-.13	-.54	.25	-.27*	-.38	.25	-.19
Fratrie	-.25	.30	-.13	-.37	.28	-.19	.28	.25	.14	.36	.24	.18
Activité prof.	.14	.33	.07	-.12	.33	-.06	.60	.28	.29*	.55	.26	.27*
Durée couple	.08	.05	.24	.04	.05	.13	.08	.04	.25*	.06	.04	.17
Étape 2												
Coparentage-LTP	-.02	.16	-.02	-.05	.15	-.05	.07	.14	.07	.08	.13	.07
Coparentage-JPN	.12	.17	.11	-.05	.18	-.04	.38	.15	.36*	.35	.14	.32*
Unité fam. (M)	-.01	.04	-.04	-.02	.04	-.07	.02	.04	.08	.03	.03	.09
Unité fam. (P)	.03	.04	.12	.01	.04	.05	.04	.03	.16	.03	.03	.12
Conflits cop. (M)	.09	.06	.22	.07	.06	.17	.05	.05	.12	.02	.05	.05
Conflits cop. (P)	-.16	.07	-.39*	-.08	.07	-.19	-.19	.06	-.46*	-.14	.06	-.34*
Étape 3												
Attach. P-E/M-E				.44	.18	.44*				.32	.13	.32*

Notes. Sexe de l'enfant : M = 1 ; F = 0. Fratrie : présence = 1 ; non = 0. Activité prof. : oui = 1 ; non = 0. M = rapporté par les mères ; P = rapporté par les pères.

^a F (11,37) = 1.20, p = .27 ; ^b F (12,36) = 1.81, p = .09 ; ^c F (11,37) = 3.33, p = .00 ; ^d F (12,36) = 2.28, p = .00 ; ^e B = valeurs non-standardisées ; ^f SE B = erreur standard de B ; ^g ß = valeurs standardisées.

Äp < .10, *p < .05, **p < .01, ***p < .001

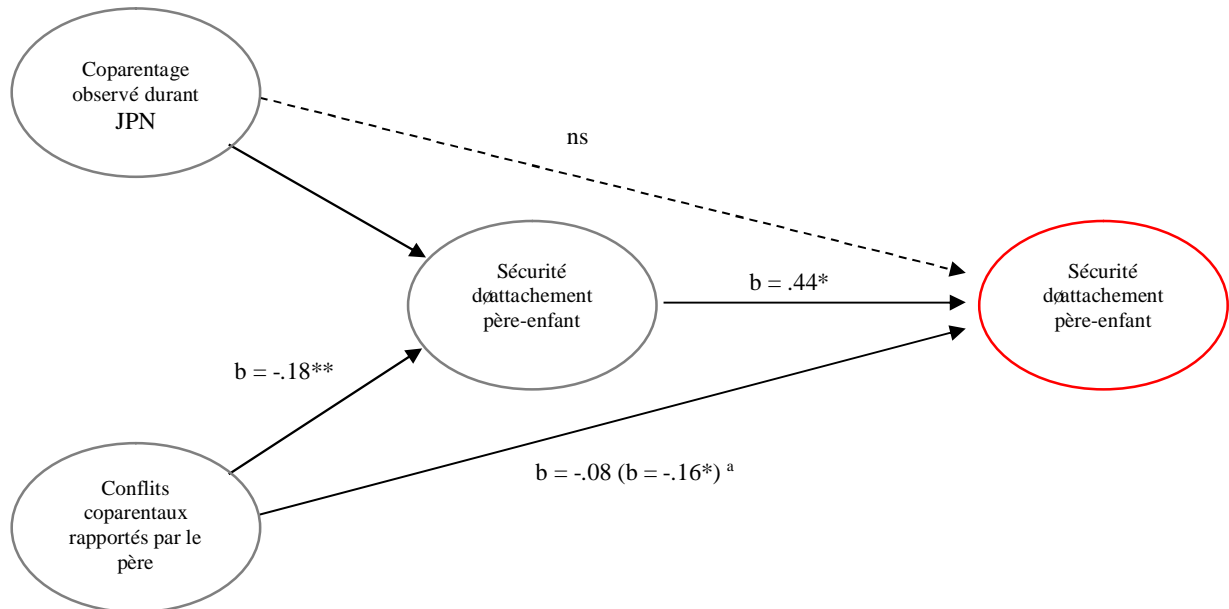
Le tableau 4.12 présente les résultats des analyses de régression visant à prédire la sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant. Les résultats des *variables contrôles* (étape 1) indiquent que le sexe de l'enfant, l'activité professionnelle de la mère et la durée de la relation de couple sont reliés significativement à la sécurité d'attachement père-enfant. Lorsque l'enfant est une fille ou lorsque la mère exerce une activité professionnelle, la probabilité est plus grande que l'enfant soit attaché de manière sécuritaire à son père que lorsque l'enfant est un garçon ou lorsque la mère est au foyer. Une relation de couple de longue durée est associée à un attachement père-enfant plus sécuritaire.

Dans l'analyse de régression visant à prédire la *sécurité d'attachement mère-enfant* (étape 2), seuls les conflits coparentaux rapportés par le père ont un effet significatif. Un haut niveau de conflits coparentaux rapportés par le père suppose un attachement mère-enfant moins sécuritaire. Les autres dimensions du coparentage ne sont pas reliées significativement à la sécurité d'attachement mère-enfant. Lorsque la sécurité d'attachement père-enfant est statistiquement contrôlée (étape 3), les conflits coparentaux ne maintiennent pas leurs effets significatifs sur la sécurité d'attachement mère-enfant. Il se pourrait donc que la sécurité d'attachement père-enfant médiate le lien entre les conflits coparentaux et la sécurité d'attachement mère-enfant.

Pour vérifier cet effet de modulation, la procédure en quatre étapes décrite par Baron & Kenny (1986)⁵⁶ a été suivie : **1)** Il existe une relation significative entre les conflits coparentaux (VI) et la sécurité d'attachement mère-enfant (VD) : $B = -.16$, $SE = .07$, $t(48) = -2.38$, $p < .05$. **2)** Les conflits coparentaux (VI) sont également significativement reliés à la sécurité d'attachement père-enfant (VM) : $B = -.18$, $SE = .06$, $t(48) = -3.29$, $p < .001$. **3 et 4)** Les conflits coparentaux et la sécurité d'attachement père-enfant sont intégrés conjointement dans l'analyse de régression, afin de prédire la sécurité d'attachement mère-enfant. Cette dernière étape indique que l'attachement père-enfant maintient son effet significatif sur l'attachement mère-enfant ($B = .44$, $SE = .18$, $t(48) = 2.44$, $p < .05$), alors que l'effet des conflits coparentaux disparaît ($B = -.08$, $SE = .07$, $t(48) = -1.08$, $p = .29$). Par conséquent, il s'avère que l'attachement père-enfant médiate le lien entre conflits coparentaux et sécurité d'attachement mère-enfant. En d'autres termes, les conflits

⁵⁶ Le médiateur permet d'expliquer comment et pourquoi les conflits coparentaux conduisent à une détérioration de la qualité de l'attachement père-enfant ou mère-enfant. Suivant la *première étape* décrite par Baron & Kenny (1986), la variable indépendante (VI) doit être reliée à la variable dépendante (VD). La *seconde étape* consiste à montrer que la VI est associée significativement à la potentielle variable médiatrice (VM). La *troisième étape* examine si la VM a un effet significatif sur la VD lorsque la VI est contrôlée. Suivant la *quatrième étape*, l'inclusion de la VM fait diminuer ou disparaître la relation précédemment significative entre la VI et la VD.

coparentaux ont un effet indirect sur la sécurité d'attachement mère-enfant, via la sécurité d'attachement père-enfant (voir figure 4.4).



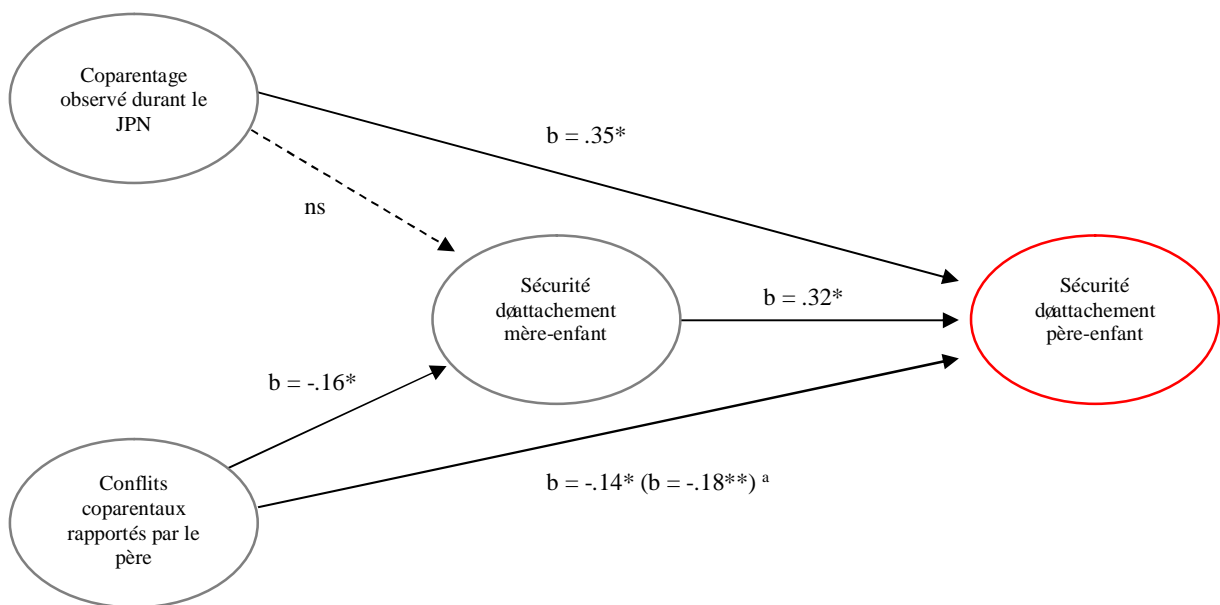
Notes. Les valeurs indiquées correspondent aux coefficients de régression non standardisés. ^a La première valeur représente le coefficient entre les conflits coparentaux et l'attachement mère-enfant *après* l'introduction de la variable médiatrice. La valeur entre parenthèses équivaut au coefficient de régression *avant* l'introduction de la variable médiatrice. $\Delta p < .10$, $*p < .05$, $**p < .01$, $***p < .001$

Figure 4.4. Modèle de médiation par la sécurité d'attachement père-enfant entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement mère-enfant

Dans l'analyse de régression visant à prédire la *sécurité d'attachement père-enfant* (étape 2 du tableau 4.12), les conflits coparentaux rapportés par le père et le coparentage-JPN observé présentent un effet significatif. Plus le père rapporte des conflits coparentaux et moins sa relation d'attachement avec l'enfant est sécuritaire. Par ailleurs, plus les parents se montrent collaboratifs et peu conflictuels au cours du JPN et plus l'attachement père-enfant est sécuritaire. En revanche, le coparentage-LTP n'est pas corrélé significativement à la sécurité d'attachement père-enfant. Les deux conditions expérimentales (LTP et JPN) n'ont donc pas la même valeur prédictive sur la sécurité d'attachement père-enfant.

Lors de la dernière étape du modèle (étape 3), il ressort que les effets du coparentage-JPN et des conflits coparentaux sur la sécurité d'attachement père-enfant restent significatifs, même après avoir contrôlé statistiquement la sécurité d'attachement mère-enfant. Les coefficients de régression de la variable « conflits coparentaux » diminuent toutefois légèrement entre le

modèle 3 (avant l'introduction de la dernière étape) et le modèle 4. Un effet de médiation entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement père-enfant pourrait donc avoir lieu. Pour le tester, nous avons suivi comme précédemment la procédure en quatre étapes de Baron et Kenny (1986). Les résultats des deux premières étapes ont été décrits ci-dessus. Dans les troisième et quatrième étapes, les conflits coparentaux (VI) et la sécurité d'attachement mère-enfant (VM) sont introduits conjointement dans le modèle visant à prédire la sécurité d'attachement père-enfant (VD). Les résultats indiquent que l'effet des conflits coparentaux sur la sécurité d'attachement père-enfant diminue ($B = -.14$, $SE = .06$, $t(48) = -2.39$, $p < .05$), alors que la sécurité d'attachement mère-enfant maintient son effet significatif ($B = .32$, $SE = .13$, $t(48) = 2.44$, $p < .05$). La sécurité d'attachement mère-enfant médiate donc partiellement le lien entre les conflits coparentaux et la sécurité d'attachement père-enfant (voir figure 4.5).



Notes. Les valeurs indiquées correspondent aux coefficients de régression non standardisés. ^a La première valeur représente le coefficient entre les conflits coparentaux et l'attachement père-enfant *après* l'introduction de la variable médiatrice. La valeur entre parenthèses équivaut au coefficient de régression *avant* l'introduction de la variable médiatrice.
 $\Delta p < .10$, $*p < .05$, $**p < .01$, $***p < .001$

Figure 4.5. Modèle de médiation par la sécurité d'attachement mère-enfant entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement père-enfant

4.4.1.1 Synthèse des résultats concernant les liens entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant

- La première question de recherche vise à évaluer les liens entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Pour rappel, nous avons mesuré le coparentage, d'une part, par le biais d'un questionnaire et d'autre part, par l'observation des interactions familiales au cours de deux situations de jeu (LTP et JPN). Les hypothèses 1a et 1b ne sont que partiellement confirmées. L'association entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant est davantage marquée pour l'attachement père-enfant que mère-enfant.
- Les résultats sur le *coparentage autorapporté* montrent que les conflits coparentaux rapportés par le père sont reliés à la sécurité d'attachement parent-enfant. Plus le père perçoit un haut niveau de conflits coparentaux, moins l'enfant est attaché de manière sécuritaire à sa mère et à son père. Cette relation entre conflits coparentaux et sécurité d'attachement parent-enfant est partiellement médiatisée par l'attachement de l'enfant à l'autre parent. Plus précisément, les conflits coparentaux rapportés par le père sont reliés directement à la sécurité d'attachement père-enfant, et indirectement au travers de leurs effets sur la sécurité d'attachement mère-enfant. De même, les conflits coparentaux rapportés par le père contaminent directement la sécurité d'attachement mère-enfant, et indirectement par le fait qu'ils affectent la sécurité d'attachement père-enfant.
- Les résultats sur le *coparentage observé* mettent en évidence un lien significatif entre le coparentage-JPN et la sécurité d'attachement père-enfant. Les enfants dont les parents parviennent à collaborer efficacement au cours du JPN entretiennent plus probablement une relation d'attachement sécuritaire avec leur père. Cette relation est directe, non médiatisée par la sécurité d'attachement mère-enfant. Il existe ainsi une différence dans la relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant en fonction du genre du parent. En effet, aucun lien significatif ne ressort entre le coparentage observé et la sécurité d'attachement mère-enfant.
- Étonnamment, seul le coparentage observé durant le JPN est relié à la sécurité d'attachement parent-enfant. Le coparentage-JPN présente ainsi une meilleure validité prédictive sur la sécurité d'attachement père-enfant que le coparentage-LTP.

4.5. Variables modératrices du lien entre coparentage et attachement parent-enfant

La deuxième question de recherche consiste à vérifier si l'attachement adulte, le sentiment d'efficacité parentale, le stress familial ou le sexe de l'enfant modèrent le lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Pour chaque variable de modulation, nous débuterons par une analyse descriptive de celle-ci, puis nous présenterons les résultats des analyses de régression visant à tester l'effet de modulation.

4.5.1. Attachement adulte dans le couple

4.5.1.1 Analyses descriptives de l'attachement adulte (RSQ)

L'évaluation de l'attachement adulte au travers du RSQ fournit deux dimensions d'attachement : évitant et anxieux. Les moyennes pour ces dimensions (voir tableau 4.13) sont comparables à celles obtenues dans d'autres études, même si les populations étudiées diffèrent⁵⁷.

Nos résultats montrent par ailleurs que les mères tendent à rapporter un plus haut niveau d'attachement anxieux que les pères. Cette différence n'atteint toutefois pas le seuil de significativité, mais s'en approche ($p = .099$).

Tableau 4.13. Moyennes, écarts-types et comparaison de moyennes entre pères et mères pour l'attachement adulte

	Moyennes	Écarts-types	Min.-Max.	t	ddl ^a	p
Attach. évitant ó mère ^b	21.00	4.45	14-32	-0.87	48	ns
Attach. évitant ó père ^b	21.91	5.12	13-38			
Attach. anxieux ó mère ^c	11.11	4.12	5-21	-1.68	48	.099
Attach. anxieux ó père ^c	10.18	3.34	5-18			

Notes. ^a *ddl* = degré de liberté ; ^b scores qui peuvent varier entre 8 et 40, ^c scores pouvant se situer entre 5 et 25.

⁵⁷ Les études ayant utilisé ce même questionnaire et cette méthode de dépouillement (suivant les recommandations de Kurdek (2002)) portent toutes sur des populations d'étudiants. L'étude de Vrti ka, Sander et Vuilleumier (2012), incluant 54 étudiants (principalement des femmes) de l'Université de Genève, rapportent des moyennes de 19.08 (E.T.=4.97) pour l'attachement évitant et de 10.96 (E.T.=3.92) pour l'attachement anxieux. Sadava, Busseri, Molnar, Perrier et DeCourville (2009), sur un large échantillon de 623 étudiants (dont 75 % de femmes), notent des moyennes à 18.48 (E.T.=5.2) pour l'attachement évitant et à 9.65 (E.T.=4.1) pour l'attachement anxieux.

4.5.1.2 Analyses de modération

L'attachement adulte est examiné comme potentiel modérateur dans le lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Étant donné la relative petite taille de notre échantillon et le nombre important de variables indépendantes, nous avons réduit le modèle de régression en ne conservant que les variables significatives du précédent modèle.

La première étape du modèle inclut les variables sociodémographiques. La deuxième étape contient les variables d'attachement adulte et de coparentage (observé ou rapporté) qui sont entrées séparément. La dernière étape comporte les termes de l'interaction. Lorsque l'effet d'interaction est statistiquement significatif, il est ajouté au modèle final.

Tableau 4.14. Analyses de régression incluant les termes de l'interaction entre l'attachement adulte et le coparentage

	Modèle 1			Modèle 2		
	Sécurité d'attachement mère-enfant			Sécurité d'attachement père-enfant		
	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β
<i>a) Étape 1*</i>						
Sexe enfant	-.52	.29	-.26	-.81	.27	-.40**
Fratrie	-.34	.29	-.17	-.07	.28	-.03
Activité prof.	.02	.30	.01	.82	.28	.40**
Durée de la relation	.07	.04	.21	.07	.04	.20
<i>Étape 2*</i>						
Conflits cop.	-.09	.06	-.22	-.15	.06	-.36*
Attach. évitant (M)	-.07	.03	-.30*	.02	.03	.09
Attach. anxieux (M)	-.02	.04	-.07	-.06	.04	-.23
<i>Étape 3*</i>						
Conflits x attach. évitant (M)	.02	.01	.22	.02	.01	.21
Conflits x attach. anxieux (M)	-.02	.01	-.18	-.03	.01	-.34*
	Modèle 3			Modèle 4		
	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β
	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β
<i>b) Étape 1*</i>						
Sexe enfant	-.45	.29	-.23	-.55	.25	-.27*
Fratrie	-.44	.30	-.22	.18	.26	.09
Activité prof.	.20	.31	.10	.91	.27	.44**
Durée de la relation	.08	.05	.24	.05	.04	.16
<i>Étape 2*</i>						
Conflits cop.	-.11	.06	-.29	-.14	.05	-.35**
Attach. évitant (P)	.05	.03	.26	.01	.03	.06
Attach. anxieux (P)	-.06	.05	-.19	-.10	.04	-.33*
<i>Étape 3*</i>						
Conflits x attach. évitant (P)	.00	.01	-.06	.00	.01	-.05
Conflits x attach. anxieux (P)	.00	.02	.02	-.03	.01	-.26

Notes. * Tous les bêtas standardisés et non standardisés et les erreurs standards estimées proviennent du modèle final.

Sexe de l'enfant : M = 1 ; F = 0. Fratrie : présence = 1 ; non = 0. Activité prof. : oui = 1 ; non = 0. P = rapporté par les pères ; M = rapporté par les mères.

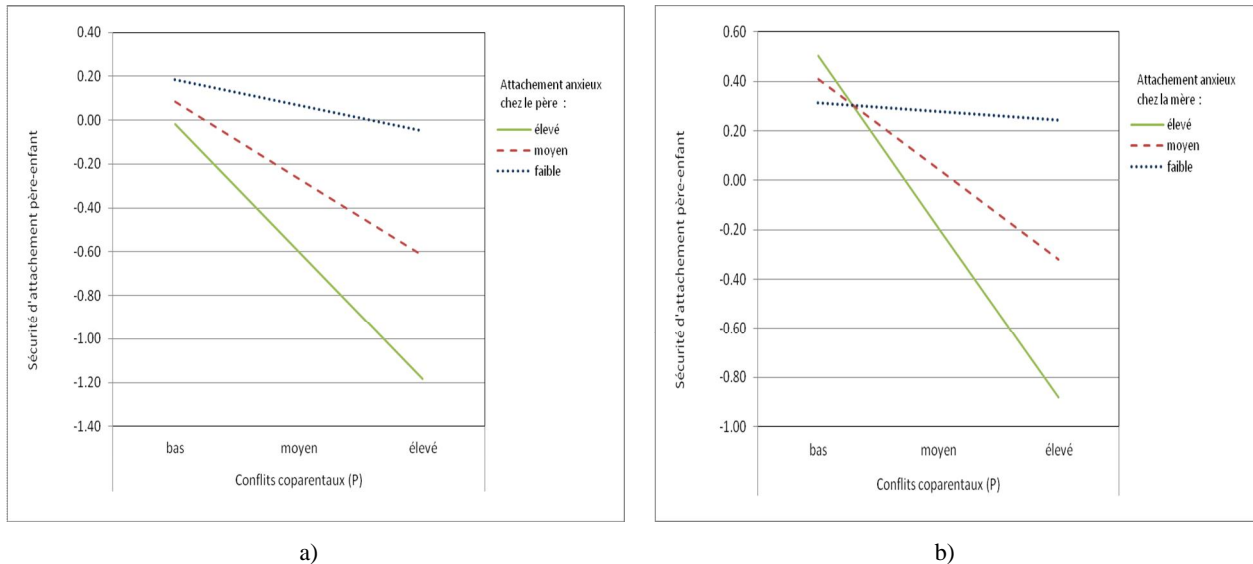
Δp < .10, *p < .05, ** p < .01, ***p < .001

Les résultats du modèle 1 révèlent un lien direct entre l'attachement évitant chez la mère et la sécurité d'attachement *mère-enfant*. Plus la mère rapporte un haut niveau d'attachement évitant dans sa relation de couple, moins la relation d'attachement avec son enfant est sécuritaire.

Les résultats du modèle 2 indiquent que l'effet d'interaction est significatif. L'attachement anxieux chez la mère et les conflits coparentaux interagissent pour prédire la sécurité d'attachement père-enfant. La représentation graphique 4.6 montre que le lien entre les conflits coparentaux et la sécurité d'attachement père-enfant ne se révèle significatif que lorsque la mère indique un attachement hautement anxieux ($\beta = -.28$, $SE = .06$, $t(45) = -4.89$, $p < .001$). En revanche, un tel lien n'existe pas lorsqu'elle présente un attachement faiblement anxieux ($\beta = -.01$, $SE = .05$, $t(45) = -0.27$, ns). Ainsi, un faible attachement anxieux chez la mère neutralise en quelque sorte les effets négatifs des conflits coparentaux sur l'attachement père-enfant.

Dans le modèle 3, les résultats mettent en évidence un lien direct s'approchant du seuil de significativité entre l'attachement évitant chez le père et la sécurité d'attachement mère-enfant. Ainsi, plus le père rapporte un haut niveau d'attachement évitant dans le couple, plus la mère entretient un lien d'attachement sécuritaire avec son enfant. Ce résultat inattendu, et même contraire aux prédictions théoriques, ne ressort toutefois qu'après avoir contrôlé les conflits coparentaux rapportés par le père. Il n'apparaît en effet pas dans les analyses de corrélations bivariées.

Finalement, les résultats du modèle 4 révèlent un effet direct et indirect de la dimension d'attachement anxieux sur la sécurité d'attachement *père-enfant*. L'effet direct révèle que plus le père rapporte un haut niveau d'attachement évitant dans le couple, moins la relation d'attachement avec son enfant est sécuritaire. L'effet indirect met en évidence que l'attachement anxieux du père modère le lien entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement père-enfant (tendance statistique). La représentation graphique (voir figure 4.6) atteste que le lien entre les conflits coparentaux et la sécurité d'attachement père-enfant n'est significatif que lorsque le père présente un attachement hautement anxieux ($\beta = -.23$, $SE = .05$, $t(45) = -4.28$, $p < .001$), alors qu'un tel lien n'apparaît pas lorsqu'il indique un attachement faiblement anxieux ($\beta = -.05$, $SE = .05$, $t(45) = -0.87$, ns). Un faible attachement anxieux chez le père réduit ainsi le risque que les conflits coparentaux ne débordent au niveau de la relation d'attachement père-enfant.



Notes. L'axe des Y (sécurité d'attachement parent-enfant) correspond à une valeur standardisée (voir méthode).
 a) Les pères rapportant un score élevé d'attachement anxieux (moyenne +1 écart-type) sont plus réactifs aux effets des conflits sur leur relation d'attachement avec l'enfant que les pères indiquant un score faible d'attachement anxieux (moyenne -1 écart-type). b) Lorsque les mères rapportent un score élevé d'attachement anxieux (moyenne +1 écart-type), le risque est plus élevé que les conflits coparentaux ne soient reliés négativement à la sécurité d'attachement père-enfant que lorsque les mères endossent un faible score d'attachement anxieux (moyenne -1 écart-type).

Figure 4.6. Association entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement père-enfant en fonction a) de l'attachement anxieux chez le père et b) de l'attachement anxieux chez la mère.

4.5.2. Sentiment d'efficacité parentale

4.5.2.1 Analyses descriptives du sentiment d'efficacité parentale

Le sentiment d'efficacité du père et de la mère dans l'exercice de leur rôle parental a été évalué au moyen du questionnaire BAP. Les items de ce questionnaire ont été soumis à une analyse factorielle et le score factoriel a été utilisé pour la suite des analyses. Cette procédure a l'avantage de tenir compte des différences entre père et mère dans la répartition des items.

Afin de comparer nos données avec celles issues de l'échantillon de référence (voir McCarthy & Doyle, 2001), nous avons additionné tous les items (dont certains doivent être inversés), puis calculé la moyenne qui s'élève à 4.80 ($E.T. = 1.31$) pour la mère et à 4.79 ($E.T. = 1.33$) pour le père. Nos résultats sont tout à fait comparables à ceux retrouvés dans l'échantillon normatif comprenant 363 parents et leurs enfants âgés de deux ans ($M = 4.96$; $E.T. = 1.44$) (McCarthy & Doyle, 2001).

4.5.2.2 Analyses de modulation

Dans la suite des analyses, nous avons examiné le sentiment d'efficacité de la mère et du père en tant que modérateurs du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Nous procédons de la même manière qu'au point 4.5.1.2. La première étape de l'analyse de régression inclut les variables sociodémographiques. La deuxième étape contient le sentiment d'efficacité maternelle/paternelle et les variables de coparentage (observées ou autorapportées) qui sont entrées séparément. La dernière étape comprend les termes de l'interaction.

Tableau 4.15. Analyses de régression incluant les termes de l'interaction entre le sentiment d'efficacité maternelle et le coparentage

	Modèle 1 ^a			Modèle 2 ^b		
	Sécurité d'attachement mère-enfant			Sécurité d'attachement père-enfant		
	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β
<i>Étape 1*</i>						
Sexe enfant	-.28	-.36	-.14	-.36	.26	-.18
Fratrie	-.37	.30	-.18	.30	.27	.15
Activité prof.	-.22	.41	-.11	.41	.30	.20
Durée couple	.13	.13	.39**	.13	.04	.39**
<i>Étape 2*</i>						
Cop. JPN	-.02	.29	-.02	.29	.15	.27
Sentiment d'efficacité maternelle pour modèle 1 / paternelle pour modèle 2	.28	.32	.26	.32	.15	.30*
<i>Étape 3*</i>						
Cop. JPN x Sent. d'eff. maternelle/paternelle	.46	.36	.41**	.36	.16	.30*

Notes. * Tous les bêtas standardisés et non standardisés et les erreurs standards estimées proviennent du modèle final.

Sexe de l'enfant : M = 1 ; F = 0. Fratrie : présence = 1 ; non = 0. Activité prof. : oui = 1 ; non = 0.

Δp < .10, *p < .05, **p < .01, ***p < .001

^a F (7,41) = 2.67, p = .023 ; ^b F (7,41) = 3.73, p = .003

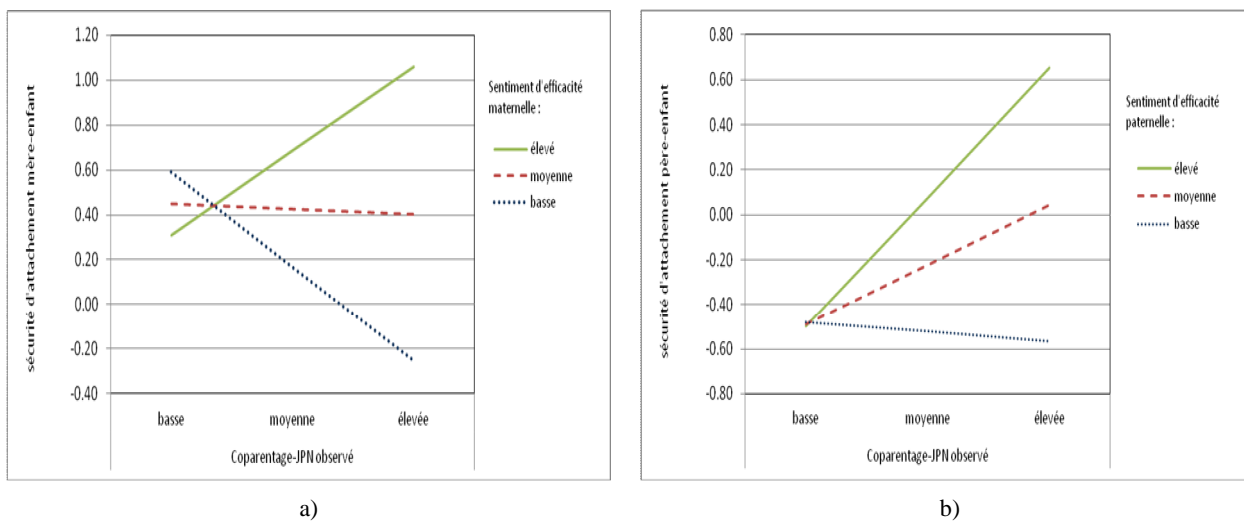
Les résultats des analyses de régression (voir tableau 4.15) révèlent que les termes de l'interaction sont significatifs entre le coparentage-JPN observé et le sentiment d'efficacité parentale⁵⁸. Ces résultats confirment donc notre hypothèse 2b, selon laquelle le sentiment d'efficacité parentale modère le lien entre coparentage et sécurité d'attachement.

Du côté maternel, l'effet d'interaction montre (voir figure 4.7) que le coparentage-JPN est relié positivement à la sécurité d'attachement mère-enfant lorsque la mère rapporte un haut sentiment d'efficacité ($\beta = .40$, $SE = .20$, $t(45) = 2.01$, $p = .05$), alors que ce lien devient même négatif lorsqu'elle indique un faible sentiment d'efficacité ($\beta = -.45$, $SE = .23$, $t(45) = -2.00$, $p = .05$). Ce

⁵⁸ Un autre résultat qui transparaît tant dans le modèle 1 que dans le 2 est que le sentiment d'efficacité maternelle tend à être relié à la sécurité d'attachement mère-enfant (tendance statistique). De même, le sentiment d'efficacité paternelle est relié significativement à la sécurité d'attachement père-enfant. Cela signifie qu'un haut sentiment d'efficacité parentale suppose un attachement parent-enfant sûr.

résultat suggère que la mère doit avoir suffisamment confiance en ses capacités parentales pour que la collaboration observée entre les parents durant le JPN soit associée à une augmentation de la qualité d'attachement mère-enfant. Si la mère n'a pas cette confiance, le soutien et la coopération observés entre les parents tendent paradoxalement à être reliés négativement à sa relation d'attachement sécuritaire avec l'enfant.

Du côté paternel, le coparentage-JPN n'est associé positivement à la sécurité d'attachement père-enfant que lorsque le père rapporte un haut niveau de sentiment d'efficacité ($\beta = .62$, $SE = .20$, $t(45) = 3.03$, $p < .01$), alors qu'un tel lien n'existe pas lorsqu'il indique un faible sentiment d'efficacité ($\beta = -.046$, $SE = .22$, $t(45) = -0.21$, ns). Comme pour la mère, ce résultat (voir figure 4.7) suggère que le père doit se sentir suffisamment efficace dans l'exercice de son rôle parental pour que la coopération observée durant le JPN soit reliée positivement à sa relation d'attachement avec l'enfant.



Notes. L'axe des Y (sécurité d'attachement) correspond à une valeur standardisée (voir méthode).

Un haut niveau de collaboration entre les parents observé durant le JPN n'est relié positivement à la sécurité d'attachement parent-enfant que lorsque le parent indique un sentiment d'efficacité parentale élevé (moyenne + 1 écart-type), alors qu'un tel lien n'apparaît pas (et est même négatif, voir figure a) lorsque le parent rapporte un faible sentiment d'efficacité (moyenne -1 écart-type).

Figure 4.7. Association a) entre le coparentage-JPN et la sécurité d'attachement mère-enfant et b) entre le coparentage-JPN et la sécurité d'attachement père-enfant en fonction du sentiment d'efficacité parentale

4.5.3. Stress familial

4.5.3.1 Analyses descriptives du stress familial

Le stress familial regroupe le stress parental, l'insatisfaction conjugale et les événements de vie stressants. Ces éléments constituent des facteurs de stress susceptibles d'entraver le bon déroulement des relations coparentales et le développement des liens d'attachement parent-enfant.

Le tableau 4.16 présente les moyennes et les écarts-types pour les variables qui composent ce facteur de stress familial. Les scores obtenus au stress parental (PSI-SF) sont très similaires à ceux relevés dans l'échantillon normatif ($n=800$, $M=71$) (Abidin, 1995). De même, les scores d'insatisfaction conjugale (MAT) sont aussi tout à fait comparables⁵⁹ aux scores provenant d'autres études menées avec des échantillons tout-venant. La version originale du questionnaire sur les événements de vie négatifs ayant été modifiée dans cette étude (cf. méthode), ces scores ne peuvent pas être comparés à une norme de référence.

Tableau 4.16. Moyennes, écarts-types et comparaison de moyennes entre pères et mères pour le stress parental, l'insatisfaction conjugale et le stress lié aux événements de vie

	<i>Moyennes</i>	<i>Écarts-types</i>	<i>Min.</i>	<i>Max.</i>	<i>t</i>	<i>ddl</i> ^a	<i>P</i>
Stress parental (M) ^b	72.24	14.88	41	98			
Stress parental (P) ^b	70.41	17.41	42	119	0.63	48	.53
Insatisfaction conjugale (M) ^c	48.71	21.41	12	98			
Insatisfaction conjugale (P) ^c	49.89	21.74	9	106	-0.45	48	.66
Stress lié aux événements de vie négatifs (M) ^d	8.38	4.06	2	20			

Notes. ^a *ddl* = degré de liberté ; ^b Les scores de stress varient de 36 à 180 ; ^c Les scores d'insatisfaction conjugale peuvent se situer entre 2 et 158 ; ^d Les scores pour les événements de vie négatifs varient de 0 à 78.

⁵⁹ La moyenne de satisfaction conjugale dans notre échantillon (score non inversé) est de 109.29 (E.T.=21.41) pour les mères et de 108.11 (E.T.=21.74) pour les pères. En comparaison, l'étude de McHale, Kuersten-Hogan, Lauretti et Rasmussen (2000) incluant 52 familles et leur enfant âgé de 30 mois, indique une moyenne à 112.90 pour les mères et à 110.10 pour les pères. Une étude genevoise de Widmer et Favez (2012), auprès de 150 familles de première union ayant des enfants entre 5 et 13 ans, obtient une moyenne à ce questionnaire de 110.

4.5.3.2 Analyses de modération

Les analyses suivantes visent à examiner le stress familial en tant que modérateur du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant.

Tableau 4.17. Analyses de régression incluant les termes de l'interaction entre le stress familial et le coparentage

	Sécurité d'attachement mère- enfant ^a			Sécurité d'attachement père- enfant ^b		
	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β
<i>Étape 1*</i>						
Sexe enfant	-.44	.28	-.22	-.55	.26	-.28*
Fratricie	-.31	.27	-.15	.08	.25	.04
Activité prof.	.19	.30	.09	.83	.27	.40**
Durée couple	.08	.04	.23	.07	.04	.21
<i>Étape 2*</i>						
Conflits cop. (P)	-.11	.06	-.28	-.15	.05	-.37**
Stress familial	-.10	.15	-.09	-.16	.14	-.15
<i>Étape 3*</i>						
Conflits cop. x stress	-.09	.05	-.26	-.11	.05	-.31*

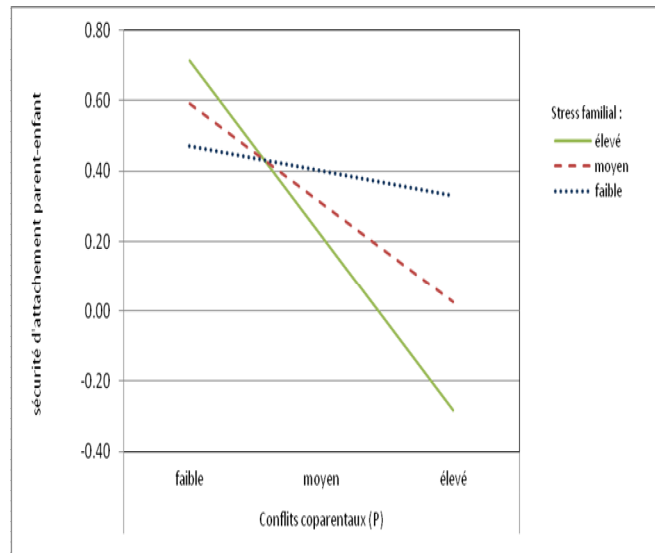
Notes. * Tous les bêtas standardisés et non standardisés et les erreurs standards estimées proviennent du modèle final.

Sexe de l'enfant : M = 1 ; F = 0. Fratricie : présence = 1 ; non = 0. Activité prof. : oui = 1 ; non = 0. P = rapporté par les pères.

$\Delta p < .10$, * $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

^aF (7,41) = 2.37, $p = .040$; ^bF (7,41) = 4.09, $p = .002$

Les résultats (voir tableau 4.17) révèlent que les termes de l'interaction entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement parent-enfant sont significatifs. Une seule représentation graphique (voir figure 4.8) montre ces effets de modération pour les scores d'attachement mère-enfant et père-enfant, le même schéma s'appliquant dans les deux cas. Dans les familles expérimentant un haut niveau de stress familial, les conflits coparentaux sont reliés négativement à la sécurité d'attachement parent-enfant (pour la relation mère-enfant : $\beta = -.20$, $SE = .07$, $t(45) = -2.88$, $p < .01$; pour la relation père-enfant : $\beta = -.25$, $SE = .07$, $t(45) = -3.69$, $p < .001$), alors qu'un tel lien n'existe pas pour les familles connaissant un bas niveau de stress familial (pour la relation mère-enfant : $\beta = -.03$, $SE = .07$, $t(45) = -0.42$, ns pour la relation père-enfant : $\beta = -.04$, $SE = .07$, $t(45) = -0.67$, ns. Confirmant notre hypothèse 2c, l'association négative entre les conflits coparentaux et la sécurité d'attachement parent-enfant est accentuée, sous l'influence d'un haut niveau de stress familial.



Notes. L'axe des Y (sécurité d'attachement parent-enfant) correspond à une valeur standardisée (voir méthode). L'association négative entre les conflits coparentaux et la sécurité d'attachement parent-enfant est accentuée lorsque la famille connaît un haut niveau de stress (moyenne +1 écart-type), alors que ce lien est moins prononcé lorsque la famille expérimente un faible niveau de stress (moyenne -1 écart-type).

Figure 4.8. Association entre les conflits coparentaux rapportés par le père et la sécurité d'attachement parent-enfant en fonction du stress familial

4.5.4. Sexe de l'enfant

Le sexe de l'enfant est étudié comme potentiel modérateur du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant.

Tableau 4.18. Analyses de régression incluant les termes de l'interaction entre le sexe de l'enfant et le coparentage

	Sécurité d'attachement mère-enfant ^a			Sécurité d'attachement père-enfant ^b		
	B	SE B	β	B	SE B	β
<i>Étape 1*</i>						
Fratrie	-.42	.28	-.21	.09	.27	.05
Activité prof.	-.11	.30	-.05	.30	.29	.15
Durée couple	.08	.04	.24	.09	.04	.28*
<i>Étape 2*</i>						
Cop. JPN	-.22	.19	-.20	.22	.19	.20
Sexe enfant	-.35	.28	-.17	-.36	.27	-.18
<i>Étape 3*</i>						
Cop. JPN x sexe	.70	.30	.41*	.39	.29	.23

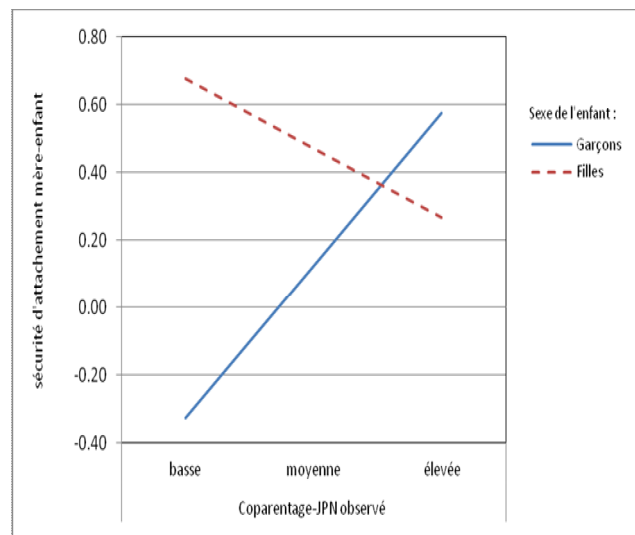
Notes. * Tous les bêtas standardisés et non standardisés et les erreurs standards estimées proviennent du modèle final.

Sexe de l'enfant : M = 1 ; F = 0. Activité prof. : oui = 1 ; non = 0. Fratrie : présence = 1 ; non = 0.

Δp < .10, *p < .05, ** p < .01, ***p < .001

^aF (6,42) = 2.33, p = .050 ; ^bF (6,42) = 3.11, p = .013

L'analyse de régression (voir tableau 4.18) indique que l'effet d'interaction visant à prédire l'attachement mère-enfant est significatif. La représentation graphique de cet effet (voir 4.9) montre que lorsque l'enfant est un garçon, le coparentage-JPN observé est relié positivement à la sécurité d'attachement mère-enfant, ($\beta = 0.48$, $SE = 0.24$, $t(45) = 2.03$, $p < .05$), mais un tel lien n'existe pas lorsque l'enfant est une fille ($\beta = -0.22$, $SE = 0.19$, $t(45) = -1.12$, ns). Ce résultat suggère donc que la sécurité d'attachement mère-fils varie en fonction de la qualité des échanges coparentaux observés durant le JPN, ce qui n'est pas le cas de la sécurité d'attachement mère-fille. Notre hypothèse postulant que le sexe de l'enfant modère la relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant n'est ainsi que partiellement confirmée. L'effet de modulation n'apparaît pas pour l'attachement père-enfant.



Notes. L'axe des Y (sécurité d'attachement parent-enfant) correspond à une valeur standardisée (voir méthode).
Le lien entre le coparentage observé durant le JPN et la sécurité d'attachement mère-enfant n'apparaît que lorsque l'enfant est garçon, alors qu'un tel lien n'existe pas lorsque l'enfant est une fille.

Figure 4.9. Association entre le coparentage-JPN et la sécurité d'attachement mère-enfant en fonction du sexe de l'enfant

4.5.4.1 Synthèse des résultats concernant les analyses de modulation

Le but de notre deuxième question de recherche est d'explorer l'attachement adulte dans le couple, le sentiment d'efficacité parentale, le stress familial et le sexe de l'enfant en tant que modérateurs du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Pour

l'attachement adulte, les liens directs avec la sécurité d'attachement parent-enfant ont également été considérés.

Pour l'attachement adulte :

Liens directs :

- L'attachement évitant chez la mère et l'attachement anxieux chez le père sont associés négativement à la sécurité d'attachement parent-enfant. Lorsque le père rapporte un haut niveau d'attachement anxieux dans le couple, l'enfant montre une relation d'attachement moins sécuritaire à son père, alors que lorsque la mère indique un haut niveau d'attachement évitant, l'enfant est attaché de manière moins sécuritaire à sa mère.
- L'attachement évitant chez le père tend à être relié négativement à la sécurité d'attachement mère-enfant. Ce résultat inattendu et contraire aux prédictions théoriques indique que plus le père rapporte un haut niveau d'attachement évitant dans le couple, plus la mère entretient un attachement sécuritaire avec son enfant. Cet effet ne ressort toutefois qu'après avoir contrôlé la présence de conflits coparentaux.

Effets de modération :

- Les résultats portant sur les analyses de modération indiquent que l'attachement anxieux chez le père modère le lien entre conflits coparentaux (rapportés par le père) et sécurité d'attachement père-enfant (tendance statistique). Les conflits coparentaux sont reliés négativement à la sécurité d'attachement père-enfant, uniquement lorsque le père présente un haut niveau d'attachement anxieux. Un tel lien n'existe pas lorsque le père indique un faible niveau d'attachement anxieux.
- De plus, l'attachement anxieux chez la mère modère également le lien entre conflits coparentaux et sécurité d'attachement père-enfant. Les conflits coparentaux sont associés négativement à la sécurité d'attachement père-enfant uniquement lorsque la mère présente un haut niveau d'attachement anxieux. Un tel lien n'apparaît pas lorsque la mère indique un faible niveau d'attachement anxieux.
- Notre hypothèse 2b postulant que l'attachement adulte dans le couple modère le lien entre le coparentage et la sécurité d'attachement parent-enfant est ainsi partiellement confirmée. L'effet de modération ne se rapporte qu'à la sécurité d'attachement père-enfant et porte spécifiquement sur la dimension d'attachement anxieux.

La figure ci-dessous résume les résultats obtenus en considérant l'attachement adulte dans le couple comme modérateur :

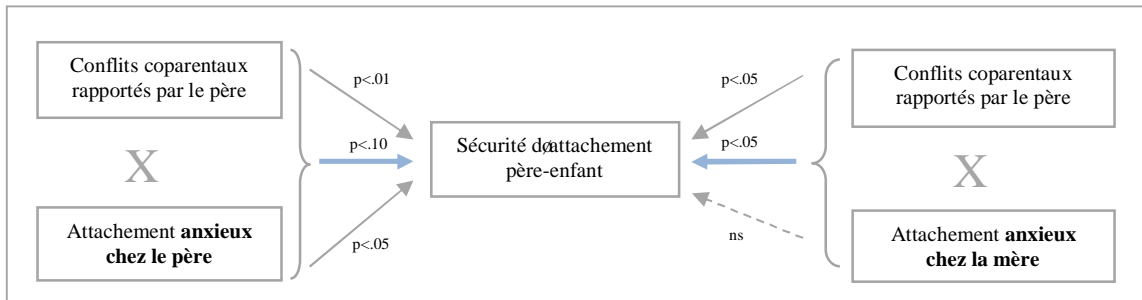
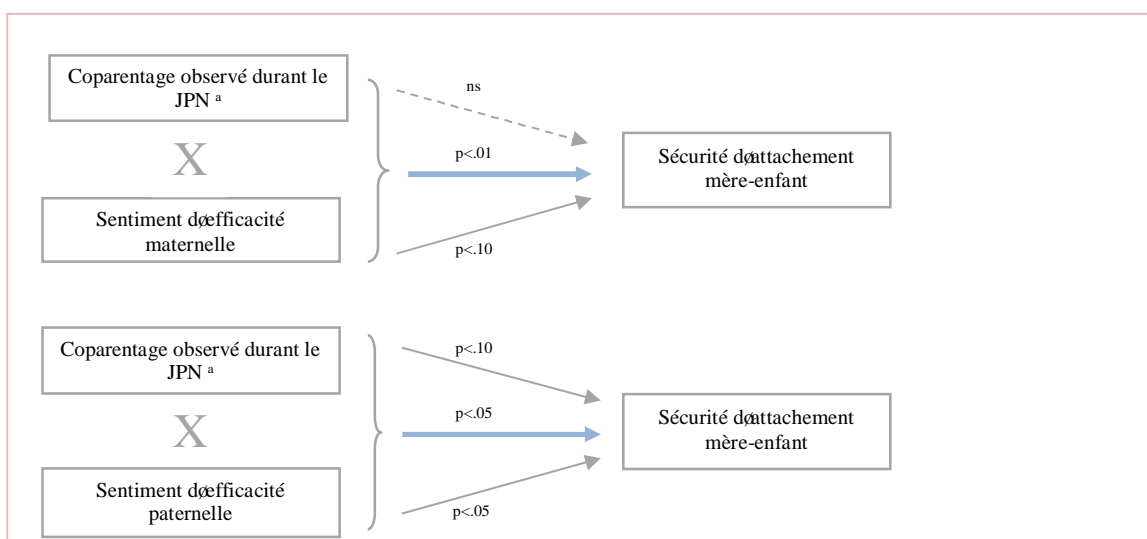


Figure 4.10. Illustration des effets d'interaction entre les conflits coparentaux rapportés par le père et l'attachement adulte

- Pour le sentiment d'efficacité parentale :

Un haut niveau de collaboration et de soutien entre les parents durant le JPN n'est relié à une augmentation de la sécurité d'attachement parent-enfant que lorsque les parents ont suffisamment confiance en leurs capacités parentales. Notre hypothèse 2c suggérant que le sentiment d'efficacité modère le lien entre coparentage et sécurité d'attachement est ainsi confirmée.

La figure ci-dessous illustre les résultats obtenus par rapport au sentiment d'efficacité parentale en tant que facteur modérateur :



Notes. ^a Un haut score de coparentage observé durant le JPN se caractérise par une collaboration efficace et un faible niveau de compétition entre les parents.

Figure 4.11. Illustration des effets d'interaction entre le coparentage-JPN et le sentiment d'efficacité parentale

- *Pour le stress familial :*

Le stress familial modère le lien entre les conflits coparentaux et la sécurité d'attachement parent-enfant. Ces résultats confirment notre hypothèse 2c. L'association négative entre les conflits coparentaux et la sécurité d'attachement parent-enfant est plus marquée lorsque la famille connaît un haut niveau de stress familial.

Le schéma ci-dessous illustre les résultats avec le stress familial comme modérateur :

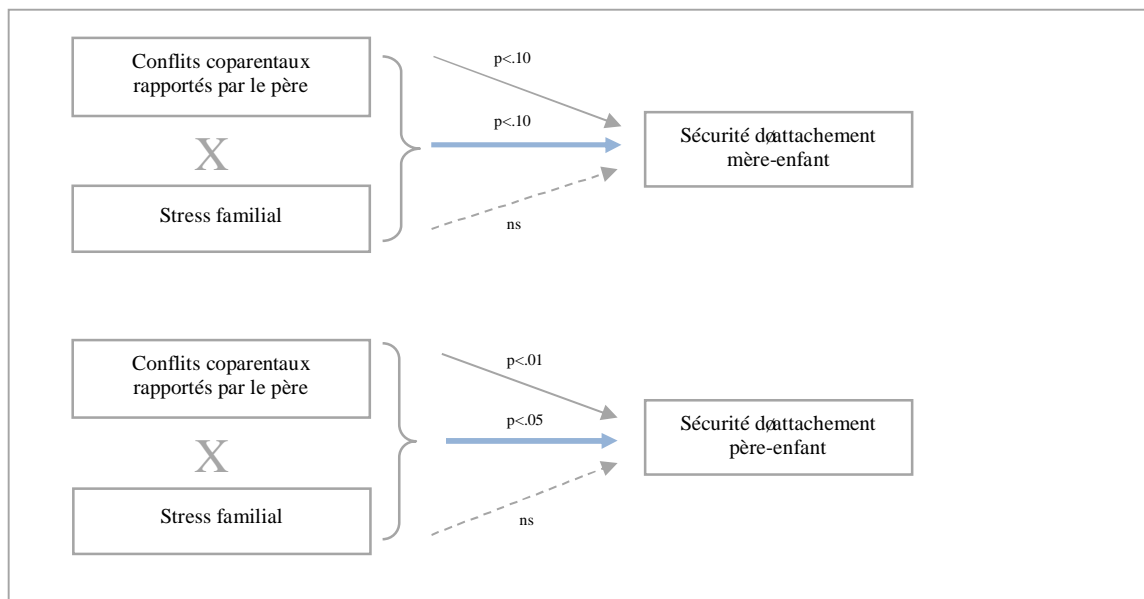
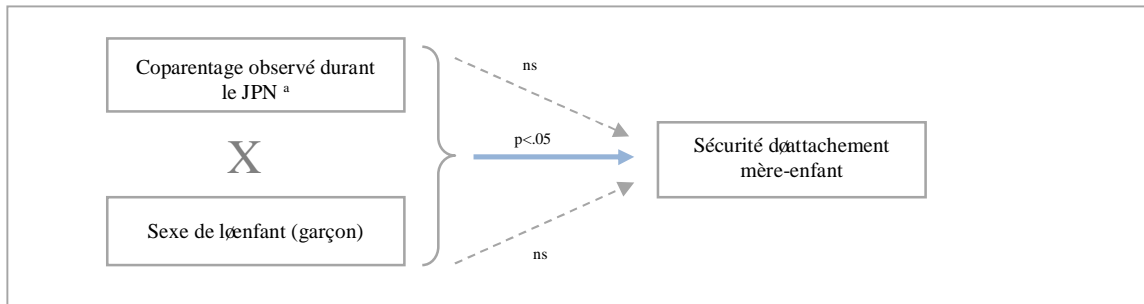


Figure 4.12. Illustration des effets d'interaction entre les conflits coparentaux rapportés par le père et le stress familial

- *Pour le sexe de l'enfant :*

Lorsque l'enfant est un garçon, le coparentage-JPN observé est associé positivement à la sécurité d'attachement à la mère, alors qu'un tel lien n'existe pas lorsque l'enfant est une fille. L'effet de modulation ne se vérifie toutefois que pour l'attachement mère-enfant. Notre hypothèse 2d n'est ainsi que partiellement confirmée. Le sexe de l'enfant ne modère en effet pas la relation entre coparentage et sécurité d'attachement père-enfant.

La figure ci-dessous montre les résultats obtenus en considérant le sexe de l'enfant comme modérateur :



Notes. ^a Un haut score de coparentage observé durant le JPN se caractérise par une collaboration efficace et un faible niveau de compétition entre les parents.

Figure 4.13. Illustration de l'effet d'interaction entre le coparentage-JPN et le sexe de l'enfant

4.6. Manifestations émotionnelles de l'enfant

Cette partie vise à répondre à notre dernière question de recherche sur les liens entre sécurité d'attachement parent-enfant, coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant. Avant d'aborder cet aspect, nous débuterons par quelques analyses descriptives. Finalement, nous terminerons en testant l'effet de modulation du lien entre coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant par la sécurité d'attachement parent-enfant.

4.6.1. Analyses descriptives des manifestations émotionnelles de l'enfant

Au cours du LTP, l'enfant manifeste principalement des émotions neutres et, dans une moindre mesure, des émotions positives et négatives (voir les moyennes présentées dans le tableau 4.19). Les scores rapportés correspondent à la proportion de temps pour lequel chaque émotion est exprimée. Cette proportion est calculée en divisant le nombre d'intervalles durant lequel l'émotion apparaît, par le nombre d'intervalles au total.

Les émotions neutres ne seront pas utilisées dans les analyses ultérieures. Nous présumons en effet que les émotions positives et négatives sont les plus significatives de l'état affectif de l'enfant. À titre indicatif, nous avons aussi reporté dans le tableau 4.19, la proportion d'engagement positif et négatif de l'enfant avec sa mère et avec son père. L'enfant n'est pas engagé plus positivement ou plus négativement avec l'un ou l'autre de ses parents.

Tableau 4.19. Moyennes et écarts-types pour les manifestations émotionnelles et engagement de l'enfant avec ses parents

	<i>Moyennes</i>	<i>Écarts-types</i>	<i>Min.</i>	<i>Max.</i>
Emotions positives ^a	0.229	0.204	0.019	0.575
Emotions négatives ^a	0.025	0.005	0.000	0.140
Emotions neutres ^a	0.723	0.145	0.363	0.928
Engagement positif avec la mère ^a	0.022	0.024	0.000	0.109
Engagement positif avec le père ^a	0.021	0.018	0.000	0.071
Engagement négatif avec la mère ^a	0.003	0.005	0.000	0.023
Engagement négatif avec le père ^a	0.002	0.003	0.000	0.014

Notes. ^a Ces scores sur les manifestations émotionnelles positives et négatives ont été réduits à la proportion de temps pour lequel chaque émotion est exprimée. Ils peuvent varier entre 0 et 1.

La figure 4.14 illustre la distribution des scores pour les variables se rapportant aux émotions positives et négatives. La répartition des scores pour les émotions négatives ne correspond pas à une distribution normale. Comme le montre le graphique (cf. figure 4.14), la courbe est clairement décalée à gauche de la moyenne (asymétrie positive = 1.85). 34.70 % des enfants n'expriment en effet aucune négativité durant le LTP. Pour remédier à ce problème de données anormalement distribuées, la variable « émotions négatives » a été découpée en deux groupes (*haut/bas taux d'émotions négatives*), en fonction de la valeur médiane. La même procédure a été appliquée à la variable « émotions positives » (*haut/bas taux d'émotions positives*). Les moyennes et les écarts-types de ces groupes sont rapportés au tableau 4.20. Un nombre plus élevé de garçons (58.6 %) que de filles (35 %) se retrouve dans le groupe d'enfants manifestant un taux d'émotions négatives élevé, mais cette différence n'est pas statistiquement significative ($X^2(1) = 2,64$, ns).

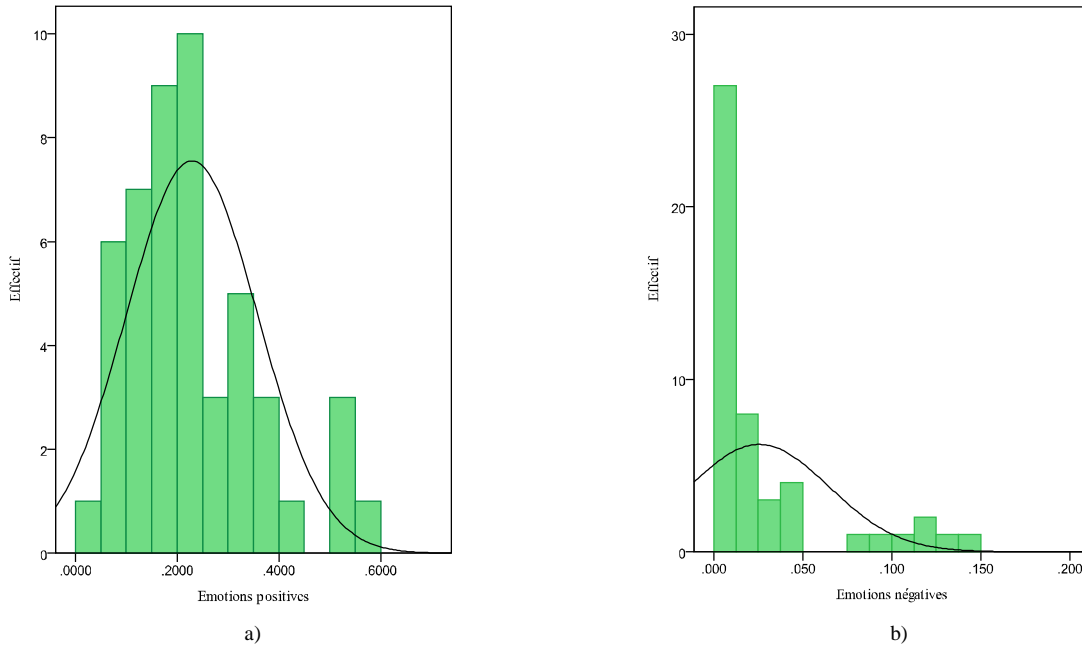


Figure 4.14. Distribution des scores a) pour les émotions positives et b) pour les émotions négatives

Tableau 4.20. Moyennes, écarts-types et comparaison de moyennes entre filles et garçons pour les manifestations émotionnelles (positives et négatives) divisées en deux groupes

	Échantillon total		Filles (n = 20)			Garçons (n = 29)		
	<i>M</i> ^a	Écarts-types	<i>M</i>	Écarts-types	Effectif (%) ^b	<i>M</i>	Écarts-types	Effectif (%) ^b
<i>Émotions Négatives (E. N.)</i>								
Gr. 1 ó E. N. faibles	0.001	0.002	0.001	0.002	13 (65 %)	0.001	0.002	12 (41.4 %)
Gr. 2 ó E. N. élevées	0.051	0.044	0.024	0.010	7 (35 %)	0.061	0.048	17 (58.6 %)
<i>Émotions Positives (E. P.)</i>								
Gr. 1 ó E. P. faibles	0.133	0.049	0.145	0.048	11 (45 %)	0.123	0.049	14 (48.3 %)
Gr. 2 ó E. P. élevées	0.329	0.109	0.330	0.119	9 (45 %)	0.329	0.107	15 (51.7 %)

Notes. ^a *M* = Moyennes ; ^b *Effectif (%)* = correspond au nombre et au pourcentage de filles ou de garçons se trouvant dans les différents groupes.

4.6.2. Caractéristiques sociodémographiques et manifestations émotionnelles

Les analyses (Khi carré) indiquent l'existence d'une relation entre le taux d'émotions négatives (haut/bas) et le rang de l'enfant (aîné/cadet) dans sa famille : $X^2(1) = 4.86, p < .05$. Les enfants aînés manifestent significativement moins d'émotions négatives que les enfants cadets.

4.6.3. Liens directs entre attachement, coparentage et manifestations émotionnelles

Cette section débute par l'examen des corrélations entre la sécurité d'attachement parent-enfant, le coparentage et les manifestations émotionnelles de l'enfant. Nous avons ensuite mené des analyses de régressions logistiques, afin de prendre en compte les différentes variables de coparentage et de sécurité d'attachement parent-enfant simultanément.

4.6.3.1 Analyses de corrélation

Les analyses de corrélation entre la sécurité d'attachement parent-enfant, le coparentage et les manifestations émotionnelles de l'enfant sont présentées au tableau 4.21. Étant donné que les manifestations émotionnelles sont des variables dichotomiques et que les autres variables sont continues, les résultats correspondent à des corrélations point-bisériales. Aucune de ces corrélations ne s'avère significative, à l'exception d'un lien s'approchant du seuil de significativité entre les manifestations émotionnelles négatives de l'enfant et la sécurité d'attachement père-enfant. Les enfants s'exprimant davantage par des émotions négatives tendent à montrer un attachement moins sûr à leur père que les enfants manifestant moins de négativité.

Tableau 4.21. Corrélations point-bisériales entre la sécurité d'attachement parent-enfant, le coparentage et les manifestations émotionnelles (positives et négatives) de l'enfant, divisées en deux groupes

	Émotions positives (haut/bas niveau d'émotions positives exprimées) ^a	Émotions négatives (haut/bas niveau d'émotions négatives exprimées) ^a
Sécurité d'attachement mère-enfant	-.07	-.24
Sécurité d'attachement père-enfant	.09	-.24
Coparentage-LTP	.18	-.00
Coparentage-JPN	.16	.02
Unité familiale (M)	-.10	-.15
Unité familiale (P)	-.09	.06
Conflits coparentaux (M)	-.05	-.00
Conflits coparentaux (P)	.12	.12

Notes. M=mère ; P=père

^a Les émotions positives et négatives sont des variables dichotomiques (1=haut/0=bas niveau d'émotions exprimées). Ainsi, une valeur *positive* dans le tableau indique qu'un haut taux d'émotions positives ou négatives est associé à un score élevé sur les variables de coparentage ou d'attachement parent-enfant. Inversement, une valeur *négative* signifie qu'un haut taux d'émotions positives ou négatives est relié à un score faible sur les variables de coparentage et d'attachement parent-enfant.

[^]p <.10, *p <.05, **p <.01, ***p <.001

Par ailleurs, la littérature rapporte que les enfants sécures présentent souvent de meilleures capacités à exprimer ouvertement leurs émotions, tant positives que négatives (Cassidy, 1994). Nous pourrions donc nous attendre à ce que les liens entre émotions négatives et sécurité d'attachement parent-enfant ne soient pas simplement linéaires, mais se présentent sous la forme d'une courbe en U. Afin de tester cet effet quadratique, nous avons constitué trois groupes, en découpant les scores d'émotions négatives au 25^{ème} et au 75^{ème} centile. Le premier groupe est composé d'enfants ne montrant pas d'émotion négative ($M = 00$, $E.T. = 0.00$, $n = 17$), le second inclut des enfants présentant un taux faible d'émotions négatives ($M = -0.01$, $E.T. = 0.01$, $n = 20$), et le troisième rassemble des enfants manifestant un taux élevé d'émotions négatives ($M = 0.08$, $E.T. = 0.041$, $n = 12$). Nous avons ensuite réalisé des tests non paramétriques pour examiner les différences entre ces trois groupes suivant les scores d'attachement parent-enfant. Les résultats indiquent une différence s'approchant du seuil de significativité ($p = 09$) entre les trois groupes pour l'attachement père-enfant (voir tableau 4.22). Les analyses post-hoc⁶⁰ ne confirment toutefois pas cette différence.

En complément, nous avons testé cet effet quadratique au travers d'analyses paramétriques. Nous avons réalisé une analyse de régression en introduisant dans le modèle les variables de sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant élevées au carré. Ces analyses⁶¹ ne révèlent pas non plus la présence d'une courbe en U entre la sécurité d'attachement parent-enfant et les manifestations émotionnelles négatives de l'enfant, confirmant ainsi nos précédentes conclusions.

Tableau 4.22. Comparaison de moyennes pour les manifestations émotionnelles négatives, divisées en trois groupes, en fonction de la sécurité d'attachement parent-enfant

Variables	<i>n</i>	<i>Moyennes</i>	<i>Écarts-types</i>	<i>Rangs moyens</i>	<i>H^a</i>	<i>ddl^b</i>	<i>P</i>
<i>Sécurité d'attachement mère-enfant^c</i>							
Gr.1 - Taux d'émotions négatifs nul	17	0.37	0.19	27.65	0.90	2	Ns
Gr.2 - Taux d'émotions négatifs faible	20	0.34	0.16	23.65			
Gr.3 - Taux d'émotions négatifs élevé	12	0.31	0.22	23.50			
<i>Sécurité d'attachement père-enfant^c</i>							
Gr.1 - Taux d'émotions négatifs nul	17	0.43	0.16	31.06	5.26	2	.07
Gr.2 - Taux d'émotions négatifs faible	20	0.35	0.17	23.25			
Gr.3 - Taux d'émotions négatifs élevé	12	0.29	0.20	19.33			

Notes. ^a H = test du Kruskal-Wallis qui suit la loi du X^2 ; ^b *ddl* = degré de liberté; ^c scores qui peuvent varier entre -1 et 1 (valeurs standardisées).

⁶⁰ Les analyses post-hoc sont calculées au moyen du test non paramétrique de Wilcoxon en tenant compte de l'ajustement de Bonferroni.

⁶¹ Les résultats de ces analyses peuvent être demandés à l'auteur.

Une courbe en U est également susceptible d'émger entre les variables coparentales et les manifestations émotionnelles négatives de l'enfant. Pour le tester, nous avons suivi la même procédure que celle décrite précédemment. Les résultats (voir tableau 4.23) ne montrent pas de différence significative entre les trois groupes. Ils ne montrent donc pas de l'existence d'une courbe en U entre le coparentage et les manifestations émotionnelles négatives de l'enfant. Les analyses paramétriques (procédure décrite ci-dessus) corroborent cette absence d'effet quadratique.

Tableau 4.23. Comparaison de moyennes pour les manifestations émotionnelles négatives, divisées en trois groupes, en fonction du coparentage LTP et JPN

Variabes	<i>n</i>	Moyennes	Écarts-types	Rangs moyens	<i>H</i> ^a	<i>ddl</i> ^b	<i>P</i>
<i>Coparentage-LTP</i> ^c							
Gr.1 ó Taux d'émotions négatifs nul	17	0.02	1.03	26.21	0.42	2	Ns
Gr.2 ó Taux d'émotions négatifs faible	20	0.06	0.86	25.30			
Gr. 3- Taux d'émotions négatifs élevé	12	-0.14	1.00	22.79			
<i>Coparentage-JPN</i> ^d							
Gr.1 ó Taux d'émotions négatifs nul	17	0.02	0.93	24.47	0.12	2	Ns
Gr.2 ó Taux d'émotions négatifs faible	20	-0.03	0.88	24.70			
Gr. 3- Taux d'émotions négatifs élevé	12	0.03	1.09	26.25			

Notes. ^a *H* = test du Kruskal-Wallis qui suit la loi du χ^2 ; ^b *ddl* = degré de liberté, ^c score factoriel qui varie de -2.83 à 1.89; ^d score factoriel qui se situe entre -2.03 à 2.04.

4.6.3.2 Analyses multivariées

Nous avons mené une série d'analyses de régressions logistiques, l'une visant à prédire les manifestations émotionnelles positives et l'autre les manifestations émotionnelles négatives à partir des scores de sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant. Le sexe de l'enfant et le rang de l'enfant dans sa famille sont insérés dans la première étape du modèle. Les scores d'attachement mère-enfant et père-enfant sont introduits dans la seconde étape. Aucun résultat ne s'avère significatif (voir tableau 4.24). La sécurité d'attachement parent-enfant ne permet pas de discriminer les enfants en fonction des émotions positives ou négatives exprimées au cours du jeu.

Tableau 4.24. Analyses de régression logistique visant à expliquer les manifestations émotionnelles de l'enfant à partir des variables de sécurité d'attachement parent-enfant

	Emotions positives ^a					Emotions négatives ^b				
	<i>B</i>	<i>SE</i>	<i>Wald</i>	<i>Exp (B)</i>	<i>p-valeur</i>	<i>B</i>	<i>SE</i>	<i>Wald</i>	<i>Exp (B)</i>	<i>p-valeur</i>
<i>Etape 1</i>										
Sexe enfant	.27	.61	.20	1.31	.66	.83	.65	1.65	2.29	.20
Rang de l'enfant	-.23	.62	.14	.79	.71	-1.28	.68	3.56	.28	.06
<i>Etape 2</i>										
Sécurité d'attach. M-E	-.29	.35	.66	.75	.42	-.24	.38	.39	.79	.53
Sécurité d'attach. P-E	.38	.35	1.16	1.46	.28	-.32	.37	.75	.73	.39

Notes. Sexe de l'enfant : M=1 ; F=0. Rang de l'enfant : aîné =1 ; cadet = 0.

Wald et Exp (B) rapportés proviennent du modèle final ; *Exp (B)* = exponentiel des coefficients de régression ou odds ratio.

^a $p < .10$, * $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

^a $\chi^2 = 6.67$, $ddl = 4$, $p = .80$. ^b $\chi^2 = 9.33$, $ddl = 4$, $p = .05$

De la même manière, nous avons conduit deux analyses de régression logistique avec l'ensemble des variables de coparentage observé et rapporté. Comme précédemment, les variables sociodémographiques sont insérées dans la première étape et les différentes variables de coparentage observé et rapporté dans la seconde étape. Il s'avère qu'aucune des variables de coparentage ne prédit les émotions positives ou les émotions négatives de l'enfant (voir tableau 4.25). Seules les variables sociodémographiques tendent à être associées significativement aux manifestations émotionnelles négatives. Les garçons ont trois fois plus de probabilité (odds ratio = 3.17) de manifester un haut degré d'émotions négatives que les filles. De même, les enfants cadets ont presque quatre fois plus de probabilité (odds ratio = 3.97) de s'exprimer sur un mode négatif que les enfants aînés.

Tableau 4.25. Analyses de régression logistique visant à expliquer les manifestations émotionnelles de l'enfant à partir des variables de coparentage

	Emotions positives ^a					Emotions négatives ^b				
	<i>B</i>	<i>SE</i>	<i>Wald</i>	<i>Exp (B)</i>	<i>p-valeur</i>	<i>B</i>	<i>SE</i>	<i>Wald</i>	<i>Exp (B)</i>	<i>p-valeur</i>
<i>Etape 1</i>										
Sexe enfant ^a	.42	.64	.43	1.52	.51	1.21	.68	3.17	3.35	.08
Rang de l'enfant	-.23	.68	.12	.79	.73	-1.49	.75	3.97	.23	.05
<i>Etape 2</i>										
Cop. LTP	.33	.36	.82	1.39	.37	-.14	.38	.13	.87	.72
Cop. JPN	.38	.37	1.06	1.47	.30	.40	.40	1.00	1.49	.32
Unité fam. (M)	-.09	.10	.78	.91	.38	-.10	.10	.87	.91	.35
Unité fam. (P)	-.05	.08	.31	.96	.58	.07	.09	.57	1.07	.45
Conflits cop. (M)	-.14	.14	.97	.87	.32	-.06	.14	.17	.94	.68
Conflits cop. (P)	.09	.14	.41	1.09	.52	.09	.15	.32	1.09	.57

Notes. Sexe de l'enfant : M=1 ; F=0. Rang de l'enfant : aîné =1 ; cadet = 0

Wald et Exp (B) rapportés proviennent du modèle final ; *Exp (B)* = exponentiel des coefficients de régression ou odds ratio.

^a $p < .10$, * $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

^a $\chi^2 = 5.21$, $ddl = 8$, $p = .74$. ^b $\chi^2 = 10.40$, $ddl = 8$, $p = .24$

Bien que nous n'ayons pas formulé d'hypothèse à cet égard, nous avons examiné si le sexe de l'enfant modère la relation entre coparentage et manifestations émotionnelles. Nous avons donc réalisé une série d'analyses de régression logistique en introduisant les variables sociodémographiques dans la première étape, le sexe de l'enfant et le coparentage observé (LTP/JPN) dans la deuxième étape et les termes de l'interaction dans la dernière étape.

Les résultats (voir tableau 4.26) montrent que les termes de l'interaction s'approchent du seuil de significativité. Les liens, initialement attendus entre le coparentage-LTP et les manifestations émotionnelles positives et négatives, ne se vérifient que lorsque l'enfant est un garçon (voir figure 4.15). Autrement dit, lorsque les parents collaborent efficacement durant le LTP, les garçons manifestent davantage d'émotions positives et moins d'émotions négatives durant le jeu. Un tel lien n'apparaît pas chez les filles.

Tableau 4.26. Analyses de régression logistique incluant les termes de l'interaction entre le sexe de l'enfant et le coparentage

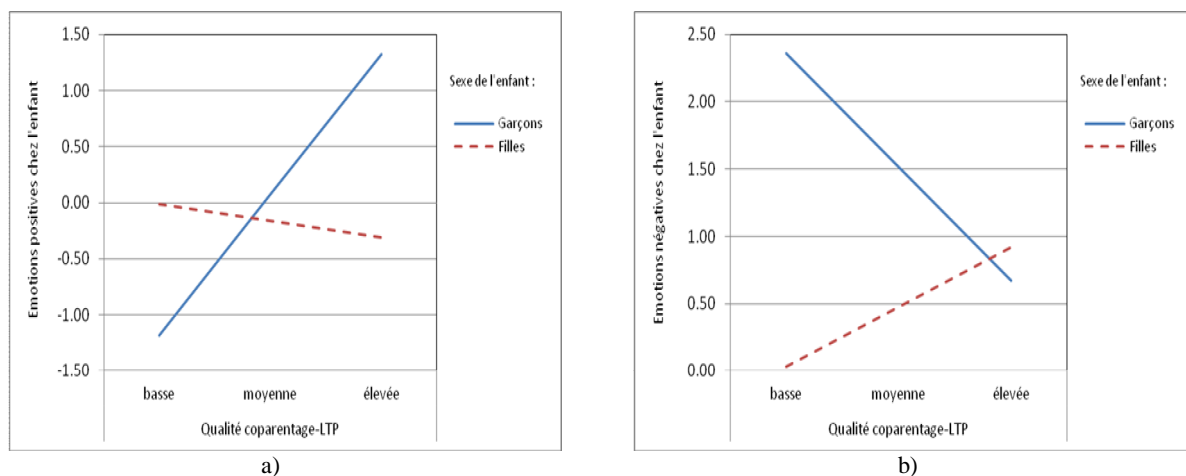
	Emotions positives ^a					Emotions négatives ^b				
	B	SE	Wald	Exp (B)	p-valeur	B	SE	Wald	Exp (B)	p-valeur
<i>Etape 1</i>										
Rang de l'enfant	-.07	.67	.01	.93	.92	-1.65	.73	5.05	.19	.02*
<i>Etape 2</i>										
Coparentage- LTP	-.16	.41	.15	.85	.70	.47	.47	1.01	1.60	.31
Sexe de l'enfant	.23	.61	.14	1.26	.71	1.04	.66	2.46	2.83	.12
<i>Etape 3</i>										
Cop. LTP x sexe enfant	1.49	.76	3.85	4.43	.05	-1.37	.80	2.92	.25	.09

Notes. Sexe de l'enfant : M=1 ; F=0 ; Rang de l'enfant : aîné =1 ; cadet = 0

Wald et Exp (B) rapportés proviennent du modèle final ; Exp (B) = exponentiel des coefficients de régression ou odds ratio

^a $p < .10$, * $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

^a $\chi^2 = 6.39$, $ddl = 4$, $p = .17$. ^b $\chi^2 = 10.66$, $ddl = 4$, $p = .03$



Notes. Le lien entre le coparentage observé durant le LTP et les manifestations émotionnelles positives et négatives de l'enfant n'apparaît que lorsque l'enfant est un garçon, alors qu'un tel lien n'existe pas lorsque l'enfant est une fille.

Figure 4.15. Association a) entre le coparentage-LTP et les manifestations émotionnelles positives de l'enfant et b) entre le coparentage-LTP et les manifestations émotionnelles négatives de l'enfant en fonction du sexe de l'enfant

4.6.4. Attachement parent-enfant en tant que modérateur du lien entre coparentage et manifestations émotionnelles

Les relations d'attachement mère-enfant et père-enfant sont également analysées en tant que potentiels modérateurs du lien entre coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant. Pour ce faire, nous avons effectué une série d'analyses de régression logistique. La première étape inclut les variables sociodémographiques. La deuxième étape contient les variables principales de coparentage et de sécurité d'attachement parent-enfant qui sont insérées séparément dans le modèle. La dernière étape comprend les termes de l'interaction entre le coparentage et la sécurité d'attachement parent-enfant.

Les résultats (voir tableau 4.27) font ressortir un effet d'interaction significatif entre le coparentage-JPN observé et l'attachement père-enfant pour prédire les manifestations positives de l'enfant. La troisième étape du modèle 3 contenant les termes d'interaction améliore significativement le modèle (χ^2 amélioré = 6.86, $p < .05$), bien que l'omnibus test du modèle total ne soit pas significatif ($\chi^2 = 12.18$, ns). La représentation graphique de cet effet d'interaction (voir figure 4.16) montre que lorsque les parents collaborent efficacement durant le JPN, l'enfant exprime davantage d'émotions positives durant le LTP, mais uniquement lorsqu'il est attaché de manière insécure (faiblement sécurisée) avec son père. Un tel lien n'apparaît pas lorsque l'enfant est attaché de manière hautement sécurisée à son père.

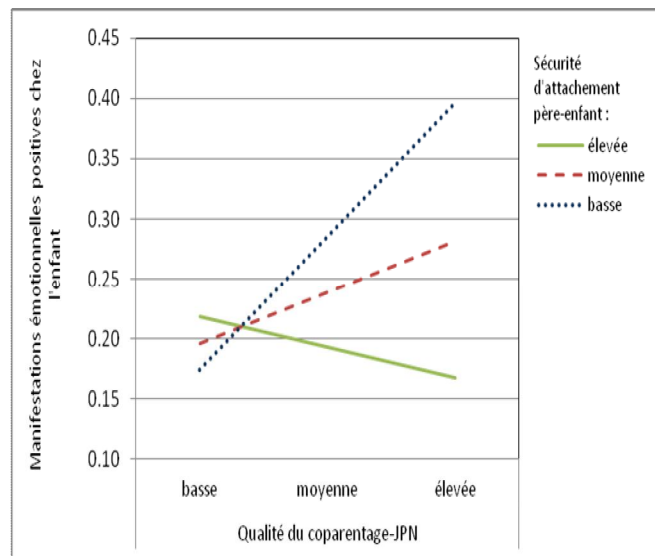
Tableau 4.27. Analyses de régression logistique incluant les termes de l'interaction entre l'attachement parent-enfant et le coparentage

	Modèle 1 ^a				Modèle 2 ^b			
	Emotions positives				Emotions négatives			
	B	SE	Wald	Exp (B)	B	SE	Wald	Exp (B)
<i>Etape 1</i>								
Sexe enfant	.41	.64	.42	1.51	.59	.67	.77	1.81
Rang de l'enfant	-.44	.67	.43	.64	-1.30	.72	3.32	.27Ä
<i>Etape 2</i>								
Coparentage-LTP	.32	.36	.80	1.38	-.05	.37	.02	.95
Attach. M-E	-.30	.39	.60	.74	-.48	.44	1.17	.62
Attach. P-E	.38	.38	1.01	1.46	-.25	.39	.41	.78
<i>Etape 3</i>								
Cop. LTP X attach. M-E	.06	.40	.02	1.06	.62	.46	1.88	1.87
Cop. LTP X attach. P-E	-.68	.46	2.16	.51	.26	.52	.25	1.30
	Modèle 3 ^c				Modèle 4 ^d			
	Emotions positives				Emotions négatives			
<i>Etape 1</i>								
Sexe enfant	.22	.69	.10	1.25	1.03	.71	2.08	2.80
Rang de l'enfant	-.64	.72	.79	.53	-1.57	.76	4.30	.21*
<i>Etape 2</i>								
Coparentage-JPN	.69	.46	2.28	1.99	.58	.42	1.94	1.79
Attach. M-E	-.58	.46	1.59	.56	-.01	.45	.00	.99
Attach. P-E	-.05	.47	.01	.95	-.65	.47	1.93	.52
<i>Etape 3</i>								
Cop. JPN X attach. M-E	.01	.38	.00	1.01	-.25	.38	.46	.78
Cop. JPN X attach. P-E	-1.37	.62	4.91	.25*	.09	.47	.04	1.10

Notes. Sexe de l'enfant : M=1 ; F=0 ; Rang de l'enfant : aîné =1 ; cadet = 0

^a p <.10, *p <.05, **p <.01, ***p <.001

^a $\chi^2 = 5.19, ddl = 7, p = .64$; ^b $\chi^2 = 11.68, ddl = 7, p = .11$; ^c $\chi^2 = 10.21, ddl = 7, p = .18$; ^d $\chi^2 = 11.58, ddl = 7, p = .12$



Notes. Lorsque l'enfant présente un attachement faiblement sécurisé à son père (moyenne -1 écart-type), le coparentage observé durant le JPN est relié positivement au taux d'émotions positives exprimées par l'enfant, alors qu'un tel lien n'apparaît pas lorsque l'enfant entretient un attachement hautement sécurisé à son père (moyenne +1 écart-type).

Figure 4.16. Association entre le coparentage-JPN et les manifestations émotionnelles positives de l'enfant, en fonction de la sécurité d'attachement père-enfant

4.6.4.1 Synthèse des résultats concernant les manifestations émotionnelles de l'enfant

- Le troisième but de cette recherche était de tester les liens directs et indirects entre les manifestations émotionnelles de l'enfant, la sécurité d'attachement parent-enfant et le coparentage. Les corrélations bivariées ne relèvent pas de lien significatif, mais une relation s'approchant du seuil de significativité ressort entre la sécurité d'attachement père-enfant et les manifestations émotionnelles négatives de l'enfant. Cette tendance ne se confirme toutefois pas dans l'analyse de régression logistique. L'hypothèse 3a supposant l'existence d'un lien direct entre la sécurité d'attachement parent-enfant et les manifestations émotionnelles n'est ainsi pas vérifiée.
- Une relation existe entre le coparentage observé durant le LTP et les manifestations émotionnelles de l'enfant, mais uniquement que lorsque l'enfant est un garçon. Ainsi, lorsque les parents montrent une relation coopérante et peu conflictuelle durant le LTP, les garçons ont tendance à manifester plus d'émotions positives et moins d'émotions négatives. L'hypothèse 3a stipulant l'existence d'un lien direct entre coparentage et manifestations émotionnelles n'est ainsi que partiellement vérifiée.
- Finalement, les résultats des analyses de modération révèlent que la sécurité d'attachement mère-enfant modère le lien entre la qualité du coparentage observé durant le JPN et les émotions positives chez l'enfant. Ce résultat est toutefois contraire à nos attentes (hypothèse 3b). Lorsque les parents collaborent efficacement entre eux au cours du JPN, l'enfant manifeste davantage d'émotions positives durant le LTP, mais uniquement lorsqu'il est attachement de manière insécure (faiblement sécure) à son père.

4.7. Récapitulatif des résultats

Tableau 4.28. Récapitulatif des résultats

	Hypothèses		Description du résultat
Q1. Liens entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant			
1a	Liens entre coparentage et sécurité d'attachement mère-enfant	Partiellement confirmée	Seuls les conflits coparentaux rapportés par le père sont reliés négativement à la sécurité d'attachement mère-enfant.
1b	Liens entre coparentage et sécurité d'attachement père-enfant	Partiellement confirmée	Les conflits coparentaux rapportés par le père sont associés négativement à la sécurité d'attachement père-enfant. Le coparentage observé durant le JPN est également relié positivement à la sécurité d'attachement père-enfant.
Q2. Modération du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant			
	Lien direct entre attachement adulte et sécurité d'attachement parent-enfant	Partiellement confirmée	L'attachement évitant chez la mère et l'attachement anxieux chez le père sont reliés négativement respectivement à la sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant. De plus, un résultat contraire aux prédictions théoriques montre que l'attachement évitant chez le père est relié <i>positivement</i> à la sécurité d'attachement mère-enfant.
2a	Modération par l'attachement adulte	Confirmée pour l'attachement père-enfant	Les scores d'attachement anxieux chez le père et chez la mère modèrent le lien entre coparentage et sécurité d'attachement père-enfant. Un tel effet de modération n'apparaît toutefois pas pour la sécurité d'attachement mère-enfant.
2b	Modération par le sentiment d'efficacité parentale	Confirmée	Le sentiment d'efficacité parentale modère le lien entre coparentage observé durant le JPN et sécurité d'attachement parent-enfant.
2c	Modération par le stress familial	Confirmée	Le stress familial modère le lien entre conflits coparentaux rapportés par le père et sécurité d'attachement parent-enfant.
2d	Modération par le sexe de l'enfant	Partiellement confirmée	Le sexe de l'enfant modère le lien entre coparentage observé durant le JPN et sécurité d'attachement mère-enfant. Un tel effet de modération ne ressort cependant pas pour la sécurité d'attachement père-enfant.
Q3. Liens directs et indirects entre le coparentage, la sécurité d'attachement parent-enfant et les manifestations émotionnelles chez l'enfant			
3a	Liens directs entre l'attachement parent-enfant et les manifestations émotionnelles positives et négatives de l'enfant	Rejetée	La sécurité d'attachement parent-enfant n'est pas reliée significativement aux manifestations émotionnelles de l'enfant.
3a	Liens directs entre le coparentage et les manifestations émotionnelles positives et négatives de l'enfant	Partiellement rejetée	Un lien existe entre le coparentage et les manifestations émotionnelles de l'enfant, mais il n'est évident que dans les familles avec des garçons. En effet, le sexe de l'enfant modère le lien entre coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant.
3b	Modération par la sécurité d'attachement parent-enfant de la relation entre coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant	Rejetée	La sécurité d'attachement père-enfant modère le lien entre le coparentage observé durant le JPN et les manifestations émotionnelles positives de l'enfant, mais cet effet de modération est contraire à nos attentes.

5. DISCUSSION

La discussion des résultats porte sur les trois grandes questions soulevées dans cette étude, ainsi que sur les limites du travail effectué. Ces trois questions seront abordées dans l'ordre suivant:

- 1) Le coparentage est-il lié à la sécurité d'attachement parent-enfant?
- 2) L'attachement adulte, le sentiment d'efficacité parentale, le stress familial et le sexe de l'enfant modèrent-ils la relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant?
- 3) Le coparentage et la sécurité d'attachement parent-enfant sont-ils liés aux manifestations émotionnelles positives et négatives exprimées par l'enfant?

5.1. Liens entre coparentage et attachement parent-enfant

La première question de recherche portant sur les liens entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant indique que la présence de conflits coparentaux rapportés par le père est négativement corrélée à la sécurité d'attachement parent-enfant. Cette relation est partiellement médiatisée par la relation d'attachement de l'autre parent avec l'enfant. Le second résultat obtenu a trait au coparentage observé. Il atteste l'existence d'une différence de genre entre père et mère. Dans les familles où les parents se montrent hautement collaborants et peu compétitifs, les enfants entretiennent une relation d'attachement sécuritaire avec leur père.

Les résultats, issus des données observées et rapportées relatives au coparentage, seront discutés séparément dans la suite de ce chapitre. Dans le point 5.1.1, nous aborderons la question du lien entre coparentage rapporté et sécurité d'attachement parent-enfant. Le point 5.1.2 traitera de l'association entre coparentage observé et sécurité d'attachement parent-enfant.

5.1.1. Liens entre coparentage rapporté par les parents et attachement parent-enfant

Les résultats concernant le coparentage rapporté suggèrent que les comportements du père visant à saboter les actions de la mère entravent la confiance de l'enfant dans la capacité de ses parents à lui fournir une base de sécurité (El-Sheikh & Elmore-Staton, 2004). L'enfant est alors susceptible de développer un attachement moins sûr avec chacun de ses parents. Deux scénarios possibles peuvent expliquer ce résultat : premièrement, les conflits coparentaux amènent le père à s'exclure des interactions triadiques (Elliston et al., 2008), ce qui peut avoir comme conséquence d'entraver sa relation d'attachement avec l'enfant, puis, par ricochet, de péjorer la relation d'attachement mère-enfant. Deuxièmement, il se peut que les pères reportent leurs humeurs et leurs attitudes négatives de la sphère coparentale à la relation avec l'enfant, amenant ainsi les liens d'attachement parent-enfant à être moins sûrs. Ce processus est consistant avec l'hypothèse du «spillover» (Engfer, 1988 ; Grych, 2002), suggérant que le climat affectif d'une relation se généralise aux autres sous-systèmes familiaux.

Dans les explications fournies, nous présumons que la relation coparentale détermine l'attachement parent-enfant. Toutefois, le processus inverse peut aussi être envisagé : les difficultés au niveau des liens d'attachement créent un environnement familial moins chaleureux, conduisant le père à mettre en œuvre davantage de comportements conflictuels à l'égard de sa partenaire.

Ces conclusions rejoignent celles des travaux antérieurs ayant démontré l'existence d'un lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant (Brown et al., 2010 ; Caldera & Lindsey, 2006 ; Holland & McElwain, 2013). Plus particulièrement, ces études en ont conclu que la relation entre ces deux sous-systèmes familiaux est directe et non médiatisée par la sensibilité parentale ou par la qualité de la relation mère-enfant (Brown et al., 2010; Caldera & Lindsey, 2006). Nos résultats ne se contentent toutefois pas de confirmer ces conclusions, mais contribuent à préciser les mécanismes par lesquels les conflits coparentaux altèrent les liens d'attachement de l'enfant avec ses parents. Ils indiquent que la relation entre les conflits coparentaux et la sécurité d'attachement parent-enfant est partiellement médiatisée par les liens d'attachement de l'autre parent avec l'enfant. Les conflits coparentaux s'infiltrent non seulement directement dans la relation d'attachement père-enfant, mais aussi indirectement, en passant par

la relation d'attachement mère-enfant. De même, les conflits coparentaux se propagent directement dans les liens d'attachement mère-enfant, tout comme, indirectement, par le biais de la relation d'attachement père-enfant. En d'autres termes, les difficultés au niveau coparental se répandent d'une relation d'attachement à l'autre, par effet de contagion. Ces résultats illustrent toute la complexité des processus d'influence au sein de la famille, en tenant compte de l'étroite intrication entre les sous-systèmes familiaux. Ils soulignent la nécessité de travailler au niveau triadique pour appréhender de manière objective les mécanismes en jeu dans la création des relations d'attachement de l'enfant avec ses deux parents.

Les travaux antérieurs évoquent habituellement l'influence de la mère sur les comportements paternels, mais négligent le processus inverse. Notre travail atteste que la qualité de l'attachement mère-enfant est tout autant déterminée par la qualité de l'attachement père-enfant que réciproquement. Par ailleurs, il est communément admis dans la littérature que l'attachement insécuré constitue un facteur de vulnérabilité, en ce sens que les enfants avec un tel attachement ont plus de risques de développer des troubles. Or, l'une des raisons expliquant ce lien entre attachement et psychopathologie est probablement liée au fait que l'enfant, exposé à des tensions coparentales, expérimente le plus souvent un attachement insécuré non seulement avec l'un, mais avec ses deux parents. Les difficultés que l'enfant éprouve dans la relation avec l'un de ses parents ne permettent que rarement à l'autre de le protéger contre les conséquences négatives qui en découlent (Barnett et al, 2008).

5.1.1.1 Des mécanismes sous-jacents différents en fonction du sexe de l'enfant

Certaines nuances doivent être apportées à ce processus de médiation par la relation d'attachement à l'autre parent. Cette transmission des difficultés d'une relation d'attachement à l'autre se manifeste plus particulièrement dans les familles avec garçons. Quant aux familles avec des filles, un autre mécanisme sous-jacent est à l'œuvre : ici, les conflits coparentaux rapportés par le père ne sont reliés qu'à une seule relation d'attachement parent-enfant, sans que les difficultés ne viennent forcément contaminer l'autre. Les relations d'attachement de la fille à sa mère et à son père ne sont effectivement pas corrélées entre elles.

Un possible phénomène de compensation pourrait expliquer ce résultat dans les familles avec des filles. L'un des parents, peut-être la mère, pourrait suppléer aux défaillances du père dans la relation d'attachement avec l'enfant en accordant plus d'attention à ce dernier, comme un signe de protection. Cette hypothèse se situerait dans la lignée des travaux de Belsky, Youngblade, Rovine et Volling (1991). Ces auteurs suggèrent que les mères s'investissent davantage dans leur rôle parental pour compenser l'insensibilité des pères ou l'insatisfaction qu'elles éprouvent au niveau conjugal. Ils évoquent cependant pas que cet effet de compensation soit spécifique à la relation mère-fille. Venant compléter ces explications, McHale (1995) constate que les pères, dans les familles avec des filles, ont tendance à se retirer des relations familiales, plus particulièrement lorsque le couple est en détresse. Les filles se retrouvent alors confrontées à une discrédence dans l'engagement de chacun des parents (McHale, 1995). Ce type de coparentage dissemblable pourrait laisser davantage d'opportunités à la mère de maintenir ou de préserver une relation d'attachement sécuritaire avec sa fille. Or, la mise en évidence de ce mécanisme de compensation est essentielle, car l'établissement d'une relation d'attachement sécuritaire avec l'un des parents constitue un facteur de protection important. En effet, les enfants ayant construit une relation d'attachement sécuritaire développent souvent moins de symptômes à long terme que ceux n'en bénéficiant d'aucune (Diener et al., 2008 ; Suess et al., 1992 ; Verschueren & Marcoen, 1999).

De plus, nos conclusions vont dans le même sens que d'autres travaux, dont les résultats avaient révélé une vulnérabilité plus grande des garçons par rapport aux filles face aux effets négatifs des tensions familiales (Davies & Lindsay, 2001 ; Sturge-Apple et al., 2004). Les filles semblent être davantage préservées. Relevons toutefois que ce processus de compensation, dont elles bénéficient, peut cacher certains enjeux et promouvoir d'autres relations problématiques. Il se pourrait qu'une alliance s'établisse entre le parent et l'enfant, contre l'autre parent. La coalition qui se crée entre l'un des parents et l'enfant pourrait alors ébranler le bien-être de ce dernier (Belsky et al., 1991). D'autres études sont nécessaires pour comprendre les répercussions au long cours de ce phénomène de compensation. Plus largement, ces résultats évoquant des différences entre filles et garçons dans la relation entre coparentage et ajustement de l'enfant mériteraient d'être répliqués en s'appuyant sur un plus large échantillon, et ce d'autant plus que les présentes données ne comptent qu'un nombre restreint de filles.

5.1.1.2 Le point de vue des pères, baromètre du fonctionnement coparental

L'une des richesses de ce travail est d'avoir récolté des informations sur la relation coparentale issues de différentes sources: pères, mères et observateurs. Nos résultats suggèrent que les informations provenant des pères fournissent une meilleure compréhension des conflits coparentaux, les perceptions des pères étant reliées négativement à la sécurité d'attachement parent-enfant. Tel n'est pas le cas des mères. D'autres études partagent ce constat selon lequel les évaluations des pères sur les processus familiaux seraient plus valides que celles des mères (Feldman, Wentzel, & Gehring, 1989 ; Webster-Stratton, 1988).

En outre, d'autres travaux ont montré que les tensions ressenties par les pères sont plus susceptibles que celles des mères de contaminer les autres membres de la famille (Almeida et al., 1999 ; Larson & Almeida, 1999). Les hommes ont effectivement davantage de difficultés à maintenir des frontières interpersonnelles entre les différents sous-systèmes familiaux, comme entre leurs rôles de conjoint et de père. Par extension, le risque d'être soumis aux influences contextuelles est donc plus important pour le père que pour la mère (Doherty, Kouneski, & Erickson, 1998). Les conflits coparentaux perçus par le père sont donc plus susceptibles d'entraver leur relation d'attachement avec l'enfant, les mères étant plus à même de créer des barrières émotionnelles entre ces deux sous-systèmes familiaux. Il n'en reste pas moins surprenant que, suivant nos résultats, les mères sont plus affectées dans leur relation d'attachement avec l'enfant par la fréquence de conflits rapportés par le père, alors que rien ne confirme l'effet réciproque. Il n'existe pas de lien entre l'attachement père-enfant et les conflits rapportés par la mère.

Quelques travaux sur le couple aboutissent aux mêmes conclusions, en constatant que les enfants, lors de conflits conjugaux, réagissent plus négativement à la colère et à l'hostilité lorsque celle-ci est exprimée par les pères (Cummings, Merrilees, & George, 2010 ; Goeke-Morey & Cummings, 2007). Ce résultat n'est toutefois rapporté que dans une minorité de recherche. Ce manque de convergence entre les résultats de ces travaux nous pousse à envisager une autre explication se rapportant à la capacité des mères et des pères de décrypter les messages émotionnels. Certaines études montrent que les émotions négatives se répandent plus souvent du conjoint à la femme que le contraire (Notarius & Johnson, 1982). Les femmes feraient plus

d'efforts délibérés pour être empathiques, particulièrement lors des échanges conjugaux. Elles seraient également plus sensibles à l'aide et au soutien empathique qu'elles reçoivent de leur conjoint que réciproquement (Bodenmann, Pihet, & Kayser, 2006). Cette sensibilité des femmes aux relations interpersonnelles pourrait donc expliquer qu'elles sont plus affligées par les comportements hostiles du père à leur égard, que ces derniers ne le sont à l'égard des comportements maternels.

Outre ces différences dans la réactivité émotionnelle des parents, il convient de concevoir que père et mère ne partagent pas les mêmes expériences au sein de la relation coparentale (Gable et al., 1995). Contrairement aux pères, qui passent un plus grand laps de temps dans des activités en famille, les mères sont plus souvent seules en présence de l'enfant. Les informations provenant des mères sur la relation coparentale correspondraient ainsi davantage à une extension de leur relation avec l'enfant, alors que les perceptions paternelles se référeraient plus clairement aux interactions familiales dans leur globalité. Van Egeren (2004) se questionne d'ailleurs sur la validité des évaluations des mères quant au coparentage. Il souligne que leurs perceptions sont sans doute plus complexes que celles des pères, incluant probablement d'autres aspects du processus familial, comme par exemple la répartition des tâches au sein du foyer.

Dans notre étude, certaines différences peuvent être relevées entre le père et la mère dans leur conception des relations coparentales. Les mères rapportent significativement plus de conflits coparentaux et tendent davantage à adopter des comportements visant à promouvoir l'unité familiale que les pères. Ces différences dans les résultats peuvent expliquer, en partie du moins, l'absence de réciprocité dans l'impact des conflits coparentaux rapportés par les parents sur la sécurité d'attachement parent-enfant. Le fait que les femmes rapportent significativement plus de comportements de coparentage que les hommes peut s'expliquer par le fait qu'elles sont globalement plus expressives que les hommes et plus conscientes des tensions et des conflits dans leur relation (Turgeon & Boisvert, 1997). Il s'avère par ailleurs que les mères passent en moyenne davantage de temps à la maison seules avec leur enfant (en moyenne = 5.26 demi-journées) que les pères (en moyenne 0.89 demi-journées), avec en conséquence plus d'opportunités de mettre en œuvre des comportements coparentaux. Cette pratique de coparentage constitue probablement une source de valorisation pour elles, car cela leur donne la possibilité de s'affirmer dans leur rôle. En étant hautement engagées dans la relation coparentale, elles ont davantage l'occasion d'exprimer des comportements et des émotions aussi bien positives que négatives à l'égard du père.

Par ailleurs, ces différences dans la fréquence des comportements de coparentage autorapportés laissent penser que les interventions des mères se caractérisent par des comportements visant aussi bien à soutenir et à valoriser le père qu'à le contrôler ou à le disqualifier. Même si les mères se comportent de manière encourageante envers le père, parce qu'elles apprécient son rôle auprès de l'enfant, elles se montrent à d'autres moments décourageantes à son endroit (Puhlman & Pasley, 2013). Cette position des mères témoigne certainement de l'ambivalence dont elles font preuve à l'égard du père, ambivalence qui a été largement décrite dans le processus de «gatekeeping» (Schoppe-Sullivan et al., 2008). Belsky et coll. (1995) utilisent le terme de comportements mixtes pour qualifier cette attitude à la fois soutenant et non-soutenant du parent au cours d'un même épisode interactif (Belsky et al., 1995). Dans leur étude, ce type de comportement est plus fréquemment observé avec des enfants âgés de dix-huit mois qu'avec des enfants plus jeunes. Cette phase développementale requiert que les parents s'ajustent constamment l'un l'autre et, dans cette dynamique, il n'est pas rare d'assister à certains ratés ou «faux pas» (Belsky et al., 1995). Ainsi, les aspects positifs du coparentage se conjuguent souvent avec les aspects négatifs, tout particulièrement dans les familles avec de jeunes enfants.

Au vu de nos résultats, il s'avère que ni les comportements positifs, ni les comportements négatifs rapportés par la mère, au niveau coparental, ne sont reliés à la sécurité d'attachement père-enfant. Ce procédé chez la mère, visant à la fois à soutenir et à contrôler le père, pourrait donc convenir aux pères de cette étude. Bien qu'aucune étude ne l'ait jusqu'à maintenant démontré, ce résultat nous pousse à avancer l'hypothèse suivante : lorsque les comportements conflictuels de la mère, au niveau coparental, sont contrebalancés par une attitude plus soutenant, ils n'ont certainement pas la même portée sur les relations familiales que la simple présence de comportements conflictuels. De même, les comportements soutenant de la mère peuvent ne pas être perçus positivement par le père, qui peut parfois les ressentir comme de la surprotection. Les comportements de coparentage conflictuels aussi bien que soutenant ne peuvent ainsi pas être simplement catégorisés comme positifs ou négatifs pour le déroulement des interactions familiales. Un parallèle peut être fait avec certains travaux sur le couple. Les conflits peuvent avoir des effets à la fois néfastes et favorables, en ce sens qu'ils permettent de susciter des échanges autour du problème plutôt que d'éviter d'en parler (Karney & Bradbury, 1997). Les désaccords, plus particulièrement lorsqu'ils sont amenés par la mère, peuvent être perçus comme une volonté de sa part de saisir et de traiter les difficultés relationnelles. De même, Gottman et coll. (1998) suggèrent qu'il revient au père, et non à la mère, d'éviter l'escalade négative lors des conflits ; les sujets conflictuels rapportés par les pères dans les

échanges étant plus susceptibles d'avoir des conséquences négatives sur la relation de couple que ceux de la mère (Gottman, Coan, Carrere, & Swanson, 1998).

Au sein de la relation coparentale, nous pourrions supposer que la mère endosse davantage la fonction de guider le père que l'inverse, en lui disant ce qu'elle approuve ou désapprouve. Le père, ayant relativement moins d'opportunités et de temps seul avec l'enfant, pourrait bénéficier de cette guidance maternelle pour s'adapter aux nouvelles acquisitions et aux demandes de l'enfant. Par son attitude à la fois soutenante et contrôlante, la mère permet ainsi de faire évoluer la dynamique familiale. Elle montre à l'enfant que les désaccords peuvent trouver une résolution positive. L'enfant apprend à repérer l'existence d'autres modes de fonctionnement ou d'autres points de vue. Il s'établit alors un cadre interactif au sein duquel les affects peuvent circuler librement, ce qui crée un environnement particulièrement propice à son développement.

Il faut toutefois veiller à conserver une certaine prudence avant de généraliser ces considérations à l'ensemble des familles. Les participants de cette étude sont principalement des pères motivés et hautement impliqués dans leur rôle ; les pères moins investis dans leur fonction paternelle sont en effet les moins susceptibles de participer à ce type de recherche. Pour les pères de notre échantillon, un niveau élevé de soutien ou de contrôle de la part de la mère n'est sans doute pas ressenti de la même manière que pour d'autres pères, moins investis et qui risqueraient de se décourager plus rapidement.

Nous pouvons en conclure que les conflits coparentaux relatés par le père constituent un indice précieux du fonctionnement familial, car l'évaluation qu'il en fait est rattachée à la qualité de l'attachement tant mère-enfant que père-enfant. Par contre, la valeur intrinsèque des comportements de coparentage rapportés par la mère reste difficile à évaluer. Il se pourrait que les comportements hostiles de la mère au niveau coparental n'aient pas nécessairement une portée néfaste sur les relations familiales, *a fortiori* lorsqu'ils sont compensés par des comportements plus soutenant.

5.1.2. Liens entre coparentage observé et attachement parent-enfant

Nos résultats sur le coparentage observé indiquent que le degré d'attachement sécurisé de l'enfant à son père dépend de la capacité des parents à collaborer efficacement au cours du JPN. Cette relation n'est pas médiatisée par le lien d'attachement mère-enfant. La qualité du coparentage-JPN apparaît comme un prédicteur unique de l'attachement père-enfant, indépendamment de la qualité d'attachement mère-enfant. L'engagement du père dans une relation collaborative et peu conflictuelle avec la mère renforce son potentiel et ses compétences parentales, ce qui favorise en retour sa relation d'attachement avec l'enfant. Ces résultats sont tout à fait similaires à ceux obtenus dans l'étude longitudinale de Brown et coll. (2010) ; le coparentage soutenant, observé lorsque l'enfant a 3.5 mois, est relié à la sécurité d'attachement père-enfant, lorsque l'enfant est âgé de 12-13 mois. Un tel lien n'apparaît pas pour l'attachement mère-enfant.

Nos résultats ne sont guère surprenants, compte tenu de la littérature sur le coparentage montrant que la dynamique coparentale est une dimension plus proximale de la parentalité pour le père que pour la mère. Les processus coparentaux sont par exemple responsables du niveau d'implication des pères auprès de l'enfant (Hohmann-Marriott, 2011 ; McBride & Rane, 1998). Comme nous l'avons déjà mentionné, les pères ont moins d'opportunités d'acquérir et pratiquer leurs compétences parentales. Ils peuvent plus grandement bénéficier de la collaboration avec la mère. Cette dernière est au contraire perçue comme responsable des soins de l'enfant et n'a souvent pas d'autre option que de prendre soin de l'enfant. Elle est donc moins influencée par le soutien qu'elle reçoit du père (Kwon et al., 2012). Même si, statistiquement parlant, nous ne pouvons le confirmer, il est probable que la mère continue à s'investir dans la relation parent-enfant, quel que soit le déroulement des interactions coparentales, compensant ainsi les défaillances au niveau familial.

La notion de «gatekeeping» maternel constitue probablement une autre explication au fait que le coparentage observé soit plus étroitement relié à la relation d'attachement père-enfant que mère-enfant. Ce concept avance que les mères dictent certaines stratégies et influencent, en partie du moins, le comportement du père avec l'enfant (Allen & Hawkins, 1999 ; De Luccie, 1995 ; Fagan & Barnett, 2003 ; Schoppe-Sullivan et al., 2008). En ce sens, les pères dépendent plus largement de l'attitude de la mère à leur égard et sont également plus fréquemment que les mères

en recherche de guidance de leur part. Les pères pourraient ainsi moins ressentir le besoin de s'investir auprès de leur enfant lorsque la mère entretient une relation d'attachement sécuritaire avec ce dernier. Dans ce cas, le soutien de la mère s'avère nécessaire pour que le père s'engage positivement avec l'enfant. Dans l'autre sens, il n'apparaît pas que les mères requièrent ce soutien pour augmenter leurs comportements positifs vis-à-vis de l'enfant (Gordon & Feldman, 2008). Ces interprétations doivent néanmoins être prises avec précaution, dans la mesure où le lien entre coparentage observé et attachement père-enfant n'est pas médiatisé par l'attachement mère-enfant.

Les spécificités propres à l'attachement père-enfant et mère-enfant pourraient constituer un autre élément explicatif de cette différence dans le lien entre coparentage et attachement parent-enfant. Le père passe un temps plus conséquent avec l'enfant lorsque la mère est présente, alors que celle-ci est plus souvent seule avec l'enfant (Craig, 2006). Les interactions familiales représentent le contexte normatif au sein duquel se développent les relations d'attachement père-enfant. Le cadre des interactions familiales pourrait donc favoriser davantage l'expression du lien d'attachement père-enfant que mère-enfant.

En dépit de l'accent mis sur le coparentage en tant que facteur déterminant de l'attachement père-enfant, le processus inverse peut aussi être imaginé: un attachement sécuritaire entre le père et l'enfant peut favoriser l'établissement d'une relation coparentale harmonieuse. À l'opposé, un attachement insécuritaire peut provoquer une augmentation de la conflictualité dans les relations coparentales ou un désinvestissement du père. Compte tenu de l'âge des enfants (entre 18 et 24 mois), cette association entre attachement père-enfant et coparentage paraît tout aussi évidente que le rapport inverse. Étant donné les exigences et la nécessité de contrôler les enfants de cet âge, il semble clair que l'attitude de ceux-ci et la relation qu'ils entretiennent avec leurs parents peuvent déstabiliser l'équilibre coparental.

5.1.3. Le contexte d'observation et son influence sur les comportements de coparentage

Deux situations d'observation différentes (JPN et LTP) ont été utilisées pour évaluer les comportements de coparentage. Nos résultats indiquent qu'il n'existe aucun lien entre la qualité

du coparentage-LTP et la sécurité d'attachement père-enfant, alors qu'une telle association apparaît pour le coparentage-JPN.

Ce résultat remet en question l'étude du coparentage durant le LTP et limite clairement la généralisation de nos conclusions. Il témoigne également de l'importance d'évaluer les interactions coparentales dans des contextes multiples, chaque situation pouvant engendrer ou au contraire inhiber certains comportements ou stratégies déployés par les parents.

Bien que ce résultat n'était initialement pas attendu, plusieurs raisons peuvent être avancées, afin d'expliquer cette absence de lien entre qualité du coparentage-LTP et sécurité d'attachement père-enfant. Il convient, d'une part, de tenir compte des caractéristiques de chaque situation expérimentale et, d'autre part, des particularités relevées au niveau des mesures de coparentage-LTP et JPN.

5.1.3.1 Caractéristiques de chaque situation d'observation

Une première différence notable entre les deux tâches interactives porte sur le degré de contrainte imposée et le niveau de structuration. Le paradigme expérimental du LTP est davantage standardisé et contraignant que celui du JPN. Comme le rapportent certains chercheurs, le type d'activité sélectionnée peut effectivement avoir des répercussions importantes sur les comportements parentaux ou la dynamique coparentale (Gardner, 2000 ; Kuersten-Hogan & McHale, 2013 ; Kwon, Bingham, Lewsader, Jeon, & Elicker, 2013 ; Webster-Stratton, 1985). Gardner (2000) relève par exemple que les comportements évalués durant les jeux libres, comparativement aux activités plus structurées, présentent souvent une meilleure validité prédictive. Les contextes de jeu libre génèrent en effet des comportements plus proches de ceux observables en milieu naturel. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles nous avons constaté des différences dans la valeur prédictive de nos deux situations expérimentales. Par ailleurs, les données de coparentage recueillies dans ces deux dispositifs ne corrélaient que modérément entre elles, ce qui correspond également aux résultats obtenus dans les recherches comparant les situations de jeux libres et structurés (Webster-Stratton, 1985).

La littérature reconnaît par ailleurs que pères et mères ont des styles d'interaction différents. Les pères privilégient les jeux tactiles et physiques, alors que les mères encouragent les activités verbales et didactiques (Laflamme et al., 2002 ; Paquette, 2004). Étant plus libre et moins structurée, la situation du JPN avantage probablement le style d'interaction des pères. Le LTP révèle davantage les habiletés maternelles, puisqu'il est centré sur le jeu avec les jouets. Nous pourrions dès lors imaginer que le LTP favorise une répartition plus traditionnelle des rôles que le JPN, au sens où la mère prendrait en charge les responsabilités principales, le père ne jouant qu'un rôle secondaire. Dans les observations réalisées, nous le constatons plus particulièrement au cours des deux premières parties du LTP. Les mères semblent avoir plus de peine que les pères à rester dans leur position de partenaires passifs. Selon nos observations, elles interfèrent en effet plus souvent dans les activités entre le partenaire et l'enfant que les pères, ayant peut-être plus de difficultés à se désengager de leur rôle et de leurs responsabilités. Durant le JPN, il n'est pas rare d'observer que les mères se retirent de l'interaction entre le père et l'enfant, mais sans s'interdire de commenter verbalement l'action se déroulant sous ses yeux. Dans ces circonstances, elles acceptent probablement mieux cette position de retrait.

Les deux situations diffèrent également au niveau du but proposé. Le JPN offre un cadre d'expérience proche de certaines activités quotidiennes, comme ranger les jouets, mettre la table ou partager un repas. La pertinence d'étudier les interactions coparentales autour d'un repas ou d'une collation a été démontrée dans d'autres travaux (Kuersten-Hogan & McHale, 2013). Ce contexte d'évaluation met en exergue les routines ou rituels familiaux, aspects essentiels au déroulement des interactions familiales. Ces rituels assurent la cohésion familiale et répondent aux besoins d'appartenance et de sécurité des membres de la famille (Crespo, 2012). Ils contribuent à l'établissement d'un environnement stable et sécurisant autour de l'enfant. Ainsi, il n'est pas rare que certains parents se réfèrent dans le jeu explicitement aux habitudes préétablies dans le cadre familial. La mère dira par exemple: «faisons comme à la maison, tu t'occupes de l'enfant, pendant que je mets la table». Cet exemple révèle également la nécessité pour les parents de se coordonner au niveau de la répartition des tâches, s'ils veulent mener à bien l'activité. En comparaison, le LTP ne fait pas appel à ces deux aspects liés aux routines familiales et à la répartition des tâches, les rôles de chaque membre de la famille étant plus clairement définis par la consigne.

Le choix de la situation d'observation devrait également être guidé par l'étape développementale dans laquelle se situe l'enfant (Kuersten-Hogan & McHale, 2013). Or relevons que les enfants

âgés de dix-huit mois sont très actifs et aiment explorer leur environnement. La situation du LTP les contraint à rester assis durant toute la durée de l'activité. L'apport de l'enfant au cours de cette tâche est donc très différent de sa contribution au cours du JPN, où il est plus libre de ses mouvements. Initialement, le LTP avait été créé pour mettre en évidence les compétences précoces du bébé à participer activement à une communication à trois. Les chercheurs l'ont ensuite adapté aux enfants plus âgés, afin de mener des études longitudinales. Nos résultats soulèvent ainsi certaines interrogations sur la validité du LTP, tout particulièrement lorsqu'il est utilisé avec des enfants âgés entre 18 et 24 mois. Les caractéristiques de cette tâche pourraient générer, chez les enfants de cet âge, des comportements artificiels ou peu représentatifs, de ceux qui peuvent être observés en milieu naturel (Kuersten-Hogan & McHale, 2013). Il est en effet rare que les parents soient amenés à jouer dans une telle configuration avec un enfant de cet âge. Par conséquent, nous pensons que le LTP constitue une situation d'observation pertinente, mais son utilisation devrait être privilégiée avec des enfants de moins d'un an ou en âge scolaire. Dans ce dernier cas, nous pourrions imaginer que la famille soit réunie, par exemple, autour d'un problème donné qu'ils doivent résoudre.

Bien que ces interprétations remettent en question la validité écologique du LTP avec les enfants en âge préscolaire, elles doivent cependant être nuancées, car les parents affirment en général se reconnaître dans les interactions qu'ils mettent en scène. Les résultats des questionnaires qu'ils remplissent immédiatement après le jeu, indiquent effectivement que cette situation est, à leurs yeux, représentative de leur modalité habituelle d'interaction⁶². Les parents témoignent toutefois d'un certain sentiment de stress occasionné par la situation expérimentale ou par le cadre d'observation : 44.9 % des mères et 38.8 % des pères mentionnent avoir ressenti du stress au cours de la passation. Bien que ce stress influence d'un certain côté la représentativité du jeu, il fait aussi partie de la vie quotidienne. De nombreuses familles modernes, sinon la totalité d'entre elles, vivent des situations de stress au quotidien. Idéalement, il aurait été intéressant de pouvoir comparer ces résultats avec ceux issus du JPN. Nous ne disposons cependant pas des informations relatives à cette dernière situation. Nous pourrions penser que le JPN suscite légèrement moins de stress pour les parents, parce que, d'une part, cette situation est moins contraignante, et, d'autre part, les parents sont déjà habitués au contexte d'observation puisque ce jeu succède au LTP. Sans donnée objective, ces considérations restent toutefois purement spéculatives.

⁶² Les scores obtenus au questionnaire sont à 2.41 pour les mères et à 2.61 pour les pères sur une échelle allant de 1 tout à fait représentatif à 7 pas du tout représentatif.

Enfin, les deux conditions expérimentales diffèrent également par le fait que le JPN prend en compte l'ensemble de la fratrie si elle existe ($n = 20$), alors que le LTP n'inclut que les deux parents et l'enfant-cible. Nos résultats attestent que la présence d'une fratrie ne modère pas le lien entre coparentage-LTP et JPN. Les différences entre ces deux évaluations ne peuvent ainsi pas être attribuées à la simple présence de plusieurs enfants. Autrement dit, les distinctions au niveau de la configuration familiale (un ou plusieurs enfants) ne suffisent pas à expliquer les différences dans la valeur prédictive de ces deux situations de jeu. Il est toutefois possible que l'effet de modération n'ait pas pu être détecté avec un échantillon de si petite taille. Ces considérations appellent à la prudence quant à une conclusion trop hâtive.

5.1.3.2 Différences au niveau des évaluations du coparentage-LTP et JPN

Nous avons jusqu'à présent surtout mis en évidence les particularités de chaque situation expérimentale. Ces différences dans la nature de la tâche se retrouvent aussi au niveau des évaluations du coparentage-LTP et JPN : les scores de coparentage-LTP et JPN ne corrélaient que modérément entre eux. Plus particulièrement, nos résultats indiquent que les aspects positifs du coparentage (coopération, soutien parental et chaleur parent-enfant) varient d'un contexte interactif à l'autre. En revanche, les aspects négatifs du coparentage (compétition et dispute verbale) sont relativement similaires et stables, quelle que soit la situation. L'explication tient au fait que les comportements hostiles et compétitifs sont plus facilement identifiables que les comportements positifs de soutien ou de collaboration ; ces derniers sont relativement idiosyncratiques, et les évaluateurs, même entraînés, ont plus de difficultés à les repérer. Certaines études longitudinales constatent aussi que les aspects négatifs du coparentage sont plus stables dans le temps que les aspects positifs (Laxman et al. 2013 ; Schoppe-Sullivan et al., 2004). Selon ces chercheurs, les comportements négatifs du coparentage seraient davantage soumis à l'influence des caractéristiques propres chez l'individu (telles que la personnalité du parent, le tempérament difficile de l'enfant), alors que les comportements positifs de coparentage dépendraient plus des facteurs contextuels (comme les caractéristiques de la situation d'observation) (Schoppe-Sullivan et al., 2004). Par conséquent, il convient de reconnaître les deux contextes expérimentaux, que sont le LTP et le JPN, ne font pas appel aux mêmes capacités

d'adaptation de la part des membres de la famille. Ceci transparait plus particulièrement dans les aspects positifs du coparentage.

Enfin, une dernière explication possible à l'absence de lien entre coparentage-LTP et sécurité d'attachement père-enfant pourrait tenir, selon certains avis critiques, au fait que notre mesure de coparentage-LTP est biaisée par la subjectivité du codeur. La fidélité interjuge étant bonne, ce risque est grandement atténué. Au-delà de l'évaluation sur le coparentage, nous disposons par ailleurs de deux autres mesures: l'alliance familiale-LTP et le fonctionnement familial-JPN qui évaluent la qualité des interactions familiales père-mère-enfant(s). Nos résultats indiquent que les deux évaluations de coparentage-LTP et d'alliance familiale-LTP, théoriquement proches mais non identiques, sont significativement reliées entre elles ($r = .55$). Cependant, aucune d'entre elles ne prédit la sécurité d'attachement parent-enfant. En revanche, la variable de coparentage-JPN ainsi que celle de fonctionnement familial-JPN, déterminent la sécurité d'attachement père-enfant. Ces résultats sont d'autant plus significatifs que les évaluations des interactions familiales et coparentales ont été menées par des codeurs indépendants les uns des autres. La cohérence dans les résultats obtenus permet donc clairement d'écarter l'hypothèse d'un biais spécifiquement lié à notre mesure de coparentage-LTP, puisque celui-ci, comme l'alliance familiale-LTP, ne sont pas reliés à l'attachement père-enfant.

En résumé, notre travail souligne l'importance de multiplier les sources d'observation des comportements de coparentage ; le type de tâche utilisé pouvant influencer sur la nature de la dynamique coparentale observée. En particulier, les aspects positifs du coparentage semblent être davantage influencés par les caractéristiques de la tâche, alors que les aspects négatifs restent sensiblement constants d'un contexte interactif à l'autre. En conclusion, nos résultats montrent que le JPN s'avère être une situation particulièrement propice pour appréhender les relations coparentales, car il génère des comportements pertinents qui sont reliés à la sécurité d'attachement père-enfant.

5.1.4. Caractéristiques sociodémographiques

Les résultats portant sur les variables sociodémographiques sont des résultats annexes. Ils permettent toutefois de mieux comprendre le fonctionnement des familles composant notre

échantillon. Certaines caractéristiques sociodémographiques peuvent représenter des facteurs de risque pour l'enfant, en ce sens qu'ils accentuent les risques de dysfonctionnement familiaux et de développement d'une relation d'attachement insécure.

5.1.4.1 Liens entre coparentage et présence d'une fratrie

Dans notre étude, les familles ne comptant qu'un seul enfant montrent un fonctionnement familial et un coparentage plus harmonieux, c'est-à-dire plus coopératif et moins conflictuel, que les familles avec plusieurs enfants. Un second enfant multiplie les défis et les nécessités d'ajustement pour les parents, qui doivent gérer non seulement la relation avec l'enfant, mais aussi les relations fraternelles. Les parents doivent ainsi davantage se coordonner dans ce type de famille, ce qui augmente aussi la probabilité d'observer des dysfonctionnements ou des défaillances dans ces interactions. Relevons que la différence dans la qualité des relations familiales et coparentales n'apparaît qu'au niveau des observations, et ne se retrouve pas au niveau des données de coparentage autorapportées.

Rares sont les chercheurs, à l'exception de Szabó et coll. (2012), qui ont comparé la qualité du coparentage entre les familles avec un seul et celles avec plusieurs enfants. Dans une perspective longitudinale, ils ont évalué la relation coparentale avant l'arrivée du premier enfant et un an après. Leurs résultats portant sur le coparentage observé sont toutefois opposés à ceux de notre étude, en ce sens qu'ils observent une amélioration de la qualité des échanges coparentaux un an après la naissance du second enfant (Szabó, Dubas, & van Aken, 2012). Les parents semblent mieux parvenir à se répartir les rôles ; la mère prenant en charge l'enfant plus jeune et le père étant souvent plus investi avec l'aîné. Notre étude diffère toutefois de cette dernière sur certains points : d'une part, par la comparaison qu'elle introduit entre les familles avec plusieurs enfants et celles avec un enfant unique, et, d'autre part, par l'âge des enfants concernés (18 mois versus 12). Les demandes des enfants âgés de 18 mois mobilisent plus qu'auparavant l'attention des deux parents auprès de l'enfant. Une autre différence méthodologique tient à la situation d'observation. Dans l'étude de Szabó et coll. (2012), ils ont évalué les comportements de coparentage au moyen du LTP, qu'ils ont adapté afin d'y inclure les deux enfants. Cette situation étant plus hautement structurée que celle du JPN, l'intensité des émotions véhiculées dans les familles avec des enfants multiples y est certainement mieux contenue (McHale, 2007). D'autres

études seraient donc nécessaires pour mieux comprendre l'impact de la fratrie sur la dynamique coparentale, en prenant soin de l'évaluer dans de multiples contextes d'observation.

5.1.4.2 Liens entre coparentage et activité professionnelle de la mère

Dans les familles dont la mère exerce une activité professionnelle, nous relevons un fonctionnement familial-JPN et un coparentage-JPN plus harmonieux que dans les familles dont la mère est au foyer. Ce résultat rejoint celui de l'étude de Linsey, Caldera et Colwell (2005). Ils mettent en évidence davantage de comportements de coparentage soutenant dans les familles dont les deux parents travaillent, en comparaison avec les familles dont seul l'un des parents occupe une activité professionnelle.

Les données autorapportées contredisent cependant les résultats obtenus à partir des observations réalisées. Les pères tendent à rapporter davantage de conflits coparentaux lorsque la mère travaille à l'extérieur que lorsqu'elle est au foyer. Les études portant sur l'articulation famille/travail se sont essentiellement intéressées à cette problématique en se focalisant sur le vécu de la mère. Nous ne savons finalement que peu de choses sur la façon dont les pères s'adaptent et perçoivent cette évolution des rôles sexués (Robin & Bergonnier-Dupuy, 2007). Dans les familles dont la mère travaille à l'extérieur, les soins sont souvent répartis de manière plus équitable (Cunningham, 2007). Les pères assument davantage de responsabilités vis-à-vis de l'enfant. Dès lors, des attentes plus importantes reposent sur eux, ce qui peut occasionner davantage de conflits coparentaux. Par ailleurs, le fait que ces familles sont habituées à partager les tâches quotidiennes relatives à l'enfant leur donne assurément un avantage certain lorsqu'elles sont soumises à des tâches d'observation, par rapport aux familles fonctionnant davantage sur un mode traditionnel. Ce dernier aspect pourrait expliquer la discrédence obtenue entre les observations et les données autorapportées.

Dans ce travail, nous n'avons considéré que le nombre d'heures de travail à l'extérieur. La question de l'activité professionnelle est toutefois hautement imbriquée avec d'autres facteurs, tels que les croyances sur la famille, la gratification reçue au travail ou la répartition des tâches avec le conjoint (Buckley & Schoppe-Sullivan, 2010). Nos résultats soulignent la nécessité de

mieux comprendre le rôle de l'activité professionnelle de la mère dans le fonctionnement coparental par l'examen approfondi de ces différents facteurs.

5.1.4.3 Lien entre sécurité d'attachement parent-enfant et durée de la relation de couple

Nous constatons que la durée de la relation de couple est associée positivement à la sécurité d'attachement père-enfant. Une relation conjugale stable et positive crée un contexte permettant aux parents d'apprendre et de pratiquer les soins à l'enfant (Bradford & Hawkins, 2006). De plus, l'arrivée d'un enfant crée un bouleversement majeur qui implique une redéfinition des rôles de chacun. Or, il se pourrait que les couples stables parviennent mieux à négocier ces différents changements par rapport aux couples dont la relation est plus nouvellement établie. Ces derniers sont peut-être encore à la recherche de leur identité de couple, ce qui leur permet moins de mettre l'accent sur l'accomplissement de leur rôle parental.

L'effet inverse peut aussi être envisagé : le fait que les parents entretiennent une relation d'attachement sécuritaire avec leur enfant et qui s'avère donc gratifiante, peut assurer une certaine pérennité au couple. Une étude menée aux Pays-Bas se rapproche de cette perspective, en montrant que lorsque les pères sont plus engagés avec leur enfant, la probabilité que le couple se sépare est effectivement moindre (Kalmijn, 1999).

5.2. Variables modératrices du lien entre coparentage et attachement parent-enfant

Après une première étape permettant d'évaluer le lien entre coparentage et sécurité d'attachement, le but de la deuxième partie du présent travail visait à examiner les différences individuelles dans cette relation. Nous avons considéré certaines variables modératrices susceptibles de modifier ce lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant ; à

savoir l'attachement adulte, le sentiment d'efficacité, le stress familial et le sexe de l'enfant. Ici, nous discuterons des résultats pour chacun de ces modérateurs.

5.2.1. Attachement adulte dans le couple

Avant de nous intéresser à l'attachement adulte en tant que modérateur, nous allons tout d'abord expliciter les résultats obtenus concernant les liens directs entre l'attachement adulte dans le couple et la sécurité d'attachement parent-enfant.

5.2.1.1 Liens directs entre l'attachement adulte et la sécurité d'attachement parent-enfant

L'attachement évitant chez le père et anxieux chez la mère en lien avec la sécurité d'attachement parent-enfant

Nos résultats révèlent l'existence d'un lien direct entre les comportements d'attachement dans le couple et les relations d'attachement parent-enfant. Cette relation diffère suivant les différents patterns (ou sous-types) d'attachement considérés chez la mère et chez le père. Lorsque le père rapporte un niveau élevé d'attachement anxieux dans le couple, l'enfant est attaché de manière moins sécurisée à son père que lorsque ce dernier indique un faible niveau d'attachement anxieux. Lorsque la mère présente un niveau élevé d'attachement évitant, la relation d'attachement mère-enfant est moins sécurisée que lorsque celle-ci témoigne d'un faible niveau d'attachement évitant.

Pour comprendre ces résultats, il convient de se référer aux spécificités des relations d'attachement. Le rôle des pères est typiquement d'encourager les comportements d'exploration. Cette capacité à répondre aux besoins de dépassement et d'activation de son enfant constitue un aspect fondamental de l'attachement père-enfant (Paquette, 2004). Les pères qui se caractérisent par un attachement anxieux transgressent toutefois cette conception traditionnelle. Ils ne parviennent que difficilement à soutenir l'enfant dans son désir, estimant plus souvent ces

comportements comme « à risque ». Il en résulte une plus forte probabilité pour ces pères de développer une relation insécure avec leur enfant.

Traditionnellement, les mères sont décrites comme étant chaleureuses et réconfortantes. Les mères évitantes enfreignent par leurs comportements ces stéréotypes de genre. Elles sont peu à l'aise pour faire face aux sentiments de détresse chez les autres, échouant souvent à les reconnaître et à pouvoir offrir un soutien empathique dans ces moments-là (Rholes et al., 2006). Ces mères ne peuvent ainsi fournir une réassurance suffisante à l'enfant en cas de détresse ou de peur. Dans ces conditions, l'enfant ne peut retrouver un état de sécurité. Ce résultat concorde avec ceux obtenus dans d'autres études, révélant que les mères évitantes sont moins sensibles et ont un comportement moins chaleureux avec leur enfant (Rholes et al., 1995 ; Selcuk et al., 2010).

Les patterns d'attachement adulte sont ainsi associés à la sécurité d'attachement parent-enfant, suggérant par conséquent que l'attachement puisse se transmettre d'une génération à l'autre. Les patterns de transmission intergénérationnelle mis en évidence dans cette étude s'avèrent toutefois contraires aux stéréotypes de genre. Selon certains écrits, les mères, plus émotives et plus orientées vers les autres, indiquent en moyenne plus d'anxiété d'abandon, tandis que les hommes rapportent plus d'évitement dans leur relation, cette orientation d'attachement correspondant au stéréotype de l'homme autonome et individualiste (Brennan, Shaver, & Tobey, 1991 ; Pietromonaco & Carnelley, 1994). Or nos résultats montrent que les parents en discordance avec ces rôles traditionnels de genre (c'est-à-dire attachement évitant chez la mère et attachement anxieux chez le père) risquent davantage de développer une relation d'attachement insécure avec leur enfant.

L'étude de Jones (2013), portant sur des adolescents, met également en évidence de tels résultats contraires aux stéréotypes de genre. L'attachement évitant chez la mère est relié négativement à la capacité qu'a celle-ci à servir de base de sécurité pour l'adolescent, alors que l'attachement anxieux chez le père est corrélé négativement à la base de sécurité observée entre le père et l'adolescent⁶³. Ces adolescents pourraient s'avérer particulièrement sensibles à la non-conformité de l'attitude parentale à ces stéréotypes de genre. Umemura et coll. (2013) constatent pour leur part que, dès la petite enfance, les enfants marquent une préférence pour la mère

⁶³ La base de sécurité est défini plus particulièrement comme la capacité du parent à pouvoir servir de soutien en cas de besoin, à pouvoir accepter la position de l'adolescent et à lui fournir des stratégies constructives pour résoudre les conflits.

lorsqu'ils veulent obtenir réconfort et réassurance. Cette préférence se manifeste, quel que soit le type de relation d'attachement (sécure ou insécure) établi entre la mère et l'enfant ou entre le père et l'enfant. Elle s'explique par le fait que la mère administre les soins principaux à l'enfant, mais pourrait également correspondre à une prédisposition biologique. Les enfants s'avèrent donc être particulièrement affectés par l'incapacité de la mère à pouvoir offrir du réconfort en cas de détresse ou de fatigue. En comparaison avec les mères évitantes, les mères anxieuses pourraient en revanche se montrer plus aptes à procurer du soutien à l'enfant dans ces moments-là. Par ailleurs, ces considérations conduisent à s'interroger sur la transmission des patterns d'attachement dans le cas où le père est le principal donneur de soins, ou lorsque les responsabilités parentales sont équitablement réparties. Est-ce que l'attachement évitant du père constituera dès lors la dimension prédominante pour la transmission de l'attachement ? Afin de répondre, il faudrait étudier cette transmission intergénérationnelle avec des familles vivant dans divers contextes (pères au foyer, parents gays ou lesbiens).

Bien que nos résultats soient en accord avec la littérature existante, certains doutes persistent quant à la validité de nos observations. Malgré la volonté d'être les plus objectifs possible et un accord interjuge satisfaisant, nous ne pouvons pas totalement exclure que les observateurs aient été influencés par la non-conformité des comportements parentaux à ces stéréotypes de genre. Il est en effet communément admis qu'un père est plus distant et qu'une mère est plus anxieuse dans la relation avec son enfant (Majdandzi, de Vente, Feinberg, Aktar, & Bögels, 2012). Ces comportements parentaux pourraient donc être perçus comme étant plus appropriés ou plus acceptables par l'observateur. Par conséquent, l'attitude des parents respectant ou non ces attentes sociales pourrait, dans une certaine mesure, avoir influencé les évaluations d'attachement parent-enfant.

Attachement évitant chez le père et sécurité d'attachement mère-enfant

À partir de l'analyse des effets croisés, nos résultats indiquent que dans les familles où les pères témoignent d'un niveau élevé d'attachement évitant, les mères entretiennent une relation d'attachement sécure avec l'enfant⁶⁴. Bien qu'inattendu et contraire aux prévisions, ce résultat pourrait correspondre à un processus de compensation de la part de la mère, motivé par le désengagement paternel de la relation. La littérature suggère que les hommes tendent davantage

⁶⁴ Il convient de relever que ce résultat n'apparaît qu'après avoir contrôlé les conflits coparentaux rapportés par le père.

à se retirer des interactions coparentales lors de conflits de couple, ou s'ils ne se sentent pas respectés par leur partenaire dans la relation coparentale (Elliston et al., 2008). Ces comportements de retrait, procédés auxquels les pères évitants ont recours, s'avèrent dans certains cas particulièrement adaptés, empêchant notamment l'escalade des conflits familiaux. Dans notre étude, un tel processus semble faciliter l'engagement de la mère avec l'enfant, compensant ainsi le désinvestissement du père.

Par ailleurs, un tel résultat est cohérent avec la perspective évolutionniste, qui prône une certaine complémentarité entre les parents. Selon cette théorie, les ressources parentales sont limitées et coûteuses. Si l'un des parents s'investit auprès de l'enfant, l'autre pourrait en retour tirer certains bénéfices de réserver ses ressources pour s'engager dans d'autres domaines (activités professionnelles par exemple) (McNamara, Houston, Barta, & Osorno, 2003). Or, les femmes sont davantage socialisées pour être les principales responsables du bien-être de l'enfant (Bass, Butler, Grzywacz, & Linney, 2009). D'un autre côté, les hommes évitants, en recherche d'une plus grande indépendance, acceptent probablement plus facilement que les tâches éducatives soient confiées à leur conjointe.

Selon la littérature, les patterns d'attachement dans le couple sont généralement stables à travers le temps, mais peuvent être modifiés sur la base des expériences vécues dans les relations (Feeney & Noller, 1992). De ce fait, il se pourrait que les mères, par leurs comportements, découragent les pères à s'investir auprès de l'enfant, et ainsi accentuent les traits d'attachement évitant. En d'autres termes, certaines mères sont amenées à prendre seules en charge les différentes tâches domestiques et renforcent en retour le père dans ses comportements d'évitement.

Enfin, il n'existe à notre connaissance aucune étude ayant évalué, comme nous l'avons fait, les liens croisés entre l'attachement adulte du père et la relation d'attachement mère-enfant. Ces résultats ont pourtant d'importantes implications sur la manière de conceptualiser l'attachement évitant dans le couple. Les théoriciens de l'attachement relèvent que les personnes évitantes entretiennent des relations de couple de moins bonne qualité que les personnes sécures (Simpson, 1990). Notre travail suggère que cette distance qu'instaurent les pères évitants dans la relation de couple peut s'avérer particulièrement profitable à la mère dans sa relation avec l'enfant.

5.2.1.2 L'attachement adulte en tant que modérateur du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant

Conformément à nos attentes, nos résultats montrent que l'attachement anxieux chez le parent modère le lien entre coparentage et sécurité d'attachement *père-enfant*.

Cet effet de modulation n'apparaît que pour l'attachement père-enfant. Une explication possible pourrait être que la transmission des patterns d'attachement de la mère à l'enfant est probablement plus directe qu'elle ne l'est chez le père, la mère assumant une plus large part des responsabilités curatives. Chez le père, la transmission de ces patterns est probablement davantage tributaire de la place que la mère lui laisse et de celle qu'il s'octroie lui-même (Bernier & Miljkovitch, 2009). Elle dépend donc plus fortement de la qualité de la relation coparentale. Ceci pourrait expliquer que l'effet d'interaction entre coparentage et attachement adulte dans le couple soit plus spécifiquement associé à l'attachement père-enfant.

Dans la suite de ce chapitre, nous discuterons tout d'abord de l'attachement anxieux du père en tant que modérateur, avant d'aborder les résultats sur l'attachement anxieux de la mère.

5.2.1.3 Attachement anxieux chez le père en tant que modérateur du lien entre coparentage et sécurité d'attachement père-enfant

Nos résultats confirment que les conflits coparentaux rapportés par le père peuvent avoir des effets variables sur la sécurité d'attachement père-enfant selon le style d'attachement du père. La présence de conflits coparentaux rapportés par le père n'est accompagnée d'une diminution de la sécurité d'attachement père-enfant que lorsque le père relate un niveau élevé d'attachement anxieux. Un tel lien n'existe pas chez les pères endossant un faible niveau d'attachement anxieux. Ce dernier aspect constitue donc un facteur de protection qui neutralise les effets négatifs des conflits coparentaux sur la sécurité d'attachement père-enfant.

Bien que portant spécifiquement sur la relation coparentale, nos résultats se situent dans le prolongement des travaux sur le couple. Ceux-ci ont permis de montrer que l'insécurité d'attachement adulte modère le lien entre conflits conjugaux et ajustement de l'enfant (Laurent et al., 2008 ; Paley et al., 2005). Nos résultats attestent que l'attachement adulte joue également un rôle important dans l'association entre conflits coparentaux et sécurité d'attachement père-enfant. Ils démontrent néanmoins la nécessité d'opérer une distinction entre les deux patterns d'attachement évitant et anxieux ; l'effet de modération étant plus spécifiquement rattaché à la dimension d'attachement anxieux.

Les personnes se caractérisant par un attachement anxieux sont hypervigilantes aux signes d'abandon et avides de soutien. Elles sont aussi plus vite accablées par une conflictualité dont elles amplifient souvent les conséquences négatives (Campbell et al., 2005). La présence de conflits au niveau coparental peut donc s'avérer particulièrement problématique pour elles. À l'opposé, les personnes ayant un faible niveau d'attachement anxieux se montrent plus flexibles et ouvertes dans leur manière de percevoir et d'évaluer les conflits. Elles présentent de meilleures capacités à réguler leurs propres affects au cours des échanges conflictuels. Un faible attachement anxieux constitue ainsi une ressource permettant d'éviter que les conflits coparentaux ne se déplacent de leur source d'origine. Malgré les désaccords existant au sein de la relation coparentale, les pères ayant un faible attachement anxieux peuvent en relativiser l'impact. Ils restent ainsi disponibles pour répondre aux besoins émotionnels de leur enfant.

De plus, en adoptant le plus souvent des stratégies de résolution de conflits constructives et positives, les personnes disposant d'un faible niveau d'attachement anxieux atténuent les conséquences négatives de ceux-ci. Les désaccords peuvent ainsi trouver des solutions acceptables. Dans ces conditions, l'enfant assiste à des échanges où les points de vue de chacun peuvent être partagés et négociés de manière à aboutir à un compromis satisfaisant. Autrement dit, il expérimente une manière saine de résoudre les divergences. Ce contexte favorisant le maintien d'une harmonie et sécurité familiale, peut ainsi le prémunir contre le risque de développer un attachement insécure avec son père.

5.2.1.4 L'attachement anxieux de la mère en tant que modérateur du lien entre coparentage et sécurité d'attachement père-enfant

Un autre résultat montre que l'attachement adulte chez la mère modère la relation entre les conflits coparentaux relatés par le père et la sécurité d'attachement père-enfant. Dans les familles où la mère indique un niveau élevé d'attachement anxieux, les conflits coparentaux rapportés par le père sont associés à un attachement père-enfant moins sûr, alors qu'un tel lien n'existe pas dans les familles où la mère présente un faible niveau d'attachement anxieux. Ce résultat suggère que les mères attachées de manière anxieuse et ne se sentant pas soutenues par leur conjoint sont susceptibles, en retour, de contrecarrer la sécurité d'attachement père-enfant.

Les mères ayant un attachement anxieux tendent effectivement à développer des attentes élevées de soutien et de réassurance envers leur conjoint (Kohn et al., 2012). Face à l'attitude intrusive et aux demandes excessives de la mère, le père n'a ainsi probablement pas d'autre choix que de se retirer des relations familiales ou de manifester sa désapprobation, ce qui peut entraver sa relation d'attachement avec l'enfant. Nos résultats soutiennent ces interprétations, puisqu'un lien direct est relevé entre l'attachement anxieux chez la mère et les conflits coparentaux rapportés par le père : lorsque la mère présente un haut niveau d'attachement anxieux, le père rapporte davantage de désaccords au niveau coparental.

Par ailleurs, cette attitude contrôlante et moins tolérante de la part des mères anxieuses nous amène penser qu'elles sont plus réticentes à donner une place au père et à lui accorder leur confiance. Selon Collins et Feeney (2004), les mères avec un attachement anxieux interprètent plus souvent les intentions de leur partenaire de manière négative. Cette attitude visant à restreindre l'accès du père à l'enfant, peut être qualifiée de comportement de « gatekeeping ». *A contrario*, les mères présentant un attachement faiblement anxieux peuvent, malgré les conflits coparentaux, continuer à encourager le père à s'impliquer avec l'enfant, favorisant ainsi les liens d'attachement père-enfant. Notre étude n'a pas pris en compte les mécanismes de « gatekeeping » ; à l'avenir, d'autres études devraient être menées pour examiner plus particulièrement cette relation entre les patterns d'attachement anxieux de la mère et son attitude contrôlante vis-à-vis du père.

Bien que ce travail soit l'un des premiers à avoir considéré l'attachement adulte en tant que modérateur du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant, il n'englobe qu'une petite part des processus qui se trament au sein de la dynamique familiale. Dans le cas où le père présente un attachement évitant, l'attachement anxieux de la mère pourrait avoir des effets encore plus notoires sur la relation entre coparentage et sécurité d'attachement père-enfant. Le père inconfortable avec l'intimité étant moins disponible pour répondre aux besoins de réconfort et de réassurance de sa femme (Feeney, 1994), il peut en résulter une conflictualité accrue au niveau coparental et un risque, par conséquent, de débordement des tensions coparentales dans les autres sous-systèmes. À l'occasion de futures recherches, il conviendrait de se diriger vers un modèle plus complexe qui tienne compte des interactions possibles entre les types d'attachement de la mère et du père.

5.2.2. Sentiment d'efficacité parentale

Conformément à nos attentes, le sentiment d'efficacité parentale joue un rôle important dans la relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Nos précédents résultats montrent qu'une collaboration efficace entre les parents durant le JPN est reliée à un attachement père-enfant sécurisé. En revanche, un tel lien n'apparaît pas pour l'attachement mère-enfant. Ces conclusions doivent être nuancées, en tenant compte du sentiment d'efficacité parentale. Lorsque la mère a suffisamment confiance en ses capacités (haut sentiment d'efficacité), le coparentage observé est alors associé positivement à la sécurité d'attachement mère-enfant. Le même résultat s'applique aux pères. Il est nécessaire que le père ait suffisamment confiance en ses propres ressources parentales pour que le coparentage soit associé à la sécurité d'attachement avec son enfant. Autrement dit, la sécurité d'attachement de l'enfant avec le parent augmente à mesure que la qualité des échanges coparentaux s'améliore, mais uniquement dans les familles où le parent présente un haut sentiment d'efficacité. Nous allons donc discuter de ces deux résultats en commençant par le sentiment d'efficacité paternelle.

5.2.2.1 Sentiment d'efficacité parentelle comme modérateur du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant

Un haut sentiment d'efficacité parentelle, couplée avec une relation coopérante et peu conflictuelle au niveau coparental, peut renforcer les croyances du père dans sa capacité à influencer et à maîtriser les nombreux défis liés à l'éducation de l'enfant. Ses compétences parentales s'en trouvent améliorées, ce qui renforce en retour la qualité des liens d'attachement père-enfant.

Au contraire, si le père s'estime peu capable d'assumer ses fonctions parentales, l'aide reçue au niveau coparental ne lui permettra pas de combler son sentiment d'incompétence et d'augmenter ses performances parentales. Dans ce cas, la relation coparentale ne contribue pas à renforcer sa relation d'attachement avec l'enfant. Ce résultat nous interroge sur le type de relation coparentale que les pères peuvent établir lorsqu'ils manquent de confiance en eux. Comment expliquer que certains pères soient impliqués au niveau coparental et soutiennent leur partenaire, bien qu'ils ne se sentent pas aptes à relever seuls les nombreux défis liés à la parentalité ?⁶⁵ Il est probable que certains pères s'engagent dans la relation coparentale non pas par choix, mais sous la contrainte de leur conjointe ou de la société (Bouchard, Lee, Asgary, & Pelletier, 2007). Cette absence de motivation intrinsèque concerne sans doute plus particulièrement les pères ayant peu confiance en leurs capacités parentales. De plus, certains pères sont investis dans les activités familiales, mais passent finalement peu de temps seuls avec leur enfant, ce qui ne leur permet pas d'acquérir la confiance suffisante pour se sentir efficace dans leur rôle. Le soutien reçu au niveau coparental n'est donc pas associé, pour ces pères, à des conséquences positives dans leur relation d'attachement avec l'enfant. En définitive, la promotion d'un attachement sécure entre le père et l'enfant peut se réaliser en renforçant la collaboration et l'entraide entre les parents au sein de la relation coparentale. Toutefois, cette approche ne peut être véritablement efficace que si elle est couplée avec un travail sur les croyances et les ressentis des pères par rapport à leur rôle.

⁶⁵ Dans notre étude, nous ne relevons pas de lien significatif entre le sentiment d'efficacité parentale et le coparentage observé.

5.2.2.2 Sentiment d'efficacité maternelle comme modérateur du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant

Pour les mères qui se sentent peu aptes à assumer leurs fonctions parentales, les résultats sont légèrement différents de ceux du père ; une haute qualité de relation coparentale observée durant le JPN est reliée *négativement* à la sécurité d'attachement mère-enfant. Ainsi, pour ces mères rapportant un faible sentiment d'efficacité, la relation coparentale n'apparaît pas comme une source de soutien, mais plutôt de stress. Malgré l'aptitude des parents à collaborer étroitement ensemble, ces mères se sentent probablement dépassées par la nécessité de prendre en compte le père et de se coordonner avec lui pour mener à bien les tâches parentales. Le sentiment d'efficacité est, en outre, étroitement corrélé à l'estime que ces mères ont d'elles-mêmes (Leerkes & Crockenberg, 2002). Or, selon Murray et coll. (2000), les mères ayant peu confiance en elles tendent à dévaluer la façon dont leur conjoint les perçoit, considérant que ceux-ci les voient négativement (Murray, Holmes, & Griffin, 2000). Ces doutes à l'égard de leur conjoint pourraient ainsi les amener à sous-estimer le soutien qu'elles reçoivent effectivement au niveau coparental.

De plus, ces mères se sentant peu efficaces dans leur rôle pourraient se sentir menacées par l'implication du père au sein de la relation coparentale. Cela pourrait accentuer l'impact négatif qu'elles ont d'elles-mêmes, et renforcer leur sentiment d'incompétence et d'incapacité face aux défis liés à la parentalité. Les attentes qui reposent sur les mères dans notre société sont nombreuses. Elles se doivent d'être dévouées à leur progéniture, au-delà de leurs propres besoins individuels (Arendell, 2000). Pour ces mères ne se sentant pas aptes à remplir efficacement ce rôle, le fait que les pères les aident et s'impliquent activement pourrait être mal vécu, créant une tension entre leurs sentiments personnels et les normes assignées par notre société. Elles pourraient alors être moins enclines à se voir délestées d'une partie de leurs tâches relatives à l'enfant, en comparaison avec les mères plus confiantes en leurs capacités. Dans leur étude, Sasaki et coll. (2010) soutiennent cette interprétation en montrant que lorsque le père est perçu comme étant impliqué et compétent dans les activités de soins (domaine traditionnellement réservé à la mère), la mère souffre alors d'une perte de son sentiment de compétence. La participation accrue du père dans la relation coparentale n'apporte donc pas toujours satisfaction à la mère et ne permet pas d'augmenter ses performances parentales, tout particulièrement

lorsqu'elle se sent peu efficace dans son rôle. Par conséquent, la manière dont la mère, mais aussi le père, peuvent conserver et nourrir leur satisfaction ainsi qu'une certaine estime d'eux-mêmes au travers de ce processus de négociation et de partage des responsabilités parentales, apparaît comme un aspect essentiel. Dans ces conditions seulement, la collaboration entre les parents peut s'avérer bénéfique aux relations d'attachement parent-enfant.

En conclusion, il importe de prendre en compte non seulement la façon dont les parents sont aptes à collaborer, mais également leurs ressentis vis-à-vis de leurs propres capacités parentales. Plus largement, notre travail met l'accent sur la nécessité d'évaluer les caractéristiques individuelles des parents et de les intégrer dans l'étude du lien entre coparentage et ajustement de l'enfant. Les modèles antérieurs, n'ayant pas considéré les ressources personnelles du parent, aboutissent à des conclusions très incomplètes, voire tronquées, quant à l'association entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. La prise en compte des interactions et des influences mutuelles entre les différents facteurs impliqués ó individuels, dyadiques et familiaux ó permet indéniablement d'enrichir et de nuancer les relations qui sont décelées.

5.2.3. Stress familial

L'approche écologique du développement de l'enfant préconise de tenir compte de l'impact cumulé des différents facteurs de stress qui entourent l'enfant (Shaw, Winslow, Owens, & Hood, 1998). En dehors des tensions pouvant survenir au sein de la relation coparentale, d'autres facteurs, tels que les événements de vie négatifs, les insatisfactions conjugales et le stress parental, peuvent engendrer un stress supplémentaire auquel la famille doit faire face.

Bien que les participants à cette étude soient recrutés sur une base volontaire, il s'agit de ne pas sous-estimer le stress qu'ils vivent au quotidien dans leurs différentes fonctions de parents ou de conjoints. En effet, 12.24 % des participants (pères et mères confondus) éprouvent un niveau de stress parental atteignant le seuil clinique. De plus, 31.36 % des personnes rapportent un niveau d'insatisfaction conjugale qui correspond au seuil de détresse clinique. Bien que ce constat se retrouve communément chez d'autres auteurs (Abidin, 1995 ; McHale et al., 2000), il indique néanmoins que, parmi les participants, même volontaires, certains subissent un stress relativement important dans ces différents domaines.

Si le stress familial n'a pas d'impact direct sur les relations d'attachement parent-enfant, nous constatons qu'il exerce une influence indirecte sur la relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Nous avons évoqué le fait que les conflits coparentaux rapportés par le père sont reliés négativement à la sécurité d'attachement parent-enfant. Cet effet est encore amplifié sous la condition d'un niveau élevé de stress familial. Le stress familial alimente non seulement les conflits coparentaux, mais exacerbe aussi la propagation des difficultés de la sphère coparentale à la relation d'attachement parent-enfant. Ainsi, le risque que l'enfant développe un attachement insécure est accru lorsque l'enfant est exposé aux effets cumulés des conflits coparentaux et du stress familial. L'accumulation de ces tensions au niveau coparental amenuise la capacité des membres de la famille à offrir une base de sécurité émotionnelle, menaçant ainsi le sentiment de sécurité chez l'enfant (Byng-Hall, 1995 ; Waters & Cummings, 2000). Il se peut également que dans un tel contexte, les parents soient plus sensibles aux critiques et aux comportements hostiles de leur conjoint. Perçus comme plus nocifs ou menaçants qu'ils ne le seraient dans un climat moins tendu, ces conflits sont plus susceptibles de se propager au niveau des relations d'attachement parent-enfant.

En outre, les études antérieures ont décrit la relation père-enfant comme étant plus vulnérable aux stress familiaux que la relation mère-enfant (Almeida et al., 1999). Nos résultats soutiennent partiellement ces conclusions. Les résultats révèlent une interaction significative entre le stress familial et le coparentage sur l'attachement père-enfant, alors que cet effet n'atteint pas tout à fait le seuil de significativité en ce qui concerne l'attachement mère-enfant. Il semble donc que les mères résistent un peu mieux aux effets du stress que les pères, car elles sont plus aptes à mettre en place des barrières émotionnelles entre les différents sous-systèmes familiaux. Il en résulte que dans un contexte de stress, les conflits coparentaux sont moins susceptibles de se contaminer la relation d'attachement mère-enfant que père-enfant (Almeida et al., 1999).

5.2.4. Sexe de l'enfant

Nos résultats montrent que la relation entre coparentage observé et attachement mère-enfant diffère selon le sexe de l'enfant. En effet, dans les familles avec garçons, une collaboration accrue entre les parents implique une plus grande sécurité d'attachement mère-enfant, alors qu'un tel lien n'apparaît pas dans les familles avec des filles.

Les pères étant souvent plus impliqués dans la relation avec leurs fils qu'avec leurs filles (Manlove & Vernon-Feagans, 2002 ; Pleck & Masciadrelli, 2004), les parents, dans les familles de garçons, sont contraints à devoir davantage se coordonner et s'ajuster l'un à l'autre. L'exposition plus importante des garçons que des filles aux comportements de coparentage pourrait donc expliquer le fait que ceux-ci sont plus sensibles ou plus affectés par le déroulement des relations coparentales.

Cette interprétation ne permet toutefois pas de comprendre pourquoi un tel effet de modération est spécifique à l'attachement mère-enfant. Une autre explication possible serait que les filles et les garçons ne sont pas forcément confrontés au même type de coparentage. Comme nous l'avons déjà évoqué, les garçons assistent probablement davantage à des conflits ouverts entre les parents, du moins lorsque ceux-ci sont en détresse dans leur couple, alors que les filles sont plus souvent exposées à un coparentage dissemblable, marqué par le retrait du père (McHale, 1995). Dans ce dernier cas, les mères compenseraient ce désengagement paternel en s'impliquant davantage auprès de leurs filles. Les défaillances au niveau des échanges coparentaux pourraient ainsi s'avérer moins nocives pour l'attachement mère-fille que pour l'attachement mère-fils (Holland & McElwain, 2013). D'autres études seraient nécessaires pour appuyer ces suppositions ; à savoir une éventuelle transmission des conflits coparentaux dans la relation mère-fils et un processus de compensation dans les relations mère-fille.

Nos conclusions rejoignent cependant celles développées dans l'étude de Holland et McElwain (2013). Ces chercheurs constatent que le soutien coparental perçu par la mère est relié à la relation d'attachement mère-fils, alors qu'un tel lien n'existe pas pour l'attachement mère-fille. La relation d'attachement mère-fille semble évoluer indépendamment de la qualité de la relation coparentale. Solmeyer et coll. (2013) le constatent également dans leur étude longitudinale visant à évaluer l'efficacité d'un programme d'intervention sur le coparentage : l'atténuation de la conflictualité entre les parents a un effet plus important sur les problèmes d'ajustement⁶⁶ des garçons que ceux des filles, enfants âgés de trois ans au moment de l'évaluation. Plus particulièrement, la diminution des comportements conflictuels chez la mère ne s'accompagne d'aucun changement dans l'ajustement des filles (Solmeyer, Feinberg, Coffman, & Jones, 2013). Pour expliquer ces résultats, les auteurs avancent l'hypothèse de la réactivité différentielle. L'amélioration des échanges coparentaux a des conséquences principalement sur les symptômes

⁶⁶ L'ajustement de l'enfant a été évalué dans différents domaines tels que les expressions de colère, la résistance au contrôle ou l'intensité de l'activité.

externalisés des garçons. Il semble envisageable que l'intervention ait des répercussions sur les symptômes internalisés des filles, bien que ces derniers n'aient pas été évalués. Au travers de la troisième question de recherche de ce travail, portant sur les manifestations émotionnelles de l'enfant (voir section suivante), nous allons poursuivre et approfondir les réflexions sur la question des liens entre coparentage et ajustement émotionnel de l'enfant.

5.3. Manifestations émotionnelles de l'enfant

Le but de notre troisième question de recherche était d'examiner les liens entre sécurité d'attachement parent-enfant, coparentage et manifestations émotionnelles positives et négatives de l'enfant. Nous nous intéresserons en premier lieu à l'engagement, tant positif que négatif de l'enfant, au cours de l'interaction avec ses deux parents. En deuxième lieu, nous discuterons des résultats obtenus sur les liens entre sécurité d'attachement parent-enfant et manifestations émotionnelles de l'enfant. En un troisième temps, nous examinerons l'association entre coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant. Enfin, nous considérerons les résultats des analyses de modération par l'attachement parent-enfant.

5.3.1.1 L'engagement émotionnel de l'enfant avec ses deux parents

Les observations indiquent qu'au cours du LTP, les enfants manifestent principalement des émotions neutres (correspondant en moyenne à 72.34 % du temps de jeu total) et des émotions positives (22.89 % du temps total). Ils expriment plus rarement des émotions négatives (0.02 % du temps total). En effet, 30.70 % des enfants ne montrent aucune forme de négativité au cours du LTP. Ces résultats ne sont pas surprenants, étant donné que le but implicite de ce jeu est de partager du plaisir en famille. La nature des observations ne traduit donc pas pleinement la gamme des émotions chez l'enfant, telle qu'elle pourrait être observée dans le cadre d'activités quotidiennes.

Par ailleurs, il apparaît que les enfants ne diffèrent pas dans la durée de leurs engagements (positifs et négatifs) avec leur mère et leur père. Autrement dit, ils divisent équitablement leur

attention entre leurs deux parents. Kwon et coll. (2012) n'aboutissent cependant pas aux mêmes conclusions. Dans le cadre des interactions familiales, ils relèvent que les enfants, âgés de 16 à 36 mois, s'engagent de manière plus positive avec leurs mères qu'avec leurs pères. Cette différence peut être attribuée au fait que les mères de leur échantillon se montrent, à la différence des pères, plus sensibles et positives, aussi bien lors des interactions dyadiques que triadiques (Kwon et al., 2012). Dans notre travail, les pères comme les mères semblent avoir les mêmes capacités à répondre sur le plan émotionnel aux besoins de leur enfant ; les scores de sécurité d'attachement étant qualitativement identiques pour l'attachement mère-enfant et père-enfant. Il existe toutefois une autre différence notable du point de vue méthodologique entre notre étude et celle de Kwon et coll. (2012), puisque ces derniers n'ont réalisé qu'une évaluation globale des comportements émotionnels de l'enfant. L'approche micro-analytique adoptée ici, fournit un angle d'observation unique sur les comportements de l'enfant au sein du système familial (Gordon & Feldman, 2008). Les mesures d'observation étant plus subtiles, nous détectons probablement des variations plus fines et plus objectives dans le comportement de l'enfant.

5.3.2. Liens entre manifestations émotionnelles et attachement parent-enfant

Le premier objectif de cette partie était d'examiner les relations entre sécurité d'attachement parent-enfant et manifestations émotionnelles chez l'enfant. Un résultat s'approchant du seuil de significativité statistique peut être relevé entre la sécurité d'attachement père-enfant et les émotions négatives chez l'enfant. Les enfants présentant un taux élevé d'émotions négatives tendent à être attachés de manière moins sécurisée à leur père que les enfants manifestant moins d'émotions négatives. Dans les dyades sécurisées, les parents sont décrits comme étant plus aptes à reconnaître et à valider les émotions négatives de leur enfant (Cassidy, 1994). Ils peuvent alors permettre à l'enfant de retrouver plus rapidement un état positif. Les enfants sécurisés, du moins dans la relation avec leur père, semblent montrer de meilleures capacités à réguler leurs émotions négatives que les enfants insécurisés.

Ce résultat doit néanmoins être considéré avec une certaine réserve, car il n'est pas confirmé par les analyses de régression. Le faible taux d'émotions négatives exprimées par les enfants a certainement réduit la probabilité d'observer des liens significatifs, dès lors que d'autres

variables (telles que le sexe de l'enfant par exemple) ont été introduites dans le modèle de régression. Les particularités du contexte interactif pourraient également expliquer cette absence de lien entre ces deux évaluations. L'attachement évalue la dyade parent-enfant, alors que les manifestations émotionnelles de l'enfant sont analysées dans le contexte des interactions familiales. Le cadre familial reflète assurément un lieu de socialisation différent pour l'enfant, plus complexe et plus diversifié que celui de la dyade (Gordon & Feldman, 2008 ; Kwon et al., 2012).

Nos résultats se rapprochent par ailleurs de ceux obtenus par Umemura et coll. (2013). Ces auteurs n'obtiennent pas non plus de lien significatif entre la durée des émotions positives et négatives chez l'enfant (évaluées au cours d'une tâche familiale induisant un certain stress) et la qualité de l'attachement parent-enfant (mesurée au travers de la Situation Étrange). C'est plutôt la capacité de l'enfant à retrouver rapidement un état de confort après un moment de détresse qui permet de distinguer les enfants selon leur style d'attachement (Umemura et al., 2013). Après un épisode de détresse, les enfants sécures retrouvent plus rapidement un état positif que les enfants insécures. Par conséquent, l'évaluation de la durée des émotions positives et négatives ne semble pas constituer un critère suffisant pour différencier entre les enfants sécures et insécures. Dans des recherches ultérieures, il serait nécessaire d'approfondir le système de codage afin d'appréhender la capacité de l'enfant à réguler ses affects négatifs.

5.3.3. Liens entre manifestations émotionnelles et coparentage

Jusqu'à présent, les chercheurs se sont essentiellement focalisés sur la qualité de la relation parent-enfant comme facteur déterminant de la capacité de régulation émotionnelle chez l'enfant. L'impact des interactions familiales sur l'ajustement émotionnel de l'enfant a été nettement moins étudié. Le second objectif de cette partie visait donc à étoffer les connaissances dans ce domaine, en examinant plus particulièrement l'association entre les manifestations émotionnelles chez l'enfant et le coparentage.

Nos résultats n'indiquent pas de lien direct entre les manifestations émotionnelles chez l'enfant et les comportements de coparentage observés et rapportés, mais suggèrent que le sexe de

l'enfant modère cette relation⁶⁷. La qualité des interactions coparentales durant le LTP est reliée aux manifestations émotionnelles, tant positives que négatives de l'enfant, uniquement lorsque celui-ci est un garçon. Lorsque les parents collaborent efficacement et ne montrent pas de compétition entre eux au cours du jeu, les garçons manifestent, dans ce contexte d'interaction, davantage d'émotions positives et moins d'émotions négatives. Inversement, lorsque les échanges coparentaux se caractérisent par de l'hostilité et de la compétition, les réponses des parents sont un peu plus forcées et moins ajustées aux attentes de l'enfant. Il en résulte un cadre d'interaction trop restreint et peu favorable à l'expression d'émotions positives chez les enfants, qui s'expriment davantage par le biais d'émotions négatives. Par conséquent, le contexte interactif au sein duquel les garçons évoluent joue un rôle crucial dans l'expression de leurs émotions et dans le développement de leurs capacités de régulation émotionnelle. Plus précisément, les stratégies émotionnelles qu'ils déploient diffèrent en fonction du degré de coordination et de compétition observé au cours des interactions coparentales.

Les travaux empiriques sur le coparentage n'ont en fait que rarement mis en évidence de telles différences de genre. Selon la méta-analyse de Teubert et Pinquart (2010), le lien entre coparentage et ajustement de l'enfant ne varie pas en fonction de son sexe (Teubert & Pinquart, 2010). Cependant, plusieurs travaux sur le couple constatent que les garçons sont plus affectés par les effets négatifs des conflits conjugaux que les filles (Davies & Lindsay, 2001 ; Sturge-Apple et al., 2004). Notre travail se distingue de ces études, par le fait qu'il porte sur le sous-système coparental et non pas conjugal, et qu'il est centré sur la dimension positive des interactions. Il suggère toutefois que les garçons sont plus sensibles que les filles à la qualité des interactions coparentales auxquelles ils assistent.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cette sensibilité accrue des garçons au déroulement des échanges coparentaux. Une première explication pourrait résider dans le fait que garçons et filles ne sont pas confrontés au même type de coparentage. Comme nous l'avons déjà évoqué, nous pourrions supposer que les garçons assistent plus souvent à des conflits ouverts entre leurs parents, et qu'ils reçoivent, dans ces circonstances, des stimulations mal ajustées, désordonnées ou contradictoires (McHale, 1995). La seule solution pour eux, afin de modifier le cours des échanges ou d'y mettre fin, est de manifester ouvertement leur désapprobation ou leur désarroi. La détresse exprimée est le signe que ces conflits menacent leur

⁶⁷ Ce résultat n'atteint pas tout à fait le seuil de significativité ($p < .05$) mais mérite d'être discuté, étant donné la difficulté à détecter ce type d'effet (McClelland & Judd, 1993).

sentiment de sécurité (Davies & Cummings, 1994). En supposant que les filles se retrouvent moins impliquées dans des rapports conflictuels, mais doivent davantage faire face au désengagement de l'un des parents, les réponses qu'elles reçoivent sont moins chaotiques et plus ajustées. Elles n'éprouvent ainsi pas le même besoin de signifier leur inconfort par l'expression d'émotions négatives.

Une seconde explication pourrait provenir de l'hypothèse de la vulnérabilité différentielle (Davies & Lindsay, 2001). Les filles ont en effet appris à davantage inhiber leur colère que les garçons (Blakemore, Berenbaum, & Liben, 2013 ; Zahn-Waxler, 1993). Face aux difficultés de coordination et à la présence d'échanges conflictuels entre les parents, les garçons montreraient ouvertement leur colère et leur frustration, alors que les filles l'exprimeraient de manière plus subtile et plus internalisée. Notre système de codage ne permet toutefois pas de capturer de ces différences de genre dans les réactions émotionnelles. L'utilisation de mesures physiologiques (comme la variabilité cardiaque) pourrait en effet s'avérer fort utile, afin de mieux saisir les réactions émotionnelles des filles (Calkins, Graziano, Berdan, Keane, & Degnan, 2008).

Finalement, les filles sont souvent décrites comme étant plus en avance que les garçons dans la production des premiers mots et des premières phrases (Özçali kan & Goldin-Meadow, 2010). Ces nouvelles habiletés langagières pourraient leur permettre d'exprimer leur frustration, leur colère ou leurs désirs par ce biais-là, davantage que l'expression d'émotions négatives.

Nos résultats attestent ainsi que les garçons manifestent un taux plus élevé d'émotions négatives dans le contexte d'interactions coparentales moins coordonnées et plus conflictuelles. Il serait néanmoins prématuré d'en conclure, à partir de nos résultats, que ces enfants développeront par la suite des symptômes externalisés. D'autres aspects devraient être considérés avant de présager du fonctionnement ultérieur de ces enfants. Il n'est en effet pas certain que la stratégie adoptée par les garçons et visant à exprimer leur désaccord, soit moins nocive à plus long terme que l'absence de réactions émotionnelles apparente chez les filles. De plus, selon le modèle de l'encadrement (Fivaz et al., 1982), la manière dont les parents s'adaptent aux signaux de l'enfant constitue un élément essentiel qui peut lui permettre, en retour, de mieux réguler ses émotions. En effet, nous pourrions imaginer que l'expression d'émotions négatives chez les garçons constitue un facteur de protection à long terme, lorsque les parents peuvent prendre conscience des conséquences négatives de leurs échanges hostiles sur l'enfant, et qu'ils réajustent leurs comportements en conséquence. En admettant par exemple que, lors d'un différend, les parents

haussent la voix et que l'enfant se mette à pleurer, cette attitude de l'enfant pourrait amener les parents à changer leur mode de communication et à adopter une autre stratégie pour résoudre leur conflit. En ajustant ainsi leurs comportements, ils transmettent à l'enfant le sentiment qu'ils comprennent et ressentent intérieurement ce qu'il éprouve. Dans le cas contraire, si les parents ne sont pas réceptifs aux signaux de l'enfant ou s'y ajustent mal, non seulement celui-ci risque de demeurer dans un état de détresse, mais les efforts qu'il déploie pour changer le cours des événements ne seront pas récompensés. En effet, malgré la détresse exprimée, son but visant à changer le cours des événements ne pourra pas être atteint. En définitive, la manière dont les parents perçoivent et s'ajustent aux signaux de l'enfant constitue un aspect déterminant qui peut amener une même situation à devenir un facteur de protection ou de risque pour l'enfant.

L'analyse des stratégies émotionnelles déployées par l'enfant lors des échanges coparentaux conflictuels ne nous permet donc pas d'aboutir à des conclusions claires sur les répercussions à plus long terme chez l'enfant. Toutefois, notre étude ouvre la voie vers d'autres recherches dans ce domaine, en suggérant que de possibles différences de genre puissent exister dans les réactions émotionnelles des filles et des garçons en fonction de la qualité des relations coparentales.

5.3.4. Attachement parent-enfant en tant que modérateur du lien entre coparentage et manifestations émotionnelles

Bien que les liens entre le coparentage et les manifestations émotionnelles de l'enfant puissent être directs, l'effet peut aussi être indirect. Nous avons procédé à l'analyse des effets de modulation du lien entre coparentage et manifestations émotionnelles chez l'enfant par la sécurité d'attachement parent-enfant. Il n'apparaît pas que l'attachement parent-enfant modère le lien entre coparentage observé durant le LTP et manifestations émotionnelles de l'enfant. Nous constatons cependant que la qualité des relations coparentales observées durant le JPN interagit avec la sécurité d'attachement père-enfant pour expliquer les manifestations émotionnelles positives chez l'enfant. Les résultats de cette analyse de modulation sont pourtant contraires à nos prévisions. Une relation coopérante et peu conflictuelle entre les parents durant le JPN est reliée à un taux de positivité élevé chez l'enfant au cours du LTP, et cela uniquement lorsque

l'enfant entretient un attachement insécuré (faiblement sécuré) avec son père. Il est surprenant de constater que la capacité de l'enfant à s'exprimer positivement dans le cadre d'une relation coparentale de qualité n'apparaît que chez les enfants attachés de manière insécuré à leur père.

Même si l'interprétation n'intervient que rétrospectivement, elle nous permet de supposer que les pères inscrits dans une relation insécuré avec leur enfant seraient plutôt réticents à ce que celui-ci exprime des émotions négatives. Ils tentent donc de contrôler fortement l'expression d'émotions négatives (Isabella, Belsky, & von Eye, 1989). En revanche, dans les dyades sécurés, les parents offrent un contexte d'interaction permettant à l'enfant de s'exprimer plus librement, en déployant une large gamme d'émotions tant positives que négatives (Cassidy, 1994). En accord avec nos résultats, Pauli-Pott et Mertesacker (2009), dans leur étude incluant des enfants âgés de 12 mois, concluent également que les dyades mère-enfant insécurés sont celles qui se traduisent par une plus haute fréquence d'états positifs, tant chez la mère que chez l'enfant. Les dyades sécurés se caractérisent au contraire par une plus haute fréquence de combinaisons d'émotions, neutres chez l'enfant et négatives chez la mère. L'âge de l'enfant au moment de l'évaluation devrait également être pris en compte. Les interactions avec les enfants âgés de 18 mois sont moins positives qu'elles ne le sont à un âge plus jeune (Fagot & Kavanagh, 1993). En quête d'autonomie et d'affirmation, les enfants de cet âge se montrent en effet moins coopérants avec leurs parents qu'ils ne le sont plus tôt dans leur développement. Nos observations reflètent probablement cette capacité, chez l'enfant sécuré avec son père, à prendre une part active dans les échanges familiaux lorsque ceux-ci sont coordonnés, et à pouvoir s'affirmer davantage par le biais d'émotions tant positives que négatives.

5.4. Limites et prolongements

Tout en considérant ces résultats, il importe de garder à l'esprit quelques-unes des limites de ce travail.

La petite taille et l'homogénéité de l'échantillon étudié incitent à interpréter nos résultats avec une certaine prudence. Des précautions doivent notamment être prises concernant la généralisation de nos résultats à d'autres types de population, notre échantillon étant exclusivement composé d'enfants âgés entre 18 et 24 mois vivant avec leurs deux parents. De

plus, les participants de notre recherche sont principalement suisses, bien formés et issus de la classe moyenne. Notre échantillon est surreprésenté par des parents qui entretiennent un attachement sécure avec leur enfant, et sous-représenté par des pères qui ne sont pas impliqués dans la vie de leur enfant. Ces données limitent donc la portée de nos résultats.

Outre ces aspects liés à la population étudiée, nous discuterons ci-dessous des limites portant sur les différentes évaluations réalisées.

5.4.1. Sécurité d'attachement parent-enfant : une mesure de l'enfant « idéal » ?

Notre étude se distingue des travaux antérieurs par le fait qu'elle a utilisé le Q-sort par observateur afin de mesurer la sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant. Bien que cet instrument constitue un outil d'évaluation valide de l'attachement parent-enfant, certaines critiques peuvent être émises à son encontre. Nos descriptions de l'enfant attaché sécure se sont révélées être très fortement reliées à celles de l'enfant désirable ou idéal. Il se pourrait donc que les descriptions de l'enfant sécure soient le reflet d'un biais lié à la désirabilité sociale. De plus, cet instrument d'évaluation a été principalement validé auprès des mères et n'est que rarement utilisé auprès des pères. Dans notre étude, la moyenne des scores de sécurité d'attachement père-enfant et mère-enfant obtenus correspond tout à fait à ce qui est relevé dans d'autres travaux (Monteiro et al., 2008 ; Van Ijzendoorn et al., 2004). En outre, différentes recherches obtiennent des corrélations élevées entre les deux critères d'enfant «désirable» et «sécure» (Belsky & Rovine, 1990 ; Pierrehumbert et al., 1995). Par conséquent, ces quelques réserves ne permettent pas de remettre en question la validité de nos observations.

Il se pourrait également que certains biais dans le jugement de l'expérimentateur viennent se confondre avec l'évaluation. Les variations observées dans les données pourraient, par exemple, être attribuées à des influences transitoires (comme l'humeur générale de l'expérimentateur, un parent plus ou moins sympathique, etc.). Néanmoins, l'accord interjuge est bon, ce qui réduit ce risque. Mentionnons tout de même que l'ensemble de l'équipe de codage était constituée de femmes. Nous ne pouvons donc pas exclure que les évaluatrices aient internalisé des modèles éducatifs davantage liés aux critères de soin de la mère que du père.

Enfin, Dubeau & Moss (1998) reconnaissent que certains biais dans le Q-sort peuvent exister par rapport au sexe de l'enfant. Les comportements identifiés pourraient ne pas avoir la même signification selon que l'enfant est une fille ou un garçon (p.ex. «son niveau d'activité est généralement élevé», «il est indépendant de moi»). Ainsi, l'interprétation des différences constatées entre filles et garçons doit se faire avec une certaine prudence.

5.4.2. Coparentage, un concept difficilement opérationnalisable

Alors que la qualité de l'attachement parent-enfant a été examinée au sein même du milieu de vie de l'enfant, l'évaluation des comportements de coparentage s'est déroulée dans le contexte du laboratoire. Le fait que nos observations aient été menées dans ce cadre est un choix souvent critiqué pour son manque de validité écologique. La généralisation des comportements identifiés à d'autres contextes d'interaction familiale qui seraient plus représentatifs, est potentiellement compromise.

En dépit de ces limites, la présente étude a l'avantage d'avoir utilisé de multiples méthodes d'évaluation du coparentage, parmi lesquelles le questionnaire autorapporté et l'observation des comportements de coparentage dans diverses tâches interactives. Il n'existe actuellement pas de paradigmes expérimentaux qui soient clairement validés pour l'étude du coparentage. Ce travail atteste de l'importance d'examiner les comportements coparentaux au travers de situations multiples ; chaque contexte d'observation pouvant influencer les comportements ou les stratégies déployés par les parents.

Nos résultats indiquent que le JPN constitue un contexte propice à l'évaluation de la dynamique coparentale. Ce n'est pas le seul. La mesure des interactions coparentales au travers d'une activité de soin plutôt que de jeu pourrait être intéressante, sachant que l'attachement mère-enfant se développe principalement dans ce domaine (Paquette, 2004). La manière dont les parents gèrent ensemble des situations stressantes et répondent aux signaux de détresse de l'enfant pourrait représenter un autre cadre d'observation pertinent ; le stress étant connu pour activer le système d'attachement de l'enfant.

D'autres critiques pourraient être adressées à l'égard de notre évaluation du coparentage observé. Nos observations des comportements de coparentage ont abouti à la conception d'une mesure unique de coparentage, incluant à la fois les aspects coopératifs et compétitifs. L'option de ce score unidimensionnel repose sur les résultats issus des analyses factorielles. Toutefois, la conceptualisation du coparentage en tant que mesure unidimensionnelle ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs. Plusieurs privilégient l'étude du coparentage à partir de deux dimensions distinctes, l'une de coopération et l'autre de compétition (p. ex. Caldera & Lindsey, 2006 ; Karreman et al., 2008 ; Kolak & Volling, 2013 ; Schoppe-Sullivan & Mangelsdorf, 2013). Les caractéristiques de notre échantillon ont certainement limité notre capacité à dégager une dimension spécifique pour les comportements hostiles ou compétitifs. L'utilisation d'un paradigme expérimental plus stressant ou l'inclusion de familles cliniques pourrait parer à ce problème, en permettant d'appréhender davantage de comportements négatifs. Il aurait également été judicieux d'investiguer les patterns de désengagement au sein des interactions coparentales. Relevons que cette dimension de retrait de l'un ou des deux parents est en général associée à un bas niveau de conflits et de coopération durant les échanges (Waller, 2012).

Il existe des divergences dans la littérature quant à la manière d'opérationnaliser le concept de coparentage et notamment par rapport ce qui peut être considéré comme un fonctionnement normatif. Pouvons-nous admettre que des parents, qui négocient très peu entre eux mais qui ont développé des règles d'organisation très strictes, montrent un coparentage fonctionnel? Même si ce type de famille peut s'avérer fonctionnel dans l'ici et maintenant, il n'est pas possible de préjuger de sa capacité à s'adapter aux changements provoqués par le passage d'une étape développementale à l'autre. Une relation coparentale pourrait s'avérer adaptée avec un enfant de tel âge dans une situation donnée, alors qu'elle peut l'être beaucoup moins par la suite ou dans un contexte différent. C'est pourquoi le coparentage devrait se définir comme une interaction dynamique et coopérative entre les parents, permettant la négociation et l'ouverture aux différents changements survenant dans la famille. Cette définition intègre le principe que l'évaluation du coparentage ne doit pas porter seulement sur le degré de coordination atteint par les parents, mais également sur la capacité des parents à fonctionner de manière souple et flexible, tout en gardant une certaine constance face aux exigences de l'enfant. Cette flexibilité suffisante rend possible, d'une part, les ajustements nécessaires pour s'adapter aux nombreux changements auxquels la famille est confrontée et, d'autre part, la confrontation des points de vue et des idées entre les deux partenaires. Ajustements et confrontation peuvent ainsi s'effectuer sans risque, c'est-à-dire sans qu'ils soient menaçants pour la sécurité familiale. Une telle

approche dynamique du coparentage souligne, en outre, la nécessité de considérer le coparentage dans une perspective longitudinale. Une autre limite de ce travail est assurément l'absence de données à long terme, qui permettraient de dresser un portrait plus précis de l'association entre coparentage et attachement parent-enfant.

5.4.3. Les facettes constitutives de l'émotion

Notre système d'évaluation des émotions de l'enfant a certes l'avantage d'être très minutieux, mais il présente néanmoins certaines lacunes. Premièrement, le cadre d'observation, qui a pour but d'atteindre un partage ludique d'émotions positives, n'a révélé qu'un taux restreint d'émotions négatives chez l'enfant. Par le fait que les données sur les émotions négatives ne suivent pas une courbe normale, nous avons été contraints de dichotomiser cette variable et de la traiter comme une mesure catégorielle. Certains chercheurs soulignent les désavantages de l'utilisation de données catégorielles plutôt que dimensionnelles, car elles entraînent une importante perte d'information et diminuent la puissance statistique (MacCallum, Zhang, Preacher, & Rucker, 2002). Deuxièmement, nous n'avons pris en compte que la fréquence des états émotionnels et non leur intensité. Les stratégies mises en œuvre par l'enfant pour réguler ses émotions n'ont par ailleurs pas pu être évaluées. Le fait de disposer de telles données permettrait d'établir si, face aux interactions coparentales mal coordonnées, les filles mettent par exemple en œuvre des stratégies de régulation différenciées de celles des garçons. Il se pourrait que les garçons privilégient un mode de régulation centré davantage sur les parents, ce qui les amènerait à réagir négativement lorsque les interactions coparentales sont défailtantes. Les filles, quant à elles, mettent peut-être en œuvre d'autres types de stratégies, plus internalisées, pour réguler leurs émotions, comme celles de se mettre en retrait, de se tourner vers les objets ou d'exercer des conduites d'auto-réconfort. Nos données ne permettent pas ou n'ont peut-être pas été suffisamment exploitées pour étayer ces suppositions.

5.4.4. Vers un modèle conceptuel

Rares sont les études empiriques et théoriques ayant proposé des modèles conceptuels qui conçoivent simultanément les facteurs individuels, les relations dyadiques et familiales, ainsi que les différentes sources de stress extra et intrafamilial. Pour seules exceptions, nous pouvons citer les modèles développés par Feinberg (2003) ou par Belsky (1984), qui prennent en compte les interactions entre ces différents niveaux d'analyse. Si ces modèles offrent un cadre général, nous avons toutefois, dans cette étude, choisi d'accorder une place centrale aux concepts de coparentage et d'attachement parent-enfant. En partant des liens qui unissent ces deux concepts, nous avons examiné la manière dont certaines caractéristiques individuelles et familiales peuvent affecter (modérer) cette relation. Dans son modèle, Feinberg (2003) avait pris en compte le genre de l'enfant et les différences ethniques comme facteurs modérateurs du lien entre coparentage et ajustement de l'enfant. Nous avons étendu son modèle en y incluant le sentiment d'efficacité parentale, l'attachement adulte et le stress familial comme potentiels facteurs modérateurs. Cependant, d'autres modèles auraient pu être testés. Feinberg (2003) mentionne par exemple que le coparentage peut être examiné en tant que potentiel facteur de protection (modérateur). En ce sens, une relation soutenance entre les parents pourrait atténuer l'impact de certains facteurs de risque (tels que la dépression chez l'un des parents) sur l'ajustement de l'enfant.

Afin de tester nos hypothèses de médiation et de modération, nous avons réalisé des analyses de régression. Cette approche classique est l'une des plus connues et des plus appliquées en statistique pour l'analyse de données. Nous aurions cependant pu utiliser des méthodes de seconde génération, comme la modélisation par équations structurelles (SEM), pour tester de manière simultanée les relations existant entre les variables de cette étude. Cette dernière méthode offre l'avantage d'évaluer et de comparer de manière globale des modèles complexes comprenant des effets de modération ou de médiation. Pour autant, notre choix d'analyse n'enlève rien à la pertinence des résultats obtenus.

6. CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

CLINIQUES

Ce travail avait pour *premier objectif* de comprendre comment et sous quelles conditions l'enfant peut développer des liens d'attachement sécure avec ses deux parents, en fonction de la qualité des relations coparentales.

Notre étude met en évidence qu'une collaboration efficace et un faible niveau de compétition observés entre les parents fournissent un contexte unique favorisant une meilleure qualité d'attachement père-enfant. Nos résultats confirment le constat de plusieurs chercheurs, selon lesquels les pères bénéficient du soutien et des encouragements de la part de leur conjointe (Gordon & Feldman, 2008). Un degré élevé de collaboration entre les parents permet au père de fournir un sentiment de sécurité à son enfant. Ce lien est probablement réciproque : une relation d'attachement sécure entre le père et l'enfant améliore en retour la qualité des échanges coparentaux. L'autre résultat de cette étude a trait au coparentage autorapporté par les parents ; un niveau élevé de conflits coparentaux rapportés par le père est associé à une relation d'attachement moins sécure avec son enfant.

Concernant l'attachement mère-enfant, nos résultats indiquent, tout comme chez le père, que les aspects conflictuels du coparentage relatés par les pères sont reliés négativement à la qualité de l'attachement mère-enfant. Un niveau élevé de conflits coparentaux implique une relation d'attachement mère-enfant moins sécure. Ce résultat apporte un soutien à l'hypothèse de *spillover* selon laquelle le climat affectif dans une relation contamine l'ensemble des autres sous-systèmes familiaux. Initialement, cette hypothèse s'appliquait dans les cas de conflits conjugaux, mais peut s'étendre à la dynamique coparentale.

Notre étude, en offrant une compréhension plus complète de la nature des liens entre coparentage et sécurité d'attachement, dépasse les vues des précédents travaux. Elle identifie les mécanismes sous-tendant ce transfert des émotions négatives d'un sous-système familial à l'autre. Il apparaît ainsi que les difficultés présentes au niveau coparental se répandent d'une relation d'attachement parent-enfant à l'autre, par un effet de contagion. Plus précisément, les conflits rapportés par le

père au sein de la sphère coparentale sont reliés non seulement directement à sa relation d'attachement avec l'enfant, mais aussi indirectement en passant par la relation d'attachement mère-enfant. De même, les conflits coparentaux perçus par le père affectent indirectement la relation d'attachement père-enfant, mais aussi indirectement par le biais de la relation d'attachement mère-enfant. La compréhension de ces interactions complexes, à de multiples niveaux, est particulièrement importante durant la petite enfance, période durant laquelle les expériences d'attachement sont intériorisées. Le fait que l'enfant expérimente des liens d'attachement insécures avec ses deux parents, versus une seule relation d'attachement insécure, accroît le risque qu'il ne développe des troubles psychopathologiques (Diener et al. 2008 ; Ryan et al. 2006). En revanche, le fait qu'une de ses relations d'attachement soit préservée constitue un facteur de protection lui permettant de faire face aux défaillances dans l'autre relation d'attachement.

Cet effet de contagion des difficultés de la sphère coparentale à travers les relations d'attachement parent-enfant se manifeste plus spécifiquement dans les familles avec des garçons. Dans les familles avec des filles, un autre mécanisme sous-jacent est à l'œuvre ; les relations d'attachement à la mère et au père n'étant pas corrélées entre elles. Possiblement les mères compensent l'insécurité d'attachement entre le père et l'enfant en s'investissant davantage avec leur fille. Cet effet de compensation pourrait être lié au fait que les pères se retirent davantage de l'interaction avec des filles, alors qu'ils restent engagés, même de manière négative, dans les familles avec des garçons (McHale, 1995). Le retrait des pères n'est pas un processus adapté en soi, mais donne l'opportunité à la mère de préserver une relation d'attachement sécurisée avec sa fille, et ce malgré les tensions existantes au sein de la relation coparentale.

Ces résultats doivent toutefois être nuancés par le nombre limité de filles dans notre échantillon. L'effet bénéfique lié au processus de compensation doit également être relativisé, car la littérature relate les risques pour l'enfant d'être exposé à un coparentage de type dissemblable. Même si les répercussions sont moins évidentes, McConnell et Kerig (2002) relèvent que le retrait de l'un des parents dans la relation coparentale a une influence sur la symptomatologie internalisée des enfants plus âgés (entre 7 et 11 ans). D'autres études seraient donc nécessaires pour comprendre les répercussions au long cours de ce phénomène de compensation. Cependant, nos résultats suggèrent que des processus différents sont à l'œuvre, selon le genre de l'enfant, dans le lien entre coparentage et attachement parent-enfant.

Notre étude innove également par le fait que nous avons adopté une véritable approche holistique de la famille qui prend en compte les différents niveaux impliqués. Les travaux précédents ont souvent eu tendance à faire preuve d'un certain « holisme réductionniste ». En effet, s'ils ont bel et bien cherché à comprendre les difficultés de l'enfant, ils ne l'ont fait qu'en considérant les perturbations au niveau des relations familiales globales (Favez, Frascarolo-Moutinot, & Tissot, 2013). Ils n'ont finalement évalué la relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant que de manière isolée, sans tenir compte des autres sources d'influences familiales.

En considérant le fait que certains facteurs peuvent atténuer, amplifier ou même supprimer la relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant, notre *deuxième objectif* s'inscrit dans la lignée de cette mise en garde. Plus précisément, nous avons examiné l'attachement adulte dans le couple, le sentiment d'efficacité parentale, le stress familial et le sexe de l'enfant comme potentiels facteurs susceptibles de modifier la relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. L'élaboration d'un tel modèle interactionnel nous permet de dépasser la vision linéaire et déterministe de l'attachement, selon laquelle les défaillances au niveau coparental entravent les relations d'attachement parent-enfant. En réalité, nos résultats suggèrent que tous les désaccords entre les parents n'ont pas la même portée sur l'enfant et ne nuisent pas forcément à son développement. Par exemple, un faible niveau d'attachement anxieux constitue une qualité personnelle essentielle permettant au parent de mieux contenir les conflits au sein de la sphère coparentale et d'éviter que ceux-ci ne débordent au sein de la relation d'attachement père-enfant. Ce résultat corrobore l'idée que les patterns d'attachement dans le couple altèrent la signification des conflits coparentaux et dictent certaines stratégies préférentielles pour la régulation des émotions lors des conflits. En outre, le parent au bénéfice d'un attachement faiblement anxieux a plus souvent recours à des stratégies constructives et positives de résolution de conflits, par rapport aux personnes se caractérisant par un niveau élevé d'attachement anxieux. Dans ces conditions, l'enfant découvre et apprend que les conflits peuvent trouver une issue positive et qu'un climat de respect et de confiance peut être maintenu. Il en résulte un contexte favorable à l'établissement d'une relation d'attachement père-enfant sécuritaire.

De même, lorsque la mère présente un faible niveau d'attachement anxieux, les conflits coparentaux sont en quelque sorte neutralisés, n'entravant alors pas la relation d'attachement père-enfant. Ce résultat est probablement sous-tendu par le phénomène de « gatekeeping ». Les

conflits coparentaux relatés par le père amènent la mère anxieuse à restreindre l'accès du père à l'enfant, en faisant usage de comportements de contrôle et de restriction. En revanche, lorsque son niveau d'attachement est faiblement anxieux, la mère peut, malgré la présence de conflits, encourager l'implication du père et favoriser ainsi la relation d'attachement père-enfant. La littérature sur les comportements de *gatekeeping* s'est largement intéressée aux croyances de la mère, en tant qu'élément déterminant pour leur mise en œuvre (Fagan & Barnett, 2003). Nos résultats laissent apparaître que le style d'attachement de la mère pourrait également influencer cette attitude contrôlante de la mère.

Dans notre étude, nous avons par ailleurs montré que la coopération entre les parents est liée à la sécurité d'attachement père-enfant. Ces conclusions doivent être nuancées ; les processus sont en réalité plus complexes. En effet, la façon dont les parents collaborent ensemble ne suffit pas en soi à expliquer l'ajustement de l'enfant, et encore moins la sécurité d'attachement parent-enfant, il est nécessaire de considérer également la manière dont les parents peuvent garder un sentiment de satisfaction et de compétence au travers de ce partage des responsabilités parentales. Un sentiment d'efficacité parentale suffisant constitue une qualité indispensable pour que le parent puisse bénéficier de ce soutien coparental. Chez les pères s'estimant peu aptes à assumer leurs fonctions parentales, la coopération entre les parents n'est pas associée à leur relation d'attachement avec l'enfant, alors qu'un tel lien existe dans le cas opposé. Chez les mères, l'effet est encore plus éloquent : lorsque celles-ci ne se sentent pas suffisamment satisfaites et compétentes dans leur rôle, un haut niveau de collaboration entre les parents est négativement lié à la qualité de leur attachement avec l'enfant. Même si les mères souhaitent être allégées dans certaines tâches, il ne leur est pas forcément facile de voir que certaines leur échappent. Elles doivent ainsi se sentir suffisamment satisfaites dans leur rôle, afin que l'aide apportée par leur conjoint soit bénéfique à leur relation d'attachement avec l'enfant. La littérature sur le coparentage tend à considérer le soutien et la collaboration comme une stratégie adaptative, et les conflits comme étant inadaptés pour le développement de l'enfant. Notre étude déconstruit cette réalité linéaire. Ces considérations nous amèneront par la suite à revisiter le concept de coparentage, en tenant davantage compte des besoins et des caractéristiques propres à chaque parent.

Force est de constater que le lien entre coparentage et sécurité d'attachement résiste peu à l'influence des autres sous-systèmes familiaux, du moins avec les jeunes enfants. À cet âge, les modèles internes opérants de l'enfant sont à un niveau de développement primaire. Ils présentent

une grande plasticité et sont facilement influençables par les facteurs contextuels. À l'âge scolaire, les modèles internes opérants sont certainement plus stables et plus résistants aux perturbations familiales qu'avec les enfants plus jeunes (Dubois-Comtois & Moss, 2004). Pour l'heure, nos résultats montrent que les caractéristiques de l'enfant (sexe de l'enfant), du parent (sentiment d'efficacité et attachement adulte dans le couple) et le contexte (stress familial) jouent un rôle essentiel dans cette relation entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Les chercheurs qui se sont penchés sur l'attachement avaient souligné la nécessité de dépasser les modèles linéaires en élaborant des modèles interactionnels : « the theory of attachment is not just a theory of outcome, but a theory of a process » (Sroufe et al., 1999, p. 1). Les études antérieures n'ont toutefois guère tenu compte de ce principe, offrant une vision réduite et faussée du lien entre coparentage et sécurité d'attachement parent-enfant. Nos conclusions appuient ainsi les recommandations de Favez et coll. (2013), à savoir que les recherches futures devraient être impérativement à multiniveaux et multifactorielles, en intégrant d'autres facteurs dans l'analyse de ces relations (Favez et al., 2013).

Le *troisième but* de ce travail était d'évaluer les liens existant entre coparentage, attachement parent-enfant et manifestations émotionnelles positives et négatives chez l'enfant. Cette dernière question de recherche n'est que partiellement confirmée. La qualité d'attachement ne permet pas de distinguer les groupes d'enfants exprimant un taux plus ou moins élevé d'émotions positives ou négatives. La relation entre coparentage et manifestations émotionnelles de l'enfant n'existe que dans les familles avec des garçons. Ces derniers ont tendance à exprimer plus d'émotions négatives et moins d'émotions positives dans le contexte d'une relation coparentale moins coopérante et plus conflictuelle. En revanche, les réactions émotionnelles des filles ne semblent pas être en lien avec le fonctionnement coparental. Cette différence de genre s'inscrit dans la continuité de nos précédentes conclusions. Les garçons sont plus sensibles au déroulement des interactions coparentales que ne le sont les filles. Ils réagissent davantage sur le plan émotionnel aux perturbations survenant au sein de la sphère coparentale. Nous ne pouvons pas exclure une éventuelle influence sur les filles des perturbations au niveau coparental. Il est probable que cet effet, du fait qu'il se décline probablement davantage sous la forme de symptômes internalisés, soit passé inaperçu dans notre étude.

Ces résultats suggèrent que les interventions pour prévenir les problèmes de comportements peuvent déjà être utiles, tout du moins pour les garçons, dès l'âge de 18 mois. Afin d'éviter cette cristallisation des patterns d'interactions familiales négatives, les cliniciens devraient sensibiliser

très tôt les parents à la nécessité de se soutenir mutuellement dans leurs décisions et leurs attitudes vis-à-vis de l'enfant. Lorsqu'un thérapeute rencontre une famille, son travail d'intervention ou de prévention devrait porter aussi bien sur l'observation des stratégies relationnelles déployées par les parents que sur le repérage des insécurités et des souffrances d'attachement (Delage, 2013). Bien que mêlant deux approches, l'une issue de la systémique et l'autre de la théorie de l'attachement, ce n'est qu'en adoptant ce double regard sur les enjeux relationnels au sein de la famille que le thérapeute pourra disposer d'une grille de lecture suffisante pour opérer les changements souhaités ou souhaitables. En outre, il peut explorer la relation coparentale, en écoutant ce que les membres de la famille disent et pensent de leur mode d'interaction. Cette approche permet de travailler sur les croyances que le parent peut avoir vis-à-vis de la place et du rôle de son partenaire, ce qui constitue une porte d'entrée précieuse pour faire évoluer le style relationnel de la famille. À cet égard, nos conclusions révèlent que le point de vue du père constitue un indicateur important du fonctionnement coparental. Ses perceptions et son vécu garantissent une meilleure compréhension des interactions coparentales, permettant en retour une intervention clinique dans le but de faire progresser les relations familiales vers un équilibre plus harmonieux.

Ce travail permet également d'identifier certains types de familles qui courent un risque relativement important de subir les effets négatifs des conflits coparentaux. Sont au premier plan les familles dont l'un des parents endosse un attachement insécure dans le couple, et plus particulièrement un attachement anxieux, ainsi que celles connaissant un niveau élevé de stress. L'accumulation de stress au niveau familial accentue en effet l'influence des conflits coparentaux sur l'attachement parent-enfant. Le travail visant à renforcer l'alliance coparentale devrait ainsi être davantage ciblé sur ces familles et faire l'objet d'une intervention plus soutenue.

Finalement, nos résultats montrent que tous les enfants ne bénéficient pas de la même manière d'une intervention axée sur le coparentage. Cette approche n'aura pas ou peu d'impact sur la relation d'attachement mère-fille. Il s'agit toutefois de considérer que la trajectoire expliquant les problèmes de comportements chez les garçons et la stabilité de ceux-ci, est liée à l'impact des conflits coparentaux sur les relations d'attachement de l'enfant avec *ses deux parents*. En donnant les moyens cliniques à la famille d'atténuer les conflits existants au niveau coparental, l'intervention aura non seulement un impact favorable sur la relation d'attachement de l'enfant

avec l'un de ses parents, mais aussi un potentiel effet indirect positif sur l'autre relation d'attachement.

Cependant, nos résultats montrent qu'il ne suffit pas de se focaliser sur l'alliance coparentale, une telle focalisation risquant d'être inefficace pour les parents qui ne se sentent pas à l'aise dans leur rôle. En effet, les processus coparentaux n'ont pas forcément une valeur intrinsèque absolue, ils sont plutôt relatifs aux caractéristiques individuelles du parent, de l'enfant ou du contexte. Même si certains parents peuvent se montrer très coopérants et parfaitement ajustés l'un à l'autre, leurs capacités parentales restent parfois limitées parce qu'ils n'ont, par exemple, pas reçu un modèle parental stable au cours de leur enfance, sur lequel ils pourraient s'appuyer une fois qu'ils sont eux-mêmes parents. Par conséquent, une intervention axée sur le coparentage devrait être complétée par une prise en charge visant à renforcer les compétences individuelles de chaque parent. Les parents doivent en effet avoir suffisamment confiance en leurs propres capacités à résoudre et à surmonter les problèmes liés à leur fonction, s'ils veulent pouvoir bénéficier pleinement du soutien reçu au niveau coparental. Ainsi, la combinaison de ces deux approches se révèle bien plus profitable à la qualité de la relation d'attachement parent-enfant qu'une intervention thérapeutique centrée exclusivement sur la relation coparentale.

Bien que la notion de coparentage renvoie à la capacité des parents à travailler ensemble pour le bien-être de l'enfant, les conclusions de ce travail nous amènent à revisiter cette définition. Il importe de conceptualiser le coparentage en tenant compte de la satisfaction ou de l'estime de soi que le parent peut conserver dans ce processus de partage des responsabilités parentales. Comment le parent peut-il à la fois collaborer avec l'autre et soutenir l'estime de soi de son partenaire tout en maintenant une satisfaction personnelle qui soit en accord avec ses attentes et ses buts personnels ? La capacité de collaboration ne devrait pas alimenter son sentiment de perte de maîtrise, mais au contraire accroître ses croyances qu'il peut faire face, conjointement et individuellement, aux différents défis et obligations qui se présentent dans la parentalité. Bandura et coll. (2011) considèrent que le sentiment d'efficacité varie en fonction de la sphère de fonctionnement au sein duquel il se manifeste. Ils ont ainsi étendu le modèle conceptuel du sentiment d'efficacité à la famille et au couple (Bandura, Caprara, Barbaranelli, Regalia, & Scabini, 2011 ; Caprara, Regalia, Scabini, Barbaranelli, & Bandura, 2004). Le sentiment d'efficacité coparentale devrait ainsi être considéré comme un attribut essentiel pour l'élaboration et le maintien d'une relation coparentale de qualité.

Plus largement, notre étude visait au rapprochement de l'approche systémique et de la théorie de l'attachement. Ce travail n'a toutefois constitué qu'une première étape dans la compréhension des connexions entre ces deux mouvements théoriques. Dans les recherches ultérieures, il sera nécessaire d'aller plus loin, en intégrant la théorie de l'attachement à la perspective systémique. En effet, comme le relève Byng-Hall (1995), la famille peut être perçue comme une base de sécurité familiale. Elle forme un lieu où les membres vivent des expériences positives, font face à des situations difficiles, développent et apprennent la sécurité. Dans cette optique, la configuration d'attachement familial n'est pas la simple addition des liens d'attachement de chaque conjoint envers l'autre, ou encore des relations d'attachement de chaque parent avec son enfant. Elle est le produit de tous ces liens unissant les membres de la famille. Cette création confère à l'ensemble une ambiance et une sécurité à laquelle chacun peut se référer. Or, cette sécurité au sein de la famille ne peut pas être considérée uniquement à travers la notion de coparentage. Suivant Delage (2013), l'enfant construit plusieurs modèles internes opérants, qui lui permettent de se penser dans sa relation avec sa mère, avec son père, et de se représenter conjointement dans la relation avec l'un et l'autre. La prochaine étape consistera donc à saisir la représentation d'attachement qui découle de cette relation triadique. Afin de capturer de manière systématique cette base de sécurité familiale, il conviendra de mettre en place d'autres moyens d'observation et une nouvelle situation expérimentale. Dans ce but, Byng-Hall (1995) a créé la situation du « Family Separation Test », une sorte de Situation Étrange modifiée qui inclut tous les membres de la famille. Il invite les deux parents à quitter la salle et à laisser les enfants seuls pendant un certain temps avec le thérapeute. Cet intervalle permet d'examiner la nature des attachements au sein de la fratrie. Les deux parents reviennent ensuite ensemble dans la salle et attendent simplement quelques secondes, côte à côte, avant de réagir naturellement. La manière dont les enfants se tourneront préférentiellement vers l'un ou l'autre parent pourra être évaluée. Bien que le système de codage doive encore être pensé, cette situation expérimentale pourrait permettre d'appréhender l'étude de cette base de sécurité familiale, ce qui constituerait ainsi un certain aboutissement dans l'intégration de ces deux théories. Nous pouvons donc souhaiter que des recherches évoluent à l'avenir vers une telle approche familiale des attachements.

7. BIBLIOGRAPHIE

- Abidin, R. R. (1995). *Parenting Stress Index (PSI) manual (3rd ed.)*. Odessa, FL: Pediatric Psychology Press.
- Abidin, R. R. (1990). *Parenting Stress Index: Short form manual*. Charlottesville: Pediatric Psychology Press.
- Aiken, L. S., & West, S. G. (1991). *Multiple regression: Testing and interpreting interactions*. Newbury Parke, CA: Sage Publications.
- Ainsworth, M. D. S., Bell, S. M., & Stayton, D. J. (1974). Infant-mother attachment and development : Socialization as a product of reciprocal responsiveness to signals. In M. P. Richards (Ed.), *The integration of a child into a social world* (pp. 99-135). London: Cambridge University Press.
- Ainsworth, M. D. S., Blehar, M. C., Waters, E., & Wall, S. (1978). *Patterns of attachment: Assessed in the Strange Situation and at home*. Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Alexander, P. C., & Warner, S. (2003). Attachment theory and family systems theory as frameworks for understanding the intergenerational transmission of family violence. In P. Erdman & T. Caffery (Eds.), *Attachment and family systems: Conceptual, empirical, and therapeutic relatedness. The family therapy and counseling series* (pp. 241-257). New York: Brunner-Routledge.
- Allen, S. M., & Hawkins, A. J. (1999). Maternal gatekeeping: Mothers' beliefs and behaviors that inhibit greater father involvement in family work. *Journal of marriage and family, 61*(1), 199-212.
- Almeida, D. M., Wethington, E., & Chandler, A. L. (1999). Daily transmission of tensions between marital dyads and parent-child dyads. *Journal of marriage and family, 61*(1), 49-61.
- Amato, P. (1994). The implications of research findings on children in stepfamilies. In A. Booth & J. Dunn (Eds.), *Stepfamilies: Who benefits? Who does not?* (pp. 81-87). Hillsdale, NJ: Erlbaum
- Appleyard, K., Egeland, B., van Dulmen, H. M., & Sroufe, L. A. (2005). When more is not better: The role of cumulative risk in child behavior outcomes. *Journal of child psychology and psychiatry, 46*(3), 235-245.
- Ardelt, M., & Eccles, J. S. (2001). Effects of mothers' parental efficacy beliefs and promotive parenting strategies on inner-city youth. *Journal of family issues, 22*(8), 944-972.
- Arendell, T. (2000). Conceiving and investigating motherhood: The decade's scholarship. *Journal of marriage and family, 62*(4), 1192-1207.
- Attale, C., & Consoli, S. M. (2005). Intérêt du concept d'attachement en médecine somatique. *La presse médicale, 34*(1), 42-48.
- Attar, B. K., Guerra, N. G., & Tolan, P. H. (1994). Neighborhood disadvantage, stressful life events and adjustments in urban elementary-school children. *Journal of clinical child psychology, 23*(4), 391-400.
- Bacro, F., & Florin, A. (2009). La relation père-enfant, la nature et l'organisation des relations d'attachement. *Psychologie canadienne, 50*(4), 230-240.

- Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité: le sentiment d'efficacité personnelle* (traduction J. Lecomte). Bruxelles: De Boeck.
- Bandura, A., Caprara, G. V., Barbaranelli, C., Regalia, C., & Scabini, E. (2011). Impact of family efficacy beliefs on quality of family functioning and satisfaction with family life. *Applied psychology, 60*(3), 421-448.
- Barnett, D., Kidwell, S. L., & Leung, K. H. (1998). Parenting and preschooler attachment among low-income urban African American families. *Child development, 69*(6), 1657-1671.
- Barnett, M., Deng, M., Mills-Koonce, W. R., Willoughby, M., & Cox, M. (2008). Interdependence of parenting of mothers and fathers of infants. *Journal of family psychology, 22*(4), 561-573.
- Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator-mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of personality and social psychology, 51*(6), 1173-1182.
- Barrett, L. F., & Campos, J. (1987). Perspectives on emotional development : II. A functionalist approach to emotions. In J. D. Osofsky (Ed.), *Handbook of infant development* (pp. 555-578). New York: Wiley.
- Bartholomew, K., & Horowitz, L. M. (1991). Attachment styles among young adults: A test of a four-category model. *Journal of personality and social psychology, 61*(2), 226-244.
- Bass, B. L., Butler, A. B., Grzywacz, J. G., & Linney, K. D. (2009). Do job demands undermine parenting? A daily analysis of spillover and crossover effects. *Family relations, 58*(2), 201-215.
- Beavers, R., & Hampson, R. B. (2000). The Beavers systems model of family functioning. *Journal of family therapy, 22*(2), 128-143.
- Belsky, J. (1984). The determinants of parenting: A process model. *Child development, 55*(1), 83-96.
- Belsky, J. (1996). Parent, infant, and social-contextual antecedents of father-son attachment security. *Developmental psychology, 32*(5), 905-913.
- Belsky, J., & Rovine, M. (1990). Q-Sort security and first-year nonmaternal care. *New directions for child and adolescent development, 49*, 7-22.
- Belsky, J., & Volling, B. L. (1987). Mothering, fathering, and marital interaction in the family triad during infancy: Exploring family system's processes. In P. W. Berman & F. A. Pedersen (Eds.), *Men's transitions to parenthood : Longitudinal studies of early family experience* (pp. 37-63). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Belsky, J., Crnic, K., & Gable, S. (1995). The determinants of coparenting in families with toddler boys: Spousal differences and daily hassles. *Child development, 66*(3), 629-642.
- Belsky, J., Putnam, S., & Crnic, K. (1996). Coparenting, parenting, and early emotional development. *New directions for child and adolescent development, 74*, 45-55.
- Belsky, J., Rovine, M., & Taylor, D. G. (1984). The Pennsylvania Infant and Family Development Project, III: The origins of individual differences in infant-mother attachment: Maternal and infant contributions. *Child development, 55*(3), 718-728.
- Belsky, J., Spanier, G. B., & Rovine, M. (1983). Stability and change in marriage across the transition to parenthood. *Journal of marriage and family, 45*(3), 567-577.

- Belsky, J., Youngblade, L., Rovine, M., & Volling, B. (1991). Patterns of marital change and parent-child interaction. *Journal of marriage and family*, 53(2), 487-498.
- Bernier, A., & Matte-Gagné, C. (2011). More bridges: Investigating the relevance of self-report and interview measures of adult attachment for marital and caregiving relationships. *International journal of behavioral development*, 35(4), 307-316.
- Bernier, A., & Miljkovitch, R. (2009). Intergenerational transmission of attachment in father-child dyads: The case of single parenthood. *The Journal of genetic psychology*, 170(1), 31-52.
- Bertin, E., & Striano, T. (2006). The still-face response in newborn, 1.5-, and 3-month-old infants. *Infant behavior and development*, 29(2), 294-297.
- Bianchi, S. M. (2000). Maternal employment and time with children: Dramatic change or surprising continuity? *Demography*, 37(4), 401-414.
- Biehle, S. N., & Mickelson, K. D. (2011). Personal and co-parent predictors of parenting efficacy across the transition to parenthood. *Journal of social and clinical psychology*, 30(9), 985-1010.
- Bigras, M., LaFreniere, P. J., & Dumas, J. E. (1996). Discriminant validity of the parent and child scales of the Parenting Stress Index. *Early education and development*, 7(2), 167-178.
- Blakemore, J. E. O., Berenbaum, S. A., & Liben, L. S. (2013). *Gender development*. New York: Taylor & Francis.
- Bodenmann, G., Pihet, S., & Kayser, K. (2006). The relationship between dyadic coping and marital quality: A 2-year longitudinal study. *Journal of family psychology*, 20(3), 485-493.
- Bondy, E. M., & Mash, E. J. (1999). Parenting efficacy, perceived control over caregiving failure, and mothers' reactions to preschool children's misbehavior. *Child study journal*, 29(3), 157-73.
- Borke, J., Lamm, B., Eickhorst, A., & Keller, H. (2007). Father-Infant Interaction, Paternal Ideas About Early Child Care, and Their Consequences for the Development of Children's Self-Recognition. *The Journal of Genetic Psychology*, 168(4), 365-379.
- Bouchard, G., & Lee, C. M. (2000). The marital context for father involvement with their preschool children: The role of partner support. *Journal of prevention and intervention in the community*, 2, 37-54.
- Bouchard, G., Lee, C. M., Asgary, V., & Pelletier, L. (2007). Fathers' motivation for involvement with their children: A self-determination theory perspective. *Fathering: A journal of theory, research, and practice about men as fathers*, 5(1), 25-41.
- Bowlby, J. (1949). The study and reduction of group tensions in the family. *Human relations*, 2, 123-128.
- Bowlby, J. (1958). The nature of a child's tie to his mother. *International journal of psychoanalysis*, 39, 350-373.
- Bowlby, J. (1969). *Attachment and loss, Vol. 1. Attachment*. New York: Basic Books.
- Bowlby, J. (1973). *Attachment and loss: Vol. 2 Separation: Anxiety and anger*. New York: Basic Books.

- Boyer, F., Strayer, F., & Ponce, C. (2005). Les études des relations sociales précoces: sommes-nous trop «sécure» avec l'attachement ou trop «attaché» à la sécurité ? *Psychologie française*, 50(2), 211-223.
- considéré que le nombre d'heures de travail à l'extérieur. La question de l'activité
 he development of children's social competence. *Journal of marriage and family*, 57(3), 593-608.
- Bradford, K., & Hawkins, A. (2006). Learning competent fathering: A longitudinal analysis of marital intimacy and fathering. *Fathering: A journal of theory, research, and practice about men as fathers*, 4(3), 215-234.
- Brauer, M. (2002). L'analyse des variables indépendantes continues et catégorielles : Alternatives à la dichotomisation. *L'année psychologique*, 102(3), 449-484.
- Braungart-Rieker, J. M., Garwood, M. M., Powers, B. P., & Wang, X. (2001). Parental sensitivity, infant affect, and affect regulation: Predictors of later attachment. *Child development*, 72(1), 252-270.
- Brennan, K. A., Clark, C. L., & Shaver, P. R. (1998). Self-report measurement of adult attachment : A integrative overview. In J. A. Simpson & W. S. Rholes (Eds.), *Attachment theory and close relationships* (pp. 46-76). New York: Guilford Press.
- Brennan, K. A., Shaver, P. R., & Tobey, A. E. (1991). Attachment styles, gender and parental problem drinking. *Journal of social and personal relationships*, 8(4), 451-466.
- Bretherton, I. (1985). Attachment theory: Retrospect and prospect. *Monographs of the Society for Research in Child development*, 50(1/2), 3-35.
- Bretherton, I. (1990). Open communication and internal working models: Their role in the development of attachment relationships. In R. A. Thompson (Ed.), *Socioemotional development. Nebraska Symposium on Motivation. Vol. 36* (pp. 57-113). Lincoln, NE: University of Nebraska Press.
- Bretherton, I., Ridgeway, D., & Cassidy, J. (1990). Assessing internal working models of the attachment relationship : An attachment story completion task for 3-year-olds. In M. T. Greenberg, D. Cicchetti, & E. M. Cummings (Eds), *Attachment in the preschool years : Theory, research and intervention* (pp. 273-308). Chicago : University of Chicago Press.
- Bronte-Tinkew, J., Horowitz, A., & Carrano, J. (2010). Aggravation and stress in parenting: Associations with coparenting and father engagement among resident fathers. *Journal of family issues*, 31(4), 525-555.
- Brown, G. L., Mangelsdorf, S. C., Neff, C., Schoppe-Sullivan, S. J., & Frosch, C. A. (2009). Young children's self-concepts: Associations with child temperament, mothers' and fathers' parenting, and triadic family interaction. *Merrill-Palmer Quarterly*, 55(2), 184-216.
- Brown, G. L., McBride, B. A., Shin, N., & Bost, K. K. (2007). Parenting predictors of father-child attachment security: Interactive effects of father involvement and fathering quality. *Fathering: A journal of theory, research, and practice about men as fathers*, 5(3), 197-219.
- Brown, G. L., Schoppe-Sullivan, S. J., Mangelsdorf, S. C., & Neff, C. (2010). Observed and reported supportive coparenting as predictors of infant-mother and infant-father attachment security. *Early child development and care*, 180(1-2), 121-137.

- Buckley, C. K., & Schoppe-Sullivan, S. J. (2010). Father involvement and coparenting behavior: Parents' nontraditional beliefs and family earner status as moderators. *Personal relationships, 17*(3), 413-431.
- Buss, K. A., & Goldsmith, H. H. (1998). Fear and anger regulation in infancy: Effects on the temporal dynamics of affective expression. *Child Development, 69*(2), 359-374.
- Byng-Hall, J. (1995). Creating a secure family base: Some implications of attachment theory for family therapy. *Family process, 34*(1), 45-58.
- Byng-Hall, J. (2002). Relieving parentified children's burdens in families with insecure attachment patterns. *Family process, 41*(3), 375-388.
- Byng-Hall, J. (2008). The crucial roles of attachment in family therapy. *Journal of family therapy, 30*(2), 129-146.
- Cabrera, N. J., & Tamis-LeMonda, C. S. (2013). *Handbook of father involvement: multidisciplinary perspectives (2nd ed.)*. New York: Routledge.
- Cabrera, N. J., Shannon, J. D., & La Taillade, J. J. (2009). Predictors of co-parenting in Mexican American families and links to parenting and child social emotional development. *Infant mental health journal, 30*(5), 523-548.
- Cabrera, N. J., Tamis-LeMonda, C. S., Bradley, R. H., Hofferth, S., & Lamb, M. E. (2000). Fatherhood in the twenty-first century. *Child development, 71*(1), 127-136.
- Caldera, Y. M. (2004). Paternal involvement and infant-father attachment: A Q-set study. *Fathering: A journal of theory, research, and practice about men as fathers, 2*(2), 191-210.
- Caldera, Y. M., & Lindsey, E. W. (2006). Coparenting, mother-infant interaction, and infant-parent attachment relationships in two-parent families. *Journal of family psychology, 20*(2), 275-283.
- Calkins, S. D., Graziano, P. A., Berdan, L. E., Keane, S. P., & Degnan, K. A. (2008). Predicting cardiac vagal regulation in early childhood from maternal-child relationship quality during toddlerhood. *Developmental psychobiology, 50*(8), 751-766.
- Campbell, L., Simpson, J. A., Boldry, J., & Kashy, D. A. (2005). Perceptions of conflict and support in romantic relationships: The role of attachment anxiety. *Journal of personality and social psychology, 88*(3), 510-531.
- Cannon, W. B. (1932). *The wisdom of the body*. New York: Norton.
- Caprara, G. V., Regalia, C., Scabini, E., Barbaranelli, C., & Bandura, A. (2004). Assessment of filial, parental, marital, and collective family efficacy beliefs. *European journal of psychological assessment, 20*(4), 247-261.
- Cassibba, R., Van Ijzendoorn, M. H., & D'Odorico, L. (2000). Attachment and play in child care centres: Reliability and validity of the attachment Q-sort for mothers and professional caregivers in Italy. *International journal of behavioral development, 24*(2), 241-255.
- Cassidy, J. (1988). Child-mother attachment and the self in six-year-olds. *Child development, 59*(1), 121-134.
- Cassidy, J. (1994). Emotion regulation: Influences of attachment relationships. *Monographs of the Society for Research in Child Development, 59*(2-3), 228-249.

- Cassidy, J., Parke, R. D., Butkovsky, L., & Braungart, J. M. (1992). Family-peer connections: The roles of emotional expressiveness within the family and children's understanding of emotions. *Child development, 63*(3), 603-618.
- Cattell, R. B. (1966). The scree test for the number of factors. *Multivariate behavioral research, 1*(2), 245-276.
- Christensen, A., & Heavey, C. L. (1999). *Interventions for couples*. Annual review of psychology, 50(1), 165-190.
- Cohn, D. A., Cowan, P. A., Cowan, C. P., & Pearson, J. (1992). Mothers' and fathers' working models of childhood attachment relationships, parenting styles, and child behavior. *Development and psychopathology, 4*(3), 417-431.
- Cole, P. M., Michel, M. K., & Teti, L. O. (1994). The development of emotion regulation and dysregulation: A clinical perspective. *Monographs of the Society for Research in Child Development, 59*(2-3), 73-102.
- Coleman, P. K., & Karraker, K. H. (1998). Self-efficacy and parenting quality: Findings and future applications. *Developmental review, 18*(1), 47-85.
- Coleman, P. K., & Karraker, K. H. (2003). Maternal self-efficacy beliefs, competence in parenting, and toddlers' behavior and developmental status. *Infant mental health journal, 24*(2), 126-148.
- Collins, N. L., & Feeney, B. C. (2004). Working models of attachment shape perceptions of social support: Evidence from experimental and observational studies. *Journal of personality and social psychology, 87*(3), 363-383.
- Collins, N. L., & Read, S. J. (1990). Adult attachment, working models, and relationship quality in dating couples. *Journal of personality and social psychology, 58*(4), 644-663.
- Coltrane, S., & Adams, M. (2008). *Gender and families*. Lanham : Rowman & Littlefield.
- Costa-Santos, C., Bernardes, J., Ayres-de-Campos, D., Costa, A., & Costa, C. (2011). The limits of agreement and the intraclass correlation coefficient may be inconsistent in the interpretation of agreement. *Journal of clinical epidemiology, 64*(3), 264-269.
- Cowan, P. A. (1997). Beyond meta-analysis: A plea for a family systems view of attachment. *Child development, 68*(4), 601-603.
- Cox, M. J., Owen, M. T., Henderson, V. K., & Margand, N. A. (1992). Prediction of infant-father and infant-mother attachment. *Developmental psychology, 28*(3), 474-483.
- Coyle, D. D., Roggman, L. A., & Newland, L. A. (2002). Stress, maternal depression, and negative mother-infant interactions in relation to infant attachment. *Infant mental health journal, 23*(1-2), 145-163.
- Coyle-Shepherd, D. D., & Newland, L. A. (2013). Mothers' and fathers' couple and family contextual influences, parent involvement, and school-age child attachment. *Early child development and care, 183*(3-4), 553-569.
- Craig, L. (2006). Does father care mean fathers share? A comparison of how mothers and fathers in intact families spend time with children. *Gender & society, 20*(2), 259-281.
- Crespo, C. (2012). Families as contexts for attachment: Reflections on theory, research, and the role of family rituals. *Journal of family theory & review, 4*(4), 290-298.

- Crnic, K., & Low, C. (2002). Everyday stresses and parenting. In M. H. Bornstein (Ed.), *Handbook of parenting. Vol. 5. Practical issues in parenting* (pp. 243-267). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Crouter, A. C., & Booth, A. (2003). *Children's influence on family dynamics : The neglected side of family relationships*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Cugmas, Z. (2007). Children's attachment to his/her mother, father and kindergarten teacher. *Early child development and care, 177*(4), 349-368.
- Cummings, E. M., & Davies, P. T. (2010). *Marital conflict and children: An emotional security perspective*. New York: The Guilford Press.
- Cummings, E. M., Goeke-Morey, M. C., Papp, L. M., & Dukewich, T. L. (2002). Children's responses to mothers' and fathers' emotionality and tactics in marital conflict in the home. *Journal of family psychology, 16*(4), 478-492.
- Cummings, E. M., Merrilees, C. E., & George, M. W. (2010). Fathers, marriages, and families: Revisiting and updating the framework for fathering in family context. In M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (pp. 154-176). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Cummings, E. M., Schermerhorn, A. C., Davies, P. T., Goeke-Morey, M. C., & Cummings, J. S. (2006). Interparental discord and child adjustment: Prospective investigations of emotional security as an explanatory mechanism. *Child development, 77*(1), 132-152.
- Cunningham, M. (2007). Influences of women's employment on the gendered division of household labor over the life course evidence from a 31-year panel study. *Journal of family issues, 28*(3), 422-444.
- Darwin, C. (1872). *The Expression of the emotions in man and animals*. London : The University of Chicago Press.
- Das Eiden, R., Edwards, E. P., & Leonard, K. E. (2002). Mother-infant and father-infant attachment among alcoholic families. *Development and psychopathology, 14*(2), 253-278.
- Davies, P. T., & Cummings, E. M. (1994). Marital conflict and child adjustment: An emotional security hypothesis. *Psychological bulletin, 116*(3), 387-411.
- Davies, P. T., & Lindsay, L. L. (2001). Does gender moderate the effects of marital conflict on children. In J. Grych & F. D. Fincham (Eds.), *Interparental conflict and child development: Theory, research, and application* (pp. 64-97). New York: Cambridge University Press.
- Davies, P. T., & Woitach, M. J. (2008). Children's emotional security in the interparental relationship. *Current directions in psychological science, 17*(4), 269-274.
- Davies, P. T., Harold, G. T., Goeke-Morey, M. C., Cummings, E. M., Shelton, K., Rasi, J. A., & Jenkins, J. M. (2002). Child emotional security and interparental conflict. *Monographs of the Society for Research in Child Development, 67*(3), i-viii + 1-127.
- Davies, P. T., Sturge-Apple, M. L., & Cummings, E. M. (2004). Interdependencies among interparental discord and parenting practices : The role of adult vulnerability and relationship perturbations. *Development and psychopathology, 16*(3), 773-797.
- Davies, P. T., Sturge-Apple, M. L., Cicchetti, D., Manning, L., & Zale, E. (2009). Children's patterns of emotional reactivity to conflict as explanatory mechanisms in links

- between interpartner aggression and child physiological functioning. *Journal of child psychology and psychiatry*, 50, 1384-1391.
- De Luccie, M. F. (1995). Mothers as gatekeepers: A model of maternal mediators of father involvement. *The Journal of genetic psychology*, 156(1), 115-131.
- De Mendonça, J. S., Cossette, L., Strayer, F. F., & Gravel, F. (2011). Mother-child and father-child interactional synchrony in dyadic and triadic interactions. *Sex roles*, 64(1-2), 132-142.
- De Montigny, F., & Lacharité, C. (2005). Perceived parental efficacy: Concept analysis. *Journal of advanced nursing*, 49(4), 387-396.
- Deklyen M. & Greenberg, M. T. (2008). Attachment and psychopathology in childhood. In J. Cassidy & P. R. Shaver (Eds.) *Handbook of attachment: Theory, research, and clinical applications (2nd ed.)* (pp. 469-496). New York : Guilford Press.
- Delage, M. (2008). Attachement et systèmes familiaux. *Thérapie familiale*, 28(4), 391-414.
- Delage, M. (2013). *La vie des émotions et l'attachement dans la famille*. Paris : Odile Jacob.
- DeMulder, E. K., Denham, S., Schmidt, M., & Mitchell, J. (2000). Q-sort assessment of attachment security during the preschool years: Links from home to school. *Developmental psychology*, 36(2), 274-282.
- Denham, S. A. (1998). *Emotional development in young children*. New York: Guilford Press.
- Denham, S. A., Workman, E., Cole, P. M., Weissbrod, C., Kendziora, K. T., & Zahn-Waxler, C. (2000). Prediction of externalizing behavior problems from early to middle childhood: The role of parental socialization and emotion expression. *Development and psychopathology*, 12(1), 23-45.
- Diener, M. L., Isabella, R. A., Behunin, M. G., & Wong, M. S. (2008). Attachment to mothers and fathers during middle childhood: Associations with child gender, grade, and competence. *Social development*, 17(1), 84-101.
- Diener, M. L., Mangelsdorf, S. C., McHale, J. L., & Frosch, C. A. (2002). Infants' behavioral strategies for emotion regulation with fathers and mothers: Associations with emotional expressions and attachment quality. *Infancy*, 3(2), 153-174.
- Dickstein, S., Hayden, L. C., Schiller, M., Seifer, R., & San Antonio, W. (1994). *The Family Mealtime Interaction Coding System*. Unpublished coding manual. Brown University School of Medicine: Bradley Hospital.
- Doherty, W. J., Kouneski, E. F., & Erickson, M. F. (1998). Responsible fathering: An overview and conceptual framework. *Journal of marriage and family*, 60(2), 277-292.
- Draghi-Lorenz, R., Reddy, V., & Costall, A. (2001). Rethinking the development of « nonbasic » emotions: A critical review of existing theories. *Developmental review*, 21(3), 263-304.
- Draghi-Lorenz, R., Reddy, V., & Morris, P. (2005). Young infants can be perceived as shy, coy, bashful, embarrassed. *Infant and child development*, 14(1), 63-83.
- Dubeau, D., & Moss, E. (1998). La théorie d'attachement résiste-t-elle au charme des pères? Approche comparative des caractéristiques maternelles et paternelles durant la période préscolaire. *Enfance*, 51(3), 82-102.

- Dubois-Comtois, K., & Moss, E. (2004). Relation entre l'attachement et les interactions mère-enfant en milieu naturel et expérimental à l'âge scolaire. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 36(4), 267-279.
- Dubois-Comtois, K., & Moss, E. (2008). Beyond the dyad: do family interactions influence children's attachment representations in middle childhood? *Attachment & human development*, 10(4), 415-431.
- Dumas, J. E. (2007). *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (3^{ème} éd.)*. Bruxelles : Editions De Boeck.
- Dumas, J. E., Nissley, J., Nordstrom, A., Smith, E. P., Prinz, R. J., & Levine, D. W. (2005). Home chaos: Sociodemographic, parenting, interactional, and child correlates. *Journal of clinical child and adolescent psychology*, 34(1), 93-104.
- Dunn, J. (1988). Sibling influences on childhood development. *Journal of child psychology and psychiatry*, 29(2), 119-127.
- Dunn, J., & Brown, J. (1994). Affect expression in the family, children's understanding of emotions, and their interactions with others. *Merrill-Palmer Quarterly*, 40(1), 120-137.
- Edelstein, R. S., Alexander, K. W., Shaver, P. R., Schaaf, J. M., Quas, J. A., Lovas, G. S., & Goodman, G. S. (2004). Adult attachment style and parental responsiveness during a stressful event. *Attachment and human development*, 6, 316-329.
- Edwards, C.P., & Liu W. (2002). Parenting toddlers. In M. H. Bornstein (Ed.), *Handbook of parenting* (Vol. 1, pp. 45-72). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Elliston, D., McHale, J., Talbot, J., Parmley, M., & Kuersten-Hogan, R. (2008). Withdrawal from coparenting interactions during early infancy. *Family process*, 47(4), 481-499.
- El-Sheikh, M., & Elmore-Staton, L. (2004). The link between marital conflict and child adjustment: Parent-child conflict and perceived attachments as mediators, potentiators, and mitigators of risk. *Development and psychopathology*, 16(3), 631-648.
- Emde, R. N. (1998). Early emotional development : New modes of thinking for research and intervention. *Pediatrics*, 102, 1236-1243.
- Engfer, A. (1988). The interrelatedness of marriage and the mother-child relationship. In R. A. Hinde & J. Stevenson-Hinde (Eds.), *Relationships within families: Mutual influences* (pp. 104-118). Oxford, UK: Clarendon Press.
- Erel, O., & Burman, B. (1995). Interrelatedness of marital relations and parent-child relations: A meta-analytic review. *Psychological bulletin*, 118(1), 108-132.
- Fagan, J., & Barnett, M. (2003). The relationship between maternal gatekeeping, paternal competence, mothers' attitudes about the father role, and father involvement. *Journal of family issues*, 24(8), 1020-1043.
- Fagan, J., & Cabrera, N. (2012). Longitudinal and reciprocal associations between coparenting conflict and father engagement. *Journal of family psychology*, 26(6), 1004-1011.
- Fagot, B. I., & Kavanagh, K. (1993). Parenting during the second year: Effects of children's age, sex, and attachment classification. *Child development*, 64(1), 258-271.
- Farnfield, S. (2009). A modified Strange Situation procedure for use in assessing sibling relationships and their attachment to carers. *Adoption & fostering*, 33(1), 4-17.

- Favez, N. (2011). *L'examen clinique de la famille: Modèles et instruments d'évaluation*. Wavre: Editions Mardaga.
- Favez, N., & Frascarolo, F. (2011). Le développement des interactions triadiques mère-père-enfant. *Devenir, 23*(4), 359-377.
- Favez, N., & Frascarolo-Moutinot, F. (2005). La construction de l'identité de soi dans la famille. *Psychothérapies, 25*(4), 241-246.
- Favez, N., & Frascarolo-Moutinot, F., & Tissot, H. (2013). *Naître et grandir au sein de la triade : Le développement de l'alliance familiale*. Bruxelles : De Boeck.
- Favez, N., Frascarolo, F., Carneiro, C., Montfort, V., Corboz-Warnery, A., & Fivaz-Depeursinge, E. (2006). The development of the family alliance from pregnancy to toddlerhood and children outcomes at 18 months. *Infant and child development, 15*(1), 59-73.
- Favez, N., Lavanchy Scaiola, C., Tissot, H., Darwiche, J., & Frascarolo, F. (2011). The Family Alliance Assessment Scales: Steps toward validity and reliability of an observational assessment tool for early family interactions. *Journal of child and family studies, 20*(1), 23-37.
- Favez, N., Lopes, F., Bernard, M., Frascarolo, F., Lavanchy Scaiola, C., Corboz-Warnery, A., & Fivaz-Depeursinge, E. (2012). The development of family alliance from pregnancy to toddlerhood and child outcomes at 5 years. *Family process, 51*(4), 542-556.
- Feeney, J. A. (1994). Attachment style, communication patterns, and satisfaction across the life cycle of marriage. *Personal relationships, 1*(4), 333-348.
- Feeney, J. A., & Noller, P. (1992). Attachment style and romantic love: Relationship dissolution. *Australian journal of psychology, 44*(2), 69-74.
- Feinberg, M. E. (2003). The internal structure and ecological context of coparenting: A framework for research and intervention. *Parenting: Science and practice, 3*(2), 95-131.
- Feldman, S. S., Wentzel, K. R., & Gehring, T. M. (1989). A comparison of the views of mothers, fathers, and pre-adolescents about family cohesion and power. *Journal of family psychology, 3*(1), 39-60.
- Fiese, B. H., Foley, K. P., & Spagnola, M. (2006). Routine and ritual elements in family mealtimes: Contexts for child well-being and family identity. *New directions for child and adolescent development, 111*, 67-89.
- Fivaz, E., Fivaz, R., & Kaufmann, L. (1982). Encadrement du développement, le point de vue systémique. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, 4*(5), 63-74.
- Fivaz-Depeursinge, E., & Corboz-Warnery, A. (1999). *The primary triangle: A developmental systems view of mothers, fathers, and infants*. New York: Basic Books.
- Fivaz-Depeursinge, E., & Favez, N. (2006). Exploring triangulation in infancy: Two contrasted cases. *Family process, 45*(1), 3-18.
- Fivaz-Depeursinge, E., Favez, N., Lavanchy Scaiola, C., & Lopes, F. (2010). Family triangular interactions in infancy. In S. Hart & M. Legerstee (Eds.), *Handbook of jealousy: Theory, research, and multidisciplinary approaches* (pp. 445-476). Oxford : Wiley-Blackwell.

- Fivaz-Depeursinge, E., Favez, N., Lavanchy, C., De Noni, S., & Frascarolo, F. (2005). Four-month-olds make triangular bids to father and mother during trilogue play with still-face. *Social development, 14*(2), 361-378
- Fivaz-Depeursinge, E., Frascarolo, F., Lopes, F., Dimitrova, N., & Favez, N. (2007). Parents' child role reversal in trilogue play: Case studies of trajectories from pregnancy to toddlerhood. *Attachment & human development, 9*(1), 17-31.
- Fivaz-Depeursinge, E., Lopes, F., Python, M., & Favez, N. (2009). Coparenting and toddlers' interactive styles in family coalitions. *Family process, 48*(4), 500-516.
- Fletcher, R. (2009). Promoting infant well-being in the context of maternal depression by supporting the father. *Infant mental health journal, 30*(1), 95-102.
- Flouri, E., & Buchanan, A. (2003). What predicts fathers' involvement with their children? A prospective study in intact families. *British journal of developmental psychology, 21*(1), 81-98.
- Fogel, A., & Thelen, E. (1987). Development of early expressive and communicative action: Reinterpreting the evidence from a dynamic systems perspective. *Developmental psychology, 23*(6), 747-761.
- Forehand, R., Biggar, H., & Kotchick, B. A. (1998). Cumulative risk across family stressors: Short- and long-term effects for adolescents. *Journal of abnormal child psychology, 26*(2), 119-128.
- Fosco, G. M., & Grych, J. H. (2012). Capturing the family context of emotion regulation: A family system model comparison approach. *Journal of family issues, 34*(4), 557-578.
- Fox, N. A., Kimmerly, N. L., & Schafer, W. D. (1991). Attachment to mother/attachment to father: A meta-analysis. *Child development, 62*(1), 210-225.
- Fraley, R. C., & Shaver, P. R. (2000). Adult romantic attachment: Theoretical developments, emerging controversies, and unanswered questions. *Review of general psychology, 4*, 132-154.
- Frascarolo, F. (1994). *Engagement paternel quotidien et relations parents-enfant*. Thèse de doctorat, Université de Genève, Genève.
- Frascarolo, F., Despland, J.-N., & Tissot, H. (2012). Le coparentage, un concept clé pour évaluer le fonctionnement familial. *Psychothérapies, 32*(1), 15-22.
- Frascarolo, F., Dimitrova, N., Zimmermann, G., Favez, N., Kuersten-Hogan, R., Baker, J., & McHale, J. (2009). Présentation de l'adaptation française de « l'échelle de coparentage » de McHale pour familles avec jeunes enfants. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, 57*(3), 221-226.
- Frascarolo-Moutinot, F., & Favez, N. (2005). Une nouvelle situation pour évaluer le fonctionnement familial: le Jeu du Pique-Nique. *Devenir, 17*(2), 141-151.
- Frosch, C. A., Mangelsdorf, S. C., & McHale, J. L. (2000). Marital behavior and the security of preschooler-parent attachment relationships. *Journal of family psychology, 14*(1), 144-161.
- Gable, S., Belsky, J., & Crnic, K. (1995). Coparenting during the child's 2nd year: A descriptive account. *Journal of marriage and family, 57*(3), 609-616.
- Gamble, W. C., Ramakumar, S., & Diaz, A. (2007). Maternal and paternal similarities and differences in parenting: An examination of Mexican-American parents of young children. *Early childhood research quarterly, 22*(1), 72-88.

- Gardner, F. (2000). Methodological issues in the direct observation of parent-child interaction: Do observational findings reflect the natural behavior of participants? *Clinical child and family psychology review*, 3(3), 185-198.
- Garner, P. W. (1995). Toddlers' emotion regulation behaviors: The roles of social context and family expressiveness. *The journal of genetic psychology*, 156(4), 417-430.
- Gaunt, R. (2008). Maternal gatekeeping antecedents and consequences. *Journal of family issues*, 29(3), 373-395.
- George, C., Kaplan, N., & Main, M. (1996). *Adult Attachment Interview*. Unpublished manuscript (3rd ed.), Department of psychology, University of California, Berkeley.
- George, M. R. W., Cummings, E. M., & Davies, P. T. (2010). Positive aspects of fathering and mothering, and children's attachment in kindergarten. *Early child development and care*, 180(1-2), 107-119.
- Gibaud-Wallston, J., & Wandersman, L. P. (1978, August-September). *Development and utility of the Parenting Sense of Competence Scale*. Paper presented at the 86th meeting of the American Psychological Association, Toronto, Canada.
- Goeke-Morey, M. C., & Cummings, E. M. (2007). Impact of father involvement: A closer look at indirect effects models involving marriage and child adjustment. *Applied developmental science*, 11(4), 221-225.
- Goeke-Morey, M. C., Cummings, E. M., Harold, G. T., & Shelton, K. H. (2003). Categories and continua of destructive and constructive marital conflict tactics from the perspective of U.S. and Welsh children. *Journal of family psychology*, 17(3), 327-338.
- Goldberg, W. A., & Easterbrooks, M. A. (1984). Role of marital quality in toddler development. *Developmental psychology*, 20(3), 504-514.
- Goodsell, T. L., & Meldrum, J. T. (2010). Nurturing fathers: a qualitative examination of child's father attachment. *Early child development and care*, 180(1-2), 249-262.
- Gordon, I., & Feldman, R. (2008). Synchrony in the triad: A microlevel process model of coparenting and parent-child interactions. *Family process*, 47(4), 465-479.
- Gottman, J. M., & Levenson, R. W. (1986). Assessing the role of emotion in marriage. *Behavioral assessment*, 8(1), 31-48.
- Gottman, J. M., Coan, J., Carrere, S., & Swanson, C. (1998). Predicting marital happiness and stability from newlywed interactions. *Journal of marriage and family*, 60(1), 5-22.
- Griffin, D., & Bartholomew, K. (1994). Models of the Self and Other: Fundamental dimensions underlying measures of adult attachment. *Journal of personality and social psychology*, 67(3), 430-445.
- Grossmann, K. E., & Grossmann, K. (1998). Développement de l'attachement et adaptation psychologique du berceau au tombeau. *Enfance*, 51(3), 44-68.
- Grossmann, K., Grossmann, K. E., Fremmer-Bombik, E., Kindler, H., Scheuerer-Englisch, H., & Zimmermann, P. (2002). The uniqueness of the child's father attachment relationship: Fathers' sensitive and challenging play as a pivotal variable in a 16-year longitudinal study. *Social development*, 11(3), 307-337.
- Grych, J. H. (2002). Marital relationships and parenting. In M. H. Bornstein (Ed.), *Handbook of parenting. Vol. 4. Social conditions and applied parenting* (pp. 203-225). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum.

- Guédény, N., Fermanian, J., & Bifulco, A. (2010). Construct validation study of the Relationship Scales Questionnaire (RSQ) on an adult sample. *L'Encéphale*, *36*(1), 69-76.
- Halberstadt, A. G., & Eaton, K. L. (2002). A meta-analysis of family expressiveness and children's emotion expressiveness and understanding. *Marriage & family review*, *34*(1-2), 35-62.
- Halberstadt, A. G., Cassidy, J., Stifter, C. A., Parke, R. D., & Fox, N. A. (1995). Self-expressiveness within the family context: Psychometric support for a new measure. *Psychological assessment*, *7*(1), 93-103.
- Hart, S. L., Carrington, H. (2002). Jealousy in 6-month-old infants. *Infancy*, *3*(3), 395-402.
- Hawkins, A. J., Christiansen, S. L., Sargent, K. P., & Hill, E. J. (1993). Rethinking fathers' involvement in child care a developmental perspective. *Journal of family issues*, *14*(4), 531-549.
- Hayden, L. C., Schiller, M., Dickstein, S., Seifer, R., Sameroff, S., Miller, I., Keitner, G., & Rasmussen, S. (1998). Levels of family assessment: I. Family, marital, and parent-child interaction. *Journal of family psychology*, *12*(1), 7-22.
- Hazan, C., & Shaver, P. R. (1987). Romantic love conceptualized as an attachment process. *Journal of personality and social psychology*, *52*(3), 511-524.
- Hazan, C., & Shaver, P. R. (1990). Love and work: An attachment-theoretical perspective. *Journal of personality and social psychology*, *59*(2), 270-280.
- Hohmann-Marriott, B. (2011). Coparenting and father involvement in married and unmarried coresident couples. *Journal of marriage and family*, *73*(1), 296-309.
- Holland, A. S., & McElwain, N. L. (2013). Maternal and paternal perceptions of coparenting as a link between marital quality and the parent-toddler relationship. *Journal of family psychology*, *27*(1), 117-126.
- Howard, K. S. (2010). Paternal attachment, parenting beliefs and children's attachment. *Early child development and care*, *180*(1-2), 157-171.
- Howe, N., & Ross, H. S. (1990). Socialization, perspective-taking, and the sibling relationship. *Developmental psychology*, *26*(1), 160-165.
- Howell, D. C. (1997). *Statistical methods for psychology*. Boston, CA: Duxbury.
- Howes, C., Hamilton, C. E., & Philipsen, L. C. (1998). Stability and continuity of child-caregiver and child-peer relationships. *Child development*, *69*(2), 418-426.
- Howes, P., & Markman, H. J. (1989). Marital quality and child functioning: A longitudinal investigation. *Child development*, *60*(5), 1044-1051.
- Hughes, C., Deater-Deckard, K., & Cutting, A. L. (1999). "Speak roughly to your little boy?" Sex differences in the relations between parenting and preschoolers' understanding of mind. *Social development*, *8*(2), 143-160.
- Ippolito Morrill, M., Hines, D. A., Mahmood, S., & Córdova, J. V. (2010). Pathways between marriage and parenting for wives and husbands: The role of coparenting. *Family process*, *49*(1), 59-73.
- Isabella, R. A., & Belsky, J. (1985). Marital change during the transition to parenthood and security of infant-parent attachment. *Journal of family issues*, *6*(4), 505-522.

- Isabella, R. A., Belsky, J., & von Eye, A. (1989). Origins of infant-mother attachment: An examination of interactional synchrony during the infant's first year. *Developmental psychology*, 25(1), 12-21.
- Izzo, C., Weiss, L., Shanahan, T., & Rodriguez-Brown, F. (2000). Parental self-efficacy and social support as predictors of parenting practices and children's socioemotional adjustment in Mexican immigrant families. *Journal of prevention & intervention in the community*, 20(1-2), 197-213.
- Jarvis, P. A., & Creasey, G. L. (1991). Parental stress, coping, and attachment in families with an 18-month-old infant. *Infant behavior and development*, 14(4), 383-395.
- Jia, R., & Schoppe-Sullivan, S. J. (2011). Relations between coparenting and father involvement in families with preschool-age children. *Developmental psychology*, 47(1), 106-118.
- Johnston, C., & Mash, E. J. (1989). A measure of parenting satisfaction and efficacy. *Journal of clinical child psychology*, 18(2), 167-175.
- Jones, J. D. (2013). *Parental attachment style : Links with parent and adolescent perceptions of parenting and observed secure base behaviors*. Thesis of University of Maryland, College Parke.
- Jouriles, E. N., Murphy, C. M., Farris, A. M., Smith, D. A., Richters, J. E., & Waters, E. (1991). Marital adjustment, parental disagreements about child rearing, and behavior problems in boys: Increasing the specificity of the marital assessment. *Child development*, 62(6), 1424-1433.
- Kaczynski, K. J., Lindahl, K. M., Malik, N. M., & Laurenceau, J.-P. (2006). Marital conflict, maternal and paternal parenting, and child adjustment: A test of mediation and moderation. *Journal of family psychology*, 20(2), 199-208.
- Kalmijn, M. (1999). Father involvement in childrearing and the perceived stability of marriage. *Journal of marriage and family*, 61, 409-421.
- Karney, B. R., & Bradbury, T. N. (1997). Neuroticism, marital interaction, and the trajectory of marital satisfaction. *Journal of personality and social psychology*, 72(5), 1075-1092.
- Karreman, A., van Tuijl, C., van Aken, M. A., & Dekovi, M. (2008). Parenting, coparenting, and effortful control in preschoolers. *Journal of family psychology*, 22(1), 30-40.
- Khazan, I., McHale, J. P., & Decourcey, W. (2008). Violated wishes about division of childcare labor predict early coparenting process during stressful and nonstressful family evaluations. *Infant mental health journal*, 29(4), 343-361.
- Kitzmann, K. M. (2000). Effects of marital conflict on subsequent triadic family interactions and parenting. *Developmental psychology*, 36(1), 3-13.
- Klennert, M. D., Campos, J. J., Sorce, J. F., Emde, R. N., & Svejda, M. (1983). Emotions as behavior regulators : Social referencing in infancy. In R. Plutchik & H. Kellerman (Eds.), *Emotion. Theory, research and experience. Vol. 2. Emotions in early development* (pp. 57-86). New York: Academic Press.
- Kobak, R. R., Cole, H. E., Ferenz-Gillies, R., Fleming, W. S., & Gamble, W. (1993). Attachment and emotion regulation during mother-teen problem solving: A control theory analysis. *Child development*, 64(1), 231-245.
- Kochanska, G., Coy, K. C., & Murray, K. T. (2001). The development of self-regulation in the first four years of life. *Child development*, 72(4), 1091-1111.

- Kohn, J. L., Rholes, S. W., Simpson, J. A., Martin, A. M., Tran, S., & Wilson, C. L. (2012). Changes in marital satisfaction across the transition to parenthood: the role of adult attachment orientations. *Personality and social psychology bulletin*, 38(11), 1506-1522.
- Kolak, A. M., & Vernon-Feagans, L. (2008). Family-level coparenting processes and child gender as moderators of family stress and toddler adjustment. *Infant and child development*, 17(6), 617-638.
- Kolak, A. M., & Volling, B. L. (2007). Parental expressiveness as a moderator of coparenting and marital relationship quality. *Family relations*, 56(5), 467-478.
- Kolak, A. M., & Volling, B. L. (2013). Coparenting moderates the association between firstborn children's temperament and problem behavior across the transition to siblinghood. *Journal of family psychology*, 27(3), 355-364.
- Koller, R. (2004). *Les affects de l'enfant de trois mois dans l'interaction avec ses deux parents*. Travail de diplôme, Université de Lausanne, Lausanne.
- Kopp, C. B. (1989). Regulation of distress and negative emotions: A developmental view. *Developmental psychology*, 25(3), 343-354.
- Koss, K. J., George, M. R., Bergman, K. N., Cummings, E. M., Davies, P. T., & Cicchetti, D. (2011). Understanding children's emotional processes and behavioral strategies in the context of marital conflict. *Journal of experimental child psychology*, 109(3), 336-352.
- Krishnakumar, A., & Buehler, C. (2000). Interparental conflict and parenting behaviors: A meta-analytic review. *Family relations*, 49(1), 25-44.
- Kuersten-Hogan, R., & McHale, J. P. (2013). L'observation du coparentage dans les familles biparentales : influence du contexte et de l'âge de l'enfant. In N. Favez, F. Frascarolo-Moutinot, & H. Tissot (Eds.), *Naître et grandir au sein de la triade : Le développement de l'alliance familiale* (pp. 75-96). Bruxelles : De Boeck.
- Kurdek, L. A. (2002). On being insecure about the assessment of attachment styles. *Journal of social and personal relationships*, 19(6), 811-834.
- Kwon, K.-A., Bingham, G., Lewsader, J., Jeon, H.-J., & Elicker, J. (2013). Structured task versus free play: The influence of social context on parenting quality, toddlers' engagement with parents and play behaviors, and parent-toddler language use. *Child & youth care forum*, 42(3), 207-224.
- Kwon, K.-A., Jeon, H.-J., Lewsader, J. T., & Elicker, J. (2012). Mothers' and fathers' parenting quality and toddlers' interactive behaviours in dyadic and triadic family contexts. *Infant and child development*, 21(4), 356-373.
- Labrell, F. (1997). L'apport spécifique du père au développement cognitif du jeune enfant. *Enfance*, 3, 361-369.
- Labrell, F., Deleau, M., & Juhel, J. (2000). Fathers' and mothers' distancing strategies towards toddlers. *International Journal of Behavioral Development*, 24(3), 356-361.
- Laflamme, D., Pomerleau, A., & Malcuit, G. (2002). A comparison of fathers' and mothers' involvement in childcare and stimulation behaviors during free-play with their infants at 9 and 15 months. *Sex roles*, 47(11-12), 507-518.
- Lagercrantz, H., & Changeux, J.-P. (2009). The emergence of human consciousness: from fetal to neonatal life. *Pediatric research*, 65(3), 255-260.

- Lamb, M. E. (2002). Infant-father attachments and their impact on child development. In C. S. Tamis-LeMonda & N. Cabrera (Eds.), *Handbook of father involvement: Multidisciplinary perspectives* (pp. 93-117). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Lamb, M. E., & Tamis-LeMonda, C. S. (2004). The role of the father : An introduction. In M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (pp. 1-31). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Larson, R. W., & Almeida, D. M. (1999). Emotional transmission in the daily lives of families: A new paradigm for studying family process. *Journal of marriage and family*, *61*(1), 5-20.
- Laurent, H. K., Kim, H. K., & Capaldi, D. M. (2008). Prospective effects of interparental conflict on child attachment security and the moderating role of parents' romantic attachment. *Journal of family psychology*, *22*(3), 377-388.
- Laxman, D. J., Jessee, A., Mangelsdorf, S. C., Rossmiller-Giesing, W., Brown, G. L., & Schoppe-Sullivan, S. J. (2013). Stability and antecedents of coparenting quality: The role of parent personality and child temperament. *Infant behavior and development*, *36*(2), 210-222.
- Le Camus, J. (1995). *Pères et bébés*. Paris: Harmattan.
- Leary, A., & Katz, L. F. (2004). Coparenting, family-level processes, and peer outcomes: The moderating role of vagal tone. *Development and psychopathology*, *16*(3), 593-608.
- Leerkes, E. M., & Crockenberg, S. C. (2002). The development of maternal self-efficacy and its impact on maternal behavior. *Infancy*, *3*(2), 227-247.
- Leerkes, E. M., & Wong, M. S. (2012). Infant distress and regulatory behaviors vary as a function of attachment security regardless of emotion context and maternal involvement. *Infancy*, *17*(5), 455-478.
- Legerstee, M., Ellenbogen, B., Nienhuis, T., & Marsh, H. (2010). Social bonds, triadic relationships, and goals: Preconditions for the emergence of human jealousy. In S. Hart & M. Legerstee (Eds.), *Handbook of jealousy: Theory, research, and multidisciplinary approaches* (pp. 163-191). Oxford: Wiley-Blackwell.
- LeRoy, M., Mahoney, A., Pargament, K. I., & DeMaris, A. (2012). Longitudinal links between early coparenting and infant behaviour problems. *Early child development and care*, *183*(3-4), 360-377.
- Lewis, C., & Lamb, M. E. (2003). Fathers' influences on children's development : The evidence from two-parent families. *European journal of psychology of education*, *18*(2), 211-228.
- Lewis, M., & Brooks-Gunn, J. (1979). Toward a theory of social cognition: The development of self. *New directions for child and adolescent development*, *4*, 1-20.
- Lewis, M., Sullivan, M. W., Stanger, C., & Weiss, M. (1989). Self development and self-conscious emotions. *Child development*, *60*(1), 146-156.
- Liebetrau, A. M. (1983). *Measures of association*. Beverly Hills: Sage University Paper.
- Lindsey, E. W., & Caldera, Y. M. (2006). Mother-father-child triadic interaction and mother-child dyadic interaction: Gender differences within and between contexts. *Sex roles*, *55*, 511-521.
- Lindsey, E. W., Caldera, Y. M., & Tankersley, L. (2009). Marital conflict and the quality of young children's peer play behavior: The mediating and moderating role of parent-

- child emotional reciprocity and attachment security. *Journal of family psychology*, 23(2), 130-145.
- Lindsey, E. W., Caldera, Y., & Colwell, M. (2005). Correlates of coparenting during infancy. *Family relations*, 54(3), 346-359.
- Little, R.J.A., & Rubin, D.B. (2002). *Statistical analysis with missing data* (2^{ème} éd.), New York: John Wiley.
- Livingston, G., & Parker, K. (2011). *A tale of two fathers: More are active, but more are absent*. Pew research social & demographic trends. Retrieved from <http://pewsocialtrends.org/2011/06/15/a-tale-of-two-fathers/>.
- Locke, H. J., & Wallace, K. M. (1959). Short marital-adjustment and prediction tests: Their reliability and validity. *Marriage and family living*, 21(3), 251-255.
- Lucassen, N., Tharner, A., Van Ijzendoorn, M. H., Bakermans-Kranenburg, M. J., Volling, B. L., Verhulst, F. C., Lambregtse-Van den Berg, M.P., & Tiemeier, H. (2011). The association between paternal sensitivity and infant-father attachment security: A meta-analysis of three decades of research. *Journal of family psychology*, 25(6), 986-992.
- MacCallum, R. C., Zhang, S., Preacher, K. J., & Rucker, D. D. (2002). On the practice of dichotomization of quantitative variables. *Psychological methods*, 7(1), 19-40.
- Macé, S. (2006). *Les attachements multiples et les relations amicales des jeunes enfants*. Thèse de doctorat, Université de Nantes, Nantes.
- Main, M., & Weston, D. R. (1981). The quality of the toddler's relationship to mother and to father: related to conflict behavior and the readiness to establish new relationships. *Child development*, 52(3), 932-940.
- Main, M., & Weston, D. R. (1982). Avoidance of the attachment figure in infancy: Descriptions and interpretations. In C. M. Parkes & J. Stevenson-Hinde (Eds.), *The place of attachment in human behavior* (pp. 31-59). New York: Basic Books.
- Majdandzi, M., de Vente, W., Feinberg, M. E., Aktar, E., & Bögels, S. M. (2012). Bidirectional associations between coparenting relations and family member anxiety: A review and conceptual model. *Clinical child and family psychology review*, 15(1), 28-42.
- Manlove, E. E., & Vernon-Feagans, L. (2002). Caring for infant daughters and sons in dual-earner households: Maternal reports of father involvement in weekday time and tasks. *Infant and child development*, 11(4), 305-320.
- Margolin, G., Gordis, E. B., & John, R. S. (2001). Coparenting: A link between marital conflict and parenting in two-parent families. *Journal of family psychology*, 15(1), 3-21.
- Mayseless, O., Sharabany, R., & Sagi, A. (1997). Attachment concerns of mothers as manifested in parental, spousal, and friendship relationships. *Personal relationships*, 4(3), 255-269.
- McBride, B. A., & Rane, T. R. (1998). Parenting alliance as a predictor of father involvement: An exploratory study. *Family relations*, 47(3), 229-236.
- McCarty, C. A., & Doyle, S. R. (2001). *Being a parent (Technical Report)*. Retrieved from www.fasttrackproject.org
- McClelland, G. H., & Judd, C. M. (1993). Statistical difficulties of detecting interactions and moderator effects. *Psychological bulletin*, 114(2), 376-390.

- McConnell, M. C., & Kerig, P. K. (2002). Assessing coparenting in families of school-age children: Validation of the coparenting and family rating system. *Canadian journal of behavioural science*, 34(1), 44-58.
- McCoy, K., Cummings, E. M., & Davies, P. T. (2009). Constructive and destructive marital conflict, emotional security and children's prosocial behavior. *Journal of child psychology and psychiatry*, 50(3), 270-279.
- McHale, J. P. (1995). Coparenting and triadic interactions during infancy: The roles of marital distress and child gender. *Developmental psychology*, 31(6), 985-996.
- McHale, J. P. (1997). Overt and covert coparenting processes in the family. *Family process*, 36(2), 183-201.
- McHale, J. P. (2007). *Charting the bumpy road of coparenthood: Understanding the challenges of family life*. Washington, DC: Zero to three.
- McHale, J. P., & Fivaz-Depeursinge, E. (1999). Understanding triadic and family group interactions during infancy and toddlerhood. *Clinical child and family psychology review*, 2(2), 107-127.
- McHale, J. P., & Irace, K. (2011). Coparenting in diverse family systems. In J. P. McHale & K. M. Lindahl (Eds.), *Coparenting: A conceptual and clinical examination of family systems* (pp.15-38). Washington, DC : American Psychological Association.
- McHale, J. P., & Kurrien, R. (2013). Le coparentage comme construit universel caractérisant diverses formes familiales : avancées et perspectives. In N. Favez, F. Frascarolo-Moutinot, & H. Tissot (Eds.), *Naître et grandir au sein de la triade : Le développement de l'alliance familiale* (pp. 251-268). Bruxelles : De Boeck.
- McHale, J. P., & Rasmussen, J. L. (1998). Coparental and family group-level dynamics during infancy: Early family precursors of child and family functioning during preschool. *Development and psychopathology*, 10(1), 39-59.
- McHale, J. P., & Rotman, T. (2007). Is seeing believing?: Expectant parents' outlooks on coparenting and later coparenting solidarity. *Infant behavior and development*, 30(1), 63-81.
- McHale, J. P., Fivaz-Depeursinge, E., Dickstein, S., Robertson, J., & Daley, M. (2008). New evidence for the social embeddedness of infants' early triangular capacities. *Family process*, 47(4), 445-463.
- McHale, J. P., Kuersten-Hogan, R., & Lauretti, A. (1996). New directions in the study of family-level dynamics during infancy and early childhood. *New Directions for child and adolescent development*, 74, 5-26.
- McHale, J. P., Kuersten-Hogan, R., & Lauretti, A. (2000). Evaluating coparenting and family-level dynamics during infancy and early childhood : The coparenting and family rating system. In P. K. Kerig & K. M. Lindahl (Eds.), *Family observational coding systems : Resources for systemic research* (pp. 151-170). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- McHale, J. P., Kuersten-Hogan, R., & Rao, N. (2004). Growing points for coparenting theory and research. *Journal of adult development*, 11(3), 221-234.
- McHale, J. P., Kuersten-Hogan, R., Lauretti, A., & Rasmussen, J. L. (2000). Parental reports of coparenting and observed coparenting behavior during the toddler period. *Journal of family psychology*, 14(2), 220-236.

- McHale, J. P., Rao, N., & Krasnow, A. D. (2000). Constructing family climates: Chinese mothers' reports of their co-parenting behaviour and preschoolers' adaptation. *International journal of behavioral development, 24*(1), 111-118.
- McHale, J. P., Salman, S., Strozier, A., & Cecil, D. K. (2013). V. Triadic interactions in mother-grandmother coparenting systems following maternal release from jail. *Monographs of the Society for Research in Child Development, 78*(3), 57-74.
- McHale, J.P., Lauretti, A., Talbot, J., & Pouquette, C. (2002). Retrospect and prospect in the psychological study of coparenting and family group process. In J. P. McHale & W. S. Grolnick (Eds.), *Retrospect and prospect in the psychological study of families* (pp. 127-165). Mahwah, NJ : Erlbaum.
- McKelvey, L. M., Whiteside-Mansell, L., Faldowski, R. A., Shears, J., Ayoub, C., & Hart, A. D. (2009). Validity of the short form of the parenting stress index for fathers of toddlers. *Journal of child and family studies, 18*(1), 102-111.
- McNamara, J. M., Houston, A. I., Barta, Z., & Osorno, J.-L. (2003). Should young ever be better off with one parent than with two? *Behavioral Ecology, 14*(3), 301-310.
- Mendonça, J. S. de, Cossette, L., Lapointe, M.-N., & Strayer F., F. (2008). Vers une analyse systémique des liens d'attachement. *Bulletin de psychologie, 495*(3), 257-266.
- Mikulincer, M., & Florian, V. (1995). Appraisal of and coping with a real-life stressful situation: The contribution of attachment styles. *Personality and social psychology bulletin, 21*(4), 406-414.
- Mikulincer, M., & Orbach, I. (1995). Attachment styles and repressive defensiveness: The accessibility and architecture of affective memories. *Journal of personality and social psychology, 68*(5), 917-917.
- Mikulincer, M., & Shaver, P. R. (2005). Attachment theory and emotions in close relationships: Exploring the attachment-related dynamics of emotional reactions to relational events. *Personal relationships, 12*(2), 149-168.
- Miljkovitch, R. (2001). *L'attachement au cours de la vie*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Miljkovitch, R., Pierrehumbert, B., Turganti, G., & Halfon, O. (1998). La contribution distincte du père et de la mère dans la construction des représentations d'attachement du jeune enfant. *Enfance, 51*(3), 103-116.
- Miller, W. B., Sable, M. R., & Beckmeyer, J. J. (2009). Preconception motivation and pregnancy wantedness: Pathways to toddler attachment security. *Journal of marriage and family, 71*(5), 1174-1192.
- Millings, A., Walsh, J., Hepper, E., & O'Brien, M. (2013). Good partner, good parent : Responsiveness mediates the link between romantic attachment and parenting style. *Personality and social psychology bulletin, 39*(2), 170-180.
- Mills-Koonce, W. R., Appleyard, K., Barnett, M., Deng, M., Putallaz, M., & Cox, M. (2011). Adult attachment style and stress as risk factors for early maternal sensitivity and negativity. *Infant mental health journal, 32*(3), 277-285.
- Minuchin, P. (1985). Families and individual development: Provocations from the field of family therapy. *Child development, 56*(2), 289-302.
- Minuchin, S. (1974). *Families and family therapy*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

- Mitchell, S., & Cabrera, N. (2009). An exploratory study of fathers' parenting stress and toddlers' social development in low-income African American families. *Fathering: A Journal of theory, research, and practice about men as fathers*, 7(3), 201-225.
- Monteiro, L., Veríssimo, M., Vaughn, B. E., Santos, A. J., & Bost, K. K. (2008). Secure base representations for both fathers and mothers predict children's secure base behavior in a sample of Portuguese families. *Attachment & human development*, 10(2), 189-206.
- Murray, L., & Trevarthen, C. (1985). Emotional regulation of interaction between two-month-olds and their mothers. In T. M. Field & N. A. Fox (Eds.), *Social perception in infants* (pp. 177-197). Norwood, NJ: Ablex.
- Murray, S. L., Holmes, J. G., & Griffin, D. W. (2000). Self-esteem and the quest for felt security: How perceived regard regulates attachment processes. *Journal of personality and social psychology*, 78(3), 478-478.
- Nadel, J., Carchon, I., Kervella, C., Marcelli, D., & Réserbat-Plantey, D. (1999). Expectancies for social contingency in 2-month-olds. *Developmental science*, 2(2), 164-173.
- Nagy, E. (2008). Innate intersubjectivity: Newborns' sensitivity to communication disturbance. *Developmental psychology*, 44(6), 1779-1784.
- Newland, L. A., Coyl, D. D., & Chen, H.-H. (2010). Fathering and attachment in the USA and Taiwan: Contextual predictors and child outcomes. *Early child development and care*, 180(1-2), 173-191.
- Newland, L. A., Coyl, D. D., & Freeman, H. (2008). Predicting preschoolers' attachment security from fathers' involvement, internal working models, and use of social support. *Early Child Development and Care*, 178(7-8), 785-801.
- Notarius, C. I., & Johnson, J. S. (1982). Emotional expression in husbands and wives. *Journal of marriage and family*, 44(2), 483-489.
- Notaro, P. C., & Volling, B. L. (1999). Parental responsiveness and infant-parent attachment: A replication study with fathers and mothers. *Infant behavior and development*, 22(3), 345-352.
- Obegi, J. H., Morrison, T. L., & Shaver, P. R. (2004). Exploring intergenerational transmission of attachment style in young female adults and their mothers. *Journal of social and personal relationships*, 21, 625-638.
- Owen, M. T., & Cox, M. J. (1997). Marital conflict and the development of infant-parent attachment relationships. *Journal of family psychology*, 11(2), 152-164.
- Özçali kan, S., & Goldin-Meadow, S. (2010). Sex differences in language first appear in gesture. *Developmental science*, 13(5), 752-760.
- Paley, B., Cox, M. J., Kanoy, K. W., Harter, K. S., Burchinal, M., & Margand, N. A. (2005). Adult attachment and marital interaction as predictors of whole family interactions during the transition to parenthood. *Journal of family psychology*, 19(3), 420-429.
- Paquette, D. (2004). La relation père-enfant et l'ouverture au monde. *Enfance*, 56(2), 205-225.
- Paquette, D., & Bigras, M. (2010). The risky situation: a procedure for assessing the father-child activation relationship. *Early child development and care*, 180(1-2), 33-50.
- Pasley, K., Futris, T. G., & Skinner, M. L. (2002). Effects of commitment and psychological centrality on fathering. *Journal of marriage and family*, 64(1), 130-138.

- Pauli-Pott, U., & Mertesacker, B. (2009). Affect expression in mother-infant interaction and subsequent attachment development. *Infant behavior and development*, 32(2), 208-215.
- Pederson, D. R., & Moran, G. (1995). A categorial description of attachment relationships in the home and its relations to Q-sort measures of infant attachment security and maternal sensitivity. *Monographs of the society for research in child development*, 60(2-3), 111-132.
- Pedro, M. F., Ribeiro, T., & Shelton, K. H. (2012). Marital satisfaction and partners' parenting practices: The mediating role of coparenting behavior. *Journal of family psychology*, 26(4), 509-522.
- Pérouse De Montclos, M.-O., & Mintz, A.-S. (2006). Ontogenèse de l'attachement entre 0 et 12 ans. In N. Guédény & A. Guédény (Éd.), *L'attachement* (pp.71-81). Paris : Masson.
- Pettit, G. S., Bates, J. E., & Dodge, K. A. (1997). Supportive parenting, ecological context, and children's adjustment: A seven-year longitudinal study. *Child development*, 68(5), 908-923.
- Pierce, T., Boivin, M., Frenette, E., Forget-Dubois, N., Dionne, G., & Tremblay, R. E. (2010). Maternal self-efficacy and hostile-reactive parenting from infancy to toddlerhood. *Infant Behavior and Development*, 33(2), 149-158.
- Pierrehumbert, B. (2003). *Le premier lien: théorie de l'attachement*. Paris: Odile Jacob.
- Pierrehumbert, B., Mühlemann, I., Antonietti, J.-P., Sieye, A., & Halfon, O. (1995). Étude de validation d'une version francophone du «Q-Sort» d'attachement de Waters et Deane. *Enfance*, 48(3), 293-315.
- Pierrehumbert, B., Santelices, M. P., Ibáñez, M., Alberdi, M., Ongari, B., Roskam, I., Stievenart, M., Spencer, R., Rodriguez, A. F., & Borghini, A. (2009). Gender and attachment representations in the preschool years comparisons between five countries. *Journal of cross-cultural psychology*, 40(4), 543-566.
- Pietromonaco, P. R., & Carnelley, K. B. (1994). Gender and working models of attachment: Consequences for perceptions of self and romantic relationships. *Personal relationships*, 1(1), 63-82.
- Pleck, J. H., & Hofferth, S. L. (2008). Mother involvement as an influence on father involvement with early adolescents. *Fathering: A journal of theory, research, and practice about men as fathers*, 6(3), 267-286.
- Pleck, J. H., & Masciadrelli, B. P. (2004). Paternal involvement by US residential fathers: Levels, sources, and consequences. In M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development* (pp. 222-271). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Ponnet, K., Wouters, E., Mortelmans, D., Pasteels, I., De Backer, C., Van Leeuwen, K., & Van Hiel, A. (2013). The influence of mothers' and fathers' parenting stress and depressive symptoms on own and partners' parent-child communication. *Family process*, 52(2), 312-324.
- Posada, G., Gao, Y., Wu, F., Posada, R., Tascon, M., Schöelmerich, A., Sagi A., Kondo-Ikemura, K., Haaland, W., & Synnevaag, B. (1995). The secure-base phenomenon across cultures : Children's behavior, mothers' preferences, and experts' concepts. *Monographs of the society for research in child development*, 60(2-3), 27-48.
- Puhlman, D. J., & Pasley, K. (2013). Rethinking maternal gatekeeping. *Journal of family theory & review*, 5(3), 176-193.

- Randall, A. K., & Bodenmann, G. (2009). The role of stress on close relationships and marital satisfaction. *Clinical psychology review*, 29(2), 105-115.
- Raphael, J. L., Zhang, Y., Liu, H., & Giardino, A. P. (2010). Parenting stress in US families: Implications for paediatric healthcare utilization. *Child: Care, health and development*, 36(2), 216-224.
- Real Del Sarte, O. (2005). De l'attachement à la coopération dans une perspective darwinienne. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, (2), 99-114.
- Real Del Sarte, O. (2010). *Le couple coopère-t-il? Perspective piagétienne sur l'épistémologie et la pratique systémique*. Toulouse: Erès.
- Rholes, W. S., Simpson, J. A., & Blakely, B. S. (1995). Adult attachment styles and mothers' relationships with their young children. *Personal relationships*, 2(1), 35-54.
- Rholes, W. S., Simpson, J. A., & Friedman, M. (2006). Avoidant attachment and the experience of parenting. *Personality and social psychology bulletin*, 32(3), 275-285.
- Riina, E. M., & Feinberg, M. E. (2012). Involvement in childrearing and mothers' and fathers' adjustment. *Family relations*, 61(5), 836-850.
- Rime, J. (2010). *Construction et validation d'un système d'évaluation des interactions familiales triadiques précoces : le « Diaper Change Play »*. Thèse de doctorat, Université de Genève, Genève.
- Richters, J. & Waters, E. (1991). Attachment and socialization: The positive side of social influence. In M. Lewis & S. Feinman (Eds), *Social influences and socialization in infancy* (pp. 185-214). New York : Plenum Press.
- Robin, M., & Bergonnier-Dupuy, G. (2007). Évolution du regard des chercheurs en psychologie sur le couple et la famille. In G. Bergonnier-Dupuy & M. E. Lamb (Éd.), *Couple conjugal, couple parental : Vers de nouveaux modèles* (pp. 19-47). Ramonville Sainte-Agne: Erès.
- Rochat, P., Striano, T., & Blatt, L. (2002). Differential effects of happy, neutral, and sad still-faces on 2-, 4- and 6-month-old infants. *Infant and child development*, 11(4), 289-303.
- Roggman, L. A. (2004). Do fathers just want to have fun ? *Human development*, 47(4), 228-236.
- Roggman, L.A., Bradley, R.H., & Raikes, H.H. (2013). Fathers in family contexts. In N. J. Cabrera & C. S. Tamis-LeMonda (Eds.), *Handbook of father involvement: Multidisciplinary perspectives (2nd ed.)* (pp. 186-201). New York: Taylor & Francis.
- Roggman, L.A., Coyl, D.D., Newland, L.A., & Cook, G. (2001, August). *Attachment measures in infancy, childhood, adulthood: Reliability, stability, and continuity*. Poster presented at the Annual Meeting of the American Psychological Association, San Francisco, CA.
- Roopnarine, J. L., Talukder, E., Jain, D., Joshi, P., & Srivastav, P. (1992). Personal well-being, kinship tie, and mother-infant and father-infant interactions in single-wage and dual-wage families in New Delhi, India. *Journal of Marriage and the Family*, 54, 293-301.
- Roth-Hanania, R., Davidov, M., & Zahn-Waxler, C. (2011). Empathy development from 8 to 16 months: Early signs of concern for others. *Infant behavior and development*, 34(3), 447-458.
- Rouyer, V. (2008). Coparentalité: un mythe pour quelles réalités? *Empan*, 4(72), 99-105.
- Rouyer, V., & Huet-Gueye, M. (2012). La relation coparentale et le développement de l'enfant: apports de la recherche et perspectives cliniques. *Devenir*, 24(4), 329-343.

- Rouyer, V., Frascarolo, F., Zaouche-Gaudron, C., & Lavanchy, C. (2007). Fathers of girls, fathers of boys: Influence of child's gender on fathers' experience of, engagement in, and representations of paternity. *Swiss journal of psychology, 66*(4), 225-233.
- Rutter, M. (1995). Clinical implications of attachment concepts: Retrospect and prospect. *Journal of child psychology and psychiatry, 36*(4), 549-571.
- Ryan, R. M., Martin, A., & Brooks-Gunn, J. (2006). Is one good parent good enough? Patterns of mother and father parenting and child cognitive outcomes at 24 and 36 months. *Parenting, 6*(2-3), 211-228.
- Sadava, S. W., Busseri, M. A., Molnar, D. S., Perrier, C. P. K., & DeCourville, N. (2009). Investigating a four-pathway model of adult attachment orientation and health. *Journal of social and personal relationships, 26*(5), 604-633.
- Sameroff, A. J., & Seifer, R. (1983). Familial risk and child competence. *Child development, 54*(5), 1254-1268.
- Sameroff, A. J., Seifer, R., & Bartko, W. T. (1997). Environmental perspectives on adaptation during childhood and adolescence. In S. S. Luthar, J. A. Burack, D. Cicchetti, & J. R. Weisz (Eds.), *Developmental psychopathology: Perspectives on adjustment, risk, and disorder*, (pp. 507-526). New York: Cambridge University Press.
- Sarason, I. G., Johnson, J. H., & Siegel, J. M. (1978). Assessing the impact of life changes: Development of the life experiences survey. *Journal of consulting and clinical psychology, 46*(5), 932-946.
- Sarason, I. G., Sarason, B. R., Potter, E. H., & Antoni, M. H. (1985). Life events, social support, and illness. *Psychosomatic medicine, 47*(2), 156-163.
- Sasaki, T., Hazen, N. L., & Swann, J. (2010). The supermom trap: Do involved dads erode moms' self-competence? *Personal relationships, 17*(1), 71-79.
- Sawyer, K. S., Denham, S., DeMulder, E., Blair, K., Auerbach-Major, S., & Levitas, J. (2002). The contribution of older siblings' reactions to emotions to preschoolers' emotional and social competence. *Marriage & family review, 34*(3-4), 182-212.
- Schermerhorn, A. C., Cummings, E. M., & Davies, P. (2005). Children's perceived agency in the context of marital conflict: Relations with marital conflict over time. *Merrill-Palmer Quarterly, 51*(2), 121-144.
- Schoppe, S. J., Mangelsdorf, S. C., & Frosch, C. A. (2001). Coparenting, family process, and family structure: Implications for preschoolers' externalizing behavior problems. *Journal of family psychology, 15*(3), 526-545.
- Schoppe-Sullivan, S. J., & Mangelsdorf, S. C. (2013). Parent characteristics and early coparenting behavior at the transition to parenthood. *Social development, 22*(2), 363-383.
- Schoppe-Sullivan, S. J., Brown, G. L., Cannon, E. A., Mangelsdorf, S. C., & Sokolowski, M. S. (2008). Maternal gatekeeping, coparenting quality, and fathering behavior in families with infants. *Journal of family psychology, 22*(3), 389-398.
- Schoppe-Sullivan, S. J., Diener, M. L., Mangelsdorf, S. C., Brown, G. L., McHale, J. L., & Frosch, C. A. (2006). Attachment and sensitivity in family context: The roles of parent and infant gender. *Infant and child development, 15*(4), 367-385.

- Schoppe-Sullivan, S. J., Mangelsdorf, S. C., Brown, G. L., & Szweczyk Sokolowski, M. (2007). Goodness-of-fit in family context: Infant temperament, marital quality, and early coparenting behavior. *Infant behavior and development, 30*(1), 82-96.
- Schoppe-Sullivan, S. J., Mangelsdorf, S. C., Frosch, C. A., & McHale, J. L. (2004). Associations between coparenting and marital behavior from infancy to the preschool years. *Journal of family psychology, 18*(1), 194-207.
- Schoppe-Sullivan, S. J., Weldon, A. H., Cook, J. C., Davis, E. F., & Buckley, C. K. (2009). Coparenting behavior moderates longitudinal relations between effortful control and preschool children's externalizing behavior. *Journal of child psychology and psychiatry, 50*(6), 698-706.
- Scrimgeour, M. B., Blandon, A. Y., Stifter, C. A., & Buss, K. A. (2013). Cooperative coparenting moderates the association between parenting practices and children's prosocial behavior. *Journal of family psychology, 27*(3), 506-511.
- Selcuk, E., Günaydin, G., Sumer, N., Harma, M., Salman, S., Hazan, C., Dogruyol, B., & Ozturk, A. (2010). Self-reported romantic attachment style predicts everyday maternal caregiving behavior at home. *Journal of research in personality, 44*(4), 544-549.
- Shapiro, A. F., Gottman, J. M., & Carrère, S. (2000). The baby and the marriage : Identifying factors that buffer against decline in marital satisfaction after the first baby arrives. *Journal of family psychology, 14*(1), 59-70.
- Shaver, P. R., & Hazan, C. (1993). Adult romantic attachment : Theory and evidence. In D. Perlman & W. Jones (Eds.), *Advances in personal relationships* (pp. 29-70). London: Jessica Kingsley.
- Shaver, P. R., & Mikulincer, M. (2012). Attachment processes in relationships: Reply to commentaries. *Journal of family theory & review, 4*(4), 311-317.
- Shaver, P. R., Belsky, J., & Brennan, K. A. (2000). The adult attachment interview and self-reports of romantic attachment: Associations across domains and methods. *Personal relationships, 7*(1), 25-43-
- Shaw, D. S., Winslow, E. B., Owens, E. B., & Hood, N. (1998). Young children's adjustment to chronic family adversity: A longitudinal study of low-income families. *Journal of the american academy of child & adolescent psychiatry, 37*(5), 545-553.
- Simpson, J. A. (1990). Influence of attachment styles on romantic relationships. *Journal of personality and social psychology, 59*(5), 971-980.
- Simpson, J. A., Rholes, W. S., & Nelligan, J. S. (1992). Support seeking and support giving within couples in an anxiety-provoking situation : The role of attachment styles. *Journal of personality and social psychology, 62*(3), 434-446.
- Smith, C. L., Calkins, S. D., & Keane, S. P. (2006). The relation of maternal behavior and attachment security to toddlers' emotions and emotion regulation. *Research in human development, 3*(1), 21-31.
- Solmeyer, A. R., & Feinberg, M. E. (2011). Mother and father adjustment during early parenthood: The roles of infant temperament and coparenting relationship quality. *Infant behavior and development, 34*(4), 504-514.
- Solmeyer, A. R., Feinberg, M. E., Coffman, D. L., & Jones, D. E. (2013). The effects of the family foundations prevention program on coparenting and child adjustment: A mediation analysis. *Prevention science*, Advance online publication.

- Sorce, J. F., Emde, R. N., Campos, J. J., & Klinnert, M. D. (1985). Maternal emotional signaling: Its effect on the visual cliff behavior of 1-year-olds. *Developmental psychology*, *21*(1), 195-200.
- Sotomayor-Peterson, M., Figueredo, A. J., Christensen, D. H., & Taylor, A. R. (2012). Couples' cultural values, shared parenting, and family emotional climate within Mexican American families. *Family process*, *51*(2), 218-233.
- Sroufe, L. A. (2005). Attachment and development: A prospective, longitudinal study from birth to adulthood. *Attachment & human development*, *7*(4), 349-367.
- Sroufe, L. A., & Waters, E. (1977). Attachment as an organizational construct. *Child development*, *48*(4), 1184-1199.
- Sroufe, L. A., Carlson, E. A., Levy, A. K., & Egeland, B. (1999). Implications of attachment theory for developmental psychopathology. *Development and psychopathology*, *11*(1), 1-13.
- Steele, H., Steele, M., & Fonagy, P. (1996). Associations among attachment classifications of mothers, fathers, and their infants. *Child development*, *67*(2), 541-555.
- Stern, D. N. (1985). *The interpersonal world of the infant: A view from psychoanalysis and developmental psychology*. New York: Basic Books.
- Stern, D. N. (2005). Le désir d'intersubjectivité. Pourquoi ? Comment ? *Psychothérapies*, *25*(4), 215-222.
- Stern, D. N., & Fivaz-Depeursinge, E. (1997). Construction du réel et affect. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, *18*, 77-85.
- Stevens, J. P. (2002). *Applied multivariate statistics for the social sciences (4th ed.)*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Stevenson-Hinde, J. (1990). Attachment within family systems: An overview. *Infant mental health journal*, *11*(3), 218-227.
- Stewart, R. B., & Marvin, R. S. (1984). Sibling relations: The role of conceptual perspective-taking in the ontogeny of sibling caregiving. *Child development*, *55*(4), 1322-1332.
- Stolz, H. E., Barber, B. K., & Olsen, J. A. (2005). Toward disentangling fathering and mothering: An assessment of relative importance. *Journal of marriage and family*, *67*(4), 1076-1092.
- Stright, A. D., & Neitzel, C. (2003). Beyond parenting: Coparenting and children's classroom adjustment. *International journal of behavioral development*, *27*(1), 31-40.
- Stroud, C. B., Durbin, C. E., Wilson, S., & Mendelsohn, K. A. (2011). Spillover to triadic and dyadic systems in families with young children. *Journal of family psychology*, *25*(6), 919-930.
- Sturge-Apple, M. L., Davies, P. T., Boker, S. M., & Cummings, E. M. (2004). Interparental discord and parenting: Testing the moderating roles of child and parent gender. *Parenting: Science and practice*, *4*(4), 361-380.
- Suess, G. J., Grossmann, K. E., & Sroufe, L. A. (1992). Effects of infant attachment to mother and father on quality of adaptation in preschool: From dyadic to individual organisation of self. *International journal of behavioral development*, *15*(1), 43-65.

- Sun, L.-C., & Roopnarine, J. L. (1996). Mother-infant, father-infant interaction and involvement in childcare and household labor among Taiwanese families. *Infant Behavior and Development, 19*(1), 121-129.
- Szabó, N., Dubas, J. S., & van Aken, M. A. G. (2012). And baby makes four: The stability of coparenting and the effects of child temperament after the arrival of a second child. *Journal of family psychology, 26*(4), 554-564.
- Talbot, J. A., & McHale, J. P. (2004). Individual parental adjustment moderates the relationship between marital and coparenting quality. *Journal of adult development, 11*(3), 191-205.
- Tamis-LeMonda, C. S., & Cabrera, N. (2002). Cross-disciplinary challenges to the study of father involvement. In C. S. Tamis-LeMonda & N. Cabrera (Eds.), *Handbook of father involvement: Multidisciplinary perspectives* (pp. 599-620). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Tarabulsky, G. M., Provost, M. A., Larose, S., Moss, E., Lemelin, J.-P., Moran, G., Forbes, S., & Pederson, D. R. (2008). Similarities and differences in mothers' and observers' ratings of infant security on the Attachment Q-Sort. *Infant behavior and development, 31*(1), 10-22.
- Taylor, S. E. (2006). Tend and befriend biobehavioral bases of affiliation under stress. *Current directions in psychological science, 15*(6), 273-277.
- Taylor, S. E., Klein, L. C., Lewis, B. P., Gruenewald, T. L., Gurung, R. A., & Updegraff, J. A. (2000). Biobehavioral responses to stress in females: Tend-and-befriend, not fight-or-flight. *Psychological review, 107*(3), 411-429.
- Teti, D. M., Nakagawa, M., Das, R., & Wirth, O. (1991). Security of attachment between preschoolers and their mothers : Relations among social interaction, parenting stress, and mothers' sorts of attachment Q-set. *Developmental psychology, 27*(3), 440-447.
- Teubert, D., & Pinquart, M. (2010). The association between coparenting and child adjustment: A meta-analysis. *Parenting: Science and practice, 10*(4), 286-307.
- Thompson, L., & Walker, A. J. (1989). Gender in families: Women and men in marriage, work, and parenthood. *Journal of marriage and family, 51*(4), 845-871.
- Thompson, R. A. (2000). The legacy of early attachments. *Child development, 71*(1), 145-152.
- Townsend, N. W. (2002). *The package deal*. Philadelphia : Temple University Press.
- Trevarthen, C., & Aitken, K. J. (2003). Intersubjectivité chez le nourrisson: recherche, théorie et application clinique. *Devenir, 15*(4), 309-428.
- Tronick, E., Als, H., & Brazelton, T. B. (1980). Monadic phases: A structural descriptive analysis of infant-mother face to face interaction. *Merrill-palmer quarterly of behavior and development, 26*(1), 3-24.
- Tronick, E., Als, H., Adamson, L., Wise, S., & Brazelton, T. B. (1978). The infant's response to entrapment between contradictory messages in face-to-face interaction. *Journal of the american academy of child psychiatry, 17*, 1-13.
- Turgeon, L., & Boisvert, J.-M. (1997). Le pouvoir conjugal et l'évitement des conflits chez les hommes. *Revue canadienne des sciences du comportement, 29*(2), 112-121.
- Umemura, T., Jacobvitz, D., Messina, S., & Hazen, N. (2013). Do toddlers prefer the primary caregiver or the parent with whom they feel more secure? The role of toddler emotion. *Infant behavior and development, 36*(1), 102-114.

- Van Egeren, L. A. (2003). Prebirth predictors of coparenting experiences in early infancy. *Infant mental health journal, 24*(3), 278-295.
- Van Egeren, L. A. (2004). The development of the coparenting relationship over the transition to parenthood. *Infant mental health journal, 25*(5), 453-477.
- Van Egeren, L. A., & Hawkins, D. P. (2004). Coming to terms with coparenting: Implications of definition and measurement. *Journal of adult development, 11*(3), 165-178.
- Van Ijzendoorn, M. H. (1995). Adult attachment representations, parental responsiveness, and infant attachment: A meta-analysis on the predictive validity of the Adult Attachment Interview. *Psychological Bulletin, 117*, 1617.
- Van Ijzendoorn, M. H., Sagi, A., & Lambermon, M. W. (1992). The multiple caretaker paradox: Data from Holland and Israel. *New directions for child and adolescent development, 57*, 5-24.
- Van Ijzendoorn, M. H., Vereijken, C. M. J. L., Bakermans-Kranenburg, M. J., & Riksen-Walraven, J. M. (2004). Assessing attachment security with the attachment Q sort: Meta-analytic evidence for the validity of the observer AQS. *Child development, 75*(4), 1188-1213.
- Vaughn, B. E., & Waters, E. (1990). Attachment behavior at home and in the laboratory: Q-sort observations and Strange Situation classifications of one-year-olds. *Child development, 61*(6), 1965-1973.
- Verschueren, K., & Marcoen, A. (1999). Representation of self and socioemotional competence in kindergartners: Differential and combined effects of attachment to mother and to father. *Child development, 70*(1), 183-201.
- Vinokur, A., & Selzer, M. L. (1975). Desirable versus undesirable life events: Their relationship to stress and mental distress. *Journal of personality and social psychology, 32*(2), 329-337.
- Volling, B. L., & Belsky, J. (1991). Multiple determinants of father involvement during infancy in dual-earner and single-earner families. *Journal of marriage and family, 53*(2), 461-474.
- Volling, B. L., & Belsky, J. (1992). Infant, father, and marital antecedents of infant father attachment security in dual-earner and single-earner families. *International journal of behavioral development, 15*(1), 83-100.
- Von Sydow, K. (2002). Systemic attachment theory and therapeutic practice: A proposal. *Clinical psychology & psychotherapy, 9*(2), 77-90.
- Vondra, J., & Belsky, J. (1993). Developmental origins of parenting: Personality and relationship factors. In T. Luster & L. Okagaki (Eds.), *Parenting: An ecological perspective* (pp. 1-33). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum
- Vrtika, P., Sander, D., & Vuilleumier, P. (2012). Influence of adult attachment style on the perception of social and non-social emotional scenes. *Journal of social and personal relationships, 29*(4), 530-544.
- Walker, A. J., & McGraw, L. A. (2000). Who is responsible for responsible fathering? *Journal of marriage and family, 62*(2), 563-569.
- Waller, M. R. (2012). Cooperation, conflict, or disengagement? Coparenting styles and father involvement in fragile families. *Family process, 51*(3), 325-342.
- Wallon, H. (1941). *L'èvolution psychologique de l'enfant*. Paris: Armand Colin.

- Waters, E. (1995). Appendix A: The Attachment Q-Set (version 3.0). *Monographs of the society for research in child development*, 60(2-3), 234-246.
- Waters, E., & Cummings, E. M. (2000). A secure base from which to explore close relationships. *Child development*, 71(1), 164-172.
- Waters, E., & Deane, K. E. (1995). Defining and assessing individual differences in attachment relationships: Q-methodology and the organization of behavior in infancy and early childhood. In I. Bretherton & E. Waters (Eds.), *Monographs of the society for research in child development*, 50(1-2), 41-65.
- Waters, E., Merrick, S., Treboux, D., Crowell, J., & Albersheim, L. (2000). Attachment security in infancy and early adulthood: A twenty-year longitudinal study. *Child development*, 71(3), 684-689.
- Waters, E., Wippman, J., & Sroufe, L. A. (1979). Attachment, positive affect, and competence in the peer group: Two studies in construct validation. *Child development*, 50(3), 821-829.
- Webster-Stratton, C. (1985). Comparisons of behavior transactions between conduct-disordered children and their mothers in the clinic and at home. *Journal of abnormal child psychology*, 13(2), 169-183.
- Webster-Stratton, C. (1988). Mothers' and fathers' perceptions of child deviance: Roles of parent and child behaviors and parent adjustment. *Journal of consulting and clinical psychology*, 56(6), 909-915.
- Weinberg, M. K., & Tronick, E. Z. (1994). Beyond the face: An empirical study of infant affective configurations of facial, vocal, gestural, and regulatory behaviors. *Child development*, 65(5), 1503-1515.
- Widmer, E. D., Favez, N., Aeby, G., De Carlo, I., & Doan, M.-T. (2012). Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de premières unions. *Sociograph*, 13, Université de Genève, Genève.
- Woodhouse, S. S., Dykas, M. J., & Cassidy, J. (2009). Perceptions of secure base provision within the family. *Attachment & human development*, 11(1), 47-67.
- Yogman, M. W. (1981). Games fathers and mothers play with their infants. *Infant mental health journal*, 2(4), 241-248.
- Zahn-Waxler, C. (1993). Warriors and worriers: Gender and psychopathology. *Development and psychopathology*, 5(1-2), 79-89.

8. ANNEXES

ANNEXE A : CRITÈRES D'ÉVALUATION DES MANIFESTATIONS ÉMOTIONNELLES DE L'ENFANT

Tableau 8.1. Description des critères d'évaluation des manifestations émotionnelles de l'enfant

Catégories	Description
<i>Expressions émotionnelles</i>	
<u>Emotions positives</u>	L'enfant sourit (coin de la bouche se soulève, avec ou sans ouverture de la bouche ; les joues sont élevées, les yeux sont légèrement brillants) ou produit des vocalisations positives (tonalités positives).
<u>Emotions négatives</u>	Lorsque l'enfant montre des émotions de tristesse, de colère, de tension ou de frustration ou émet des vocalisations négatives. Les expressions faciales indiquent du déplaisir (sourcils froncés, front ridé). Cela peut être accompagné de tensions dans le corps ou de mouvements non-coordonnés.
Emotions neutres	L'enfant exprime des affects neutres (ni positifs, ni négatifs).
Autre	L'enfant manifeste des émotions difficilement identifiables ou d'autres émotions, telles que la peur.
Incodable	Cette catégorie est codée lorsqu'il n'est pas possible de visualiser les émotions de l'enfant.
<i>Stratégies comportementales</i>	
Engagement avec le parent	L'enfant est tourné vers le parent. Il le regarde, s'adresse verbalement à lui, lui tend un objet ou pointe du doigt dans sa direction.
Engagement vers les jouets ou vers la tâche	L'enfant est tourné vers les objets ou l'activité en cours, se déroulant principalement sur la table. Il est engagé, soit passivement en regardant simplement les objets utilisés ou désignés par le parent, soit activement en touchant et maniant lui-même les objets.
Orientation loin de la tâche	L'enfant est tourné avec son torse à l'extérieur ou orienté par le regard loin du parent ou de la tâche. Buss et Goldsmith (1998) parlent d'un désengagement de l'attention pour signifier ces comportements. Ils permettent à l'enfant de rediriger son attention loin de la source d'excitation, indiquant une forme d'évitement. Cette catégorie est subdivisée de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Aversion du regard</i> : bref regard loin du stimulus (seulement codé lorsque le regard au loin dure moins de 2 sec). - <i>Distraction</i> : regard intense et prolongé sur un objet du décor (ex : caméra, chaise, lumière, fenêtre) mais ne faisant pas partie de l'activité en cours (dure plus que 2 sec.). Si le parent joue à cache-cache (« peek-a-boo »), cette catégorie n'est pas utilisée. - <i>Désengagement passif</i> : l'enfant se retire passivement, avec un regard vitreux ou est assis en n'étant focalisé sur aucun objet. - <i>Évitement actif</i> : l'enfant tourne son torse loin de la tâche, twiste sur sa chaise ou tente de quitter sa chaise (Gulrud, Jahromi, & Kasari, 2010).
Comportement d'auto-réconfort	Lorsque l'enfant suce le pouce, la cuillère, ses habits, tournicote ses cheveux, adopte des comportements d'auto-manipulations, tels que des mouvements de balancements (non orienté vers un but).
Incodable	Si le visage de l'enfant ne peut pas être vu (p.ex. lorsque le parent se penche trop et obstrue la vue de l'enfant).

ANNEXE B: CRITÈRES D'ÉVALUATION DU COPARENTAGE

Tableau 8.2. Description des critères d'évaluation du coparentage, moyennes et écarts-types pour chaque dimension

Échelles	Brève description	LTP				JPN			
		<i>M^a</i>	<i>E.T.^b</i>	<i>Min.</i>	<i>Max.</i>	<i>M^a</i>	<i>E. T.^b</i>	<i>Min.</i>	<i>Max.</i>
Compétition active	évalue la fréquence à laquelle les parents interfèrent dans le jeu ou ignorent les suggestions de l'autre partenaire. Elle apparaît notamment lorsque le parent cherche à détourner l'attention de l'enfant loin de son conjoint, en contrecarrant ainsi les efforts de l'autre partenaire pour s'engager avec l'enfant. L'enfant reçoit alors des signaux contradictoires et non coordonnées, l'un des parents propose une activité et l'autre fait une autre proposition plus attrayante.	2.06	0.83	1.00	4.00	1.92	1.02	1.00	4.00
Critique verbale	correspond aux remarques acerbes et hostiles adressées à l'autre parent. Ces critiques peuvent être claires, mais il apparaît plus fréquemment que les parents se charrient ou détournent les reproches en taquinerie.	1.71	1.06	1.00	5.00	1.65	1.07	1.00	5.00
Coopération active	mesure le degré de soutien entre les parents, tel que les actions concrètes ou verbales encourageant la participation de l'autre parent ou visant à soutenir les actions de l'autre parent. La coopération active permet la construction d'une activité commune, plutôt que l'élaboration de jeux parallèles.	3.02	0.92	1.00	5.00	3.20	1.10	1.00	5.00
Chaleur entre les parents	correspond au degré d'échange positif entre les parents. L'humour, les regards partagés, les marques d'affection ou verbale consistent des indices de comportements chaleureux entre les parents.	2.89	1.05	1.00	5.00	2.84	0.80	1.00	5.00
Soutien de la mère envers le père et vice-versa	mesure le degré de bienveillance ou d'attention (= engagement émotionnel) que le parent témoigne face aux efforts de l'autre parent. Il se réfère également aux comportements de validation réciproque dans l'interaction, soit en ratifiant positivement, soit en suivant l'autre dans ses propositions.	3.49	0.82	1.00	5.00	3.75	0.72	2.00	5.00
		3.37	0.67	2.00	5.00	3.78	0.62	2.00	5.00
Chaleur de la mère envers l'enfant / chaleur du père envers l'enfant	mesure la fréquence et l'intensité des affects positifs entre l'enfant et l'adulte se manifestant dans le ton de la voix, le regard, les sourires ou le toucher adressés à l'enfant.	4.02	0.85	2.00	6.00	4.49	0.84	3.00	6.00
		3.96	0.96	1.00	5.00	4.16	0.84	3.00	6.00
Organisation	évalue le respect des consignes et la manière dont les parents négocient les transitions dans le jeu.	3.65	1.09	1.00	5.00	3.92	1.01	1.00	5.00

Notes. ^a *M* = moyenne, ^b *E.T.* = écart-type

**ANNEXE C : ACCORDS INTERJUGES POUR LE COPARENTAGE-LTP ET JPN,
L'ALLIANCE FAMILIALE-LTP ET LE FONCTIONNEMENT FAMILIAL-JPN**

Tableau 8.3. Accords interjuges pour le coparentage LTP et JPN

Variables	LTP		JPN	
	ICC ^a	Gamma	ICC ^a	Gamma
Compétition	.76	.91	.66	.80
Dispute verbale	.75	.87	.66	.78
Coopération	.68	.75	.76	.84
Soutien de la mère au père	.44	.71	.71	.86
Soutien du père à la mère	.65	.92	.58	.94
Chaleur couple	.90	.92	.61	.81
Chaleur mère	.56	.79	.75	.86
Chaleur père	.64	.82	.80	.86
Organisation	.69	.97	.83	.78

Notes. ^a ICC mixte à deux facteurs, cohérence absolue

Tableau 8.4. Accords interjuges pour l'alliance familiale-LTP

Variables	ICC ^a
Score total	.77
Postures et regards	.37
Inclusion des partenaires	.50
Implication de chacun dans son rôle	.59
Structure	.65
Co-construction	.27
Encadrement parental	.38
Chaleur familiale	.25
Validation du vécu émotionnel	.21
Authenticité	.26
Erreurs de communication et résolutions durant les activités	.75
Erreurs de communication et résolutions durant les transitions	.48

Notes. ^a ICC mixte à deux facteurs, cohérence absolue

Tableau 8.5. Accords interjuges pour le fonctionnement familial-JPN

Variables	ICC ^a	Gamma
Structure du jeu	.81	.91
Coparentage	.57	.70
Echanges conjugaux	.80	1.00
Pose de limite	.63	.66
Chaleur familiale	.54	.76

Notes. ^a ICC mixte à deux facteurs, cohérence absolue

ANNEXE D : ANALYSES FACTORIELLES SUR LA BASE DES ÉCHELLES DE COPARENTAGE LTP ET JPN

Tableau 8.6. Saturation des items du coparentage-LTP sur le facteur extrait de l'analyse factorielle

<i>Dimensions-LTP</i>	Facteur
Soutien mère envers père	.868
Soutien père envers mère	.669
Coopération	.667
Chaleur père-enfant	.642
Organisation	.608
Chaleur mère-enfant	.590
Dispute verbale	-.537
Compétition	-.523
Chaleur couple	.452
% de la variance	39.35
Valeur propre	4.10

Notes. Méthode d'extraction : maximum de vraisemblance

Tableau 8.7. Saturation des items du coparentage-JPN sur le facteur extrait de l'analyse factorielle

<i>Dimensions-JPN</i>	Facteur
Coopération	.849
Soutien mère envers père	.694
Organisation	.655
Chaleur père-enfant	.641
Chaleur mère-enfant	.585
Chaleur couple	.582
Soutien père envers mère	.541
Compétition	-.257
Critique verbale	-.169
% de la variance	34.55
Valeur propre	3.66

Notes. Méthode d'extraction : maximum de vraisemblance

ANNEXE E : CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ALLIANCE FAMILIALE (FAAS)

La figure ci-dessous présente les différentes échelles du FAAS, ainsi que les moyennes (M.), écarts-types (E.T.). Le tableau E.1 à la page suivante présente une description de chaque échelle.

Tableau 8.8. Moyennes et écarts-types des échelles composant le FAAS

<i>Concepts théoriques</i>		<i>Échelles (allant de 1 à 5)^a</i>	<i>M (E.T.)</i>	<i>Min.-Max.</i>
Structure	Participation ↓	Postures et regards	4.31 (0.65)	3-5
		Inclusion des partenaires	4.15 (0.87)	3-5
	Organisation ↓	Implication de chacun dans son rôle	3.50 (0.85)	1-5
		Structure	3.80 (0.98)	2-5
	Focalisation ↓	Co-construction	3.83 (0.76)	2-5
		Encadrement parental	4.04 (0.99)	1-5
	Partage d'affects	Chaleur familiale	4.01 (0.86)	2-5
		Validation du vécu émotionnel	4.39 (0.81)	2-5
Authenticité des affects		4.90 (0.37)	3-5	
Dynamique	Temps →	Erreurs de communication et résolutions durant les activités	3.33 (0.85)	1-5
		Erreurs de communication et résolutions durant les transitions	3.32 (0.91)	1-5
		Total score d'alliance familiale	44.09 (5.01)	31-54

Source : Favez, Lavanchy Scaiola, Tissot, Darwiche, & Frascarolo (2011) p. 25

Notes. ^a le score de 1 équivaut à «tout à fait inapproprié» et 5 correspond à « tout à fait approprié »

Tableau 8.9. Description des critères d'évaluation du FAAS

Participation	Organisation	Focus	Partage d'affects	Temps / synchronisation
<p>Postures et regards <i>Approprié</i> : Engagement corporel et visuel des partenaires dans l'espace d'interaction, de façon à faciliter les échanges (bassin et torse orientés vers l'enfant pour les parents et regards orientés sur la tâche). <i>Inapproprié</i> : Attitude corporelle ne créant pas un contexte optimal pour le déroulement de l'interaction ; signes de désengagement (détournements corporels, du regard et/ou attitude indifférente prolongée).</p> <p>Inclusion des partenaires <i>Approprié</i> : Inclusion et participation active de tous les partenaires ; les initiatives de chacun sont prises en compte. <i>Inapproprié</i> : Exclusion récurrente de l'un ou l'autre partenaire ; quelques épisodes où les partenaires ne sont plus en contact les uns avec les autres.</p>	<p>Implication de chacun dans son rôle <i>Approprié</i> : les parents (actifs ou en tant que tiers) adoptent une distance appropriée en fonction du rôle attribué (p. ex. lorsque le parent est en position de tiers, il n'interfère pas dans les activités de l'autre) ; l'enfant est engagé avec le ou les partenaire(s) actif(s). <i>Inapproprié</i> : les parents (actifs ou en tant que tiers) n'adoptent pas une distance appropriée en fonction du rôle attribué ; l'enfant n'est pas engagé avec le ou les partenaire(s) actif(s).</p> <p>Structure <i>Approprié</i> : les consignes sont respectées ; présence de quatre parties distinctes ; temps de jeu approprié pour chaque partie. <i>Inapproprié</i> : structure du jeu non claire ; confusion entre les parties ; temps de jeu pour chaque partie trop long ou trop court.</p>	<p>Coconstruction <i>Approprié</i> : Co-construction d'un jeu commun ; dans les deux premières parties, le parent en position de tiers montre de l'intérêt pour les activités de la dyade active. <i>Inapproprié</i> : jeu fragmenté ; pas de co-construction d'un jeu commun ; dans les deux premières parties, le parent-tiers ne montre pas/peu d'intérêt pour les activités de la dyade active.</p> <p>Encadrement parental <i>Approprié</i> : stimulations adaptées à l'enfant. <i>Inapproprié</i> : sur- ou sous-stimulation dans les échanges ; difficultés d'ajustement à l'enfant.</p>	<p>Chaleur familiale <i>Approprié</i> : atmosphère familiale chaleureuse ; bonne circularité des affects. <i>Inapproprié</i> : atmosphère familiale tendue ou négative ; présence d'un conflit ouvert ou latent.</p> <p>Validation du vécu émotionnel de l'enfant <i>Approprié</i> : réponses adéquates des parents aux signaux émotionnels de l'enfant. <i>Inapproprié</i> : réponses inadéquates (distorsions des émotions) ou absence de réponses aux signaux émotionnels de l'enfant.</p> <p>Authenticité des affects <i>Approprié</i> : les affects exprimés sont congruents avec la situation et cohérents avec les comportements de l'autre partenaire. <i>Inapproprié</i> : les affects exprimés sont inauthentiques.</p>	<p>Erreurs de communication et résolutions durant les activités : <i>Approprié</i> : résolutions efficaces des erreurs de communication ; jeu fluide ; amélioration du jeu au fur et à mesure des parties. <i>Inapproprié</i> : dégradation du jeu au fur et à mesure du déroulement de la tâche, à cause des erreurs de communication non résolues.</p> <p>Erreurs de communication et résolutions durant les transitions : <i>Approprié</i> : transitions d'une partie à l'autre sont fluides et négociées. <i>Inapproprié</i> : transitions sont abruptes, sans concertation, sans ratification réciproque ; difficultés à distinguer les différentes parties.</p>

ANNEXE F : CRITÈRES D'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT FAMILIAL-JPN

Tableau 8.10. Description des critères d'évaluation du fonctionnement familial-JPN, moyennes et écarts-types pour chaque dimension

Échelles	Description	M ^a	E. T. ^b	Min.	Max.
Structure du jeu	L'ensemble du jeu comprend l'arrivée de la famille, la préparation du pique-nique, le repas, suivi d'un moment de jeu ou de repos. La famille a aussi pour tâche de ranger et de partir. Ces étapes marquent la structure du jeu. Le score maximal est obtenu lorsque la famille amène également des éléments créatifs ou ludiques (un parent fait par exemple semblant de griller des saucisses). Ces éléments permettent le développement d'une courbe narrative.	3.88	0.97	2.00	5.00
Coparentage	La capacité des parents à se soutenir et à se coordonner au cours du jeu est évaluée. La présence de compétition entre les parents contrebalance le score.	3.31	0.85	2.00	5.00
Echanges conjugaux	L'existence de petites interactions complices entre les conjoints (gestes tendres, regards mutuels, échanges verbaux ne concernant pas les enfants, sourires) est considérée.	3.35	0.56	2.00	4.00
Pose de limites	La capacité des parents de définir et d'appliquer clairement les limites, sans montrer de comportements laxistes ou coercitifs vis-à-vis des enfants, est examinée.	4.04	1.04	2.00	5.00
Chaleur familiale	La tonalité affective globale des interactions est considérée. Un haut score de chaleur implique des moments de plaisir partagé et la possibilité de reconnaître et de répondre de manière empathique aux besoins de chacun. L'élaboration de jeux ludiques partagés avec tous les membres de la famille contribue également à l'émergence de cette chaleur familiale.	3.47	0.82	2.00	5.00

Notes. ^aM = moyenne, ^bE.T.=écart-type

**ANNEXE G : ANALYSES FACTORIELLES SUR LA BASE DES ITEMS DU
QUESTIONNAIRE « BEING A PARENT »**

Tableau 8.11. Saturation des items du questionnaire « Being A Parent » sur le facteur extrait de l'analyse factorielle (évaluation par la mère)

<i>N°</i>	<i>Items</i>	
9.	Vous pensez honnêtement avoir toutes les qualités requises pour être un bon parent	.83
3.	Vous sentez que vous vous débrouillez bien en tant que parent	.79
2.	Vous seriez un bon modèle en tant que parent pour de nouveaux parents	.72
1.	C'est dur de savoir dans quelle mesure on fait bien en tant que parent (inv.)	.53
11.	Il est très difficile de savoir comment s'occuper de votre enfant (inv.)	.53
8.	Etre parent est aussi satisfaisant que vous vous y attendiez	.50
7.	S'occuper d'un enfant est épuisant et éreintant (inv.)	.48
12.	Il y a tellement de choses à faire en tant que parent qu'on a l'impression de ne jamais avoir le temps de terminer ce qu'on fait (inv.)	.39
6.	Vous savez ce qu'il faut faire pour être un bon parent	.39
10.	Etre parent vous rend tendue et anxieuse (inv.)	.31
4.	Quand votre enfant est en difficulté, vous arrivez à comprendre pourquoi	.24
5.	Vos talents et intérêts sont dans d'autres domaines, pas dans celui d'être parent (inv.)	.09
	% de la variance	33.54
	Valeur propre	4.03

Notes. Méthode d'extraction : maximum de vraisemblance
(inv.) indique que les items ont été inversés.

Tableau 8.12. Saturation des items du questionnaire « Being A Parent » sur le facteur extrait de l'analyse factorielle (évaluation par le père)

<i>N°</i>	<i>Items</i>	
3.	Vous sentez que vous vous débrouillez bien en tant que parent	.83
8.	Etre parent est aussi satisfaisant que vous vous y attendiez	.69
2.	Vous seriez un bon modèle en tant que parent pour de nouveaux parents	.63
7.	S'occuper d'un enfant est épuisant et éreintant (inv.)	.57
9.	Vous pensez honnêtement avoir toutes les qualités requises pour être un bon parent	.53
6.	Vous savez ce qu'il faut faire pour être un bon parent	.51
4.	Quand votre enfant est en difficulté, vous arrivez à comprendre pourquoi	.50
10.	Etre parent vous rend tendu et anxieux (inv.)	.37
12.	Il y a tellement de choses à faire en tant que parent qu'on a l'impression de ne jamais avoir le temps de terminer ce qu'on fait (inv.)	.35
5.	Vos talents et intérêts sont dans d'autres domaines, pas dans celui d'être parent (inv.)	.33
11.	Il est très difficile de savoir comment s'occuper de votre enfant (inv.)	.32
1.	C'est dur de savoir dans quelle mesure on fait bien en tant que parent (inv.)	.19
	% de la variance	32.34
	Valeur propre	3.89

Notes. Méthode d'extraction : maximum de vraisemblance
(inv.) indique que les items ont été inversés.

ANNEXE H : ASYMÉTRIES ET VOSSURES POUR LES VARIABLES DE L'ÉTUDE

Tableau 8.13. Asymétries et voussures pour les variables de l'étude

Dimensions	Asymétrie	Voussure
Coparentage-LTP	-.60	.81
Coparentage-JPN	.16	.07
Alliance familiale-LTP	-.41	-.38
Fonctionnement fam.-JPN	-.17	-.17
Unité fam. (M)	-1.16	1.63
Unité fam. (P)	-.92	2.10
Conflits coparentaux (M)	-.32	.29
Conflits coparentaux (P)	-.07	-.12
Sécurité attach. M-enf.	-.84	.18
Sécurité attach. P-enf.	-.80	-.64
Attach. adulte évitant (M)	.87	.18
Attach. adulte évitant (P)	.74	1.08
Attach. adulte anxieux (M)	.37	-.61
Attach. adulte anxieux (P)	.67	-.17
Sentiment d'efficacité (M)	.15	-.44
Sentiment d'efficacité (P)	-.66	-.02
Stress familial	.26	.19
Emotions négatives exprimées par l'enfant	1.85	2.36
Emotions positives exprimées par l'enfant	.91	.43

Notes. M=mère, P=père

ANNEXE I : ANALYSES DE RÉGRESSION INCLUANT L'ALLIANCE FAMILIALE-LTP ET LE FONCTIONNEMENT FAMILIAL-JPN

Les deux tableaux suivants présentent les analyses de régression visant à prédire la sécurité d'attachement mère-enfant et père-enfant, en incluant l'alliance familiale-LTP et le fonctionnement familial JPN. Le coparentage-JPN a été ôté des analyses car il créait un effet de multicollinéarité, étant donnée la forte corrélation avec le fonctionnement familial-JPN ($r=.72$).

Tableau 8.14. Analyses de régression visant à expliquer l'attachement mère-enfant à partir des variables d'alliance familiale-LTP et de fonctionnement familial-JPN

	Sécurité d'attachement mère-enfant						
	Modèle 1 ^a			Modèle 2 ^b			R^2
	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β	<i>B</i>	<i>SEB</i>	β	
<i>Etape 1</i>							
Sexe enf.	-.526	.314	-.261	-.224	.301	-.111	.121
Fratrie	-.341	.307	-.170	-.497	.282	-.247	
Activité prof.	.214	.345	.104	-.088	.328	-.043	
Durée couple	.079	.048	.241	.044	.045	.133	
<i>Etape 2</i>							
Fonctionnement familial-JPN	-.025	.059	-.079	-.095	.058	-.299	.149**
Alliance familiale-LTP	.005	.038	.026	.021	.035	.104	
Coparentage-LTP	-.001	.196	-.001	-.099	.180	-.093	
Unité fam. mère	.005	.048	.017	.005	.043	.018	
Unité fam. père	.027	.040	.103	-.005	.038	-.017	
Conflits cop. mère	.083	.065	.208	.052	.059	.129	
Conflits cop. père	-.149	.068	-.370*	-.052	.069	-.130	
<i>Etape 3</i>				.535	.176	.535**	

Notes. Sexe de l'enfant : M=1 ; F=0. Activité professionnelle : oui =1 ; non=0. Présence fratrie : oui=1 ; non=0. *B* = valeurs non-standardisées. *SE B* = erreur standard de *B*. β = valeurs standardisées.

$\Delta p < .10$, * $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

^a $F(11,37)=1.23$, $p=.30$ pour modèle 1 ; ^b $F(12,36)=2.15$, $p=.04$ pour modèle 2

Tableau 8.15. Analyses de régression visant à expliquer l'attachement père-enfant à partir des variables d'alliance familiale-LTP et de fonctionnement familial-JPN

	Sécurité d'attachement père-enfant						
	Modèle 1 ^a			Modèle 2 ^b			R^2
	<i>B</i>	<i>SE B</i>	β	<i>B</i>	<i>SEB</i>	β	
<i>Etape 1</i>							
Sexe enf.	-.563	.265	-.280*	-.363	.248	-.180	.304*
Fratrie	.291	.259	.145	.421	.238	.209	
Activité prof.	.566	.291	.276	.484	.265	.236	
Durée couple	.067	.041	.202	.036	.038	.111	
<i>Etape 2</i>							
Fonctionnement familial-JPN	.131	.049	.411*	.140	.045	.441**	.106**
Alliance familiale-LTP	-.029	.032	-.147	-.031	.029	-.157	
Coparentage-LTP	.184	.166	.173	.184	.150	.173	
Unité fam. mère	.000	.040	-.002	-.002	.036	-.008	
Unité fam. père	.060	.034	.226	.049	.031	.186	
Conflits cop. mère	.059	.054	.148	.027	.050	.068	
Conflits cop. père	-.180	.057	-.449**	-.124	.055	-.308*	
<i>Etape 3</i>				.381	.125	.381**	

Notes. Sexe de l'enfant : M=1 ; F=0. Activité professionnelle : oui =1 ; non=0. Présence fratrie : oui=1 ; non=0. *B* = valeurs non-standardisées. *SE B* = erreur standard de *B*. β = valeurs standardisées.

$\Delta p < .10$, * $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

^a $F(11,37)=3.09$, $p=.005$ pour modèle 1 ; ^b $F(12,36)=4.23$, $p=.00$ pour modèle 2